

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 - PARIS CEDEX 10

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15/44.08.40



SEMINAIRE INTERNATIONAL

"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "Croissance démographique et  
développement socio-économique en  
Afrique : leçons d'un constat".

PAR Mempélé SALA-DIAKANDA  
(IFORD - Yaoundé)

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET DEVELOPPEMENT  
SOCIO-ECONOMIQUE EN AFRIQUE : LECONS D'UN CONSTAT

Daniel M. Sala-Diakanda  
IFORD, B.P. 1556, Yaoundé (Cameroun)

*"Nous ne sommes pas pauvres par manque de richesse mais par incapacité d'exploitation de nos richesses".*

Henri Hogbé-Nlend

I. INTRODUCTION

L'évolution économique de l'Afrique, au départ porteuse d'espoirs, suscite, trente années après les indépendances politiques des pays du continent et plus particulièrement au cours de la dernière décennie, de très graves inquiétudes qui poussent, à tort ou à raison, bon nombre d'acteurs politico-économiques et d'observateurs à des attitudes aujourd'hui qualifiées d'*Afro-pessimisme*. La décennie 80, celle, ironiquement, pourrait-on dire, du Plan d'Action et de l'Acte Final de Lagos, n'est-elle pas, de l'avis quasi unanime des plus hautes instances du continent, une "décennie perdue"? A l'entrée du troisième millénaire donc, l'Afrique présente, dans sa partie subsaharienne plus particulièrement, la piteuse image d'un continent au bord de la faillite et complètement marginalisé sur l'échiquier international vu, notamment, sa trop faible part du marché et, qui plus est, incapable de satisfaire les besoins élémentaires mais primordiaux de sa population, comme l'alimentation, la santé, la scolarisation, l'emploi, etc.

Les conséquences socio-économiques des évolutions démographiques, et vice versa, étant cependant extrêmement difficiles à apprécier à leur juste mesure (Blanchet, 1991), cet article se limite à l'examen des interrelations entre l'intensité de l'accroissement de la population observée en Afrique depuis 1960 et les indicateurs du développement socio-économique des pays du continent au cours de cette période. Il s'agit donc, dans cette étude essentiellement exploratoire, de simplement mettre en évidence les apparitions concomitantes de faits susceptibles d'ouvrir certaines pistes de recherche pouvant conduire à des études sur les relations causales entre différents indicateurs de développement. Mais avant cela, disons très brièvement un mot sur les considérations méthodologiques de la présente étude.

## II. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

### 2.1. Nature et qualité des données

Les données utilisées concernent 50 pays africains. Elles proviennent de diverses sources et ne sont pour la plupart que des estimations; elles doivent de ce fait être utilisées avec circonspection. Les données démographiques sont extraites, pour l'essentiel, du dernier rapport des Nations Unies qui fournit les plus récentes estimations pour la période 1950-1990 (Nations Unies, 1991). Les indicateurs socio-économiques et de santé proviennent, d'une part, des rapports de la Banque mondiale sur la crise et la croissance durable en Afrique, la pauvreté, le développement dans le monde, les programmes d'ajustement structurel (Banque mondiale : 1978, 1984, 1989a, 1989b, 1990) et, d'autre part, des rapports de l'UNICEF sur la situation des

enfants dans le monde (UNICEF, 1987, 1991). Au total, des informations relatives à 116 variables ont été rassemblées pour chacun des pays retenus. Bien que toutes ces données ne soient que des données transversales agrégées couvrant un nombre limité d'années ou de périodes spécifiques entre 1960 et 1990 et, donc, mesurant très mal les évolutions démographiques et économiques, elles constituent néanmoins une précieuse base pour l'étude des relations entre la population et le développement en Afrique.

## 2.2. Mise en évidence des apparitions concomitantes de faits

Il convient de signaler d'emblée que pour bien dégager les corrélations entre les facteurs démographiques et économiques, mettre en évidence aussi bien les tendances d'évolution des indicateurs du développement que leurs éventuels effets de *feed-back* et/ou d'interaction, et apprécier la mesure dans laquelle sont satisfaits les besoins essentiels d'une population au cours du temps, il aurait fallu non seulement adopter une approche diachronique, mais aussi utiliser un outil statistique bien plus varié et surtout plus complexe qu'une analyse de corrélation simple. Cela suppose notamment que l'on dispose, pour les trente dernières années, des séries chronologiques par pays et par indicateur. Une telle information n'est évidemment pas encore disponible pour la grande majorité des pays africains. Faute de mieux, nous avons essayé de tirer parti des données disponibles en adoptant une approche de type synchronique (Sala-Diakanda, 1984). Il s'agit donc d'examiner, au cours d'une période donnée, quelques indicateurs socio-économiques dans leurs rapports réciproques ainsi que dans leurs relations avec les

grandeurs démographiques pour des pays se trouvant à des stades différents de développement, en les traitant comme un tout, certes fictif, observé à des moments différents de son développement. Le faisant, nous voudrions réunir, dans la limite des données disponibles, les éléments susceptibles d'apporter une réponse, forcément partielle du reste, aux questions ci-après : quelles sont, en Afrique, les conséquences et les contraintes d'une croissance naturelle élevée sur la mise en oeuvre des diverses politiques de développement ? quid de la pertinence et de l'efficacité des solutions proposées ou tentées pour atténuer ces conséquences ? et, enfin, quelles leçons en tirer ?

Les relations entre la population et le développement pouvant cependant changer à la fois de nature et d'intensité à la suite, notamment, de modifications susceptibles de se produire dans l'environnement socio-économique et culturel considéré, trois périodes ont été retenues pour le calcul des coefficients de corrélation : des indépendances au début des années 70, la décennie 70 et, enfin, la décennie 80. Grosso modo, ces différents moments correspondent respectivement à la période d'euphorie planificatrice des premières années d'espoir, au désenchantement consécutif à la grande crise pétrolière de 1973, et à l'entrée en scène de manière plus ouverte et plus agressive des institutions de Bretton Woods avec l'introduction des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel (PAS) dont les objectifs initiaux, essentiellement axés sur le court terme, contrastaient étrangement avec ceux du Plan d'Action de Lagos (PAL) adopté précisément en 1980 par les Chefs d'Etat et de gouvernement africains (CEA, 1989).

Pour chacune de ces périodes, une matrice de corrélation a été calculée avec, respectivement, 27 variables pour la première période, 30 pour la deuxième et 59 pour la troisième. La richesse de l'information disponible est donc inégale d'une période à une autre, ce qui ne facilite pas toujours la comparaison des relations entre variables au cours du temps. Pour en faciliter cependant la lecture et la présentation, la dimension de chaque matrice a été réduite en éliminant les variables n'ayant quasiment pas de relations significatives avec les autres variables. Ce "nettoyage" a permis de ramener les matrices à 16 variables pour chacune des deux premières périodes, et à 33 pour la troisième. La liste de ces diverses variables apparaît en annexe. Pour tenir compte de l'influence possible des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel sur les relations entre indicateurs de développement, une matrice de corrélation a aussi été calculée en ne retenant que les pays, selon le classement de la Commission économique pour l'Afrique (CEA, 1989), ayant adopté ces programmes avec l'aide du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale entre 1980 et 1990<sup>1</sup>. Une autre matrice de corrélation, limitée cette fois aux seuls pays d'Afrique au Sud du Sahara, a aussi été calculée et ce, pour tenir compte de la spécificité de cette partie du continent par rapport à sa région nord dont la situation socio-économique est dans l'ensemble moins dramatique !

---

<sup>1</sup> Il s'agit des pays ayant signé avec le FMI et la Banque mondiale l'un et/ou l'autre des accords ci-après : Accord stand-by (ASB), Facilité d'ajustement structurel (FAS), Facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR), Facilité élargie du Fonds (FEF), Mécanisme élargi (ME), Prêts de la Banque mondiale pour ajustement structurel (PAS).

### III. DES INDEPENDANCES AU DEBUT DES ANNEES SOIXANTE-DIX

#### 3.1. Fécondité et croissance démographique : une relation privilégiée

L'examen de la matrice des corrélations montre qu'au cours des années 60, le taux annuel moyen d'accroissement démographique était très significativement corrélé ( $r = 0.508^{**}$ )<sup>2</sup> avec le nombre moyen d'enfants par femme et, dans une moindre mesure, avec la proportion de femmes en âge de procréer ( $r = -0.345^*$ ); ce sont là les seules variables qui, à l'époque, avaient une relation significative avec l'indicateur de la croissance démographique sur un total de 16 variables socio-économiques retenues. La matrice montre également que le niveau de fécondité avait à son tour une très forte relation ( $r = -0.609^{**}$ ) avec la proportion de femmes en âge de procréer. On peut dès lors supposer que plus le nombre de mères potentielles est élevé dans une société (ou dans une famille), moins le contrôle social s'exerce sur chacune d'elles pour assurer la reproduction du groupe ! Il est par ailleurs intéressant de noter que la fécondité était également négativement corrélée avec la proportion de filles inscrites à l'école primaire ( $r = -0.346^*$ ). En dehors des variables strictement démographiques donc, l'instruction des femmes apparaît comme une variable cruciale dans l'explication du niveau et des tendances de la fécondité observés en Afrique à l'époque et, donc, un facteur important du lien entre croissance démographique et développement.

---

<sup>2</sup> Les seuils de signification des coefficients de corrélation retenus sont les suivants :  $\alpha = 0.01$  pour une relation *significative* (symbolisé par \*) et  $\alpha = 0.001$  pour une relation *très significative* (symbolisé par \*\*).

### 3.2. Le niveau d'instruction, une variable-clé

Déjà significativement corrélée avec la fécondité, la scolarisation des filles, surtout, semble encore avoir une relation plus étroite avec la mortalité aux jeunes âges. Il ressort en effet de la matrice de corrélation que les pays dans lesquels la scolarisation des filles, au niveau primaire surtout, était favorisée sont aussi ceux où la mortalité infantile était la plus basse ( $r = -0.535^{**}$ ); ce sont aussi des pays fortement urbanisés dans lesquels on observait une proportion importante de la population active travaillant dans le secteur industriel et dans les services, au détriment du secteur agricole.

Il convient de signaler également que quasiment tous les indicateurs du niveau d'instruction avaient une relation positive significative avec le degré d'urbanisation, d'industrialisation et du développement du secteur tertiaire, avec la proportion des dépenses publiques consacrées au secteur social tel que les équipements collectifs, l'habitat, la sécurité sociale, ... et, dans une moindre mesure, avec la croissance du produit national brut par habitant (PNB), alors qu'ils étaient tous négativement corrélés avec, d'une part, la proportion d'individus travaillant dans le secteur agricole et, d'autre part, la proportion de dépenses publiques consacrées à la défense ! Il y a en effet lieu de préciser que plus la croissance annuelle moyenne du PNB/Hab était élevée, plus élevée était la proportion de filles, pour 100 garçons, inscrites dans le primaire ( $r = 0.484^{**}$ ) et dans le secondaire ( $r = 0.355^*$ ), et plus important aussi était le taux d'accroissement de la population urbaine ( $r = 0.381^*$ ).

Par contre, plus la proportion des dépenses publiques consacrées à la défense était élevée, moins l'Etat consacrait à la santé publique ( $r = -0.475^{**}$ ), aux dépenses sociales ( $r = -0.438^{**}$ ) et à l'éducation ( $r = -0.373^*$ ), plus particulièrement celle des filles ( $r = -0.445^{**}$  avec FILPRI70;  $r = -0.340^*$  avec PRIMFI65 et  $r = -0.332^*$  avec FILSEC70).

Il ressort donc des relations observées entre ces différentes variables que c'est dans les villes que sont généralement concentrés les infrastructures scolaires, les industries et les services et que, d'autre part, la scolarisation des filles est fortement tributaire non seulement des facteurs d'ordre sociologique et du niveau de vie des familles mais encore du degré de priorité que l'Etat accorde à *la formation des hommes et des femmes (surtout) en tant que principe de développement*, par rapport notamment aux efforts consentis en matière de sécurité et de défense.

#### IV. DE LA CRISE PETROLIERE AU PLAN D'ACTION DE LAGOS

##### 4.1. Une période charnière

La période 1970-1980, véritable tournant pour le continent africain, est caractérisée d'une part par le choc pétrolier de 1973 qui a secoué bien des économies africaines au point de compromettre leur évolution et, d'autre part, par la Conférence mondiale sur population tenue à Bucarest en 1974 qui a ébranlé tant de certitudes en matière de relations entre population et développement. Les bouleversements que ces événements ont entraînés au niveau mondial ainsi que la situation peu enviable dans laquelle le continent était progressivement plongé avaient

poussé les Chefs d'Etat et de gouvernement africains à concevoir et à adopter en 1980 une stratégie de développement à long terme et auto-entretenu connu sous le nom de *Plan d'action de Lagos*. Quelles ont été, au cours de ce tournant, les relations entre la population et le développement ?

#### 4.2. Le volume et le taux moyen de croissance de la population urbaine : une relation différenciée avec le niveau de la fécondité

Contrairement à la période précédente, aucune relation significative n'était observée entre le niveau de fécondité et la croissance démographique; celle-ci était cependant corrélée ( $r = 0.345^*$ ) avec le taux de croissance urbaine qui était d'autant plus fort que la population agricole était importante ( $r = 0.368^*$ ), mais plus faible que la proportion d'actifs engagés dans les services ( $r = -0.398^*$ ) et celle dans le secteur industriel ( $r = -0.392^*$ ) étaient élevées. La relation de ces deux dernières variables avec la fécondité était du reste très significative avec  $r = -0.547^{**}$  et  $r = -0.413^{**}$  respectivement; le nombre moyen d'enfants par femme était aussi d'autant plus faible que la population était urbanisée ( $r = -0.429^{**}$ ). Par contre, plus la population travaillant dans l'agriculture était importante, plus la fécondité était élevée ( $r = 0.522^{**}$ ) et plus élevée également était la proportion de la population rurale vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté ( $r = 0.426^*$ ). En dehors de la variable "pauvreté" qui n'est pas disponible pour la période 1960-70, toutes les autres relations observées n'étaient pas significatives à cette époque, bien que de même nature. On assisterait donc à une différenciation progressive de la fécondité à la fois selon le milieu d'habitat et selon le

secteur d'activité. Il est par ailleurs clairement apparu, au cours de cette période, que le *degré d'urbanisation* d'une population et la *rapidité de la croissance urbaine* sont certes deux aspects d'une même réalité, devenue centrale dans le processus de développement, mais dont la relation avec le niveau de la fécondité des femmes était très fortement différenciée.

#### 4.3. Villes et campagnes : l'écart se creuse

Comme le signale si justement Albert Tévoédjré, la situation sociale africaine ne peut s'analyser et se comprendre si l'on néglige une préoccupation majeure : l'antagonisme grandissant ou la dichotomie ville/campagne (Tévoédjré, 1990). La matrice de corrélation montre d'ailleurs que plus la proportion de la population travaillant dans l'agriculture était élevée, plus la mortalité infantile était élevée ( $r = 0.597^{**}$ ) et plus le niveau de cette mortalité en 1970-80 était semblable à celui observé dix ans auparavant ( $r = 0.703^{**}$ ). Cette mortalité était en revanche négativement corrélée avec les variables ci-après : la proportion de la population travaillant dans les services ( $r = -0.585^{**}$ ) et dans l'industrie ( $r = -0.577^{**}$ ), le PNB/habitant ( $r = -0.423^*$ ), l'âge des femmes à la première union ( $r = -0.416^*$ ) et la proportion d'enfants vaccinés contre la poliomyélite ( $r = -0.374^*$ ) ou la tuberculose ( $r = -0.341^*$ ), etc. On note aussi que la mortalité infantile observée en 1970-80 était d'autant plus faible par rapport à celle observée dix ans auparavant que les secteurs tertiaire ( $r = -0.491^{**}$ ) et industriel ( $r = -0.445^{**}$ ) étaient développés, que la population urbaine était importante ( $r = -0.461^{**}$ ) et que le PNB/habitant était élevé ( $r = -0.419^*$ ).

Il est par ailleurs bien établi que plus le PNB/habitant était élevé, moins il y avait de personnes vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté ( $r=-0.421^*$ ), plus la mortalité était faible ( $r=-0.423^*$ ) et plus vite elle baissait ( $r=-0.419^*$ ). Mais la croissance du PNB était d'autant plus faible que l'inflation était forte ( $r=-0.428^*$ ). Cette relation entre la mortalité infantile, la rapidité de sa baisse, le secteur d'activité, le niveau de vie et le milieu d'habitat suggère que la baisse de la mortalité a été plus rapide en milieu urbain où cette mortalité était déjà faible, et elle a été moins rapide en zones rurales où la mortalité était plus élevée. Ceci confirme bien que la ville s'impose donc de plus en plus comme *la réalité centrale* de nos pays sur les plans économique, social et culturel (Tévoédjré, 1990). Lorsqu'on sait cependant que dans tous les pays africains la très grande majorité de la population vit en milieu rural, on conçoit aisément que la mortalité et, donc, la fécondité, restent élevées sur le continent. Cette situation met en danger tout effort de développement équilibré et solidaire.

#### 4.4. Une discrimination aux conséquences graves

Les fortes corrélations observées aussi entre les différents types de vaccins d'une part, et entre certains de ces vaccins (Polio, DTC, BCG) et le degré de scolarisation des filles au niveau primaire d'autre part, montrent en outre que lorsqu'un enfant était vacciné contre l'un, il l'était généralement aussi contre l'autre et que la pratique de la vaccination des enfants était plus répandue là où la scolarisation des filles était favorisée. On note aussi que plus la mortalité maternelle était

élevée, plus faible était la proportion d'enfants vaccinés contre la tuberculose ( $r=-0.366^*$ ) et le DTC ( $r = -0.333^*$ ). Par ailleurs, plus la proportion de filles scolarisées au niveau primaire et secondaire, pour 100 garçons, était élevée, plus élevé était l'âge moyen des femmes au premier mariage ( $r=0.441^{**}$  pour le niveau primaire,  $0.408^*$  pour le niveau secondaire) et plus faible était le taux de mortalité infantile ( $r=-0.416^*$ ).

Bien que toutes ces relations établissent, entre autres choses et s'il en était encore besoin, l'importance de la scolarisation des filles aussi bien sur la fécondité - via la nuptialité notamment - que sur la mortalité, on observe que plus l'encours de la dette totale extérieure publique et privée d'un pays était élevée, plus faible était la proportion de filles pour 100 garçons inscrites dans l'enseignement primaire ( $r=-0.333^*$ ). Les filles, plus que les garçons, semblent donc faire les frais d'une situation de crise caractérisée notamment par un endettement excessif des Etats. L'importance de la scolarisation en général, celle des filles en particulier, qui se dégage des relations observées entre indicateurs de développement, montre que cette discrimination dont souffre la frange majoritaire de la population, à savoir les femmes, a pour conséquence ultime de retarder le décollage socio-économique de l'Afrique.

La situation du continent africain est d'autant plus grave et n'est certainement pas prête de s'améliorer si aucun effort n'est fait pour mettre fin à cette discrimination, surtout lorsqu'on sait que les femmes ne sont pas les seules victimes des stratégies et/ou comportements discriminatoires. On a déjà noté

que suite aux politiques de même type, l'écart entre les villes et les campagnes ne faisait que se creuser provoquant ainsi un important exode rural suivi d'une détérioration progressive de la production alimentaire car, toutes autres choses égales par ailleurs, de moins en moins de gens se livrent aux activités agricoles ( $r=-0.601^{**}$ ). Dans un contexte de croissance démographique rapide et d'absence quasi totale de progrès techniques, une telle situation entraîne inéluctablement la réduction de la capacité des pays à nourrir leurs populations, mais aussi un alourdissement de la dette publique extérieure.

#### 4.5. Développement du secteur des services au détriment des secteurs plus porteurs

Si la nature des relations ci-dessus mentionnées est celle déjà observée au cours de la décennie précédente, l'intensité a cependant changé pour certaines d'entre elles, attestant par là la dégradation progressive de la situation socio-économique du continent. On note par exemple que le coefficient de corrélation entre le degré d'urbanisation et la population active agricole est passé de  $-0.543^{**}$  à  $-0.601^{**}$  pendant que celui avec la population active dans l'industrie est passé de  $0.501^{**}$  à  $0.480^{**}$ , et celui avec les personnes engagées dans les services de  $0.555^{**}$  à  $0.656^{**}$ . Ces modifications de l'intensité de corrélations sont pleines de signification; elles montrent d'une part que, d'une période à une autre et du fait de l'exode rural il y a partout de moins en moins de personnes travaillant aussi bien dans l'agriculture et que dans l'industrie, alors qu'il y en a de plus en plus dans les services; la relation industrie-services perd par ailleurs de plus en plus de son intensité comme

le montre le coefficient qui les lie et qui est passé de 0.891\*\* en 1960-1970 à 0.782\*\* en 1970-1980. L'urbanisation effrénée de l'Afrique s'est donc accompagnée d'un développement concomitant du secteur des services au détriment des secteurs plus porteurs que sont l'industrie et l'agriculture. Les conséquences immédiates d'une telle évolution sont, toutes autres choses égales par ailleurs, l'augmentation du chômage et le ralentissement de la croissance économique du fait notamment de la baisse des capacités nationales de production agricole et industrielle, fragilisant plus encore ainsi des économies fortement extraverties et désormais incapables de subvenir aux besoins élémentaires mais combien fondamentaux de leurs populations respectives en dépit d'un endettement extérieur de plus en plus prononcé, et donc néfaste.

## V. LES ANNEES 80 : UNE DECENNIE PERDUE

### 5.1. Eliminer les discriminations pour relever les défis de la croissance démographique rapide

Les relations entre indicateurs de développement observées au cours de cette période sont plus nombreuses que pour les périodes précédentes; elles témoignent, faut-il le rappeler, de la dégradation progressive de la situation déjà peu réjouissante du continent. Ainsi, on note par exemple que l'accroissement démographique est positivement corrélé non seulement avec l'indice synthétique de fécondité ( $r=0.640^{**}$ ) et la rapidité de la croissance urbaine ( $r=0.415^{*}$ ), mais aussi avec la variation annuelle de la production de bois de feu et de charbon au cours des dernières années ( $r=0.519^{**}$ ) et le niveau actuel de la

mortalité infantile par rapport à celui de la période précédente ( $r=0.363^*$ ). Il est par contre négativement corrélé avec la proportion de femmes en âge de procréer ( $r=-0.620^{**}$ ), le pourcentage des dépenses publiques consacrées au secteur social ( $r=-0.461^{**}$ ) et la prévalence de la contraception ( $r=-0.437^{**}$ ). Ces relations montrent clairement donc que plus la fécondité est élevée, plus la croissance démographique est rapide, plus la déforestation est importante affectant ainsi l'environnement, plus la croissance urbaine est rapide et moins la mortalité baisse. On note par contre que la croissance démographique est plus faible là où la proportion de femmes en âge de procréer est élevée, où les dépenses sociales sont élevées et où la proportion de femmes pratiquant la contraception est élevée. L'influence de cette dernière variable est encore plus marquée lorsqu'on la considère dans sa relation directe avec le niveau de fécondité.

La matrice de corrélation montre en effet qu'en dehors de la proportion de femmes en âge de procréer ( $r=-0.857^{**}$ ), c'est la proportion de femmes pratiquant la contraception ( $r=-0.710^{**}$ ) qui est le plus négativement corrélée avec la fécondité; viennent ensuite, et dans l'ordre décroissant, les variables ci-après : la proportion d'enfants - surtout de sexe féminin - inscrits dans le secondaire ( $r=-0.682^{**}$  pour les filles,  $r=-0.664^{**}$  pour les deux sexes réunis), le pourcentage des autres dépenses sociales ( $r=-0.527^{**}$ ), la possession d'un poste radio ( $r=-0.395^*$ ), le degré d'urbanisation ( $r=-0.394^*$ ), l'accès à une source d'eau potable ( $r=-0.374^*$ ), la croissance du PNB/hab ( $r=-0.352^*$ ), etc. Les pays africains à faible fécondité sont donc aussi ceux où : la prévalence de la contraception est élevée, la scolarisation

des filles est plus répandue aussi bien au niveau primaire que secondaire, les dépenses consacrées au secteur social sont importantes, la population bénéficie d'un certain niveau de vie (possession d'un poste de radio, accès à une source d'eau potable, etc.) et où la population urbaine est relativement importante et la croissance du PNB rapide. A l'inverse, les pays à forte fécondité se caractérisent généralement par une faible baisse de la mortalité entre 1970-80 et 1980-90 ( $r=0.716^{**}$ ), un taux de croissance urbaine rapide ( $r=0.577^{**}$ ), une dégradation rapide de l'environnement du fait de la déforestation ( $r=0.548^{**}$ ), une surmortalité féminine avant l'âge de 5 ans ( $r=0.538^{**}$ ), une très forte mortalité infantile ( $r=0.516^{**}$ ), une forte proportion de la population vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté ( $r=0.508^{**}$ ) et une proportion élevée de nouveau-nés ayant un faible poids à la naissance ( $r=0.342^*$ ).

Le rôle de premier plan qu'occupe la contraception en rapport avec la fécondité mérite que soit examiné en détail le contexte dans lequel cette pratique peut être favorisée. Il ressort de la matrice de corrélation que les populations où la prévalence de la contraception est élevée sont aussi celles où la scolarisation - des filles surtout - est non seulement répandue mais élevée et où les dépenses sociales et de santé sont élevées<sup>3</sup>. La pratique de la contraception est en revanche négativement corrélée avec le niveau et la rapidité de baisse de

---

<sup>3</sup> Voir notamment les corrélations très significatives entre la pratique de la contraception (GTPACE) et les variables liées à la scolarisation des filles à tous les niveaux d'instruction.

la mortalité infantile, la pauvreté et l'analphabétisme<sup>4</sup>. Une scolarisation généralisée et un cadre socio-économique et sanitaire relativement adéquat semblent donc constituer les éléments susceptibles de favoriser la pratique de la contraception et, en définitive, la maîtrise de la fécondité.

Comme pour la fécondité, les facteurs "éducation de la femme", "niveau de vie" et "santé publique" constituent des éléments déterminants du niveau et de l'évolution de la mortalité des enfants. En effet, l'examen de la matrice de corrélation permet de constater que le taux de mortalité infantile reste généralement très élevé là où l'on observe une surmortalité féminine importante dans l'enfance ( $r=0.824^{**}$ ), une très forte proportion d'adultes illettrés ( $r=0.591^{**}$ ) et de femmes analphabètes ( $r=0.559^{**}$ ), une forte fécondité ( $r=0.516^{**}$ ), une proportion importante de nouveau-nés ayant un faible poids à la naissance ( $r=0.424^*$ ) et une forte pauvreté ( $r=0.384^*$ ). En revanche, les pays à faible mortalité infantile sont ceux où la scolarisation - celle des filles surtout - est répandue et élevée, la pratique de la vaccination des enfants est répandue, la prévalence de la contraception est élevée ( $r=-0.511^{**}$ ), la population bénéficie d'un certain niveau de vie et a facilement accès à des services de santé et à un apport calorique suffisant dans son alimentation<sup>5</sup>. C'est aussi dans un tel contexte que la

---

<sup>4</sup> Les corrélations suivantes ont été observées : RAPPMORT ( $r=-0.611^{**}$ ), VARTMI2 ( $r=-0.586^{**}$ ), TMI8590 ( $r=-0.511^{**}$ ), PAUVRETE ( $r=-0.418^*$ ) et ILLETTRE ( $r=-0.395^*$ ).

<sup>5</sup> On examinera particulièrement les relations entre la mortalité infantile (TMI8590) et les indicateurs relatifs à la scolarisation, à la pratique de la vaccination, au niveau de vie, à la santé, à l'alimentation et à la contraception.

baisse de la mortalité infantile est plus rapide. Il n'est pas non plus sans intérêt de faire remarquer que le taux de mortalité des filles dans l'enfance ainsi que la surmortalité féminine infantile sont négativement corrélées avec la proportion de naissances suivies par du personnel médical qualifié ( $r=-0.378^*$  et  $r=-0.344^*$  respectivement), suggérant, une fois de plus, la discrimination dont souffre le "sexe faible" et qui, le moins qu'on puisse dire, est préjudiciable au développement. Les défis de la croissance démographique rapide de la population africaine ne pourront donc être relevés si des politiques discriminatoires continuent à être appliquées.

#### 5.2. Les relations entre indicateurs de développement dans le contexte de l'ajustement

Pour examiner les relations entre divers indicateurs dans le contexte des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel au cours de la période 1980-1990, une matrice de corrélation limitée aux seuls pays ayant adopté ces programmes a été calculée. Il ressort de l'examen de cette matrice que la nature des relations déjà observées pour l'ensemble des 50 pays s'est certes maintenue mais que, pour chacune de ces relations, l'intensité s'est plus ou moins modifiée : certains liens sont devenues plus solides, d'autres plus lâches. On observe en effet dans ce cas soit une augmentation, soit une diminution de l'intensité du coefficient de corrélation en valeur absolue et/ou en termes de seuil de signification. Examinons très brièvement les cas de figure les plus importants aussi bien en termes de nombre de variables impliquées, qu'en termes de modification de l'intensité de la relation.

Considérons le cas des relations qui n'étaient pas significatives mais qui le sont devenues. Le phénomène le plus frappant qui ressort de l'examen de la matrice est l'importance toute particulière que prend la variable "PNB/habitant" dans sa relation avec les autres indicateurs de développement. Ainsi, alors que les relations ci-après n'étaient pas du tout significatives au seuil de 0.01, le seul fait d'exclure les pays n'ayant pas adopté les programmes d'ajustement fait littéralement bondir la valeur de leurs coefficients au niveau très significatif de 0.001 ! Il s'agit des relations entre le PNB/habitant et la fécondité ( $r=-0.564^{**}$ ), le rapport entre la mortalité féminine et la mortalité masculine dans l'enfance ( $r=-0.466^{**}$ ) et la proportion de filles inscrites à l'école secondaire ( $r=0.460^{**}$  avec SECOFI87 et  $r=0.458^{**}$  avec FILSEC87). On notera aussi la relation entre le taux de croissance annuelle moyenne du PNB/habitant et la proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable ( $r=0.480^{**}$ ).

Bien qu'à un degré moindre, les relations entre le PNB/hab et les variables suivantes sont aussi devenues significatives alors qu'elles ne les étaient pas : analphabétisme des femmes ( $r=-0.448^*$ ), taux d'inscription à l'école secondaire ( $r=0.432^*$ ), proportion de filles dans le primaire ( $r=0.397^*$ ), niveau de mortalité infantile en 1980-90 par rapport à celui de 1970-80 ( $r=-0.395^*$ ), pauvreté absolue ( $r=-0.375^*$ ), dépenses sociales ( $r=0.368^*$ ) et environnement ( $r=-0.358^*$ ). D'autres relations significatives méritent d'être signalées. C'est notamment le cas entre l'indice moyen de production alimentaire par habitant et la prévalence des retards de croissance staturale parmi les

enfants du groupe d'âge 24-59 mois ( $r=-0.389^*$ ). C'est aussi le cas entre la croissance du PNB/hab et, d'une part, la proportion de nouveau-nés ayant un faible poids à la naissance ( $r=-0.385^*$ ) et la prévalence de la contraception ( $r=0.366^*$ ) d'autre part. Enfin, bien que déjà significatives, les relations ci-après se sont très fortement renforcées. Il s'agit notamment des relations positives entre l'accroissement démographique et la fécondité, le taux de croissance urbaine et la déforestation; mais aussi des relations négatives avec la prévalence de la contraception et le pourcentage des dépenses consacrées au secteur social (habitat, équipements collectifs, sécurité et aide sociales, etc.).

Toutes ces relations montrent à l'évidence que les pays qui ont dû adopter des programmes d'ajustement sont généralement caractérisés, plus que les autres, par : un PNB/habitant faible, une croissance démographique rapide liée à une forte fécondité, une surmortalité féminine dans l'enfance, une proportion importante de femmes analphabètes, une faible baisse de la mortalité des enfants, une forte pauvreté, une faible prévalence de la contraception, une forte proportion de nouveau-nés ayant un faible poids à la naissance, une faible production alimentaire par habitant liée à une forte prévalence des retards de croissance staturale chez les enfants de 2 à 5 ans, une dégradation rapide de l'environnement, etc. Mais, c'est aussi dans ces pays qu'un effort substantiel est fait dans le domaine de la scolarisation des filles. En ce qui concerne les autres dépenses sociales, leur relation positive avec le PNB/habitant ( $r=0.368^*$ ) et "négative renforcée" avec la croissance démographique ( $r=-0.551^{**}$ ) montre que la proportion consacrée à

ces dépenses croît avec le PNB/hab mais que, plus la croissance démographique est rapide, moins l'Etat consacre à ce secteur.

## VI. L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE FACE AUX DEFIS DE SON DEVELOPPEMENT

### 6.1. La scolarisation des filles, un rôle plus déterminant

Le caractère privilégié de la relation entre la croissance démographique et la fécondité, déjà évoqué au niveau de l'ensemble du continent, se trouve légèrement renforcé en Afrique au Sud du Sahara où l'intensité de cette relation est passée de 0.508\*\* à 0.533\*\* pour la période 1960-1970. On observe au même moment que non seulement la relation entre le nombre moyen d'enfants et la proportion de filles inscrites à l'école primaire s'est aussi renforcée ( $r=-0.402^*$  au lieu de  $-0.346^*$ ), mais d'autres relations de même type sont devenues significatives. C'est notamment le cas entre la fécondité et, d'une part, la proportion d'enfants inscrits à l'école primaire ( $r=-0.416^*$ ) et, d'autre part, celle de filles inscrites dans l'enseignement secondaire ( $r=-0.354^*$ ); c'est aussi le cas avec le niveau d'urbanisation des pays ( $r=-0.378^*$ ). Par ailleurs, alors qu'il n'était pas établi, contrairement à l'attente, que "plus il y a de filles à l'école primaire, plus il y en aura au niveau secondaire", cette relation devient plus évidente dans la partie subsaharienne du continent<sup>6</sup>. La probabilité pour une fille inscrite à l'école primaire de poursuivre des études secondaires serait donc plus élevée au sud qu'au nord du Sahara.

---

<sup>6</sup> On examinera avec intérêt les corrélations entre la proportion de filles pour 100 garçons dans le primaire (FILPRI70) et tous les autres indicateurs de la scolarisation des filles.

Le rôle relativement plus déterminant que joue donc la "scolarisation des filles" au Sud du Sahara apparaît aussi clairement lorsqu'on considère les indicateurs y afférents dans leur relation avec le niveau de la mortalité infantile et le secteur d'activité. Ainsi, l'intensité de la corrélation entre la proportion de filles dans le secondaire et les variables ci-après s'est fortement renforcée : de  $-0.369^*$  à  $-0.460^{**}$  pour le taux de mortalité infantile, de  $0.604^{**}$  à  $0.732^{**}$  pour la population active engagée les services, de  $0.563^{**}$  à  $0.674^{**}$  dans l'industrie et de  $-0.605^{**}$  à  $-0.727^{**}$  dans l'agriculture.

En définitive donc, plus les filles sont instruites, moins la fécondité est élevée, plus la mortalité infantile est faible, plus il y a d'actifs dans les services et dans l'industrie, et moins il y en a dans le secteur agricole. Le renforcement de l'intensité de ces diverses relations implique donc que la probabilité pour que ces apparitions concomitantes soient observées est plus élevée au sud du Sahara que dans la partie nord du continent.

#### 6.2. De plus grandes disparités entre villes et campagnes

Au cours de la période 1970-1980, d'autres relations pertinentes se sont aussi précisées. C'est notamment le cas des relations entre le PNB/hab et les divers secteurs d'activité<sup>7</sup>. Ces relations, qui n'étaient pas significatives au niveau de l'ensemble du continent, le deviennent au seuil de 0.01 montrant

---

<sup>7</sup> Il s'agit notamment des relations entre le PNB/hab et la proportion de personnes engagées dans l'agriculture ( $r=-0.452^*$ ), dans l'industrie ( $r=0.433^*$ ) et dans les services ( $r=0.430^*$ ).

par là que les disparités entre villes et campagnes sont plus prononcées au sud qu'au nord du Sahara. Ces fortes disparités sont notamment confirmées par le renforcement des relations entre le niveau de pauvreté et la proportion de la population active rurale (de 0.381\* à 0.465\*\*) ou celle travaillant dans les services (de -0.417\* à -0.527\*\*), mais aussi entre le PNB/hab et le degré d'urbanisation (de 0.391\* à 0.574\*\*), entre le niveau de la mortalité infantile observé en 1970-1980 par rapport à celui de 1960-1970 et la proportion de la population active selon le secteur d'activité : agriculture (de 0.461\*\* à 0.505\*\*), industrie (de -0.445\*\* à -0.487\*\*) et services (de -0.491\*\* à -0.540\*\*). Comparativement donc à la partie nord du continent, l'Afrique noire se caractérise aussi par une plus faible production agricole et plus grande pauvreté en milieu rural, une mortalité plus élevée et dont la baisse est très timide et, enfin, une plus grande disparité entre la ville et la campagne.

Signalons enfin que la richesse relative de l'information disponible au cours de la période 1980-90 par rapport aux périodes précédentes non seulement confirme le rôle plus déterminant de la scolarisation des filles et l'antagonisme grandissant entre villes et campagnes en Afrique subsaharienne, mais permet notamment de préciser que c'est dans cette partie du continent que la dégradation de l'environnement est plus rapide du fait d'une urbanisation effrénée et d'une faible proportion de dépenses publiques consacrées aux secteurs sociaux. Plutôt que de s'amenuiser, les disparités entre l'Afrique du nord et l'Afrique au sud du Sahara augmenteraient donc au cours du temps; ce qui renforcerait l'idée d'une *Afrique des contrastes* !

## VII. QUE CONCLURE ?

Réunis en Avril 1980, les Chefs d'Etat et de gouvernement africains avaient fait un diagnostic accablant de la situation économique du continent depuis les indépendances. Le préambule du Plan d'action de Lagos observe d'ailleurs que : "les effets des promesses non réalisées de stratégies globales de développement ont été plus profondément ressentis en Afrique que dans les autres continents du monde. En effet, au lieu d'apporter une amélioration dans la situation économique du continent, les stratégies successives ont mis le continent dans un état de stagnation et l'ont rendu plus vulnérable que les autres régions, aux crises sociales et économiques dont souffrent les pays industrialisés. Ainsi l'Afrique s'est trouvée incapable d'atteindre le moindre taux significatif de croissance ou un niveau satisfaisant de bien-être général au cours de ces vingt dernières années" (OUA, 1982).

Le bilan fort contrasté entre le nord et le sud du Sahara notamment, mais dans l'ensemble très peu réjouissant, des initiatives prises au cours des années 80 pour sortir l'Afrique de la zone de turbulences dans laquelle elle se trouve depuis deux décennies environ montre que la situation - alimentaire surtout - du continent s'est très fortement dégradée. Les relations entre les divers indicateurs de développement retenus dans la présente étude montrent par exemple que c'est dans les villes que sont généralement concentrés les infrastructures scolaires, les industries et les services et que, d'autre part, la scolarisation sur une large échelle et à tous les niveaux

d'instruction reste à promouvoir. En cette matière, les filles, plus que les garçons, semblent cependant faire les frais d'une situation de crise caractérisée notamment par un appauvrissement de plus en plus prononcé des ménages et des Etats.

Il convient de signaler aussi que l'urbanisation effrénée de l'Afrique depuis les indépendances s'est accompagnée d'un développement concomitant du secteur des services au détriment des secteurs plus porteurs que sont l'industrie et l'agriculture. Les conséquences d'une telle évolution sont, toutes autres choses égales par ailleurs, l'augmentation du chômage, la baisse des capacités nationales de production et le ralentissement de la croissance économique, fragilisant plus encore ainsi des économies mal structurées et désormais incapables de subvenir aux besoins élémentaires mais combien fondamentaux de leurs populations respectives, en dépit d'un endettement extérieur de plus en plus prononcé et donc néfaste.

L'adoption des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel par la très grande majorité des pays africains ne semble pas avoir amélioré cette situation déjà peu enviable, bien au contraire. En effet, l'examen des apparitions concomitantes de faits dans le contexte de l'ajustement montre que la situation des pays ayant adopté ces programmes est en général plus dramatique que celle de l'ensemble des pays du continent même si, il est vrai, que l'Afrique est une région des contrastes. On a d'ailleurs observé que les différences au sein du continent sont particulièrement prononcées entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne. Dans cette dernière partie du continent, la

pauvreté est plus répandue, les disparités entre le monde rural et le milieu urbain sont plus grandes, la dégradation de l'environnement est plus rapide, etc.; mais c'est aussi là que les filles ont le plus de chance d'être scolarisées !

La discrimination dont souffre, sur l'ensemble du continent, la frange majoritaire de la population, à savoir les femmes, fait que le continent utilise très mal ses ressources humaines. Or, on a noté qu'en dehors des variables strictement démographiques, l'instruction de femmes apparaît comme une variable cruciale dans l'explication du niveau et des tendances de la fécondité et de la mortalité infantile observés au cours des dernières années et est, donc, un facteur important du lien entre croissance démographique et développement. L'importance de la scolarisation en général, celle des filles en particulier, qui se dégage des relations ainsi observées, confirme donc que la formation des hommes et des femmes reste le principe de développement car l'éducation interagit avec la population et exerce également une influence indirecte sur le bien-être des populations. Les stratégies discriminatoires déjà mentionnées ont donc pour conséquence ultime de retarder le décollage socio-économique, comme le montre la dégradation progressive de la situation du continent au cours des dernières décennies. Ceci est surtout vrai en Afrique subsaharienne du fait d'une croissance démographique rapide et d'une urbanisation effrénée. Cet état de fait semble être le résultat de stratégies discriminatoires dont souffrent aussi bien les populations rurales que les femmes, et qu'il faut absolument proscrire afin de donner à l'Afrique de meilleures chances de développement à l'avenir !

## BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- BLANCHET Didier, "Prévoir les effets économiques du vieillissement". *Economie et Statistique*, n° 233, Juin 1990, pp.9-17, 86,88.
- BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde, 1978*. Washington D.C., Août 1978, 133 pages.
- BANQUE MONDIALE, *L'Afrique subsaharienne : De la crise à une croissance durable. Etude de prospective à long terme*. Washington D.C., 1989, 346 pages.
- BANQUE MONDIALE, *World Development Report 1984*. Oxford University Press, Washington D.C., July 1984, 286 pages.
- HOGBE-NLEND Henri (Interview de), *Jeune Afrique Economie*, mars 1991, n° 141, pp. 99-109.
- NATIONS UNIES/CEA, *Statistiques et politiques : observations préliminaires de la CEA sur le rapport de la Banque mondiale intitulé "L'ajustement et la croissance en Afrique pendant les années 80"*. Addis Abeba, 1989, 27 pages.
- NATIONS UNIES/CEA, *Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (CARPAS)*. E/ECA/CM.15/6/Rev.3, Addis Abeba, Avril 1989, 64 pages.
- OUA, *Plan d'action de Lagos pour le développement de l'Afrique, 1980-2000*. Institut International d'Etudes Sociales, Genève, 1982, 2è édition.
- SALA-DIAKANDA M., "Relations entre population et quelques variables du développement en Afrique", in Nations Unies/CEA, *Deuxième Conférence Africaine sur la Population. Documents présentés à la Conférence*. Arusha, République-Unie de Tanzanie, 9-13 janvier 1984, ST/ECA/POP/1 UNFPA PROJ. NO.RAF/83/PO2, Addis Abeba, 1984, pp.58-70.
- TEVOEDJRE A., "Inégalités et déséquilibres villes/campagnes". *CAFRADES*. Série Recherche n°12, 1990, 17 pages.
- THE WORLD BANK, "Social Development in Africa Report. Social Actions Country Tables". Social Dimensions of Adjustment Project Unit, Washington D.C., November 1989, 23 pages.
- THE WORLD BANK, *World Development Report 1990. Poverty*. Oxford University Press, Washington D.C./New York, 1990, 260 pages.
- UNICEF, *La situation des enfants dans le monde*. Genève, 1987, 145 pages; 1991, 128 pages.
- UNITED NATIONS, *Global Population Estimates and Projections, 1990 Revision*. DIESA. New York, May 1990, 197 pages.

## Annexe 1 - INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT

### Dictionnaire des Variables

<u>VARIABLES</u>	<u>LIBELLES</u>
ACCDEM65	Taux annuel moyen d'accroissement démographique (en %), 1960-1965; idem pour 1975-80 et 1985-90
ISFECO60	Indice synthétique de fécondité en 1960-65, idem pour 1975-80 et 1985-90
FEMPRO88	Pourcentage de femmes en âge de procréer (15-49 ans) en 1988
TMI6065	Taux de mortalité infantile (‰) en 1960-65, idem pour 1975-80 et 1985-90
VARTMI1	% TMI en 1975-80 (base = 1960-65)
VARTMI2	% TMI en 1985-90 (base = 1975-80)
CALORIES	Variation (en %) de l'apport journalier en calories/habitant, indice 1986 (base=1965)
POIDNAIS	% nouveau-nés ayant un faible poids à la naissance en 1985
CROISTAT	Prévalence des retards de croissance staturale (en % du groupe d'âge 24-59 mois)
VACBCG81	% enfants d'un an vaccinés contre la tuberculose en 1981; idem pour 1987
VACDTC81	% enfants vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC) en 1981; idem pour 1987
VACPOL81	% enfants vaccinés contre la poliomyélite en 1981; idem pour 1987
VACROU81	% enfants vaccinés contre la rougeole en 1981; idem pour 1987
AGEMARFE	Age moyen des femmes au premier mariage, période 1975-83
CONTRACE	% de femmes en âge de procréer utilisant la contraception, 1986
RAPPMORT	Rapport (en %) entre la mortalité féminine et la mortalité masculine dans le groupe 0-5 ans, 1988.
FEMANALP	% de femmes adultes analphabètes, 1985
FILPRI70	Proportion de filles pour 100 garçons dans l'enseignement primaire en 1970; idem pour 1987
FILSEC70	Proportion de filles pour 100 garçons dans l'enseignement secondaire en 1970; idem pour 1987
MORTFENF	Taux de mortalité des filles dans l'enfance (0-4 ans) en 1988
PRIMAI65	Enfants inscrits à l'école primaire en 1965 (en % du groupe d'âges pertinents); idem pour 1987
PRIMFI65	% de filles inscrites à l'école primaire par groupe d'âges pertinents en 1965; idem pour 1987
SECOND65	Enfants inscrits à l'école secondaire en 1965 (en % du groupe d'âges pertinents); idem pour 1987
SECOFI65	% de filles inscrites à l'école secondaire en 1965; idem pour 1987
ILLETRE	% d'adultes (M+F) illettrés, 1985
POPURB65	Population urbaine, en % de la population totale en 1965; idem pour 1980 et pour 1988

URBA7380	% Taux moyen d'accroissement urbain entre 1973-80; idem pour 1980-88
POPAGR65	% de la population travaillant dans l'agriculture en 1965; idem pour 1980
POPIND65	% de la population travaillant dans l'industrie en 1965; idem pour 1980
POPSER65	% de la population travaillant dans les services en 1965; idem pour 1980
PNBHAB76	PNB par habitant, 1976 (en US \$) et en 1988
AIDALI75	Aide alimentaire en céréales (en milliers de tonnes), 1974-75
NAIHOPIT	% de naissances suivies par du personnel soignant qualifié, 1985
PRODALIM	Indice moyen de production alimentaire/hab (1979-81=100) en 1986-88
CPNB6573	Croissance annuelle moyenne (%) du PNB/hab en 1965-73; idem pour 1973-80 et pour 1980-87
ENVIRONN	Variation (en %) de la production annuelle de bois de feu et de charbon de bois depuis 1974-76. Indice 1984-86.
SOURCEAU	% de la population ayant accès à source d'eau potable, 1980-83
ACCSANTE	% de la population ayant accès à des services de santé, 1980-83
POSRADIO	Postes récepteurs de radio pour 1000 habitants, 1983
PAUVRETE	Population rurale (%) en dessous seuil de pauvreté absolu, 1977-84
DEFENS72	% des dépenses consacrées à la défense, 1972
SOCIAL72	% autres dépenses sociales en 1972 (habitat, équipements collectifs, sécurité sociale, aide sociale); idem pour 1987-88.

Annexe 2 - MATRICES DE CORRELATION

Tableau 1 - Matrice de corrélation, 1960-1970  
Ensemble du continent

ACCDEM65 ISFECO60 TMI6065 FILPRI70 FILSEC70 PRIMA165

ACCDEM65	1.000					
ISFECO60	.508**	1.000				
TMI6065	-.246	-.130	1.000			
FILPRI70	.034	-.213	-.432**	1.000		
FILSEC70	-.009	-.075	-.252	.804**	1.000	
PRIMA165	-.029	-.316	-.524**	.595**	.392*	1.000
PRIMFI65	-.041	-.346*	-.535**	.774**	.592**	.953**
SECOND65	.038	-.086	-.355*	.235	.208	.585**
SECOFI65	-.031	-.183	-.369*	.273	.291	.542**
POPURB65	-.031	-.126	-.196	-.058	-.047	.452**
POPAGR65	-.043	.162	.507**	-.143	-.179	-.360*
POPIND65	.074	-.153	-.502**	.151	.169	.365*
POPSE65	.026	-.164	-.499**	.150	.194	.358*
CPNB6573	-.025	.020	-.202	.484**	.355*	.324
DEFENS72	.040	.100	.120	-.445**	-.332*	-.284
SOCIAL72	.015	-.056	-.303	.385*	.452**	.332*

PRIMFI65 SECOND65 SECOFI65 POPURB65 POPAGR65 POPIND65

PRIMFI65	1.000					
SECOND65	.532**	1.000				
SECOFI65	.512**	.862**	1.000			
POPURB65	.328*	.729**	.672**	1.000		
POPAGR65	-.347*	-.628**	-.605**	-.543**	1.000	
POPIND65	.349*	.603**	.563**	.501**	-.962**	1.000
POPSE65	.351*	.619**	.604**	.555**	-.977**	.891**
CPNB6573	.381*	.031	.062	-.125	.009	.025
DEFENS72	-.340*	-.245	-.276	-.102	.092	-.144
SOCIAL72	.399*	.352*	.427**	.107	-.247	.222

POPSE65 CPNB6573 DEFENS72 SOCIAL72

POPSE65	1.000			
CPNB6573	.003	1.000		
DEFENS72	-.063	-.200	1.000	
SOCIAL72	.265	.324	-.438**	1.000

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

Tableau 2- Matrice de corrélation, 1979-1980  
Ensemble du continent

	ACCDEM75	ISFECO75	TMI7580	VARTMI1	VACBCG81	VACDTC81
ACCDEM75	1.000					
ISFECO75	.230	1.000				
TMI7580	.054	.215	1.000			
VARTMI1	.076	.206	.703**	1.000		
VACBCG81	.003	-.127	-.341*	-.113	1.000	
VACDTC81	-.037	-.229	-.272	-.104	.777**	1.000
VACPOL81	-.007	-.207	-.374*	-.225	.733**	.898**
AGEMARFE	.072	-.138	-.416*	-.178	.309	.293
FILPRI70	.032	-.221	-.352*	-.088	.412*	.486**
POPURB80	-.152	-.429**	-.363*	-.461**	.236	.125
POPAGR80	.305	.522**	.597**	.461**	-.275	-.267
POPIND80	-.302	-.413*	-.577**	-.445**	.288	.285
POPSE80	-.296	-.547**	-.585**	-.491**	.237	.230
PNBHAB76	.036	-.088	-.423*	-.419*	.302	.124
AIDALI75	-.043	-.206	.087	.063	-.096	-.050
PAUVRETE	.123	.426*	.316	.280	-.182	-.265

VACPOL81 AGEMARFE FILPRI70 POPURB80 POPAGR80 POPIND80

	VACPOL81	AGEMARFE	FILPRI70	POPURB80	POPAGR80	POPIND80
VACPOL81	1.000					
AGEMARFE	.320	1.000				
FILPRI70	.533**	.441**	1.000			
POPURB80	.260	.053	.015	1.000		
POPAGR80	-.368*	-.219	-.175	-.601**	1.000	
POPIND80	.375*	.285	.178	.480**	-.902**	1.000
POPSE80	.331*	.166	.115	.657**	-.963**	.787**
PNBHAB76	.186	.050	.083	.391*	-.310	.296
AIDALI75	-.056	-.060	-.108	-.056	.039	-.050
PAUVRETE	-.284	.035	-.132	-.310	.381*	-.281

POPSE80 PNBHAB76 AIDALI75 PAUVRETE

	POPSE80	PNBHAB76	AIDALI75	PAUVRETE
POPSE80	1.000			
PNBHAB76	.294	1.000		
AIDALI75	-.033	-.036	1.000	
PAUVRETE	-.417*	-.421*	-.329*	1.000

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

Tableau 3 - Matrice de corrélation, 1980-1990  
Ensemble du continent

	ACCD85	ISFEC85	FEMPRO88	TMI8590	VARTMI2	CALORIES
ACCD85	1.000					
ISFEC85	.640**	1.000				
FEMPRO88	-.620**	-.857**	1.000			
TMI8590	.043	.516**	-.301	1.000		
VARTMI2	.363*	.716**	-.553**	.711**	1.000	
CALORIES	.005	-.302	.229	-.341*	-.515**	1.000
POIDNAIS	.100	.342*	-.269	.424*	.477**	-.431**
VACBCG87	.090	-.079	.075	-.395*	-.168	.144
VACDTC87	.137	-.110	.076	-.544**	-.231	.152
VACPOL87	.116	-.116	.079	-.536**	-.230	.183
VACROU87	.083	-.090	.063	-.362*	-.164	.150
CONTRACE	-.437**	-.710**	.735**	-.511**	-.586**	.261
RAPPMORT	.226	.538**	-.567**	.600**	.408*	-.210
FEMANALP	-.078	.288	-.197	.559**	.237	-.194
FILPRI87	.201	-.099	.009	-.310	-.117	.225
MORTFENF	.079	.510**	-.332*	.824**	.604**	-.398*
PRIMAI87	-.016	-.364*	.214	-.678**	-.481**	.157
PRIMFI87	.015	-.338*	.210	-.630**	-.443**	.178
SECOND87	-.286	-.664**	.436**	-.656**	-.769**	.435**
SECOFI87	-.299	-.682**	.481**	-.656**	-.769**	.446**
FILSEC87	-.022	-.336*	.214	-.382*	-.261	.272
ILLETTRE	-.076	.295	-.173	.591**	.263	-.232
POPURB88	-.098	-.394*	.204	-.396*	-.388*	.492**
URBA8088	.415*	.577**	-.521**	.290	.465**	-.230
PNBHAB88	-.155	-.254	.187	-.348*	-.311	.698**
NAIHOPIT	.032	-.267	.249	-.294	-.159	.254
CPNB8087	-.317	-.352*	.319	-.272	-.314	-.084
ENVIRONN	.519**	.548**	-.676**	.090	.247	-.196
SOURCEAU	-.155	-.374*	.345*	-.430**	-.560**	.653**
ACCSANTE	-.044	-.302	.327	-.389*	-.340*	.248
POSRADIO	-.216	-.395*	.314	-.298	-.457**	.349*
PAUVRETE	.212	.508**	-.353*	.384*	.478**	-.268
SOCIAL88	-.461**	-.527**	.437**	-.316	-.376*	.118

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

POIDNAIS VACBCG87 VACDTC87 VACPOL87 VACROU87 CONTRACE

POIDNAIS	1.000					
VACBCG87	-.334*	1.000				
VACDTC87	-.322	.818**	1.000			
VACPOL87	-.345*	.845**	.972**	1.000		
VACROU87	-.203	.772**	.762**	.807**	1.000	
CONTRACE	-.250	.116	.297	.290	.196	1.000
RAPPMORT	.293	-.307	-.451**	-.450**	-.331*	-.611**
FEMANALP	.338*	-.478**	-.596**	-.590**	-.392*	-.380*
FILPRI87	-.163	.462**	.616**	.605**	.458**	.180
MORTFENF	.440**	-.472**	-.612**	-.600**	-.422*	-.455**
PRIMAI87	-.297	.544**	.633**	.612**	.477**	.466**
PRIMFI87	-.311	.592**	.677**	.655**	.546**	.427**
SECONDS87	-.378*	.181	.227	.234	.196	.520**
SECOFI87	-.401*	.212	.282	.281	.217	.563**
FILSEC87	-.398*	.347*	.476**	.456**	.323	.250
ILLETTRE	.384*	-.448**	-.563**	-.552**	-.323	-.395*
POPURB88	-.383*	.075	.035	.051	.085	.293
URBAS088	.205	.227	.261	.251	.224	-.308
PNBHAB88	-.333*	.126	.131	.139	.146	.211
NAIHOPIT	-.104	.288	.192	.138	.127	.245
CPNB8087	-.191	.297	.266	.302	.298	.322
ENVIRONN	.069	-.130	-.117	-.118	-.030	-.528**
SOURCEAU	-.356*	.253	.279	.304	.239	.456**
ACCSANTE	-.266	.427**	.366*	.307	.261	.328*
POSRADIO	-.338*	-.088	-.105	-.097	-.155	.294
PAUVRETE	.097	-.004	-.067	-.058	-.205	-.418*
SOCIAL88	-.223	.031	.053	.061	.019	.515**

RAPPMORT FEMANALP FILPRI87 MORTFENF PRIMAI87 PRIMFI87

RAPPMORT	1.000					
FEMANALP	.489**	1.000				
FILPRI87	-.262	-.711**	1.000			
MORTFENF	.778**	.591**	-.349*	1.000		
PRIMAI87	-.535**	-.737**	.494**	-.742**	1.000	
PRIMFI87	-.556**	-.805**	.635**	-.719**	.955**	1.000
SECONDS87	-.416*	-.427**	.203	-.677**	.620**	.595**
SECOFI87	-.485**	-.476**	.282	-.701**	.619**	.618**
FILSEC87	-.343*	-.727**	.762**	-.455**	.508**	.627**
ILLETTRE	.479**	.962**	-.607**	.617**	-.727**	-.770**
POPURB88	-.234	-.157	-.039	-.391*	.240	.210
URBAS088	.270	.077	.160	.223	-.027	-.019
PNBHAB88	-.292	-.272	.169	-.377*	.210	.202
NAIHOPIT	-.371*	-.384*	.196	-.344*	.227	.315
CPNB8087	-.334*	-.145	.115	-.314	.262	.246
ENVIRONN	.375*	.200	-.091	.162	-.090	-.083
SOURCEAU	-.374*	-.236	.226	-.490**	.266	.287
ACCSANTE	-.427**	-.485**	.240	-.477**	.454**	.491**
POSRADIO	-.211	-.105	-.048	-.280	.177	.138
PAUVRETE	.453**	.163	-.080	.411*	-.266	-.274
SOCIAL88	-.519**	-.131	-.005	-.387*	.283	.209

SECOND87 SECOFI87 FILSEC87 ILLETTRE POPURB88 URBA8088

SECOND87	1.000					
SECOFI87	.984**	1.000				
FILSEC87	.389*	.460**	1.000			
ILLETTRE	-.464**	-.502**	-.611**	1.000		
POPURB88	.438**	.388*	.055	-.228	1.000	
URBA8088	-.557**	-.544**	-.082	.099	-.286	1.000
PNBHAB88	.296	.305	.179	-.321	.460**	-.146
NAIHOPIT	.223	.256	.148	-.457**	.226	-.112
CPNB8087	.344*	.389*	.234	-.079	-.153	-.289
ENVIRONN	-.204	-.252	-.097	.191	-.090	.433**
SOURCEAU	.567**	.616**	.168	-.296	.250	-.244
ACCSANTE	.442**	.509**	.353*	-.456**	.105	-.227
POSRADIO	.515**	.501**	.042	-.188	.369*	-.395*
PAUVRETE	-.466**	-.469**	-.129	.153	-.430**	.274
SOCIAL88	.391*	.407*	.068	-.183	.250	-.351*

PNBHAB88 NAIHOPIT CPNB8087 ENVIRONN SOURCEAU ACCSANTE

PNBHAB88	1.000					
NAIHOPIT	.368*	1.000				
CPNB8087	-.091	-.013	1.000			
ENVIRONN	-.174	-.287	-.362*	1.000		
SOURCEAU	.562**	.402*	.164	-.326	1.000	
ACCSANTE	.222	.534**	.355*	-.261	.467**	1.000
POSRADIO	.344*	.268	-.075	-.209	.504**	.277
PAUVRETE	-.182	-.316	-.207	.154	-.169	-.334*
SOCIAL88	.166	.137	.307	-.398*	.251	.082

POSRADIO PAUVRETE SOCIAL88

POSRADIO	1.000		
PAUVRETE	-.169	1.000	
SOCIAL88	.342*	-.359*	1.000

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

Tableau 4 - Matrice de corrélation, 1980-1990  
Pays ayant adopté les programmes d'ajustement

ACCDEM85 ISFECO85 FEMPRO88 TMI8590 VARTMI2 CALORIES

ACCDEM85	1.000					
ISFECO85	.739**	1.000				
FEMPRO88	-.728**	-.869**	1.000			
TMI8590	.040	.515**	-.331	1.000		
VARTMI2	.445*	.736**	-.624**	.665**	1.000	
CALORIES	-.126	-.424*	.379*	-.310	-.555**	1.000
POIDNAIS	.193	.369*	-.304	.399*	.477**	-.261
VACBCG87	.094	-.074	.072	-.401*	-.174	.188
VACDTC87	.161	-.099	.065	-.575**	-.250	.200
VACPOL87	.137	-.104	.067	-.567**	-.248	.249
VACROU87	.114	-.073	.047	-.397*	-.185	.214
CONTRACE	-.521**	-.727**	.738**	-.551**	-.656**	.382*
RAPPMORT	.325	.593**	-.594**	.652**	.485**	-.245
FEMANALP	-.094	.292	-.192	.628**	.264	-.173
FILPRI87	.267	-.072	-.027	-.372*	-.140	.336
MORTFENF	.136	.532**	-.359*	.852**	.618**	-.313
PRIMAI87	.001	-.344	.204	-.728**	-.507**	.131
PRIMFI87	.041	-.323	.197	-.695**	-.486**	.193
SECOND87	-.338	-.674**	.467**	-.695**	-.801**	.444*
SECOFI87	-.353	-.692**	.512**	-.693**	-.800**	.468**
FILSEC87	.005	-.365*	.220	-.496**	-.331	.414*
ILLETTRE	-.066	.303	-.175	.624**	.268	-.151
POPURB88	-.2139	-.475**	.260	-.411*	-.416*	.355*
URBA8088	.483**	.582**	-.535**	.303	.484**	-.283
PNBHAB88	-.088	-.564**	.471**	-.504**	-.395*	.516**
NAIHOPIT	-.032	-.323	.294	-.279	-.152	.174
CPNB8087	-.253	-.349	.333	-.348	-.383*	.234
ENVIRONN	.641**	.565**	-.683**	.095	.277	-.280
SOURCEAU	-.324	-.474**	.484**	-.432*	-.582**	.422*
ACCSANTE	-.047	-.284	.358*	-.364*	-.279	.145
POSRADIO	-.342	-.441*	.375*	-.253	-.440*	.139
PAUVRETE	.254	.521**	-.356*	.415*	.535**	-.385*
SOCIAL88	-.551**	-.575**	.471**	-.353	-.437*	.197

POIDNAIS VACBCG87 VACDTC87 VACPOL87 VACROU87 CONTRACE

POIDNAIS	1.000						
VACBCG87	-.319	1.000					
VACDTC87	-.301	.803**	1.000				
VACPOL87	-.331	.838**	.970**	1.000			
VACROU87	-.201	.815**	.784**	.821**	1.000		
CONTRACE	-.272	.122	.314	.303	.202	1.000	
RAPPMORT	.283	-.306	-.467**	-.465**	-.354*	-.626**	
FEMANALP	.301	-.496**	-.593**	-.581**	-.338	-.418*	
FILPRI87	-.130	.490**	.628**	.609**	.414*	.206	
MORTFENF	.370*	-.458*	-.619**	-.608**	-.450*	-.480**	
PRIMAI87	-.276	.565**	.641**	.611**	.450*	.487**	
PRIMFI87	-.295	.619**	.682**	.651**	.514**	.457*	
SECONDS87	-.373*	.206	.258	.262	.214	.559**	
SECOFI87	-.400*	.239	.318	.313	.236	.601**	
FILSEC87	-.440*	.373*	.471**	.440*	.234	.333	
ILLETTRE	.326	-.448*	-.556**	-.540**	-.289	-.416*	
POPURB88	-.308	.090	.061	.080	.133	.323	
URBA8088	.227	.224	.256	.244	.217	-.314	
PNBHAB88	-.173	.296	.308	.320	.314	.436*	
NAIHOPIT	-.021	.269	.187	.137	.185	.262	
CPNBS087	-.385*	.351	.314	.353	.343	.366*	
ENVIRONN	.065	-.122	-.108	-.111	-.028	-.532**	
SOURCEAU	-.228	.345	.403*	.434*	.361*	.578**	
ACCSANTE	-.215	.427*	.368*	.306	.300	.358*	
POSRADIO	-.252	-.136	-.134	-.116	-.134	.324	
PAUVRETE	.109	-.007	-.076	-.065	-.216	-.418*	
SOCIAL88	-.282	.058	.102	.109	.068	.535**	

RAPPMORT FEMANALP FILPRI87 MORTFENF PRIMAI87 PRIMFI87

RAPPMORT	1.000						
FEMANALP	.534**	1.000					
FILPRI87	-.310	-.667**	1.000				
MORTFENF	.819**	.633**	-.388*	1.000			
PRIMAI87	-.594**	-.731**	.455*	-.773**	1.000		
PRIMFI87	-.625**	-.786**	.587**	-.770**	.956**	1.000	
SECONDS87	-.508**	-.497**	.242	-.692**	.633**	.640**	
SECOFI87	-.578**	-.551**	.338	-.718**	.631**	.664**	
FILSEC87	-.486**	-.682**	.708**	-.565**	.465**	.564**	
ILLETTRE	.488**	.974**	-.596**	.617**	-.726**	-.768**	
POPURB88	-.211	-.202	.028	-.350	.292	.286	
URBA8088	.313	.125	.147	.225	-.024	-.031	
PNBHAB88	-.466**	-.448*	.396*	-.455*	.373*	.397*	
NAIHOPIT	-.345	-.487**	.317	-.303	.292	.415*	
CPNBS087	-.473**	-.228	.111	-.452*	.294	.286	
ENVIRONN	.382*	.212	-.074	.161	-.089	-.083	
SOURCEAU	-.452*	-.339	.422*	-.453*	.327	.408*	
ACCSANTE	-.507**	-.578**	.296	-.434*	.459**	.533**	
POSRADIO	-.209	-.154	.013	-.193	.200	.159	
PAUVRETE	.464**	.155	-.103	.435*	-.283	-.300	
SOCIAL88	-.550**	-.237	.135	-.437*	.359*	.475*	

SECONDS7 SECOFI87 FILSECS7 ILLETRE POPURB88 URBA8088

SECONDS7	1.000					
SECOFI87	.982**	1.000				
FILSECS7	.507**	.607**	1.000			
ILLETRE	-.508**	-.549**	-.626**	1.000		
POPURB88	.465**	.406*	.193	-.217	1.000	
URBA8088	-.544**	-.528**	-.162	.130	-.305	1.000
PNBHAB88	.432*	.460**	.458**	-.414*	.380*	-.267
NAIHOPIT	.258	.294	.341	-.495**	.132	-.127
CPNB8087	.394*	.448*	.325	-.176	.010	-.305
ENVIRONN	-.219	-.270	-.114	.195	-.102	.446*
SOURCEAU	.579**	.650**	.400*	-.318	.017	-.241
ACCSANTE	.370*	.452*	.471**	-.499**	.062	-.194
POSRADIO	.505**	.488**	.162	-.183	.260	-.402*
PAUVRETE	-.500**	-.501**	-.190	.166	-.472**	.277
SOCIAL88	.440*	.454*	.267	-.252	.255	-.356*

PNBHAB88 NAIHOPIT CPNB8087 ENVIRONN SOURCEAU ACCSANTE

PNBHAB88	1.000					
NAIHOPIT	.475**	1.000				
CPNB8087	.302	.102	1.000			
ENVIRONN	-.358*	-.300	-.400*	1.000		
SOURCEAU	.372*	.362*	.480**	-.416*	1.000	
ACCSANTE	.295	.569**	.416*	-.276	.442*	1.000
POSRADIO	.219	.178	.028	-.225	.365*	.190
PAUVRETE	-.375*	-.335	-.235	.155	-.210	-.364*
SOCIAL88	.368*	.122	.393*	-.440*	.296	.095

POSRADIO PAUVRETE SOCIAL88

POSRADIO	1.000		
PAUVRETE	-.183	1.000	
SOCIAL88	.363*	-.368*	1.000

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

Tableau 5 - Matrice de corrélation, 1960-1970  
 Afrique au Sud du Sahara

ACCDEM65 ISFECO60 TMI6065 FILPRI70 FILSEC70 PRIMAI65

ACCDEM65	1.000					
ISFECO60	.533**	1.000				
TMI6065	-.244	-.123	1.000			
FILPRI70	.044	-.192	-.444*	1.000		
FILSEC70	.016	-.061	-.270	.816**	1.000	
PRIMAI65	-.044	-.416*	-.539**	.643**	.435*	1.000
PRIMFI65	-.038	-.402*	-.549**	.798**	.612**	.961**
SECOND65	.006	-.316	-.482**	.384*	.298	.606**
SECOFI65	-.033	-.354*	-.460**	.364*	.331	.534**
POPURB65	-.039	-.378*	-.229	-.005	-.046	.398*
POPAGR65	-.044	.169	.510**	-.144	-.182	-.378*
POPIND65	.073	-.158	-.505**	.150	.171	.377*
POPSER65	.030	-.173	-.503**	.154	.197	.385**
CPNB6573	-.039	.028	-.208	.495**	.370*	.318
DEFENS72	.047	.114	.120	-.457**	-.352*	-.252
SOCIAL72	.014	-.084	-.303	.403*	.472**	.306

PRIMFI65 SECOND65 SECOFI65 POPURB65 POPAGR65 POPIND65

PRIMFI65	1.000					
SECOND65	.603**	1.000				
SECOFI65	.522**	.825**	1.000			
POPURB65	.304	.652**	.595**	1.000		
POPAGR65	-.356*	-.849**	-.727**	-.682**	1.000	
POPIND65	.352*	.814**	.674**	.628**	-.963**	1.000
POPSER65	.368*	.843**	.732**	.701**	-.979**	.898**
CPNB6573	.374*	.031	.061	-.170	.006	.013
DEFENS72	-.317	-.292	-.297	-.083	.099	-.137
SOCIAL72	.386*	.410*	.469**	.052	-.254	.220

POPSER65 CPNB6573 DEFENS72 SOCIAL72

POPSER65	1.000		
CPNB6573	.023	1.000	
DEFENS72	-.085	-.145	1.000
SOCIAL72	.283	.302	-.413*

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

Tableau 6 - Matrice de corrélation, 1970-80  
 Afrique au Sud du Sahara

ACCDEM75 ISFECO75 TMI7580 VARTMI1 VACBCG81 VACDTC81

ACCDEM75	1.000					
ISFECO75	.182	1.000				
TMI7580	.069	.218	1.000			
VARTMI1	.090	.184	.684**	1.000		
VACBCG81	.012	-.136	-.365*	-.127	1.000	
VACDTC81	-.031	-.246	-.288	-.116	.761**	1.000
VACPOL81	-.000	-.222	-.394*	-.250	.718**	.893**
AGEMARFE	.073	-.146	-.429*	-.194	.320	.301
FILPRI70	.034	-.246	-.386*	-.127	.421*	.497**
POPURB80	-.155	-.455**	-.375*	-.505**	.229	.115
POPAGR80	.317	.556**	.617**	.505**	-.302	-.289
POPIND80	-.310	-.438*	-.595**	-.487**	.292	.288
POP SER80	-.310	-.586**	-.607**	-.540**	.277	.264
PNBHAB76	.066	-.089	-.421*	-.277	.466**	.193
AIDALI75	.064	.015	.284	.432*	-.271	-.131
PAUVRETE	.095	.380*	.295	.174	-.128	-.238

VACPOL81 AGEMARFE FILPRI70 POPURB80 POPAGR80 POPIND80

VACPOL81	1.000					
AGEMARFE	.327	1.000				
FILPRI70	.543**	.445*	1.000			
POPURB80	.254	.053	.013	1.000		
POPAGR80	-.389*	-.219	-.179	-.605**	1.000	
POPIND80	.379*	.285	.178	.480**	-.905**	1.000
POP SER80	.364*	.166	.120	.667**	-.964**	.794**
PNBHAB76	.283	.073	.193	.574**	-.452*	.434*
AIDALI75	-.151	-.173	-.200	-.160	.119	-.143
PAUVRETE	-.269	.041	-.169	-.346	.465**	-.322

POP SER80 PNBHAB76 AIDALI75 PAUVRETE

POP SER80	1.000			
PNBHAB76	.430*	1.000		
AIDALI75	-.104	-.307	1.000	
PAUVRETE	-.527**	-.434*	-.266	1.000

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

Tableau 7 - Matrice de corrélation, 1980-90  
 Afrique au Sud du Sahara

ACCDEM85 ISFECO85 FEMPRO88 TMI8590 VARTMI2 CALORIES

ACCDEM85	1.000					
ISFECO85	.625**	1.000				
FEMPRO88	-.599**	-.845**	1.000			
TMI8590	-.023	.424*	-.212	1.000		
VARTMI2	.350*	.659**	-.561**	.722**	1.000	
CALORIES	.019	-.193	.219	-.144	-.230	1.000
POIDNAIS	.077	.208	-.185	.294	.258	-.049
VACBCG87	.092	-.095	.086	-.438*	-.274	.284
VACDTC87	.142	-.130	.085	-.597**	-.372*	.293
VACPOL87	.120	-.137	.088	-.589**	-.368*	.349
VACROU87	.084	-.110	.076	-.409*	-.277	.312
CONTRACE	-.404*	-.669**	.697**	-.449*	-.594**	.235
RAPPMORT	.258	.598**	-.573**	.643**	.625**	-.192
FEMANALP	-.049	.384*	-.248	.620**	.408*	-.285
FILPRI87	.195	-.163	.046	-.366*	-.240	.484**
MORTFENF	.026	.415*	-.242	.793**	.548**	-.147
PRIMAI87	.048	-.276	.142	-.655**	-.448*	.025
PRIMFI87	.068	-.278	.157	-.617**	-.448*	.143
SECOND87	-.214	-.580**	.389*	-.636**	-.560**	.146
SECOFI87	-.231	-.603**	.448*	-.625**	-.575**	.199
FILSEC87	.004	-.322	.190	-.366*	-.271	.366*
ILLETTRE	-.051	.356*	-.199	.622**	.367*	-.209
POPURB88	-.106	-.325	.125	-.278	-.186	.183
URBA8088	.367*	.488**	-.461**	.175	.311	-.067
PNBHAB88	-.386*	-.399*	.312	-.328	-.314	.413*
NAIHOPIT	-.021	-.367*	.301	-.321	-.326	.290
CPNB8087	-.237	-.291	.285	-.309	-.343	.155
ENVIRONN	.540**	.641**	-.735**	.099	.392*	-.365*
SOURCEAU	-.234	-.410*	.457**	-.371*	-.495**	.328
ACCSANTE	-.027	-.315	.375*	-.389*	-.398*	.194
POSRADIO	-.233	-.348	.293	-.182	-.342	-.091
PAUVRETE	.154	.417*	-.263	.300	.340	-.256
SOCIAL88	-.478**	-.475**	.366*	-.224	-.271	-.026

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

POIDNAIS VACBCG87 VACDTC87 VACPOL87 VACROU87 CONTRACE

POIDNAIS	1.000					
VACBCG87	-.389*	1.000				
VACDTC8	-.376*	.815**	1.000			
VACPOL87	-.403*	.843**	.972**	1.000		
VACROU87	-.233	.766**	.763**	.809**	1.000	
CONTRACE	-.142	.128	.324	.316	.221	1.000
RAPPMORT	.249	-.346	-.509**	-.508**	-.376*	-.614**
FEMANALP	.389*	-.491**	-.609**	-.603**	-.410*	-.429*
FILPRI87	-.231	.473**	.628**	.616**	.476**	.219
MORTFENF	.280	-.532**	-.689**	-.675**	-.481**	-.384*
PRIMA187	-.215	.567**	.665**	.642**	.493**	.420*
PRIMFI87	-.263	.609**	.701**	.678**	.561**	.387*
SECOND87	-.167	.261	.323	.333	.290	.523**
SECOFI87	-.215	.299	.391*	.389*	.315	.573**
FILSEC87	-.411*	.355*	.484**	.464**	.337	.228
ILLETTRE	.385*	-.464**	-.580**	-.568**	-.341	-.423*
POPURB88	-.149	.072	.029	.048	.076	.215
URBA8088	.080	.225	.269	.259	.210	-.212
PNBHAB88	-.077	.182	.191	.204	.212	.285
NAIHOPIT	-.047	.279	.183	.126	.089	.276
CPNB8087	-.310	.321	.292	.334	.315	.322
ENVIRONN	.078	-.123	-.111	-.113	-.016	-.571**
SOURCEAU	-.121	.369*	.395*	.429*	.367*	.581**
ACCSANTE	-.260	.463**	.394*	.331	.290	.375*
POSRADIO	-.182	-.044	-.083	-.075	-.096	.258
PAUVRETE	-.110	.046	-.043	-.032	-.167	-.331
SOCIAL88	-.119	.040	.066	.075	.027	.441*

RAPPMORT FEMANALP FILPRI87 MORTFENF PRIMA187 PRIMFI87

RAPPMORT	1.000					
FEMANALP	.539**	1.000				
FILPRI87	-.313	-.710**	1.000			
MORTFENF	.841**	.672**	-.429*	1.000		
PRIMA187	-.568**	-.793**	.533**	-.739**	1.000	
PRIMFI87	-.590**	-.848**	.667**	-.732**	.953**	1.000
SECOND87	-.696**	-.663**	.351*	-.684**	.670**	.688**
SECOFI87	-.771**	-.705**	.445*	-.709**	.655**	.704**
FILSEC87	-.367*	-.747**	.783**	-.455**	.502**	.629**
ILLETTRE	.506**	.966**	-.616**	.657**	-.769**	-.803**
POPURB88	-.139	-.161	-.014	-.227	.156	.146
URBA8088	.282	.110	.152	.093	.080	.060
PNBHAB88	-.306	-.293	.258	-.288	.224	.233
NAIHOPIT	-.319	-.377*	.204	-.350*	.222	.316
CPNB8087	-.510**	-.247	.158	-.403*	.239	.235
ENVIRONN	.423*	.203	-.092	.181	-.088	-.080
SOURCEAU	-.601**	-.275	.327	-.436*	.261	.325
ACCSANTE	-.569**	-.523**	.258	-.494**	.457**	.510**
POSRADIO	-.224	-.116	-.026	-.135	.153	.134
PAUVRETE	.460**	.204	-.112	.330	-.137	-.168
SOCIAL88	-.437*	-.135	-.018	-.303	.174	.096

SECONDS87 SECOFI87 FILSEC87 ILLETTRE POPURB88 URBA80SS

SECONDS87	1.000					
SECOFI87	.971**	1.000				
FILSEC87	.440*	.525**	1.000			
ILLETTRE	-.656**	-.685**	-.623**	1.000		
POPURB88	.355*	.277	.012	-.185	1.000	
URBA8088	-.473**	-.445*	-.035	.107	-.231	1.000
PNBHAB88	.354*	.371*	.224	-.280	.243	-.176
NAIHOPIT	.432*	.465**	.157	-.445*	.159	-.190
CPNB8087	.317	.392*	.248	-.187	-.113	-.278
ENVIRONN	-.288	-.345	-.099	.196	-.100	.490**
SOURCEAU	.490**	.584**	.165	-.286	-.028	-.165
ACCSANTE	.465**	.554**	.351*	-.484**	.075	-.195
POSRADIO	.457**	.422*	-.005	-.163	.256	-.288
PAUVRETE	-.402*	-.411*	-.099	.167	-.361*	.221
SOCIAL88	.449*	.456**	.018	-.178	.165	-.277

PNBHAB88 NAIHOPIT CPNB8087 ENVIRONN SOURCEAU ACCSANTE

PNBHAB88	1.000					
NAIHOPIT	.315	1.000				
CPNB8087	.299	.094	1.000			
ENVIRONN	-.258	-.296	-.411*	1.000		
SOURCEAU	.302	.529**	.458**	-.450*	1.000	
ACCSANTE	.205	.611**	.420*	-.280	.469**	1.000
POSRADIO	.163	.368*	.022	-.275	.325	.239
PAUVRETE	-.236	-.334	-.111	.162	-.179	-.416*
SOCIAL88	.205	.105	.367*	-.480**	.384*	.101

POSRADIO PAUVRETE SOCIAL88

POSRADIO	1.000		
PAUVRETE	-.219	1.000	
SOCIAL88	.369*	-.235	1.000

1-tailed Signif: \* - .01 \*\* - .001

PB 3005 11/11

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 PARIS CEDEX 10

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. 44.41.15/44.08.40

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "Problématique du développement en  
Afrique au Sud du Sahara :  
Au delà de la population".

PAR Iman NGONDO PITSHANDENGE  
(Université de Kinshasa)

## I. LA PART DE LA POPULATION

"Ayez des enfants, devenez  
nombreux, peuplez toute la terre"  
(Gen. 1, 28)

... Tel semble avoir été le premier ordre que, suivant la tradition judéo-chrétienne, le Créateur a donné à nos premiers parents. A y réfléchir, jamais ordre n'aura été mieux suivi si l'on sait que de deux Etres au départ, la Terre compte aujourd'hui plus de 5 milliards d'âmes. Cette multiplication d'humains ne manque pas de poser problèmes dans certaines parties du monde en raison de sa répartition et de son évolution inégalitaires d'une part, et de la coïncidence des mouvements démographiques spécifiques avec des sphères socio-économiques précises d'autre part.

Les statistiques montrent, en effet qu'au cours de nombreux millénaires, l'accroissement de la population est resté lent suite au faible niveau de développement des forces productives et à la forte dépendance de l'homme vis-à-vis de la nature. En dépit d'une natalité que l'on estime voisine du maximum physiologique, l'effectif de la population semble avoir été maintenu presque constant.

Il a fallu à l'humanité des millions d'années pour atteindre un effectif de 250 millions des personnes au début de notre ère. La population de la Terre était de 1 milliard en 1850, de 2 milliards en 1930, soit 80 ans après. Il n'a fallu que 30 ans pour atteindre 3 milliards d'individus en 1960 et 15 ans pour que le chiffre de population mondiale passe à 4 milliards en 1975. Nous sommes aujourd'hui à plus de 5 milliards et les perspectives font état de 6 milliards pour l'an 2000. Le rythme de croissance moyen mondial atteint aujourd'hui un niveau très haut : 1,7 % en moyenne par an.

Les mauvaises conditions de vie, les épidémies et guerres dévastatrices et la malnutrition d'antan sont citées pour expliquer la lenteur de la croissance démographique dans le passé. Malthus a parlé à ce sujet de freins négatifs et positifs qui ont su maintenir la population dans les limites compatibles avec les moyens de subsistance.

Aujourd'hui, on évoque les progrès de la médecine moderne, la lutte plus efficace contre les maladies endémiques et les facteurs du développement qui ont enrayé ces fléaux et encouragé l'augmentation de la population, même si l'usage généralisé des méthodes contraceptives en a atténué l'ampleur depuis 1965-1970.

Les statistiques renseignent, en deuxième lieu, que le niveau actuel d'accroissement de la population mondiale est grandement le fait de l'accélération de la croissance des régions en développement. La population des pays en développement est en effet, passée de 1,7 milliards en 1950, à 3,313 milliards en 1980 et à 4,036 milliards en 1990 pendant que la population des pays développés se chiffrait respectivement à 832 millions, 1,137 milliard et 1,210 milliard au cours des mêmes années. Le poids démographique du Tiers-Monde a considérablement augmenté : 66,9 % en 1950, 74,4 % en 1980 et 76,9 % en 1990, alors que celui des pays industrialisés devait chuter de 33,1 % à 23,1 % au cours de la même période. En l'an 2000, et suivant les perspectives des Nations Unies, quatre habitants sur cinq seront ressortissants des pays sous-développés. Ici, le taux moyen est de 2,1 % contre 1,7 % pour le monde entier comme signalé plus haut.

La rapidité de cette croissance et les problèmes qu'elle engendre tiennent actuellement, et à juste titre, une grande place dans la politique intérieure des Etats et plus particulièrement dans les pays en développement, c'est-à-dire, des régions souffrant des graves carences sociales et économiques

et cumulant de ce fait, pauvreté et morbidité. L'Organisation des Nations Unies et de nombreuses autres institutions et agences internationales s'en préoccupent sérieusement. Des conférences internationales sont convoquées au niveau des gouvernements pour tenter de résoudre les problèmes économiques, sociaux et politiques auxquels se heurte une partie de l'humanité suite à la rapide poussée de la population.

Mais au fait, quels sont exactement ces problèmes imputables à l'accroissement de la population ? Ces problèmes sont-ils de même nature dans tous les pays dits du Tiers-Monde, en général et de l'Afrique, en particulier ? Pour ce qui est de l'Afrique, quels sont les traits spécifiques de sa démographie posant problèmes et qu'en est l'impact sur le développement social et économique du continent ?

C'est à ces interrogations que la présente réflexion tente de répondre. Elle présente successivement, et dans un premier temps, les traits marquants de la démographie africaine en rapport avec le développement, les problèmes qu'ils suscitent, les remèdes proposés, les obstacles à l'application et à la réussite de ces remèdes ainsi que les perspectives d'avenir. Mais, au-delà de cette analyse classique et au-delà de l'aspect, que nous estimons sectoriel, du rapport population-développement, nous tentons de montrer, dans un deuxième temps, que la problématique du développement africain ne s'arrête point et dépasse largement la seule dimension démographique et qu'il importe de rechercher, au-delà du facteur aggravant que constitue la population, les éléments permettant de comprendre le sous-développement et d'aider à leur solution. Et comme l'indique le titre, l'accent est mis sur l'Afrique au Sud du Sahara.

## AFRIQUE : LA MERE LA PLUS PAUVRE, MAIS LA PLUS PROLIFIQUE DU MONDE

### 1. La croissance démographique

Dans le concert des Nations en développement, l'Afrique connaît la croissance la plus forte jamais enregistrée au niveau d'un continent. Avec un taux de 3,0 % par an, elle dépasse aujourd'hui l'Asie en 1965-1973 avec un taux de 2,7 % l'an. Depuis lors, le taux de croissance de l'Asie de l'Est est tombé à 1,6 % en 1987-1990. Pendant ce temps, le taux africain a connu une augmentation, partant de 2,6 % pour atteindre 3,0 % aujourd'hui (Nations Unies, 1989) Le chiffre de population africaine, 224 millions en 1950, est passé à 479 millions en 1980 et à 661 millions en 1990. Il atteindra les 884 millions en 2000, soit le chiffre de population actuel de l'Inde. Pour l'an 2020, les projections des Nations Unies nous promettent une population de l'ordre de 1.481 millions. Ainsi, en 70 ans, la population africaines se sera multipliée par 6,6 (Nations Unies, 1989). Alors qu'elle reste la moins peuplée des continents avec une densité moyenne de 19 habitants au km<sup>2</sup>, l'Afrique voit son poids démographique croître de façon suivie : 8,9 % en 1950, 11 % en 1980 et 13 % en 1990. On estime que dans le courant de la deuxième moitié du XXIème siècle, "lorsque, dans l'ensemble, la population aura cessé de croître, c'est presque essentiellement d'Afrique que reviendraient les derniers et faibles accroissements de la population mondiale" (Nations Unies, 1989).

Si la population de l'Afrique inquiète tant, c'est à la fois en raison de la grande pauvreté de ce continent et de l'absence d'une amorce de transition vers la décélération de la croissance.

Dans le concert des pays en développement d'Amérique et d'Asie, l'Afrique est aussi et encore ce parent le plus pauvre sur le plan du développement. D'une étude comparative de J.A. GRINBLAT

datant de 1977, on pouvait retenir, à partir d'un certain nombre de critères choisis par cet auteur, que l'Afrique venait en dernière position concernant la mortalité, l'éducation, le statut de la femme, le revenu et le degré d'urbanisation. Les gros écarts apparaissaient pour la mortalité infantile qui était plus que le double de celle des autres régions ; la proportion d'alphabétisés était moins de la moitié inférieure à celle des autres régions tout comme le rapport femmes alphabétisées/hommes alphabétisés qui était inférieur de 40 % à celui de l'Asie et de 63 % à celui de l'Amérique. Il n'est pas certain que les choses aient changé depuis cette époque. La mortalité infantile se situe à 100 pour 1000 en 1990 contre une moyenne de 71 pour 1000 l'an dans les pays en voie de développement. Selon la FAO et la Banque Mondiale (Nations Unies), le taux de croissance de la production alimentaire a égalé ou dépassé le taux de croissance démographique partout dans les grandes régions du Tiers-Monde sauf en Afrique où la différence a été négative : -1,1 pour 100.

Au regard des efforts des gouvernements d'une part, pour relever le niveau de revenu par tête, augmenter la production et procurer une alimentation suffisante et d'autre part, pour assurer l'ordre, la justice, une bonne répartition du revenu, le niveau trop élevé de la fécondité africaine, la structure par âge de sa population et l'urbanisation désordonnée apparaissent comme des entraves.

## 2. Une fécondité stationnaire ou en augmentation

Le rythme d'accroissement de la population du continent africain se maintient en raison de la persistance d'une forte fécondité (45 pour 1000, l'an) qui se conjugue avec une mortalité en diminution (15 pour 1000, en 1990). Les différences sont très peu importantes d'une sous-région à l'autre même quelques pays d'Afrique centrale Cameroun, Gabon, Congo, République Centrafricaine et Zaïre ; certaines ethnies souffrent d'une

stérilité pathologique. Le cas de l'Afrique Australe où l'influence de l'Afrique du Sud, très développée, se répercute sur la moyenne sous-régionale est aussi à relever.

Les études sont formelles quant à la persistance du niveau élevé de fécondité :

"Si l'accroissement de la population est si élevé en Afrique, c'est que la fécondité s'est maintenue ou à même augmenté. Tous les pays africains figurent sur la liste de ceux où la fécondité est restée stable ou augmenté entre 1980-1985" (Nations Unies 1989).

"Les estimations disponibles à des dates différentes dans certains pays suggèrent une augmentation de la fécondité. Les indications d'un début de déclin de la fécondité sont plus difficiles" (H.PAGE, 1988).

"S'agissant de la tendance générale de la fécondité en Afrique, l'examen des données montre que, sauf dans les trois pays arabes (Maroc, Egypte et Tunisie), la fécondité n'aurait pas évolué au cours des 20 dernières années (A.L.GUEYE, 1989).

Les facteurs généralement mentionnés pour expliquer un tel maintien de la fécondité sont bien connus. Il s'agit, d'un côté, des facteurs de demande d'enfants et de l'autre les facteurs de modernité (proportions des mariées, période post-partum, durée de la lactation, recours aux méthodes contraceptives et niveau de stérilité). De cette forte fécondité, il résulte une structure par âge particulièrement jeune. Les individus de moins de 15 ans représentent partout plus de 45 % des habitants. Les charges d'entretien, pour l'éducation et la santé en particulier, absorbent une part importante des budgets.

### 3. Urbanisation anarchique

Aux problèmes strictement démographiques, s'ajoutent les méfaits de l'urbanisation que l'on peut ainsi décrire.

1. Sauf pour quelques pays dont ceux de l'Afrique du Nord, l'urbanisation est ici récente et d'essence coloniale pour une bonne partie du continent.
2. L'Afrique est, dans son ensemble, très peu urbanisée : 34,4 % de sa population en 1990, bien loin de l'Amérique latine (72,3 %) et dépassant à peine la moyenne des pays en développement (tableau 3). Par contre, l'urbanisation pose un problème de par la rapide croissance de sa population : 5,04 % entre 1985-1990, soit un taux près de deux fois celui de la croissance de la population mondiale estimée à 2,47 %.
3. A l'opposé de l'Europe où la genèse de l'urbanisation est associée étroitement à une expansion des industries urbaines et à la nécessité de main-d'œuvre, le mouvement en présence est engendré plutôt par la misère rurale. Il est provoqué en premier lieu par l'exode des populations rurales à la recherche d'un mieux-être présumé dans les villes. La concentration des infrastructures dans des centres urbains dont la présence de grandes écoles y est pour beaucoup. Il en découle un vieillissement et un dépeuplement des campagnes.
4. La croissance de la population urbaine est aggravée par le maintien d'une fécondité urbaine élevée. Bien d'observateurs (ROMANIUK, 1967, TABUTIN, 1981, J.P. TIMNOU, 1991) ont expliqué un tel comportement par "une propension pronataliste innée et fortement ancrée qui trouverait un terrain d'expression dans les conditions sanitaires particulièrement favorables réunies par le contexte urbain" (NGONDO a Ptshandenge, 1991).

5. Au lieu d'une croissance urbaine équilibrée et couvrant régulièrement toute l'étendue du territoire, on assiste à une excroissance et à l'engorgement de la capitale.

A titre d'exemple, signalons que la ville de Kinshasa, au Zaïre, avec ses 2,654 millions d'habitants en 1984, comptait respectivement pour 9 % de la population totale et 31,2 % de la population urbaine du pays (I.N.S. 1984).

Les conséquences les plus visibles de cet état sont, notamment, l'expansion du chômage, la détérioration des conditions de vie et de l'environnement, le développement des taudis, la dépravation des moeurs et l'augmentation de la criminalité. On se retrouve devant certaines tendances à la ruralisation des comportements : polygamie, unions de fait, recours à la sorcellerie et aux groupes de prière. Et comme les problèmes d'infrastructures communautaires (alimentation, eau, électricité, transport...) acquièrent une acuité qu'ils n'ont pas dans le contexte rural et comme les gouvernants sont plus sensibles aux pressions de la population urbaine les rares possibilités de développement sont consacrées aux besoins des citoyens.

Et comme toutes ces difficultés se posent dans une conjoncture de crise où la pauvreté et la misère sont les lots de la majorité des citoyens, l'action sur la population apparaît comme un des facteurs de solution, si pas le facteur.

## II. SOLUTIONS PROPOSEES

Les solutions dominantes sont inspirées par une vision où les effectifs de population et les possibilités de développement sont comme exclusifs l'un de l'autre. Le courant populationniste représenté par les auteurs tels que CLARK, SAUVY, SIMONS, BOSERUP ne rencontre que peu d'échos au niveau officiel, de sorte

que les politiques démographiques préconisées pour les pays du Tiers-Monde, en général et de l'Afrique, en particulier, soient largement marquées par la pensée néo-malthusienne.

Les politiques en question se fondent sur des nombreux modèles démo-économiques explicatifs de développement élaborés pour quantifier les effets de la baisse de la fécondité sur la croissance économique des pays en développement (DEMENY, 1961, HARROD, 1959, DOMAR, 1957, COALE et HOOVER, 1958, FOX, 1969, GAVIN, 1969, KUZNETS, 1967). Ces modèles tentent de prendre en considération l'ensemble des relations dynamiques réunissant croissance démographique et développement économique. Ils procèdent fondamentalement d'une démarche que l'on peut ainsi synthétiser : une baisse de fécondité engendre, au terme de quelques années, deux séries principales d'effets qui se conjuguent pour accroître le revenu par tête :

- 1.- Une diminution du nombre d'enfants à charge dans la société, qui, à son tour, entraîne une baisse relative du coût de l'éducation, du logement, de la santé et de l'infrastructure sociale par habitant et, partant, permet tout à la fois d'accroître le niveau des investissements et de les orienter vers les secteurs de l'économie les plus productifs.
- 2.- Un freinage de la croissance de la main-d'oeuvre qui, tout en contribuant à la résorption du chômage, permet d'accroître et d'améliorer l'équipement pour chaque personne au travail et d'augmenter ainsi la productivité de la main-d'oeuvre.

Aussi la planification familiale semble-t-elle s'imposer comme le moyen de parvenir à la chute de la fécondité et, partant, à l'augmentation de la capacité d'épargne et d'investissements (FARUQUEE et GULHAI, 1983).

Les politiques de population proposées revêtent plusieurs formes et transitent par diverses voies : politique d'espacement des naissances, politique de santé ou de protection maternelle et infantile, lutte contre la mortalité maternelle, promotion de la maternité sans risque et du bien-être familial, éducation sexuelle ou éducation à la vie, parenté responsable ou naissances désirables... etc (GUBRY et SALA-DIAKANDA, 1989, LOCOH, 1989).

Les traits caractéristiques ci-après marquent ces actions qui en conditionnent aussi l'efficacité :

- Qu'elles soient initiées par les organismes privés ou par l'Etat, lesdites politiques sont dictées à partir du sommet de la pyramide. De ce fait, elles sont rarement des politiques populaires. Le hiatus est aggravé par le caractère trop technique accompagnant la présentation des actions ou leur justification.
- Elles sont d'inspiration extérieure et sont généralement dictées par les Agences Internationales et Gouvernements occidentaux. Aussi, passent-elles pour des initiatives néo-impérialistes, néo-colonialistes, à buts racicides non avoués (NDAYA, 1973) et sont-elles reçues avec quelques réticences. Les programmes officiellement et protocolairement acceptés et signés n'ont pas toujours bénéficié d'une collaboration gouvernementale franche.
- Elles s'implantent dans un environnement mental et culturel hostile : les sociétés restant, en majorité, dominées par des habitudes natalistes et la mortalité infantile se maintenant à un niveau encore élevé. Le niveau et l'évolution de la mortalité infantile passe pour avoir une forte relation avec le niveau de fécondité.

Dans sa forme la plus simple, l'argument est le suivant : plus les chances de décès d'un enfant sont importantes avant qu'il parvienne à l'adolescence (ce qui est le cas dans la plupart des pays africains), plus les parents essayeront de compenser les décès probables par des grossesses plus fréquentes dans l'espoir d'avoir un maximum d'enfants qui survivent (KNODEL, 1982). Donc, faute d'une politique de sécurité sociale efficace, le nombre resterait encore facteur de survie et condition de force du groupe. Et dans la réalité, les résultats de politiques de population restent, jusque-là mitigés.

L'oreille est, par contre, plus attentive aux thèses populationnistes insistant sur l'effet créateur du nombre, sur le changement des mentalités apporté par des générations nouvelles, sur la possibilité d'une utilisation plus intensive des terres par une population plus dense et d'une plus grande productivité conséquente par unité de surface, sur les innovations technologiques et sur les découvertes nouvelles. L'exemple de quelques pays d'Europe ou l'usage généralisé des méthodes contraceptives par la majorité des couples fait naître le danger de dénatalité et de vieillissement est brandi avec épouvante pour rejeter le principe de régulation des naissances.

- Les dirigeants africains n'ont pas toujours admis l'explication faisant de la croissance démographique un des facteurs moteurs du sous-développement. Ce dernier est expliqué, au contraire, comme la conséquence des injustes historiques de la colonisation. La thèse de l'échange inégal défendue par SAMIR AMIN où le sous-développement procède de l'exploitation de la périphérie par le centre est à ce sujet illustrative (AMIN, 1957). L'argumentation économique trouve très peu d'échos en Afrique. Les énormes potentialités en ressources naturelles et les grandes étendues de territoire sont des arguments les plus couramment avancés pour réfuter la nécessité de toute politique restrictive des naissances.

- Ces dirigeants, lorsqu'ils admettent l'existence des problèmes de population, tendent à mettre plutôt l'accent sur les problèmes de santé, de migrations, de répartition de la population, du sous-équipement... C'est ce qui ressort des résultats de l'Enquête du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) à la veille de la Conférence Internationale de Population à Mexico en 1984 (FNUAP, 1985).

- La situation du moment traduit une réelle évolution de mentalités et rares sont les pays africains qui continuent de nier catégoriquement l'inexistence d'un problème de population. Du plan de Lagos où l'autosuffisance alimentaire, l'intégration régionale et la croissance industrielle étaient les trois maîtres-mots permettant de faire face à la croissance démographique à l'affirmation sans équivoque, à ARUSHA en 1984 de la nécessité d'intervention en passant par Bucarest (1974) où il a fallu une solution de conciliation, le chemin parcouru est long. Ainsi pouvons-nous estimer avec GUBRY et SALA-DIAKANDA que l'on est passé de "l'anti-malthusianisme à un malthusianisme prudent".

- Les actions proposées ou entreprises sont très peu contraignantes et se caractérisent par l'absence d'un projet dimensionnel. Hormis le cas du Ghana où les allègements fiscaux ont

---

(1) Le Ghana reste un des premiers pays africains à avoir préconiser, sans équivoque, la suppression des bénéfices à la maternité et des avantages fiscaux favorisant les familles nombreuses comme mesure dissuasives. Ainsi, les allocations du Gouvernement en faveur des enfants étaient limitées aux trois premiers enfants (cf République du Ghana, Planification démographique pour le Progrès et la Prospérité de la Nation. Politique du Ghana en matière de population, p.24).

été limités à un nombre donné d'enfants(1), beaucoup d'initiatives mettent l'accent sur le libre choix des couples quant au nombre de leurs enfants et à leur espacement ; le rôle de l'Etat se limitant à mettre à la disposition des couples les moyens d'une contraception efficace. La réussite de ces politiques dépend de la collaboration des couples, acteurs primaires de la fécondité. Les raisons de santé de la mère et de l'enfant passent avant les considérations démographiques et sont les seules à être citées officiellement pour justifier les initiatives proposées.

- Les politiques de naissances désirables, en ce qu'elles incorporent la lutte contre la stérilité, comportent une dimension nataliste. Par ailleurs, il n'est pas impossible que l'espacement de naissances, en ce qu'il permet une plus grande survie infantile, n'aboutisse à des effets contraires, c'est-à-dire, à l'accélération de la croissance.

Malheureusement, les exemples connus de politiques de population appellent une évaluation nuancée. L'échec de la politique indienne des années 1950, celui de la politique ghanéenne ou encore celui de la politique kényane invitent à la modération.

### III. LA POPULATION : UNE STRATEGIE NON SUFFISANTE

L'analyse ainsi élaborée, si elle est logiquement cohérente et réconfortante, est cependant loin de faire comprendre les origines et causes du sous-développement lui-même.

Par ailleurs, certaines réalités doivent être relevées qui contredisent les hypothèses sous-entendues. D'autre part, l'histoire n'offre aucun exemple clair où le chiffre de population aurait "sous-développé" un pays. Bien au contraire, elle montre même que la grande révolution industrielle s'est réalisée parallèlement avec une expansion démographique. D'autre

part, l'histoire n'offre encore aucun exemple d'un déclin de fécondité qui ait suffi à lui seul pour conduire à la croissance économique.

La relation épargne/investissement n'a jamais été automatique. En effet, l'épargne ou part des disponibilités monétaires des particuliers, des ménages, des institutions publiques et privées peut avoir plusieurs destinations. Elle peut avoir pour objet des investissements productifs. Elle peut avoir pour objet le désir de la "richesse" comme telle et être thésaurisée. Elle peut donner lieu à la consommation des produits de luxe et à des dépenses de prestige, ou même être orientée vers l'étranger.

Il y a donc à rechercher au-delà du facteur population, les mécanismes mêmes générateurs du sous-développement. A notre avis, ces mécanismes comprennent des facteurs exogènes (héritage de la colonisation et impact de relations économiques internationales) et des facteurs endogènes dont la mauvaise gestion.

### 1. L'héritage colonial

Le concept de sous-développement ne peut être appréhendé que par référence au développement. Dans la mentalité, le développement est en rapport instinctif avec le modèle de vie du monde occidental, un modèle largement inspiré du capitalisme. Le sous-développement accumule les effets de domination des pays occidentaux sur les nations qui ne font pas partie de leur système.

Les pays africains ont en commun vécu une période plus ou moins longue de colonisation. Subordination politique, la colonisation a détruit les équilibres anciens et désintégré les structures et valeurs traditionnelles en leur juxtaposant des

secteurs d'économie moderne et en modifiant le volume, la structure, le contenu et la direction des échanges. C'est ainsi que se justifie le caractère extraverti des économies dans celui des communications (industries à privilégier, tracés de chemins de fer, installation des ports...) en fonction des besoins de l'exportation vers des économies dominantes. Il en a résulté une dépendance structurelle, culturelle, psychologique et économique dont les anciennes colonies se défont difficilement.

Grâce au phénomène d'échange inégal, on peut aujourd'hui affirmer, et non sans raison, que le développement se nourrit du sous-développement.

## 2. La faiblesse du revenu

Aujourd'hui, un peu plus qu'hier, les facteurs conjoncturels aggravent le sous-développement de l'Afrique et prédisposent à un avenir sombre. En 1990, le revenu moyen est de 600 dollars américains contre 710 dollars américains en moyenne pour les pays en développement, et ceci, face à un revenu de 15.830 dollars par habitant dans les pays développés. De 42 pays classés par la Banque Mondiale comme pays à plus faible revenu en 1989, vingt-sept (27) pays, soit plus de la moitié, sont africains. Ces vingt-sept pays dont le revenu annuel moyen varie entre 120 et 500 dollars par habitant hébergent 59,6 % de la population du continent.

Douze pays : Sénégal, Zimbabwe, Maroc, Egypte, Côte d'Ivoire, Congo, Cameroun, Botswana, Tunisie, Maurice et Afrique du Sud, faisaient partie de pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) tandis que seuls trois pays, à savoir le Gabon, l'Algérie et la Libye pouvaient figurer dans la tranche supérieure de la catégorie des pays à revenu intermédiaire (Banque Mondiale, 1989).

A l'examen, on s'aperçoit que ce sont, en majorité, des pays exportateurs de pétrole qui atteignent la catégorie supérieure des pays à revenu intermédiaire. La croissance annuelle du PNB est très défavorable en Afrique subsaharienne où elle a connu une chute brutale en 1973-1980 et n'a plus atteint son niveau de 1965-1973, soit 3,1 % l'an. Elle accuse plus de vicissitudes que dans le contexte de l'Asie de l'Est, de l'Asie du Sud et de l'Amérique Latine et Caraïbes (BAD, 1991).

### **3. Absence de diversification et faiblesse de l'industrialisation**

La faiblesse du revenu se trouve aggravée par la faiblesse de l'industrialisation et par l'absence de diversification dans les produits offerts à l'exportation. Producteurs de matières premières, les pays africains sont dépourvus des possibilités de transformation sur place de ces dernières qu'ils sont contraints d'exporter à l'état brut. Ils doivent, par contre, importer des produits finis.

Les économies de la plupart des pays africains sont marquées par la prédominance d'un seul produit de base dans le secteur de l'exportation. Le Gabon, le Congo et le Nigéria, comptent sur la manne pétrolière ; le Zaïre comme la Zambie sont tributaires du cuivre ; la Côte d'Ivoire campe sur le secteur agricole avec tous les aléas du secteur : sous-emploi saisonnier, rendement décroissant des sols et désertification par manque d'engrais ; la Guinée (Conakry) est spécialisée dans la bauxite.

### **4. Lourdeur de la dette extérieure et du service de la dette**

La dette extérieure du continent est passée de 9.911 millions de dollars américains en 1970 à 249.607 millions de dollars en 1990, soit une augmentation de 2.418 %. Au même moment, la charge du service de la dette, c'est-à-dire, la somme

des montants effectivement effectués au titre des remboursements du principal et des paiements effectifs d'intérêts en devises, biens et services sur la dette publique et à garantie publique, est passée de 1.004 millions en 1970 à 17.722 millions en 1990 (BAD, 1991).

Une telle dette ne pourrait se justifier que si les fonds étaient consacrés aux activités rentables et productrices d'emplois. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi et la consommation de la population est loin d'être le facteur en cause.

#### 6. Caractère défavorable de la balance de paiement

L'endettement de l'Afrique subsaharienne et les difficultés de remboursement rencontrées sont rendus plus cruels par le renchérissement des prix des produits pétroliers pour les pays non producteurs, par la détérioration de la balance de paiement : les importations dépassent les exportations. Et comme l'intérêt de la dette est supérieur au taux de croissance économique, les pays africains sont obligés d'effectuer des transferts nets de leurs capitaux au profit de leurs créanciers. La capacité de solvabilité de ces pays est réduite, en outre par la détérioration des termes de l'échange sur les marchés aussi bien des produits agricoles que des produits miniers. Les produits africains, en général, produits primaires, sont exportés à des prix de plus en plus bas par rapport aux prix à l'importation. La situation est aggravée par la tendance au recours aux produits de substitution.

Nous en arrivons ainsi à ce cercle vicieux, un de plus, où les Etats sont obligés de s'endetter pour devoir rembourser dette et intérêts des dettes antérieures. Le déclin de la fécondité qui, d'ailleurs, exige suffisamment de temps, n'y ferait rien.

## 6. Recul des aides au développement

Toujours dans le domaine de relations économiques internationales, il y a lieu de noter que malgré des améliorations considérables apportées aux cadres d'intervention et de réglementation mis en place pour les investissements, l'Afrique subsaharienne, pour ne pas parler de l'Afrique en général, n'attire pas suffisamment d'importants volumes d'investissements. Au contraire, on assiste à un désengagement des bailleurs, un désengagement qui risque de s'accroître avec l'ouverture vers l'Europe de l'Est dont la capacité de solvabilité est plus grande. Dans la perspective des accords internationaux de libre échange des produits agricoles, de la création du marché commun de l'Europe, les conséquences des augmentations de prix du pétrole et l'évolution soutenue à la baisse des matières premières, l'avenir s'annonce plein de nuages pour les pays en développement d'Afrique.

A ceci, il faut ajouter que les effets des politiques macro-économiques imposées à l'Afrique par la Banque Mondiale et le FMI et ne manquent pas de conséquences sur la situation sociale de la population ; l'équilibre de la balance de paiement se réalisant au prix de sacrifices sociaux pour les couches les plus vulnérables.

## 7. Les problèmes de gestion

Les obstacles au développement ne sont pas uniquement à mettre sur le dos des seuls pays développés. Beaucoup de responsabilités pèsent sur l'Afrique elle-même. Devenus indépendants au début des années 60, les pays africains se sont vu aussitôt imposer des régimes politiques d'exception faits des coups d'état militaires, des partis uniques et des révolutions. De véritables monarques, de droit divin : "Pères fondateurs" et

"Guides de la Nation", se sont efforcés de ramener la gestion de l'Etat, devenu Parti, à la mesure de leur propre turpitude. Des années durant, des larges couches de la population ont été détournées des activités productrices pour s'abreuver de slogans, danses et animations révolutionnaires. Une oligarchie, contrôlant à la fois l'administration, la politique, l'armée et le commerce, a réussi à s'accaparer de l'Etat comme fin en soi et non pour y imposer un programme ou une manière d'orienter le développement.

Pour des raisons de géostratégie mondiale, ces patriarches ont été soutenus qui par l'Est, qui par l'Ouest en dépit de leur mauvaise gestion et de certaines violations de droit de l'homme.

Les conséquences de cette situation sur le développement sont aujourd'hui connues et ont pour nom : restriction de la jouissance des droits et libertés fonamentaux, tendance à l'arbitraire, manque d'esprit de compétitivité, ralentissement de l'esprit d'initiative vers des actions constructives et positives, propension vers des actions politiques d'éclats souvent non consistantes et manque de stimulation de la conscience professionnelle, appât du gain et enrichissement sans cause et impunité. Des habitudes de consommation et de dépenses ostentatoires ont été cultivées qui ont miné la capacité d'investissement des pays africains et hypothéqué leur développement.

On aurait tort de ne pas consacrer autant d'importance au problème de la démocratisation du continent qu'au problème de population.

## SYNTHESE ET CONCLUSION

La problématique du rapport population-développement est perçue classiquement en terme d'une opposition et d'exclu-

sion. Il y est admis que la croissance démographique est trop rapide en Afrique, que cette croissance résulte du maintien d'une fécondité élevée face à une mortalité en déclin engendre une structure par âge où les charges d'entretien sont importantes et entravent les efforts pour l'augmentation du taux d'épargne et la possibilité d'investissements. Pour résoudre l'impasse, des solutions proposées tendent à tempérer le rythme de croissance, soit par des mesures directes, soit par des mesures susceptibles de modifier l'environnement. A l'heure qu'il est, l'impact de plusieurs actions de régulation de la population reste mitigé et ce pour diverses raisons objectives.

En attendant, et vu le délai nécessaire pour qu'une politique de population puisse porter fruit, nous avons voulu faire prendre conscience qu'au delà de la population comme facteur aggravant, il existe d'autres facteurs et non des moindres. Ces facteurs tiennent, à notre avis, au passé colonial et au modèle de développement induit par la colonisation. Ils tiennent aux déséquilibres persistants sur le plan du commerce international ainsi qu'aux erreurs évidents de gestion qui ont marqué l'ensemble des états africains au cours de trente dernières années.

Les stratégies de développement devraient, désormais, avoir pour objectifs la rupture des cadres institutionnels du sous-développement. Les rapports dans le commerce international devraient être discutés en partenaires. Les aides extérieures doivent davantage être orientées vers des secteurs diversifiés, créateurs d'emplois et ayant des effets d'entraînement. La recherche de l'autosuffisance et de l'indépendance alimentaires permettra l'augmentation du revenu et de la consommation, ce qui conduira à la relance de la production intérieure.

Pour ce faire, nous estimons que l'assistance au processus de démocratisation des pays africains devrait

B I B L I O G R A P H I E

---

- ADEPODJU, A. 1991, La crise démographique en Afrique, vers l'élaboration de politiques efficaces. Afrique Relance, Document d'Information, n°3.
- AMIN, S. 1957, Les effets structurels de l'intégration internationale des économies précapitalistes. Une Etude théorique du mécanisme qui a engendré les économies dites sous-développées. Paris. Thèse.
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, Rapport sur le Développement en Afrique, 104 p.+ tableau.
- BOSERUP, E., 1965, The Conditions of Agricultural Growth : The Economics of agrarian Change under Population Pressure, Chicago, Aldine.
- COALE A.J., 1972, The growth and Structure of Human Population. A Mathematical Investigation. Princeton : Princeton University Press.
- DEMENY, P. 1961, The Economics of Government Paymts to Limit Population Growth. A Comment. in Economic Development and Cultural Change, 9(2), 641-644.
- DOMAR, E. 1957 Essays in the theory of Economic Growth, N.Y. Oxford University Press.
- FARUQUEE, R. ET GULHAI, R. 1983, La rapide croissance démographique en Afrique au Sud du Sahara. Problèmes et Politiques, Document de travail des services de la Banque Mondiale, n 559 F, 107 p.

- FNUAP, 1985, Perspectives en matière de population. Déclarations de dirigeants mondiaux, New York, 2ème Ed. 243 p.
- FOX, G.L. 1969, The net cost to Society of a Marginal Birth in Underdeveloped Countries. Atlanta City.
- GUBRY, P, et SALA-DIAKANDA, M., 1988, Politiques africaines en matière de fécondité : de nouvelles tendances, in Dossier du CEPD, n.6.
- GUEYE, A.L. 1989, Estimations de fécondité dans les pays africains : sources des données, méthodes d'estimation, mesures récentes, in Etude de la population africaine, n.3, p. 16, Dakar.
- HARROD, R.F. 1959, Towards a Dynamic Economics Growth. London, MacMillan.
- KNODEL, J. 1982, Child Mortality and Reproductive Behaviour in German Village Population in the Pass : A Micro-level Analysis of Replacement Effect. Population studies, vol. 36, n.2, 177-200.
- LANDRY, A. 1983, La Révolution démographique. Etudes et essais sur les problèmes de population. Paris, INED.
- LOCOH, Th., 1989, Les politiques de population en matière de fécondité dans les pays francophones : l'exemple du Togo, in Dossier du CEPED, n.6.
- NATIONS UNIES, ECA, 1989, Patterns, Causes and Consequences of Urbanization in Africa, Addis Ababa, 62 p.
- NATIONS UNIES, 1989 : La population mondiale à la sortie du XXème siècle. New York, 143P.

- NDAYA, G. 1973, Mise en garde d'un médecin africain, in Séminaire international : Education sexuelle en Afrique Tropicale. Bamako, C.R.D.I. Ottawa, CANADA 1973.
- NGONDO a Pitshandenge, 1991, A propos de théories de population, à paraître dans Development Economic : An African Perspectives. Association des Universités Africaines.
- PAGE, H. 1988, Fertility Planing in Sub-Saharan Africa. The State of African Demography, 29-45.
- PETHE, V. P., 1981, Population Policy and Compulsions in Family Planning. Continental Prakasthan Poona.
- SAUVY, A. 1952, Théorie générale de la population. 2 vol. Paris P.U.F.
- 1963, Malthus et les deux Marx, le problème de la faim et de la guerre dans le monde. Paris, Denël.
- TABUTIN, D., 1990, La croissance démographique de l'Afrique, bilan et perspectives. Louvain-la-Neuve : Institut de Démographie.
- VERRIERE, J., 1978, Les Politiques de population. Paris, P.U.F.
-

Il existe dans cette société, au-delà des structures familiales et lignagères, une instance politique suprême, la chefferie, qui est dirigée par le chef, personnage hautement vénéré et exerçant les pouvoirs économique, magico-religieux, politico-administratif, judiciaire et militaire<sup>8</sup>. Il est en effet le pivot unique de cette société détribalisée (dans laquelle les habitants d'une chefferie ne se réclament pas d'une lointaine ascendance commune) et constituée, non pas de clans ayant un nom, mais seulement de lignages, la plupart ne remontant pas au-delà de quatre ou cinq générations<sup>9</sup>.

Le chef (le "fo") exerce son autorité avec le concours d'un ensemble de dignitaires (les "nkem"), dont certains sont héréditaires (les "Kamveu") et les autres choisis dans la parenté du chef (les "Kuipeu" et les "Sop"), dans la descendance des serviteurs (les "Nwala" et les "Tsofo") et même, pour service rendu, dans la population ordinaire<sup>10</sup>. En dehors de la chefferie, la communauté Bamiléké est divisée en sociétés traditionnelles fortement hiérarchisées, et dont l'accès aux plus prestigieuses est conditionné par la preuve d'une grande aisance matérielle<sup>11</sup>. La richesse matérielle est ainsi le principal facteur d'ascension dans la hiérarchie de prestige. En effet, "pour entrer dans une société et y monter en

---

<sup>8</sup> Hurault, J., La structure sociale des Bamiléké, Mouton & Co., La Haye, 1962, pp. 21-22 ; Dongmo, J. L., Le dynamisme Bamiléké, Vol. 1, CEPER, Yaoundé, 1981, pp. 48-49.

<sup>9</sup> Hurault, J., La structure sociale des Bamiléké, op. cit., pp. 21-22.

<sup>10</sup> L'organisation politique et sociale des chefferies Bamiléké a été analysée en détail par : Hurault, J., La structure sociale des Bamiléké, op. cit., pp. 59-98; Tardits, C., Les Bamiléké de l'Ouest du Cameroun, Ed. Berger-Levrault, Paris, 1960, pp. 32-55; Delarozière, R., Les institutions politiques et sociales des populations dites Bamiléké, Mémoire III du centre IFAN Cameroun, 1950 et Lecoq, R., Les Bamiléké, Paris, Présence Africaine, 1953.

<sup>11</sup> Hurault, J., "Essai de synthèse du système social des Bamiléké", Africa, Vol. XL, N° 1, 1970, pp. 1-23; Hurault, J., La structure sociale des Bamiléké, op. cit., pp. 59-98 ; Tardits, C., Les Bamiléké de l'Ouest du Cameroun, op. cit., pp. 32-55 ; Delarozière, R., Les institutions politiques et sociales des populations dites Bamiléké, op. cit., ; et Lecoq, R., Les Bamiléké, op. cit., pp. 44-45.

3063 010/11

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 - PARIS CEDEX 10

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15/44.08.40

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "Croissance démographique et développement  
au Congo".

PAR Valentin ONGOTO-EPOUMA  
Socio-démographe  
(C.N.S.E.E. - Brazzaville)

## Introduction

Depuis la tenue de la conférence mondiale sur la population en 1974 à Bucarest jusqu'à nos jours, en passant par la deuxième conférence de Mexico en 1984, le rythme d'accroissement de la population des pays du "Tiers-Monde" en général et d'Afrique sub-saharienne en particulier ne cesse de susciter un débat contradictoire parmi les scientifiques intéressés aux problèmes de développement économique et social de cette partie du continent. Ce débat oppose d'une part les défenseurs de la thèse selon laquelle les pays d'Afrique au sud du Sahara connaissent une explosion démographique (avec un taux moyen de l'ordre de 3% par an) qui a des effets négatifs sur les divers secteurs du développement, et d'autre part ceux qui pensent qu'il s'agit là d'une fausse alerte des anti-natalistes qui veulent freiner l'accroissement de la population de ces pays.

Sans vouloir trancher hâtivement sur ce large débat, nous allons plutôt tenter de montrer, dans un contexte précis : celui du Congo, quelles sont les conséquences et les contraintes de la croissance naturelle de la population sur les diverses politiques (sectorielles ou régionales) mises en oeuvre par le gouvernement, et inversement tenter de cerner l'impact de ces politiques sur les comportements et la croissance démographiques.

Mais avant de saisir ces interrelations et les impacts réciproques, il convient d'abord de rappeler comment a évolué la population depuis plus d'un quart de siècle et de présenter son état actuel.

### 1/- Evolution et situation actuelle de la population congolaise

#### 1.1. Evolution de 1950 à 1960 et de 1960 à 1970

L'histoire démographique du Congo a certainement commencé bien avant 1950, mais les sources historiques existantes ne présentent pas une bonne série chronologique à intervalles réguliers des chiffres de population. C'est ainsi que Marcel Soret dans son ouvrage intitulé "Histoire du Congo-Brazzaville" révèle « qu'en 1906, on estimait à 3.000.000 la population du Congo dans ses limites actuelles. Les premiers dénombrements valables datent de 1921 (...). On arrive alors à 350.000 habitants (...) dans ces mêmes limites. Le recensement de 1933 en trouve 533.000, avec une surestimation vraisemblable de 10.000 habitants. En 1945, la population du Congo atteint 635.000 âmes. L'étude rationnelle de ces chiffres et de tous les dénombrements intermédiaires fait ressortir, de 1921 à 1946, un accroissement à peu près régulier de la population de l'ordre de 1,5% par an que le recrutement pour le CFCC n'a guère modifié » (1).

---

(1). SORET (M). *Histoire du Congo-Brazzaville*. Paris, éd. Berger-Levrault, 1978, p. 165. L'auteur note par ailleurs que la surmortalité lors de la construction du chemin de fer Congo-Océan (CFCC) a surtout touché les travailleurs du Tchad et de la RCA.

Après 1946, les données disponibles sont des estimations jusqu'en 1970 comme le présente le tableau suivant :

Années	Effectifs en milliers
1950	812
1955	884
1960	972
1965	1.077
1970	1.200

Source: World population prospects estimates and projections as assessed in 1982 (medium variant), p. 229, United Nations.

De l'examen de l'évolution de ces effectifs sur la première période d'avant-indépendance (1950-1960), il se dégage un taux d'accroissement annuel moyen de 1,8%; ce qui n'est pas très loin de celui de la période 1921-1946. Quant à la seconde période (1960-1970), il ressort un accroissement de l'ordre de 2,1% par an.

De ces rythmes de croissance de la population observés à ces différentes périodes, on peut tirer les enseignements suivants :

- au cours de la période d'avant-indépendance (période coloniale), il apparaît que la politique de population obéissait à la logique coloniale. Elle se résumait en un contrôle du mouvement naturel de la population qui consistait d'une part en un espacement tant volontaire que forcé des naissances (existence des pratiques traditionnelles, séparation prolongée des couples du fait de l'occupation des hommes aux activités des compagnies concessionnaires et des travaux du CFCO situés dans les centres urbains), et d'autre part à la gratuité des soins sanitaires et à la prévention contre les grandes endémies; ce qui maintenait le niveau de la mortalité générale à un taux pas trop élevé. Toutes ces actions conjuguées peuvent être des facteurs explicatifs des taux de croissance quelque peu modérés (1,5-1,8) enregistrés à cette époque.

- dans la décade 1960-1970, on commence déjà à observer une tendance à la croissance accélérée de la population avec 2,1% par an. Ceci s'explique par l'abandon progressif, de la part des nouvelles autorités congolaises, des moyens mis en place par l'administration coloniale pour réguler les naissances et réduire les décès.

Mais depuis 1970 comment a évolué cette situation démographique jusqu'à nos jours?

## 1.2. Evolution de la population de 1974 à nos jours.

---

1974 marque le début de la période des recensements exhaustifs de la population au Congo. Cette première grande opération d'investigation démographique a été suivie par celle de 1984; ce qui permet d'étudier l'évolution de la population ces 15 dernières années tant dans ses principales caractéristiques actuelles que dans leurs tendances.

### a/- Taille et rythme d'accroissement de la population.

---

La population congolaise dénombrée au 7/2/1974 s'élevait à 1.319.790 habitants. Au 22/12/1984, elle est passée à 1.909.248 habitants; soit une augmentation de 45% durant la période intercensitaire, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5% (selon les sources officielles).

Concernant ce taux, il convient d'émettre quelques réserves quant à sa fiabilité. En effet, selon les conclusions du rapport d'évaluation d'un expert de la CEA sur les deux recensements démographiques du Congo (2), il ressort que le taux moyen de croissance annuelle de la population congolaise devrait se situer dans la fourchette de ceux des autres pays de la sous-région d'Afrique centrale : c'est-à-dire entre 1,8% à Sao-Tomé et Principe et 3% au Zaïre. Par conséquent, le taux de 3,5% paraît trop élevé. Il y a eu très probablement un sous-dénombrement de la population en 1974, la couverture censitaire de 1984 ayant été assez bonne dans l'ensemble.

Quoiqu'il en soit, que l'on considère 3,5% ou 2,9%, force est de reconnaître que ce taux est élevé.

Il apparaît ici intéressant, pour comprendre cette dynamique de la population, de présenter brièvement sa structure par sexe et âge.

### b/- Structure par sexe et âge

---

Concernant d'abord la structure par sexe issue du recensement de 1984, elle est assez proche de celle de 1974. On a observé au niveau de l'ensemble du pays des rapports de masculinité de 94,7 contre 92,5 hommes pour 100 femmes respectivement en 1984 et 1974. Ces rapports entre hommes et femmes traduisent bien la supériorité numérique féminine au Congo, où elles sont plus concentrées dans la grande tranche d'âges de fertilité (15-49 ans) soit 45% de la population féminine totale du pays.

Quant à la composition par âge, la population congolaise est très jeune dans son ensemble et sa structure a très peu varié dans la période intercensitaire. Alors qu'en 1974 la population âgée de moins de 15 ans représentait 46% et celle âgée de 65 ans et plus 2,5%, en 1984 ces proportions ont été dans ces grands groupes d'âges respectifs de 45% et 2%.

Il est fort probable que la structure par âge et sexe de la population congolaise évolue de façon constante et conserve la même allure dans les dix années post-censitaires.

Le caractère jeune de cette structure s'explique certainement par les niveaux et les tendances de la fécondité et de la mortalité.

### c/- Niveaux et tendances de la fécondité et de la mortalité

L'analyse des résultats sur la fécondité issus des recensements de 1974 et 1984 montre que la fécondité totale était respectivement de 7,0 et 5,9 naissances vivantes. Le taux global de fécondité générale est passé, au cours de cette période, de 204,4 pour mille à 198,3 pour mille. Signalons en outre qu'une source plus récente publie le taux brut de natalité au Congo en 1990 à 43 pour mille (3), alors qu'en 1984 il était estimé à 46 pour mille. Ce dernier taux était légèrement supérieur à la moyenne africaine (45 pour mille).

L'évolution de ces indices au Congo indique une baisse du niveau de la fécondité. Le phénomène de stérilité y est certainement pour beaucoup. En effet, selon une étude sur la stérilité au Congo réalisée en 1988 à partir d'une analyse rétrospective de la fécondité entre 1974 et 1990 (4), il a pu être déterminé les proportions des femmes sans enfant ou n'ayant jamais contracté de grossesse et celle des femmes ayant eu un enfant seulement au cours du cycle génétique. Ainsi en 1974, sur 100 femmes âgées de 45 à 54 ans supposées être en fin de cycle de procréation, 19,8% n'ont jamais eu d'enfants et 11% de femmes frappées de stérilité secondaire. Au recensement de 1984, 12,3% des femmes étaient sans enfant et 7,5% avaient un enfant unique. En l'absence d'effet de génération, même si ces pourcentages illustrent une amélioration de la situation en 1984, ils reflètent tout de même des niveaux de stérilité importants.

Malgré cette influence de la stérilité sur la fécondité, on peut constater que la fécondité au Congo reste encore à un niveau élevé; et le poids des facteurs socio-culturels suivant permet d'avancer l'hypothèse du maintien de la fécondité à un niveau voisin dans les 10 prochaines années. Il s'agit des facteurs suivants :

- l'ancrage de la morale chrétienne dans les moeurs de la population ;
- la valorisation sociale de la femme procréatrice au sein du foyer conjugal et de la famille élargie ;
- la réticence à l'égard de la contraception supposée être à l'origine de la stérilité ;
- l'importance de l'analphabétisme (40,5% de la population totale dont 51% des femmes et 29% d'hommes).

En ce qui concerne la mortalité générale, en raison de la mauvaise qualité des données censitaires y relatives et autres enquêtes spécifiques nationales, on estime son niveau actuel à 15 pour mille (5). Ce taux comparé à ceux des pays Voisins, est égal à celui du Gabon mais supérieur à ceux du Cameroun (14 pour mille) et du Zaïre (12 pour mille). Il est par contre inférieur à ceux du Centrafrique (19 pour mille) et du Tchad (17 pour mille). Comparé à son niveau de 1974 où il est estimé à 18 pour mille, cet indice de mortalité générale au Congo dégage une baisse sensible. Cette tendance est confirmée par l'évolution de l'espérance de vie à la naissance qui est passé de 46,8 ans en 1974 à 53,7 ans en 1984 et 55 ans en 1990 dans l'ensemble du pays.

(3)/- Cf. FNUAP : L'état de la population mondiale en 1990, par le Dr NAFIS SADIK, New-York, p. 40.

(4)/- GUISSIKA (C.) et ROUKOUTA (P.) : Etude sur la stérilité au Congo. Communication au séminaire-atelier sur la stérilité en UDEAC. B/Ville, 16-19 Mai 1988, p. 17.

(5)/- Cf. FNUAP : L'état de la population mondiale en 1990, op. cit. p. 40; idem pour les données des autres pays cités.

La mortalité infantile a connu aussi la même tendance à la baisse : 125 pour mille en 1974, 94 pour mille en 1984 et 65 pour mille en 1990. Ce dernier taux, comparé à ceux des autres pays précités, est inférieur à tous les cinq : Cameroun (86 pour mille), Zaïre (90 pour mille), Centrafrique et Tchad (122 pour mille chacun).

Malgré cette tendance à la baisse observée au Congo, baisse consécutive aux actions socio-sanitaires de grande envergure menées ces dix dernières années (programme élargi de vaccination, soins de santé primaires, éducation pour la santé, etc...), le niveau actuel de mortalité demeure préoccupant.

Au terme de cette analyse évolutive de la fécondité et de la mortalité, il résulte que l'effet conjugué de ces paramètres se solde actuellement par un taux de croissance naturelle de 2,8% par an. A ce rythme dépassant largement l'unité, il y a inévitablement augmentation de la population.

Examinons à présent comment cette vitesse d'accroissement naturel de la population se répercute sur les différents secteurs d'activité économique et socio-culturelle du pays.

## 2/- Accroissement démographique et impact sur le développement : leurs interrelations

Aborder le problème des interrelations entre la croissance accélérée de la population congolaise et son impact sur les divers domaines du développement et vice-versa revient à répondre à deux questions fondamentales, à savoir :

- est-ce que l'accroissement rapide de la population produit des effets favorables ou défavorables sur le développement économique et social?
- dans quelle mesure les actions ou projets de développement menés jusque-là dans le pays ont eu des impacts sur les comportements et la croissance de la population?

### 2.1. L'impact "Population-Développement"

La réponse à la première question nous conduit à déceler ces effets au niveau des secteurs ou sous-systèmes sociétaux suivants : environnement, agriculture et alimentation, éducation et emploi.

#### a/- Croissance démographique et environnement

Il nous paraît d'abord utile de définir le concept "environnement" tant il est polysémique. Loin de recourir aux définitions contenues dans les dictionnaires généraux et spécialisés ou aux discours officiels, nous retenons celle proposée par L. GOFFIN (6) et qui correspond au "cadre de vie".

(6)/- LOUIS GOFFIN : *Sous-Systèmes de l'environnement* document pédagogique, module 1-4-3, CIDEP 1989-90/92, Louvain-la Neuve, p.13-14.

C'est l'habitat recouvrant à la fois : un aspect naturel (forêt, eau, terrain vague), un aspect physique créé par l'homme (bâtiments, routes, jardin) et un aspect social (le voisinage, le quartier et ses caractéristiques de population et d'ambiance).

Mais une telle définition n'a de sens que si elle est replacée dans le contexte géographique et socio-économique d'un pays.

Nous avons dit précédemment que la population congolaise s'est accrue entre 1974 et 1984 de 3,5% par an (selon la source officielle) et de 2,9% par an (selon l'évaluation critique). Dans l'une ou l'autre version le rythme de croissance s'explique principalement par les déterminants naturels de l'évolution démographique; l'apport migratoire international étant relativement faible.

Il apparaît maintenant opportun de voir comment cet accroissement s'est produit aux niveaux régional et communal, comme le montre le tableau ci-après :

**Tableau 1 : Accroissement démographique des régions et Communes entre 1974 et 1984**

Niveau géographique	Taux d'accroissement annuel moyen (en %)
<b>Régions</b>	
Kouilou *	2,46
Niari *	2,10
Lékoumou	1,18
Bouenza *	2,30
Pool	0,76
Plateaux	1,22
Sangha *	0,70
Cuvette	1,58
Likouala	4,73
<b>Total Régions</b>	<b>1,68</b>
<b>Communes</b>	
Brazzaville	5,70
Pointe-Noire	6,03
Loubomo	5,13
Nkayi	2,17
Ouessou	4,43
Mossendjo	1,81
<b>Total Communes</b>	<b>5,50</b>

Source: C.N.S.E.E.-dépliant "Le R.G.P.H 84 en quelques chiffres.

\*.Concernant les effectifs de population de ces 4 régions, il est exclu ceux des 5 communes urbaines situées géographiquement dans ces régions (Brazzaville étant autonome).

De l'examen de ces différents taux d'accroissement démographique, il se dégage les principaux traits suivants :

- une croissance de la population urbaine plus rapide que celle de la zone rurale (5,5% par an contre 1,7%) ;

- un contraste saisissant, quelle que soit la strate, entre la taille de population de certaines régions ou communes et leur rythme de croissance.

L'accroissement à un rythme accéléré de la population urbaine a eu inévitablement des répercussions sur l'occupation de l'espace. Pour ne prendre que l'exemple des deux villes macrocéphales du pays (Brazzaville et Pointe-noire), la superficie de Brazzaville est passée de 2.600 ha en 1964 à 9.155,4 ha en 1984; soit un accroissement de 6,5% par an. A Pointe-Noire, ce taux est de 10,32% par an (sa superficie passant de 1.237,5 ha en 1964 à 8.824,7 ha en 1984) (7). Les densités de population enregistrées dans ces deux principaux centres urbains en 1984 sont de 5.858 hab. au km<sup>2</sup> pour Brazzaville et 6.732 hab. au km<sup>2</sup> à Pointe-Noire.

Il convient d'ajouter que la croissance spatiale accélérée s'est accompagnée d'un lotissement anarchique. Ce phénomène de pression démographique s'observe pour Brazzaville dans les arrondissements les plus récents situés dans la périphérie (Mfilou, Moukondo et Talangaï) et pour Pointe-Noire (Mбота et Mpaka). Les conséquences de cette occupation extensive et anarchique de l'espace urbain sont évidemment l'érosion des sols et la disparition des espèces animales et végétales du fait du déboisement. C'est précisément la disparition du couvert végétal qui est la cause directe de la dégradation des sols.

En effet, avec une pluviométrie régulière et abondante (7 mois sur 12 de l'année) et en l'absence de protection du sol, ce dernier est exposé aux forces d'érosion et lessivé par les pluies ou emporté par le vent. Ce sol lessivé et emporté par le vent, après s'être transformé en poussière de sable, bouche les canaux d'évacuation d'eaux usées; ce qui provoque en période de pluie des inondations dans les rues à marée haute et des boues aux odeurs nauséabondes dans les rues à marée basse.

A ce problème d'érosion du sol en milieu urbain s'ajoute celui de la pollution atmosphérique et sonore. En effet, la croissance urbaine accélérée au Congo, conséquence partielle de l'exode rural, permet de remarquer la survivance d'un mode de vie traditionnel (surtout dans les quartiers résidentiels récemment habités). La cuisson des aliments au feu de bois et l'existence des lieux d'aisance à ciel ouvert sont des réalités vivantes dans les villes congolaises. De plus, en raison de la collecte irrégulière des débris et immondices par les services de voirie municipale, les résidents des quartiers "populaires" des villes ont tendance à brûler leurs ordures ménagères entassées et séchées à proximité des habitations. Toutes ces pratiques de survie urbaines, laissant dégager des gaz toxiques dans l'air, ont évidemment des conséquences dangereuses sur la santé de populations. Ainsi parmi les principales maladies enregistrées dans les hôpitaux des grands centres urbains en 1988, on a relevé 967 cas de tuberculose pulmonaire ayant entraîné 57 décès (8).

---

(7)/- J. NGUEMBO : "La consommation de l'espace urbain" in cahiers du G. R. A. S. U. n° 2, B/ville, fév-mars 1989, p. 24.

(8)/- Cf. C.N.S.E.E. : Annuaire Statistique 1988, p. 36.

On peut aussi évoquer les nombreux cas de maladies diarrhéiques provoquées entre autres par les conditions anti-hygiéniques d'étalage des denrées alimentaires dans les marchés urbains. En 1988, 24.202 cas ont été enregistrés dont 51 furent décédés (en majorité les enfants).

La seconde forme de pollution sonore, qui s'explique directement par la promiscuité résidentielle et la prolifération des bars-dancing, est en fait un des effets indirects des fortes densités de population dans les arrondissements des grandes villes. Cette forte concentration humaine est notée pour Brazzaville : à Ouénzé (18.583 hab. au km<sup>2</sup>), à Poto-poto (14.406 hab. au km<sup>2</sup>) et à Moungali (11.501 hab. au km<sup>2</sup>) ; ce qui représente pour chacun plus du double de la moyenne communale. A Pointe-Noire, les arrondissements les plus densément peuplés sont : Mvoumvou (14.319 hab. au km<sup>2</sup>) et Tié-tié (11.478 hab. au km<sup>2</sup>). Les retombées de la pollution sonore sur la santé de la population sont, à n'en point douter, des maladies nerveuses (en dépit de l'absence des statistiques).

Le second enseignement tiré du tableau précédent (*tableau 1*) révèle d'abord au niveau régional que le Pool et les Plateaux, malgré l'importance numérique de leurs populations respectives en 1984 (184.263 et 109.663 habitants, ce qui les place en 1ère et 5ème position au niveau national), présentent des taux de croissance annuelle faibles (0,76% et 1,22%). Cette situation s'explique par leur proximité géographique de Brazzaville la capitale jouant ainsi le rôle d'attraction des groupes de population les plus jeunes (donc les plus féconds). Dans les communes urbaines, Loubomo et Ouesso font ressortir le déséquilibre entre leurs faibles tailles de population (49.134 et 11.939 habitants) et leurs taux élevés d'accroissement annuel (5,13% et 4,43%).

Pour la commune de Loubomo, sa position géographique de carrefour routier et ferroviaire des régions de la Lékoumou, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, du Pool, et des grandes villes de Brazzaville et Pointe-Noire d'une part, et l'inexistence d'infrastructures socio-économiques viables (grandes écoles, P.M.I.-P.M.E., etc...) d'autre part, contribuent à atténuer son dynamisme démographique.

Quant à la commune de Ouesso, ville-frontière au Cameroun, sa population (dans sa frange la plus jeune et active) connaît une émigration importante pour des raisons économiques.

Le phénomène d'urbanisation accélérée (tel qu'il vient d'être décrit précédemment), conséquence partielle de l'exode rural, constitue un véritable goulot d'étranglement de l'agriculture congolaise.

#### b/- Croissance démographique et Agriculture

Des deux recensements agricoles de 1973 et 1986, il avait été dénombré respectivement 325.985 et 289.679 actifs agricoles; soit un taux d'accroissement moyen de -0,9% par an. Ce rythme d'évolution qui paraît lent peut s'expliquer, du fait du vieillissement et de la féminisation de la population rurale, par le déclin de la fécondité et de la mortalité en milieu rural (le taux global de fécondité générale est passé entre 1974 et 1984 de 206 pour mille à 203 pour mille, alors que le taux brut de mortalité estimé a évolué dans cette période de 24 pour mille à 20 pour mille).

En 1984, sur 911.861 ruraux recensés au total 16,3% étaient âgés de 50 ans et plus, tandis que 40% de femmes étaient âgées de 15 à 49 ans (tranche d'âges correspondant à la période d'intense activité agricole) contre 37% d'hommes de ce même groupe d'âges. De ce qui précède, il s'ensuit un affaiblissement des capacités productives des systèmes agricoles, ces derniers étant privés de la force de travail la plus jeune et la plus dynamique (9).

L'analyse de la situation agro-alimentaire faite en 1987 par le conseil national de l'agriculture a révélé des déficits importants dans la production des principales spéculations (telles que le manioc : en 1986, l'écart entre la production et la consommation était de -50.000 tonnes; de même concernant le poisson, cet écart était en 1986 de -24.000 tonnes) au point où, pour couvrir les besoins alimentaires de sa population, le Congo recourt aux importations de vivres comme le montre le tableau ci-après :

*Tableau 2: Importations en volume de quelques produits alimentaires (unité : tonnes)*

Années Produits alimentaires	1982	1984	1985	1986	1987
Viandes et abats	6.419	5.396	2.787	3.228	4.522
Poissons, crustacés	10.744	24.686	27.549	26.049	29.705
Lait, prod. laitiers	3.866	6.444	7.103	6.137	5.844
Farine de froment	35.945	61.828	57.470	43.041	38.908
Blé	11.600	4.521	N.D	18.951	13.508
Riz	8.264	11.040	13.377	12.523	7.527

Source: C.N.S.E.E. Annuaires statistiques 1986 et 1987.  
N.D. Non Déterminé

Au regard de ces données fragmentaires et qui sont certainement sous-estimées (eu égard à l'existence d'un trafic illicite entre le Zaïre et le Congo), on peut toutefois souligner le danger qui menace le pays; à savoir la dépendance alimentaire avec ses premiers effets sur les habitudes alimentaires. On remarque, en effet, que la farine de froment et celle du blé sont de plus en plus consommées au Congo sous forme de beignets et de baguettes de pain. Cette dernière denrée et le riz importé sont entraînés de s'incruster dans le modèle de consommation des ménages congolais au point de concurrencer sérieusement l'aliment de base qu'est le manioc.

Mis à part le secteur agricole, l'accroissement rapide de la population dans l'environnement social congolais a également eu des répercussions sur les secteurs de l'éducation et de l'emploi.

(9)/- Selon les estimations de l'esquisse d'aménagement du territoire faites de 1960 à 1988, il a été révélé qu'environ 10.000 jeunes quittent annuellement les campagnes pour les villes. Cf. article de H. Okemba sur "l'expérience des Villages-Centres au Congo" in *Le Courrier* n° 114, mars-avril 1989, p. 15.

c/- Croissance démographique-Education et Emploi

D'abord en ce qui concerne l'éducation, ainsi que nous l'avons souligné plus haut, la population congolaise est très jeune dans son ensemble (46% de moins de 15 ans); et par conséquent la demande sociale d'éducation est forte. Les effectifs scolaires enregistrés en 1988 (tous cycles d'études confondus) montrent que 35% de la population totale sont encore à l'école.

Pour mieux cerner l'impact de la croissance démographique sur le système éducatif, voyons à travers les tableaux suivants comment ont évolué les effectifs et ratios scolaires au fondamental I (ou cycle primaire) sur une période de 13 ans.

Tableau 3 : *Evolution des effectifs et ratios scolaires au niveau du fondamental 1 de 1975 à 1988*

Années d'études	Eff.& ratios scolaires Effectif	Ratio élèves/ maître	Ratio élèves/ classe pédagog.*
1975	307.194	61	46
1978	345.736	52	41
1979	358.761	52	41
1980	383.018	56	41
1981	390.676	54	42
1982	406.835	58	40
1983	422.874	58	41
1984	443.143	57	42
1985	459.710	61	42
1986	475.805	61	43
1987	498.588	64	45
1988	491.034	66	43

Source: C.N.S.E.E. Annuaires statistiques 1982, 1986, 1988.

\*. En raison de la pléthore d'effectifs et de l'insuffisance des salles de classe, il a été mis en place le système dit de "classe pédagogique" qui consiste à diviser l'effectif d'une classe en 2 groupes fréquentant en 2 vagues : le matin et l'après-midi. Pour comprendre ce ratio, il convient de multiplier par 2 pour obtenir le ratio élève par salle de classe.

Il ressort de ce tableau que la population scolaire de ce premier cycle a augmenté, durant cette période de 60%. En observant cette évolution de 1975 à 1985, il résulte que la population de ce cycle d'études s'est accrue à un rythme annuel moyen de 4%; ce qui comparé au taux de croissance de la population totale (3,5%) est assez proche.

L'évolution à la hausse de cette sous-population scolaire a eu, sans conteste, des répercussions sur les infrastructures scolaires et sur les ressources humaines chargées de l'encadrement pédagogique, comme en témoignent les ratios présentés dans le tableau précédent.

On peut, sans risque de se tromper, généraliser la tendance qui se dégage du cycle fondamental I aux autres cycles d'études. Les conséquences de la croissance rapide des effectifs scolaires se sont aussi fait ressentir sur le budget global de l'État.

En effet, le tableau ci-après qui présente le budget de l'éducation dans le budget national sur 12 ans, fait d'abord ressortir la part importante réservée chaque année au secteur éducatif par rapport aux autres secteurs de l'économie nationale jusqu'en 1985 (tous autres secteurs confondus).

Tableau 4 : *Evolution du budget de l'Education dans le budget national de 1976 à 1988*

(montant en milliards de F.CFA)

Exercice budgétaire	Budget national	Budget Educ. Nat.	Part Educ. dans B.N. (%)	Budget d' Inves. N.	Budget d' Inves.Ed.	% Invest. Educ. Nat.
1976	41.7	14.1	33,8	5.9	0.8	13,3
1977	48.8	17.4	35,7	2.6	-	-
1978	51.7	17.9	34,6	1.7	-	-
1979	51.9	17.7	34,1	3.0	-	-
1980	67.8	21.2	31,3	31.5	0.9	2,9
1981	88.2	24.3	27,5	104.5	1.5	1,4
1982	117.1	33.0	28,2	170.7	2.7	1,6
1983	134.9	34.8	25,8	125.0	2.7	2,2
1984	144.3	38.9	27	170.7	4.0	2,3
1985	147.2	45.0	30,6	122.3	2.8	2,3
1987	158.3	25.8	16,3	52.9	0.6	1,1
1988	252.2	25.4	10,1	48.8	0.6	1,2

Source: Ministères des enseignements et Ministère des Finances et du budget.

Après 1985, on note une diminution de la part du budget affectée à l'éducation; ceci s'explique de façon générale, par l'amenuisement des recettes pétrolières et par l'application des mesures d'ajustement structurel. Il apparaît, ensuite, que ces efforts financiers étaient plus orientés dans le fonctionnement du système éducatif au détriment de l'investissement. on peut comprendre dès lors que le système ait généré plus de produits au profil inadapté sur le marché de l'emploi.

Concernant le secteur de l'emploi, nous partons des indicateurs tels que: la proportion de la population active dans la population totale, la charge d'un occupé et le taux de chômage, pour cerner l'impact de la croissance démographique sur l'activité économique.

En considérant les effectifs de la population active âgée de 15 ans et plus recensée en 1974 et 1984 (soit 487.267 et 615.780), il se dégage une croissance assez rapide de l'ordre de 2,2% par an; rythme assez voisin du taux de croissance naturelle de la population totale (2,8%). Lorsque l'on examine l'évolution de la part de la population active dans la population totale, part exprimée en taux brut d'activité, elle a été de 35,12% en 1974 contre 32,25% en 1984. Il apparaît clairement que le niveau de participation à l'activité économique de la population a relativement baissé et est un peu faible. Cette situation peut s'expliquer à la fois par l'extrême jeunesse de la population et par un niveau élevé de fréquentation ou de rétention scolaire.

Les conséquences de cette faible absorption de la population dans l'activité économique sont d'une part des taux importants de chômage, malgré une légère baisse (12% en 1974 contre 11,3% en 1984); et d'autre part un léger accroissement de la charge d'un occupé (alors qu'en 1974 elle était de 3 personnes par actif occupé, en 1984 elle est passée à 3,5). L'observation empirique de l'évolution de ce dernier indice jusqu'à nos jours le situe actuellement entre 4 et 5. Il se dégage ainsi de ces ratios l'ampleur du phénomène de dépendance qui est plus manifeste en zone urbaine où la charge est passée dans la même période de 5,6 à 4,4.

En définitive, la croissance démographique accélérée a pour conséquence finale la faiblesse de l'épargne et de l'investissement tant de la part de l'Etat que des chefs de ménages; leurs revenus respectifs étant engloutis dans les dépenses courantes.

Après avoir fait le tour des effets engendrés par l'accroissement rapide de la population congolaise au niveau des différents secteurs du développement économique et social, il convient à présent d'examiner ses effets dans le sens inverse, autrement dit de tenter de répondre à la seconde question précédemment posée en début de ce chapitre.

## 2.2. L'impact " développement-population" : illustration à travers le projet de développement "Villages-Centres".

Programmé dans le cadre plus large du Plan Quinquennal de Développement Economique et Social 1982-1986, le projet "Villages-Centres" avait pour principaux objectifs: l'amélioration des systèmes et formes de production paysanne, l'amélioration des conditions de vie des paysans, la correction du déséquilibre marqué et croissant du peuplement et de l'espace économique conduisant ainsi à une croissance excessive des grandes métropoles (Brazzaville et Pointe-Noire) au détriment des espaces ruraux en voie d'abandon et de désertification économique (10). Tout ceci concourrait à freiner l'exode rural. Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes ont été mises en oeuvre :

- mise en place d'infrastructures socio-économiques nécessaires (routes, ponts, magasins de stockage, eau potable, électricité, écoles, dispensaires, pharmacies, salles de loisirs, etc...);
- renforcement des institutions et services techniques décentralisés ;
- prise de mesures d'accompagnement telles que : commercialisation, crédit, formation à la gestion, etc...

Démarré effectivement en 1984, le projet "Villages-Centres" a connu ses premières évaluations en 1987 (11).

---

(10)./- Il est, en effet, ressorti de l'esquisse de l'aménagement du territoire (op. cit.) qu'entre 1960 et 1980 environ 4.000 villages ont disparu; et sur les 4.000 autres restants, près de 2.000 ont moins de 150 habitants, donc condamnés à disparaître à terme.

(11)./- Cf. document intitulé "opération Villages-Centres : bilan du 1er plan quinquennal 1982-1986", Ministère du Plan et Economie-D.A.T.A.R., B/ville, déc. 1987, 50 pages.

Mis à part les résultats obtenus sur les plans physique et productif (résultats, du reste, ne reflétant pas le niveau des moyens financiers mobilisés, et de ce fait n'ayant concerné que 9 villages-centres pilotes dans les régions du Pool et des Plateaux au lieu des 159 initialement prévus dans tout le pays), ces évaluations permettent de déceler quelques comportements démographiques appréciables :

- un mouvement timide de retour de jeunes citadins vers ces villages-centres a été observé. Cette lenteur peut s'expliquer par l'inertie des phénomènes démographiques en général et des migrations de retour dans ce cas précis ;

- sur le plan sanitaire, les villageois du pays rural de Mindouli (comptant 4 villages: Louengo, Kinkembo, Kingouala et Kindamba-ngouédi) se sont distingués d'une part par la régularité des présences au dispensaire des femmes enceintes, des enfants de 0 à 5 ans aux séances de vaccination et d'éducation nutritionnelle, comme le récapitule l'encadré ci-après :

Nbre de femmes enceintes enregistrées au dispensaires de Mindouli	Femmes suivies par les agents de santé communautaire	Femmes nivaquinisées
137	102	27

Source: Op. cit, p. 43.

D'autre part, ces villageois se sont illustrés par leur rapide changement de mentalité en matière d'assainissement et d'hygiène du milieu. Le tableau suivant présente quelques résultats d'efforts fournis par les habitants de 2 villages en l'espace de 2 ans (1984-1986).

*Tableau 5: Etat des parcelles et de protection  
des aliments à Kindamba-Ngouédi et à Louengo*

Villages Centres	Etat des parcelles et des aliments		Parcelles		Latrines en construction		Latrines bien construites		Latrines mal construites		Latrines avec couvercle		Latrines propres		Trous à ordures		Aliments protégés	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Kindamba-NGOUÉDI	156	100	61	39	9	6	31	20	13	8	6	4	32	21	140	95		
Louengo	205	100	-	-	128	62	10	5	128	62	120	59	170	83	166	81		

Source: Op., p. 44.

Ces quelques résultats (quoique fragmentaires) permettent de mesurer le degré de participation des populations de ces villages aux actions engagées. En comparant ces résultats obtenus aux effectifs de population des villages respectifs (Louengo: 348 hab., Kinkembo: 1.814 hab., Kingouala: 229 hab., Kindamba-ngouedi: 403 hab.), on se rend compte des efforts appréciables consentis par les populations même s'ils restent encore insuffisants.

Dependant dans le pays rural de Lékana (composé de 5 villages-centres: Abilli, Akou, Akana, Kébara, Ngoulonkilla), les actions socio-sanitaires réalisées ont porté successivement sur le suivi des femmes enceintes, la vaccination et sur l'ouverture des pharmacies.

Concernant d'abord le suivi des femmes enceintes, cette action a obtenu de la population féminine une adhésion quasi totale. Les accouchements se font désormais au dispensaire sous la conduite d'une sage femme diplômée (ce qui a réduit les risques de décès de nouveaux-nés, les consultations prénatales se déroulent régulièrement aux 3ème, 6ème et 8ème mois de grossesse).

La nivaquinisation des femmes enceintes a connu une réussite moyenne grâce à l'action des agents de santé communautaire formés sur place. Ensuite, s'agissant des vaccinations, elles se sont déroulées selon la procédure suivante: information des populations, approvisionnement en vaccin, organisation des séances, tenue des documents. Cette dernière tâche nous a permis de relever les données suivantes au 3ème trimestre de 1986.

Type de vaccin	D.T.C 1 <sup>è</sup> dose	D.T.C 2 <sup>è</sup> dose	D.T.C 3 <sup>è</sup> dose	D.T.C rappel	Po11ic	Tétanos
ABILLI	10	9	36	0	55	0
AKANA	29	30	31	0	90	4
AKOU	39	17	0	0	56	0
KEBARA	17	15	18	0	40	0
NGOULONKILLA	0	1	0	0	1	20
Total	95	72	85	0	242	24

Sources: Op. cit, p. 46.  
D.T.C. = Diphtérie, Tétanos, Coqueluche (Vaccin pour enfants).

A travers cette photographie instantanée des résultats produite par les actions préventives dans le pays rural de Lékana, il convient de noter que la participation des populations aux différents types de vaccination est très faible si l'on compare ces résultats aux effectifs de population de ces villages-centres (Abili : 117 hab., Akana : 719 hab., Akou : 150 hab., Kébara : 355 hab., Ngoulonkila : 199 hab.). Toutefois, on ne peut pas tirer de conclusions hâtives sur des données partielles et incomplètes; celles-ci nous permettant simplement de nous faire une idée approximative sur le comportement en matière sanitaire des populations.

Enfin, en ce qui concerne les pharmacies villageoises, 2 ont été ouvertes à Akou et à Abili. Un dépôt pharmaceutique privé existe à Akana.

Qu'il s'agisse du pays rural de Mindouli ou de celui de Lékana, on peut retenir les traits fondamentaux suivants des comportements démographiques de ces populations:

- premièrement, la faible participation des population aux actions de prévention et d'éducation sanitaire dans ces 2 localités confirme le niveau encore élevé de la mortalité en zone rurale tel qu'il a été estimé en 1984 (soit 20 pour mille contre 8 pour mille en milieu urbain), malgré les efforts remarquables notés sur le plan de l'assainissement du milieu ;

- deuxièmement, certaines actions telles que le suivi des femmes en grossesse par un personnel qualifié, la vaccination et la nivaquinisation de ces femmes, ont permis (malgré la faible participation) de maintenir la fécondité à un niveau assez élevé. Si l'on considère tout le district de Mindouli, il résulte des données censitaires de 1984 que le taux global de fécondité générale était de 84 pour mille tandis que celui du district de Lékana s'élevait à peu près au même niveau: 83,8 pour mille.

Avec des taux de fécondité élevés et des taux de mortalité relativement élevés, il se dégage un fort taux d'accroissement naturel de la population.

L'examen de ces résultats d'étape du projet "Villages-Centres" ne suffit pas à déceler tous les impacts possibles sur les populations concernées (en l'absence d'une enquête personnelle approfondie). Ces résultats constituent néanmoins des indications intéressantes permettant de dégager une tendance des comportements démographiques. Il conviendrait certainement d'attendre l'évaluation finale du projet pour en mesurer tous les effets.

Avant de conclure sur cette communication, une dernière question se pose à nous : celle de savoir s'il faut, oui ou non, réduire le taux actuel de croissance démographique du Congo, eu égard aux impératifs de développement du pays.

3./- Réduction ou maintien du rythme de croissance actuel: un choix réaliste et raisonnable à faire.

A l'occasion de la deuxième conférence mondiale sur la population tenue à Mexico en 1984, le Président de la République Populaire du Congo déclarait en substance: «(...) toutes les mesures relatives à la population de notre pays et les actions entreprises en faveur des masses populaires visent la croissance de l'effectif global de la population par :

- la réduction du taux général de mortalité et de morbidité avec un accent particulier sur ce taux en milieu infantile, juvénile et maternel par les programmes sanitaires élargis de protection de la mère et de l'enfant ;
- la réduction de l'analphabétisme grâce à une politique de scolarisation obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans et d'alphabétisation massive des adultes ;
- l'amélioration de la vie familiale par l'intégration de la planification familiale au sein des activités de santé de la mère et de l'enfant, et dans un avenir lointain à la santé et à l'éducation de la famille>> (12).

De ce discours officiel, il ressort implicitement l'orientation pro-nataliste du Congo en matière de politique de population. En effet, l'ambiguïté de cette politique est caractérisée d'une part par la mise en oeuvre du planning familial et d'autre part par une incitation implicite à la procréation à travers certaines dispositions juridiques et financières telles que : la reconnaissance légale des enfants nés hors mariage, les allocations familiales aux enfants des fonctionnaires, la réduction de l'impôt sur le revenu des chefs de famille nombreuse, etc...

D'où la nécessité de définir une politique de population explicite au Congo. De notre point de vue, l'option raisonnable et réaliste qui convient à la situation actuelle du pays est celle qui se dégage de la communication de F. DIAFOUKA au séminaire national sur "Population et Développement" en ces termes <<Dans un pays comme le Congo, confiné par la faiblesse de sa population à un choix limité et contraignant des politiques économiques et d'investissement, le rapide accroissement démographique constitue un investissement à consentir, c'est-à-dire le prix à payer jusqu'à ce que la population congolaise atteigne une certaine taille moins pénalisante. Dans cette perspective, il ne saurait donc être question de limitation de naissances au Congo ni de tout programme visant à ralentir la croissance démographique actuelle. Au niveau macroscopique, la seule politique serait le "laisser-faire" (...). Au plan microscopique, la sauvegarde du niveau de vie pousse de plus en plus les ménages à une gestion domestique rationnelle dont le planning familial semble être un des éléments déterminants. En outre sur ce même plan, les préoccupations sanitaires semblent militer en faveur d'une maîtrise de la fécondité dans le cadre de la protection maternelle et infantile>> (13).

---

(12)./- in : *Perspectives en matière de population : déclarations des dirigeants mondiaux*. 2ème éd. FNUAP, 1985, pag. 44.

(13)./- F. DIAFOUKA : "Intégration des variables démographiques dans les plans et programmes de développement économique et social", communication au séminaire national sur population et développement, B/ville, 19-24 octobre 1987, page 8-9.

Toutefois, ce raisonnement peut être nuancé en ce sens que l'effectif de la population congolaise en 1984 (1.909.248 hab.) paraît faible si on le compare à la superficie totale du pays qui est de 342.000 km<sup>2</sup>; soit une densité de 5,58 hab./km<sup>2</sup> contre 14 au zaire et en Guinée équatoriale, 20 au Cameroun, 235 au Rwanda, et 19 pour l'ensemble de l'Afrique.

Mais si on compare le taux d'accroissement de la population congolaise (3,5% ou 2,9% par an) au taux de croissance du Produit Intérieur Brut qui est de 1,7% en 1989, on se rend compte que le congo doit faire face à la hausse constante de la demande d'aliments, des soins de santé, de logement, d'éducation, d'emploi, etc....

## C O N C L U S I O N

C'Il est un aspect des interrelations "population-développement" sur lequel la majorité des chercheurs ou scientifiques africains et congolais en particulier devraient désormais s'accorder, c'est celui qui permet d'affirmer qu'une croissance démographique rapide entraîne des conséquences et des contraintes lourdes sur les différents secteurs du développement économique et social du pays.

Cela a été plus ou moins bien cerné dans le cas congolais, notamment à travers les secteurs environnement, agriculture-alimentation, et éducation-emploi. Ces impacts n'ont pas été uniquement enregistrés dans le sens "population-développement" mais aussi dans le sens inverse; et précisément dans le cadre du projet "villages-centres". Même si les effets engendrés par ce projet ne sont pas encore importants du point de vue de leur ampleur dans les populations, cette brève étude de cas a permis de montrer comment peuvent s'opérer des changements d'attitudes ou de comportements démographiques suite à des actions de développement d'un milieu donné.

Quant à la question centrale relative au maintien ou au ralentissement du taux d'accroissement actuel de la population congolaise, la réponse ne relève pas de la panacée. Dans le contexte congolais, l'option reposant d'une part sur le "laisser-faire" au plan macroscopique et d'autre part sur la planification familiale au plan microscopique nous semble momentanément la mieux indiquée. /

BIBLIOGRAPHIE

- C.N.S.E.E.      Annuaire statistique 1982, 1986, 1987, 1988.  
Recensements généraux de la population et de l'habitat  
de 1974 et 1984: résultats définitifs.
  
- DIAFOUKA, F.   Intégration des variables démographiques dans les plans  
et programmes de développement économique et social.  
Communication au séminaire national sur population  
et Développement. B/ville, 19-24 Oct. 1987, 19 pages.
  
- F.N.U.A.P.      Perspectives en matière de population : déclarations des  
dirigeants mondiaux, New-York, 2<sup>e</sup> éd., 1985, p. 44.
  
- FOKOM, P.      Rapport d'évaluation des données du R.G.P.H. 1984,  
B/ville, juin 1989, 26 pages.
  
- GOFFIN, L.     Sous-systèmes de l'environnement. document pédagogique,  
module 1-4-3, Louvain-la-Neuve, CIDEP 1989-90/12, 44  
pages.
  
- Ministère      Evolution du budget de l'éducation dans le budget  
des ensei-      national de 1976 à 1988.  
gnements,  
des finances  
et du budget.
  
- Ministère      Opération villages-centres : bilan du 1<sup>er</sup> plan quinquen-  
du Plan et de      nal 1982-1986, B/ville, Déc. 1987, 50 pages.  
de l'Economie  
(D.A.T.A.R.)

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15/44.08.40

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LA FAYETTE  
75480 PARIS CEDEX 10

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "Relation entre la croissance  
démographique et les politiques de  
développement économique et social en  
Afrique au Sud du Sahara :  
le cas du Sénégal".

PAR Papa Demba DIOUF  
Démographe  
Direction de la Prévision et de la  
Statistique  
(Dakar - Sénégal)

SEMINAIRE INTERNATIONAL ENSEA-ORSTOM  
ABIDJAN 26, 27, 28 NOVEMBRE 1991

LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE

---

RELATIONS ENTRE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET POLITIQUES  
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL EN AFRIQUE AU SUD  
DU SAHARA : LE CAS DU SENEGAL

Papa Demba DIOUF  
Démographe  
Directeur de la Prévision et de  
la Statistique  
DAKAR (SENEGAL)

## RESUME

Dans la plupart des pays en voie de développement, et au Sénégal en particulier, l'accroissement de la population a longtemps été sous-estimé par les pouvoirs publics. Ils en ont même négligé l'importance à tel point qu'ils ont omis d'incorporer de façon explicite une politique et un programme d'actions en matière de population dans des projets nationaux de planification du développement.

Une des raisons de cet état de fait est que la relation entre croissance démographique et développement économique et social est assez controversée. Il est trop souvent admis que la rapide croissance qui prévaut dans les pays en développement, soit de nature à annihiler les efforts réalisés pour leur développement économique et social. Et c'est peut-être, pour cela, que la croissance démographique est considérée trop facilement comme la principale cause des difficultés que connaissent les pays en voie de développement. Une attitude qui fait qu'on oublie trop souvent que les politiques de développement mises en oeuvre participent pour une large part aux échecs enregistrés çà et là.

Pour illustrer cette vision des choses, nous sommes partis de l'exemple sénégalais, avec comme secteurs cibles, la santé, l'éducation et l'alimentation qui sont à la base de tout développement économique et social.

Le bilan diagnostic auquel nous avons procédé, nous a conduit à une conclusion généralisée d'échec qu'il est toujours difficile d'attribuer au seul accroissement démographique.

Aussi au niveau de la santé, il nous est donné de constater l'existence d'une médecine élitiste consacrée aux services hospitaliers et aux soins curatifs auxquels vont 75 % du budget de la santé, au détriment des soins préventifs et de 70 % de la population.

Dans le domaine de l'éducation, il est relevé l'inexistence d'une école pour les masses, conjuguée avec l'absence des langues nationales et de programmes adaptés aux exigences locales.

Au niveau alimentaire, les politiques mises en oeuvre n'ont pas réussi une diversification des cultures à des fins d'auto-suffisance. La même priorité étant accordée à l'arachide et datant de l'époque coloniale. Toutefois, force est de reconnaître que l'accroissement démographique pose de nombreux problèmes de développement à nos pays.

En conclusion, la solution à tous ces problèmes reste fondamentale et réside dans des opérations intégrées au centre desquelles se trouve la population.

Notre principale recommandation est donc une politique de population dont l'objectif primordial est l'intégration réelle de la variable population dans les politiques de développement.

## I. INTRODUCTION

Dans la plupart des pays en voie de développement, et au Sénégal en particulier, l'accroissement de la population a longtemps été sous-estimé par les pouvoirs publics. Ils en ont même négligé l'importance à tel point qu'ils ont omis d'incorporer de façon explicite une politique et un programme d'actions en matière de population dans des projets nationaux de planification du développement économique et social.

Une des raisons de cet état de fait est que la relation entre croissance démographique et développement économique est assez controversée. Par exemple, le plan de Lagos et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.) ont souligné l'effet négatif du taux actuel de la croissance de la population africaine sur le développement économique et social du continent.

Par contre, dans un rapport récent, la Banque Mondiale a établi que "la croissance rapide de la population n'est pas nécessairement un frein à la croissance du revenu par tête ; la croissance de la population peut même contribuer au développement". Mais le rapport de continuer "cependant dans la plupart des cas, une croissance de la population, particulièrement d'une rapide croissance de la population, rend difficile l'accroissement du revenu par tête"(1). Par ailleurs, il n'est pas évident qu'un pays qui diminue la croissance de sa population, se donne beaucoup plus de chance pour son développement économique et social.

Toutefois, force est de reconnaître qu'il est généralement admis que l'accroissement surtout rapide de la population pose problème notamment dans les pays en voie de développement tel que le Sénégal.

---

(1) Banque Mondiale, Rapport annuel 1986, cité dans Diop A. Analyse économique du Sénégal, Dakar, 1983, p.3

Il nous semble cependant qu'on accuse trop facilement la croissance démographique de tous les maux dont souffre le continent africain, au point de la rendre responsable de l'échec de tous les efforts de développement.

Aussi dans notre étude, nous tenterons de montrer, à partir du cas sénégalais, que les politiques mises en oeuvre sont aussi responsables que la croissance démographique des échecs enregistrés tant sur le plan économique que social.

Des recommandations ou solutions seront enfin proposées pour la prise en compte de la variable population dans les politiques de développement économique et social.

## II. DIAGNOSTIC

Lorsqu'une population augmente, il s'en suit une augmentation de ses besoins en matière de santé, d'éducation et d'alimentation. L'adéquation de ces évolutions est trop souvent source de problèmes délicats pour les gouvernements qui ont à charge la mise en oeuvre des politiques de développement dans nos pays. Aussi ces évolutions constituent-elles des indicateurs pour l'étude des conséquences de la croissance démographique et des politiques de développement mises en oeuvre dans les secteurs ci-dessus nommés.

### 2.1. Couverture sanitaire et ses limites

Il s'agit de voir la couverture sanitaire qui découle de l'évolution quantitative de certaines structures sanitaires, du personnel de santé et de celle des populations.

Les différentes évolutions subvisées ne sont, en s'en doute bien, pas uniformes sur le territoire national et il en résulte une inégale répartition qui privilégie particulièrement la région de Dakar.

Dans l'étude de cette couverture, nous retenons pour ce qui suit, au niveau national, les indicateurs population-lit, population féminine (15-49) lit-maternité et population-infirmier.

### 2.1.1. Population par lit

Dans l'analyse de l'indicateur population-lit, seuls sont considérés les lits d'hôpitaux, des centres de santé. Dans ce cadre nous relevons, pour la période 1960-1988, une dégradation de l'indice population-lit, qui de son niveau d'ensemble de 880 personnes-lit en 1960 a atteint 940 en 1965, 970 en 1970, 1.160 en 1975, 1.420 en 1980 et plus de 2.000 en 1988.

### 2.1.2. Populations en âge de procréer (15-49 ans) par lit-maternité

A ce niveau, on note une détérioration de la couverture des femmes avec un indicateur lit-maternité qui est passé de 720 à plus de 1.000 femmes entre 1960 et 1989.

### 2.1.3. Population par infirmier

En considérant l'indicateur population par infirmier, nous constatons une nette amélioration de l'indice qui est passé de 4.900 en 1962 à 3.000 en 1982. Mais cette évolution a connu des hauts et des bas qu'on ne peut attribuer au seul accroissement démographique.

En effet, de 4.900 en 1962, l'indice est tombé à 2.000 personnes infirmier en 1977 pour remonter à 3000 en 1982. On constate également que de 1976 à 1988, l'effectif des infirmiers a connu plusieurs variations : De 698 en 1962, il est passé à 1.299 en 1970, pour atteindre 2.357 en 1976 avant de retomber à

934 en 1988. Pendant ce temps, la population elle, passe de 3.660.283 en 1962 à 4.390.558 en 1970, puis à 5.106.604 en 1976 pour atteindre 6.938.870 en 1988.

Après ce tour d'horizon, il apparaît une inadéquation entre évolution de la population et celle des besoins sanitaires dont le résultat est la dégradation continuelle de la couverture sanitaire des populations sénégalaises.

## 2.2. Politiques en matière de santé

En matière de politique de santé, les maigres ressources allouées à la santé ont été mal affectées et inégalement réparties. De 1968 à 1985, la part des crédits alloués à la santé dans le budget de fonctionnement de l'Etat est passée de 9 % à 5,3 % des dépenses en matériel.

Une grande partie (75 %) est consacrée aux services hospitaliers et aux soins curatifs et 16 % seulement du budget alloués aux dépenses des soins communautaires préventifs.

D'autre part, avec un legs colonial en infrastructures hospitalières certes insuffisant, le pays a continué à investir dans de grosses oeuvres telle que la construction d'hôpitaux et de centres hospitaliers universitaires (C.H.U) ultra-modernes et très sophistiqués et dont les coûts récurrents dépassent les possibilités budgétaires du secteur de santé. Il en résulte d'ailleurs un fonctionnement défectueux dès les premières années et l'on assiste généralement à une paralysie quasi-permanente des services. Ces infrastructures sont essentiellement implantées dans les grandes villes ; or ces dernières ne recueillent en fait qu'à peine 20 à 30 % de la population : c'est-à-dire que les populations rurales, qui constituent 70 à 80 % de la population totale ne sont pas concernées par cette médecine élitiste.

L'efficacité d'un système de santé ne saurait être appréciée uniquement en terme quantitatif (moyens, personnels, budget distribution géographique). Elle s'exprime également en termes qualitatifs de compétence, de disponibilité et de responsabilité. A ce propos, il convient de souligner la mauvaise répartition des responsabilités entre les fonctionnaires à tous les niveaux et l'inadéquation des tâches du personnel de santé qui est mal payé, et par conséquent sans motivation. Il en résulte un laxisme qui altère la qualité des services de santé.

Il faut enfin noter qu'à l'instar des autres pays en développement, le Sénégal a toujours cherché à déterminer un taux de croissance maximale au niveau de l'économie nationale, sans se préoccuper des effets pervers de celle-ci. De ce fait, il n'a jamais su tenir compte des apports qui peuvent provenir des secteurs dits sociaux tels ceux de la santé et de l'Éducation, second élément de notre analyse.

### 2.3. Populations et besoins en éducation

Les effectifs globaux ont augmenté régulièrement d'année en année. On a noté que les effectifs de l'enseignement primaire sont passés de 128.755 en 1960 à 269.997 en 1972, puis à 533.394 en 1984 et à 609.383 en 1987.

Ils ont été ainsi multipliés par 2,1 entre 1960 et 1972 par 4,1 entre 1960 et 1984 et par 4,7 entre 1960 et 1987.

Les autres niveaux d'enseignement, secondaire et supérieur ont connu aussi une progression nette de leurs effectifs ; pour 100 élèves dans le primaire en 1960/61 on comptait 7,26 élèves dans le secondaire et moins d'un étudiant dans l'enseignement supérieur et, en 1978/79, ces ratios étaient respectivement de 22,7 dans le secondaire et 2,7 dans le supérieur.

L'enseignement élémentaire a connu depuis l'indépendance une augmentation de 6 % l'an, en passant de 129.000 en 1960 à 609.000 environ en 1987 ; l'enseignement moyen a une croissance annuelle de 10,9 % et l'enseignement secondaire a une croissance de 14,5 % en moyenne par an.

Il en résulte un déficit en structures scolaires, du fait certes du rythme de la croissance des structures d'accueil plus lent que celui de la démographie, mais également des politiques mises en oeuvre en matière d'éducation.

#### **2.4. Politiques en matière d'éducation**

Les disparités en matière d'éducation (entre régions, entre établissements humains) sont importantes et sont marquées par :

- Une répartition inégale des infrastructures au niveau du territoire.
- Une grande concentration (qualitative et quantitative) dans la région de Dakar.

Ce déséquilibre apparu depuis la période coloniale, s'est accentué après l'indépendance. Il convient de ne pas le sous-estimer, surtout qu'il intervient pour une grande part dans l'explication des flux migratoires actuels vers Dakar, les capitales régionales et la plupart des villes secondaires.

Les structures du système éducatif sénégalais correspondent en grande partie au modèle français. La principale critique, déjà formulée par la Banque Mondiale en 1970, et qui est toujours d'actualité, concerne le fait que le "système sénégalais ne correspond ni dans ses structures ni dans son contenu ni dans sa qualité aux exigences locales"(2). On note tout particulièrement un manque de matières d'enseignement

adaptées au monde rural. Malgré la réforme de 1971, qui prévoyait d'une part une amélioration qualitative et une meilleure intégration dans le monde rural, d'autre part une plus grande adaptation du contenu de l'enseignement aux besoins du pays, l'éducation est restée essentiellement l'instrument pour la formation d'une petite élite. Etant donné que l'enseignement à l'école primaire se fait en français, nombreux sont les enfants surtout issus du milieu rural, qui ne peuvent pas suivre cet enseignement ou éprouvent des difficultés. De nombreux enfants quittent l'école au bout de deux ou trois ans et restent presque analphabètes. En 1976, le recensement général de la population fit ressortir que 90 % de la population de plus de 15 ans ont une formation scolaire très rudimentaire voire inexistante (école-coranique) ou peu d'années d'école primaire française complète. En 1988, le taux d'analphabétisme relevé lors du recensement était de 68 % pour l'ensemble du Sénégal (59 % pour les hommes et 77 % pour les femmes). La définition des besoins de formation en rapport avec les capacités d'absorption de l'économie, une meilleure adéquation formation-emploi, l'élaboration d'une politique de gestion des ressources humaines sont autant de priorités dans le cadre d'une réforme du système éducatif. Cette réforme qui se veut globale doit prendre en compte l'introduction des langues nationales avec un effort approprié dans le domaine de l'alphabétisation. Aujourd'hui la situation semble avoir changé, mais au delà de la volonté politique (Ministère de l'alphabétisation et des langues nationales) il reste encore beaucoup à faire.

---

(1) Banque Mondiale, Rapport annuel 1970, cité par LUC PAGAZ, le Sénégal : Analyse du Développement, U.C.L, Juillet 1981 p 19.

## 2.5. Population et besoins alimentaires

Avec une superficie de 196.722 km<sup>2</sup> et une population de 6.881.919 habitants en 1988, le Sénégal est un pays essentiellement agricole. Cependant, avec une agriculture insuffisamment diversifiée du fait de la prédominance de l'arachide et une population accusant un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 2,9 % le déficit vivrier global se creuse de plus en plus. En 1987, le déficit structurel céréalier net était de 547.400 tonnes. Devant cette situation, le pays affecte plus du tiers de ses importations à des produits alimentaires. Bien que la majeure partie des revenus d'exportation tirés de l'arachide servent à compenser les importations de céréales, le Sénégal connaît un déficit chronique de sa balance commerciale de -15,9 milliards de FCFA en 1972 pour passer à -137,3 milliards en 1982. Et les choses ne semblent pas mieux aller de nos jours.

### 2.5.1. Demande et offre de céréales locales

En considérant, comme indiqué dans le plan céréalier de 1987, la norme de 170 kg de céréale par tête pour la consommation, il y a un besoin net de céréale pour l'ensemble du Sénégal, de 1.169.000 tonnes. Il en découle pour l'année 1987 un déficit structurel net de 547.400 tonnes pour un taux de couverture de 53,5 %. Il a fallu recourir aux importations de riz (340.000 tonnes et de blé 984.000 tonnes) pour faire face au déséquilibre.

La situation de 1987 n'est pas une exception. En effet entre 1960/1972 et 1984/1985, la moyenne de la production céréalière nationale brute (mil, sorgho, maïs) était de 706.000 tonnes par an, alors qu'il fallait satisfaire une demande nationale moyenne en céréale d'un million de tonnes. Compte tenu de l'accroissement relativement rapide de la population (2,9 %

par an), la tendance est à un recul de l'auto-suffisance alimentaire.

En définitive, une production nationale structurellement déficitaire, un accroissement rapide de la population et une forte propension à consommer des céréales importées renforcent la dépendance du Sénégal vis-à-vis de l'extérieur.

### 2.5.2. Importations des céréales

Les importations des céréales ont plus que triplé en valeur entre 1967 et 1980, passant de 7,21 milliards de FCFA à 24,23 milliards de FCFA. Et même si les quantités parviennent à peine à doubler, soit pour la même période de 259.000 tonnes à 524.500 tonnes, le niveau des importations de riz suit largement cette évolution.

En effet, pour 1980, les importations de riz représentent 354.700 tonnes contre 170.000 tonnes en 1967.

Pour ce qui est de l'impact des importations de céréales sur la balance commerciale : de 7,211 % du déficit commercial en 1967, elles représentent en effet trois fois plus soit 24,23 % de cette même grandeur pour 1980.

En raisonnant en moyenne sur la période subvisée, il apparaît que le Sénégal consacre environ 30 % de ses importations à des produits céréaliers. Les importations céréaliers interviennent à peu près pour 50 % du déficit de la balance commerciale. Par ailleurs, il ya une affectation plus grande des revenus d'exportation de nos principaux produits céréaliers. La tendance pour la période est qu'un peu plus de la moitié du revenu tiré de l'arachide sert à financer les importations de

céréales. Ainsi pour un pays essentiellement agricole, ce constat donne une idée de la gravité de la situation.

## 2.6. Politiques alimentaires

Pendant une longue période le Sénégal a bénéficié de conditions favorables aussi bien sur le plan interne qu'externe, cela lui a permis d'assurer un certain équilibre avec la compensation des importations de riz par les exportations des arachides. Actuellement la situation alimentaire devient alarmante avec la sécheresse, la baisse des prix mondiaux de l'arachide, les chocs pétroliers et la poussée importante du riz et produits dérivés du blé dans la consommation sénégalaise, surtout urbaine.

Tout ceci reste lié à une politique qui a longtemps privilégié la culture de l'arachide. Cette dernière exerce sur l'économie sénégalaise une écrasante souveraineté. De l'importance de la récolte de l'arachide dépendent aussi bien l'aisance du budget national, les moyens de fonctionnement et les possibilités de l'Etat, que l'équipement des exploitations rurales les plus reculées et les ressources monétaires du plus modeste paysan. Bien sûr, le choix de l'arachide avait pour but de fournir à la France de l'huile à bon marché, en sous-payant le travail du paysan sénégalais. Mais l'erreur s'est maintenue après l'indépendance et l'assistance technique étrangère s'est portée sur ce choix. L'introduction de la culture du coton, en 1963, au Sénégal, ne contribue pas à la diversification : il s'agit d'une culture analogue à l'arachide, par la dépendance de son prix à l'égard du marché mondial, ses perspectives déclinantes (concurrence des textiles synthétiques, etc). Les pays qui ont été spécialisés dans cette direction (Tchad, République Centrafricaine, etc) connaissent aujourd'hui des problèmes similaires à ceux du Sénégal.

Le Sénégal doit diminuer la surface de culture arachidière tout en procédant à une intensification sur le plan des techniques de production, de manière à obtenir une rentabilité économique plus grande. Les surfaces ainsi libérées doivent être utilisées pour les cultures de céréales afin de réduire le déficit vivrier du pays. La diversification doit rester la priorité absolue. Selon S. BESSIS, "l'ensemble des pays Sahéliens, c'est-à-dire également le Sénégal, peuvent avec les moyens techniques et humains appropriés, produire 29 à 30 millions de tonnes de céréales par an, chiffre qui tomberait à 22 millions en années de pluviométrie déficitaire, pour des besoins estimés à 14 millions en l'an 2000, compte tenu d'une population qui devrait atteindre 45 millions d'habitants à cette date"(3).

Pour améliorer la productivité agricole, l'Etat a fait le choix des grands barrages. Si l'orientation des investissements, pour favoriser la maîtrise de l'eau est opportune, par contre le choix porté sur de grandes infrastructures ne semble pas adéquat selon certains spécialistes. Il faut donc, pour éviter un accroissement de l'endettement du pays, choisir la solution la moins onéreuse pour atteindre la maîtrise de l'eau.

Au terme de ce bilan diagnostic, il m'a semblé que, la croissance démographique, peut souvent servir de prétexte à des autorités nationales ou internationales soit pour masquer leur capacité à faire face aux problèmes qui les assaillent, soit pour dégager leurs responsabilités dans des situations qu'elles ont créées ou qu'elles aident à entretenir.

---

(3) BESSIS S., l'arme alimentaire, Paris 1979. p.264

### III. RECOMMANDATION ET CONCLUSIONS

Etant donné les avantages économiques et sociaux d'une pression démographique réduite, il semble important pour un pays en développement, comme le Sénégal à niveau élevé de fécondité (7,1 enfants/femme), selon le type de développement qu'il se donne, de tenter de la réduire.

Bien entendu, la réduction de la croissance de la population a elle seule ne suffit pas pour un pays à assurer son développement économique et social. Celui-ci exige des transformations importantes au plan économique et social qui passent par des politiques de développement, au sein desquelles, le contrôle de la croissance de la population peut être d'une contribution non négligeable.

En effet, une diminution de la croissance démographique peut apporter certains avantages dont notamment :

- Une amélioration de l'état de santé des populations.
- un accès d'un plus grand nombre d'individus à une éducation.
- Une plus grande disponibilité alimentaire.

Ces objectifs pourraient cependant être atteints avec des politiques efficaces qui tiennent à la fois compte des réalités locales, de la conjoncture internationale et des interrelations entre les différents secteurs de la vie. Aussi nos recommandations sont les suivantes :

#### 3.1. Dans le domaine de la santé

"Il a fallu des siècles à l'Occident pour réduire son taux de mortalité et accroître de façon notable l'espérance de vie des populations, et pour que la croissance du revenu réel par

tête et du stock de connaissances chimiques, biologiques et médicales permette sinon d'éradiquer, du moins de juguler un grand nombre d'affections."(4)

Dans les pays en voie de développement, et au Sénégal, le problème de santé se pose différemment. La solution me semble moins complexe qu'on ne le pense ; mais à la condition de ne pas croire que le bien-être médical et la santé sont du seul ressort de la médecine sophistiquée du type occidental.

La solution résiderait dans une médecine de masse, plus orientée vers le préventif, qui tiendrait en compte la médecine dite traditionnelle. Aussi il convient de multiplier les centres, les postes, les cases de santé et de procéder à leur meilleure répartition avec un équipement adéquat en matériel et médicament.

Il faut également accroître l'effectif des infirmiers, des sages femmes et veiller à leur formation. Il faut encourager les professions de matrones, d'accoucheuses et chercher à stimuler le personnel de santé. Il faut enfin tenir compte de la médecine traditionnelle pour une meilleure combinaison de pratiques médicales et pharmaceutiques propres aux cultures locales et de pratiques dites modernes.

L'ensemble de ces éléments nous semble moins coûteux que la santé telle que nous la vivons actuellement au Sénégal, à travers une technologie de pointe et des produits pharmaceutiques importés qui coûtent de plus en plus chers. La solution ne nous semble donc pas être primordialement, un problème de budget ou de financement encore moins de croissance démographique. Elle est beaucoup plus dans une conception déférente du

---

(4) P. ENGELEHARD, la pharmacopée, composante de l'économie de santé au Sénégal, Dakar, Juin 1981 p. 91.

développement ou la santé et l'éducation apparaîtraient moins comme des consommations finales luxueuses, que comme des moyens fondamentaux du développement.

### 3.2. Dans le domaine de l'éducation

Le Sénégal utilise 20 à 23 % de son budget national, pour scolariser au plus 46 % (taux brut) de ses enfants, avec au sommet de la pyramide, des intellectuels dont l'emploi sera de plus en plus difficile à garantir. Il y a peut-être l'erreur que le système éducatif sénégalais ne correspond pas aux exigences locales. Mais l'erreur la plus grave serait de croire qu'il n'y a pas moyen de penser autrement. Et ce d'autant que le modèle actuel ne peut que conduire à une impasse, dans le meilleur des cas, à une assistance généralisée véritable frein à notre développement.

Aussi la solution résiderait dans une école plus accessible aux masses rurales et mieux orientée vers les exigences nationales. Pour cela, il faut :

- Augmenter le nombre d'établissements scolaires, en procédant à leur meilleure répartition sur le territoire national.
- Former des cadres enseignants, en quantité et en qualité, capables d'assumer pleinement leurs responsabilités d'éducateurs.
- Mettre sur pied des programmes adaptés aux exigences nationales.
- Une alphabétisation fondamentale et fonctionnelle, en langues nationales.

Une refonte du système éducatif qui, on s'en doute bien coûte cher et ne saurait être supporté par le seul budget de l'éducation.

Il est évident que le système d'éducation dont il est question, devra être le moteur des transformations sociales que réclame l'établissement de la future société sénégalaise.

Un grand effort d'imagination permet alors de trouver des formules suffisamment adaptées et rendant possible une généralisation pas trop onéreuse des activités éducatives.

Aussi un développement authentique est impossible sans la participation de tout le monde et en particulier des masses laborieuses qui doivent comprendre les difficultés liées à toute dépendance telle par exemple la dépendance alimentaire.

### 3.3. Dans le domaine alimentaire

Des études sur les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ont conclu que le Sénégal a les possibilités de nourrir adéquatement sa population, au moins pour les vingt ou trente prochaines années.

Même si cela est vrai, il reste que l'inadéquation entre productions locales et demandes intérieures de céréales demeure, avec comme toile de fonds, une demande nationale fortement caractérisée par une préférence pour le riz surtout importé et le blé.

Une situation qui ne fait qu'accroître notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur qui a été à l'origine de la prédominance de la culture arachidière, aujourd'hui source de nos difficultés.

Aussi la solution alimentaire passe-t-elle nécessairement par la diversification des cultures qui doit rester la priorité des priorités et la maîtrise des problèmes de l'eau. Il faut en outre :

- Dans le cadre d'une politique d'auto-suffisance alimentaire et de réduction de déficit de la balance commerciale, assurer des prix plus rémunérateurs aux céréales comparativement à l'arachide (ou de façon plus générale aux cultures de rente).
- Garantir l'écoulement de la production par le développement de la recherche en technologie alimentaire pour déboucher sur une filière agro-industrie permettant aussi de mettre sur le marché des produits céréaliers dont l'utilisation est plus aisée (farine de mil, pamible, semoule de maïs, etc).
  - . Développer la production et la productivité agricole
  - . Procéder à la transformation des céréales
  - . Substituer les céréales importées aux céréales locales.

Des actions qui sont difficiles à réaliser sans des politiques en matière de prix au producteur, de promotion des céréales locales (prix et qualité) pour orienter la consommation vers les productions nationales.

En conclusion, la solution à tous ces problèmes de santé, d'éducation et d'alimentation reste fondamentale et réside dans des opérations intégrées au centre desquelles se trouve la population dont la maîtrise de l'évolution doit être une préoccupation permanente pour tout gouvernement. Dans ce cadre, nos recommandations sont pour une politique de population dont l'objectif principal est l'intégration réelle de la variable population dans les politiques de développement.

En effet, quoique l'intégration de la variable population dans la planification du développement économique et social soit, de nos jours et de l'avis de tous, d'une impérieuse nécessité, les efforts accomplis dans ce domaine demeurent encore sans portée réelle.

## B I B L I O G R A P H I E

- 1- BESSIS S. L'arme alimentaire, MASPERO, Paris 1979, 303 pages.
  - 2- DIOGUE B., Niveaux et facteurs explicatifs de la santé au Sénégal de 1960 à 1982, Avril 1986
  - 3- ENGELHARD P. et ROBINEAU L., la pharmacopée composante de l'économie de santé au Sénégal, Dakar, Juin 1981, 95 pages
  - 4- F.N.U.A.P, Banque Mondiale, Rapport de mission sur l'évaluation des besoins d'étude en matière de population pour le Sénégal, Dakar 1985.
  - 5- Ministère de l'Economie et des Finances, Situation économique du Sénégal, édition 1982.
  - 6- Ministère de l'Economie et des Finances, Situation économique du Sénégal, édition 1987.
  - 7- Nouvelle Imprimerie du Sénégal, Carte d'identité du Sénégal 1981, Sénégal, Dakar 1981, 154 pages.
  - 8- NIANG M. Population et éducation, le cas du Sénégal, Sénégal, Dakar 1985, 70 pages.
  - 9- Situation sanitaire et démographique 1982/83.
  - 10- Situation sanitaire et démographique 1986/87 et 1988.
  - 11- SENEGAL, Recensement de la population, Avril 1976, analyse des résultats nationaux, 67 pages.
  - 12- SENEGAL, Recensement Général de la Population et de l'Habitat Mai-Juin 1988, résultats au 10ème (échantillon), Direction Statistique, Juin 1989, 165 pages.
  - 13- SENEGAL, VIème plan de développement économique et social.
-

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 - PARIS CEDEX 10

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15/44.08.40

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "L'effet conjugué de la croissance  
démographique et de la crise  
économique sur certains aspects  
sociaux de la vie en Côte d'Ivoire".

PAR ZANOU Benjamin  
Démographe  
Direction de la Statistique  
BP V. 55 - Abidjan  
Côte d'Ivoire

SEMINAIRE INTERNATIONAL ENSEA-ORSTOM  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"  
Abidjan, 26 - 28 Novembre 1991

Séance 4 : Relations entre croissance démographique  
et développement économique et social

Communication : L'effet conjugué de la croissance démogra-  
phique et de la crise économique sur certai  
aspects sociaux de la vie en Côte-d'Ivoire

ZANOU C. Benjamin  
Direction de la Statistique  
BP. V 55 Abidjan (Côte-d'Ivoire)

## INTRODUCTION

La Côte-d'Ivoire a connu durant les deux premières décennies de son indépendance un taux de croissance économique relativement élevé. En effet, le Produit Intérieur Brut (PIB) croissait de 7,6 % en moyenne par an contre 4 % pour la population. Cette différence entre l'augmentation des ressources et celle de la population faisait penser à de grandes chances d'augmentation du niveau de vie. Mais depuis 1980 la situation a beaucoup évolué.

A partir de cette date, le pays a enregistré une baisse importante des prix de ses matières premières d'exportation, principalement le café et le cacao, entraînant le fléchissement de la croissance économique.

Le PIB ne croissait plus en terme réel que de 0,3 % par an sur la période 1980 - 1985 alors que la croissance démographique s'est maintenue à son niveau antérieur.

Le ralentissement de la croissance économique a entraîné la détérioration des conditions sociales sans pour autant infléchir le taux d'accroissement de la population. La pression démographique s'est alors fait sentir dans toute son ampleur sur les secteurs économiques et partant sur les secteurs sociaux. Comment est-on arrivé à une telle situation ?

## I. LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE

La situation démographique de la Côte d'Ivoire était mal connue jusqu'en 1975, date du premier recensement général de la population (RGP). Cette opération dénombrait 6 710 000 habitants. Le recensement de 1988 en a dénombré 10 816 000. Au cours de la période intercensitaire l'Institut national de la Statistique a réalisé :

- Une enquête démographique à passages répétés (1978-1979) ;

- Une enquête budget-consommation des ménages (1979) ;

- Une enquête sur la fécondité (1980-1981) ;

- Deux recensements des communes d'Abidjan et Bouaké (1979-1980 et 1984-1985) ;

- Une enquête socio-économique à passages répétés auprès des ménages (1986-1989).

La synthèse de toutes ces opérations nous permet de relever les principales caractéristiques suivantes de la population :

- Une fécondité élevée aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain (6,5 enfants en moyenne par femme) ;

- Une mortalité encore élevée surtout en bas âge (un taux de mortalité infantile de 103 pour mille) ;

- Un rythme d'accroissement naturel élevé (3,3 %) ;

- Une espérance de vie à la naissance de 56 ans ;

- Un apport migratoire en regression (le taux de migration net est passé de 1,3 % en 1978-1979 à 0,5 % en 1987-1988)

- Une forte propension à l'urbanisation, marquée par une concentration sur la ville d'Abidjan (la population urbaine représente 39 % de la population totale en 1988 ; Abidjan compte 46 % des citadins).

Comme on peut le constater, la population de la Côte-d'Ivoire croît à un taux élevé (3,8 % par an). A ce rythme, elle doublerait tous les 19 ans, ce qui correspondra à une population de plus de 20 millions d'habitants en l'an 2005.

L'une des caractéristiques de cette population est également son extrême jeunesse : les moins de 15 ans représentent plus de 46 % du total tandis que 3,6 % seulement des individus ont 60 ans et plus.

S'agissant de la population urbaine, elle est passée de 25 % de la population totale en 1965 à 32 % en 1975, puis à 39 % en 1988 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 6,5 % sur la période 1965-1988.

Cette propension à s'urbaniser est la conséquence à la fois de l'accroissement naturel mais surtout de l'apport migratoire tant interne qu'international. Au plan interne, il s'agit essentiellement des courants migratoires qu'entretiennent les disparités régionales entre le Nord et le Sud, dues aux activités agro-commerciales liées à la culture du café et du cacao très développée dans le Sud forestier.

La migration a renforcé l'urbanisation et accentué la concentration de la population à Abidjan. Les personnes non natives représentent 59 % de la population totale des Abidjanais en 1988.

Tableau 1 : Evolution prévisible de la population

Indicateurs	1975	1988	1998	2008
Population totale	6 709 600	10 816 000	16 245 000	23 847 000
Population rurale	4 563 307	6 596 000	7 863 000	9 563 000
Population urbaine	2 146 293	4 220 000	8 383 000	14 284 000
Taux d'urbanisation	32 %	39 %	51,6 %	59,9 %
% des 0 - 4 ans	18,7	19,6	19,4	19,2
% des 5 - 14 ans	26,2	27,2	28,5	28,1
% des 15 - 64 ans	53,2	51,1	50,1	50,7
% des 65 et +	2,1	2,1	2,0	2,0

Source : Perspectives démographiques, Direction de la Statistique  
Juillet 1991.

Il apparaît que les tendances actuelles sont peu susceptibles d'être modifiées au cours des 20 prochaines années. Globalement, la population a de fortes chances de poursuivre son accroissement à un rythme élevé de 3,8 % l'an.

La forte jeunesse de la population sera maintenue. En l'an 2008, 11,3 millions d'habitants auront moins de 15 ans ; parmi eux, ceux qui seront en âge scolaire (5 - 14 ans) représenteront 6,7 millions.

L'apport migratoire international est en forte baisse. Le taux net de migration est passé de 1,3 % (1978-1979) à 0,5 % (1987 - 1988) comme indiqué ci-dessus. Vu la persistance de la crise économique, et la nouvelle politique du gouvernement en matière de migration, il est probable que ce taux continu de fléchir. Cependant, le rapport non-ivoiriens population totale qui était de 1/5 en 1975 est aujourd'hui (1990) supérieur à 1/4.

Concernant la forte propension urbaine, l'évolution de la population urbaine sera soutenue avec un taux annuel moyen de l'ordre de 6 % sur les vingt prochaines années, de sorte qu'à l'an 2008 le pays atteindra près de 60 % de population urbaine. Pendant cette période, l'agglomération d'Abidjan renfermera plus de 4 millions de personnes ce qui représentera moins du tiers des citoyens au lieu de près de la moitié en 1988. Le fléchissement de la population d'Abidjan se fera au profit des villes de l'intérieur qui croîtront plus rapidement.

## II. CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET SECTEURS SOCIAUX DE L'ECONOMIE

L'ampleur de la croissance démographique pose le problème de la non satisfaction des besoins essentiels (alimentation, éducation, santé, emploi, logement...) face à la diminution des ressources disponibles. Aussi, la prise en compte de la variable population dans les différents plans de développement économique social et culturel s'avère nécessaire. Examinons dans les pages qui suivent, l'impact de la croissance rapide de la population concomitante à la diminution des ressources disponibles sur la satisfaction de certains besoins essentiels.

### 2.1 Agriculture

La Côte-d'Ivoire tire l'essentiel de ses ressources de l'agriculture qui occupe plus des 2/3 de la population active. Le problème de pression démographique, tel qu'il se pose actuellement devient inquiétant quand on se situe au niveau de l'agriculture. En effet, après deux décennies d'expansion rapide le secteur agricole commence par connaître des difficultés en ce qui concerne son développement futur. Jusque là, l'accroissement de la production agricole est lié à la mise en valeur de nouvelles terres ; le caractère extensif de l'agriculture s'est heurté à l'insuffisance de ces terres qui se font de plus en plus rares en zone de forêt. Chercher à mettre en valeur les terres moins fertiles de la zone de savane ou pratiquer une culture intensive dans la zone forestière nécessiterait de grands investissements et la maîtrise de techniques nouvelles par la population.

Sur le plan alimentaire, l'Etat consacre déjà une bonne partie de ces ressources à l'importation des denrées comme le riz. Si le pays veut éviter cette situation de dépendance alimentaire il faudrait accorder une attention particulière à la production des vivriers comme l'ont été les cultures d'exportation jusqu'à une date récente. Ce faisant, l'Etat économiserait des devises pour d'autres secteurs d'activité.

### 2.2 Santé

L'effectif des enfants de moins de 5 ans qui était de 2.122.000 en 1988 passera à 4 578 000 à l'an 2008. Cette tranche d'âge de la population nous le savons, est celle la plus exposée aux maladies et aux décès.

Les indices démographiques calculés à partir de l'enquête passages répétés de 1978-1979 sont assez parlant dans ce domaine.

- Le risque d'un nouveau-né de décéder avant d'avoir un an : 103 pour mille;

- Le risque d'un enfant qui a un an de décéder avant d'en avoir 5 : 85 pour mille.

Avec l'évolution de la mentalité des populations qui de plus en plus fréquentent les centres de santé, pour obtenir une amélioration de la situation à partir de 1978-1979 en rapport avec la croissance démographique, l'Etat devrait accroître les moyens matériels et humains dans des proportions qui lui permettent de couvrir les besoins en matière de santé.

Or nous constatons que cela n'a pas été possible quand on se réfère aux infrastructures sanitaires des décennies écoulées.

En effet, pour une population de 4 626 000 en 1969, la Côte-d'Ivoire disposait de 9 grands hôpitaux de première catégorie et 33 de 2ème catégorie. A cela il faut ajouter 58 centres de santé et des maternités répartis sur l'ensemble du territoire. Ces infrastructures offraient 4 895 lits d'hôpitaux et 2 389 lits de maternité soit un total de 7 284 lits (plan quinquennal de développement économique social et culturel 1976-80). A cette période, on comptait 945 personnes par lit d'hôpital.

En 1983, le nombre total de lits dans les différents secteurs publics de la santé est passé à 11 165 (Direction de la planification et des Statistiques Sanitaires). mais le nombre d'habitants pour un lit d'hôpital a augmenté du tiers atteignant 1 254 en moyenne. C'est la preuve que la population augmente plus vite que les équipements.

Au niveau du personnel de la santé, la situation se présente comme suit :

Tableau 2 : Personnel de la santé en 1981 et 1988

Catégorie	1981	1988
Médecins	511	738
Pharmaciens	95	117
Chirurgiens-Dentistes	55	106
Sages-Femmes	781	1 260
Infirmiers et Infirmières d'Etat	1 938	2 674
Infirmiers et Infirmières Bre- vetés	1 307	783
Agents Techniques de Santé	171	-
Assistants d'Assainissement	-	126

Source : Direction de la Planification et des Statistiques Sanitaires

Si le rapport Population/personnel médical est en baisse depuis 1981, force est de constater que son niveau est encore élevé. En effet, les données indiquent qu'un médecin doit s'occuper de 14 700 habitants en 1988 au lieu de 5000 comme l'indiquent les normes de l'OMS. De même, on compte une infirmière d'Etat pour 4 000 habitants alors que la norme de l'OMS est 300 habitants par un infirmier ou une infirmière. Si on sait par ailleurs que le taux de morbidité (nombre de consultations/population moyenne) est d'environ 68,7 %, on estime à 39 le nombre de malades reçus par jour ouvrable par un médecin ; ce qui est énorme pour un travail de ce genre.

Ces quelques données laissent voir l'effort qui reste à faire par l'Etat pour atteindre un service de santé efficace.

### 2.3 Education

.La Côte-d'Ivoire était l'un des pays les moins favorisés de l'Afrique Noire francophone en matière de l'éducation à son accession à l'indépendance en 1960. L'un des objectifs poursuivis par l'Etat depuis cette date est la scolarisation à 100 % des enfants en âge de l'être, cette échéance étant fixée pour les années 1980. Aussi, toutes les actions du gouvernement tenaient-elles compte à la fois du dynamisme propre à l'éducation et l'évolution de l'environnement socio-économique.

Cette volonté s'était traduite par l'évolution rapide de la part du budget de l'Etat consacré à l'éducation/formation qui était passé de 12,5 % (3,5 milliards) en 1960 à plus de 40 % (132,5 milliards) en 1980 (Ministère de l'Education Nationale, Statistiques *scolaires*, 1980-1981 et suite). Ces efforts ont permis de constater que :

- Dans le primaire, le nombre d'écoles est passé de 1543 en 1960 à 4418 en 1989, soit un accroissement moyen de 14 % par an tandis que les effectifs sont passés de 200 046 en 1960 à 954 190 en 1989 entraînant un taux net de scolarisation passant de moins de 10 % à 67 % sur la même période ;

- Dans le secondaire et toujours sur la même période, le nombre d'établissements est passé de 47 à 215 soit un accroissement de plus de 22 % alors que les effectifs des élèves ont été multipliés par près de 13, passant de 8 326 à 172 280.

La situation a changé depuis 1980. On observe une réduction des investissements de l'Etat au niveau de l'enseignement consécutive à la crise économique liée à la mévente des produits d'exportation. Si cette diminution des investissements n'a pas eu d'effets négatifs sur l'accroissement des infrastructures du primaire, c'est grâce aux efforts des populations qui construisent elles-mêmes les classes. Ce n'est malheureusement pas le cas pour l'enseignement secondaire EN effet, le rythme de création des établissements par l'Etat est passé de 17 % par an (1960 - 1980) à moins de 13 % (1980 - 1990) entraînant une progression nette du rapport élève/classe : 33 en 1960, 53 en 1980 et 71 en 1990. Ce ralentissement des investissements affecte également la progression des effectifs dans les différentes filières de formation au niveau du secondaire général, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, de l'Université et des Grandes Ecoles (Ministère de l'Education Nationale).

Bien que l'Etat consacre déjà une part importante de son budget à l'éducation, il lui sera indispensable pour faire face aux problèmes qui se posent au niveau de ce secteur, d'accroître sans cesse ses efforts pour tenir compte de la croissance de la population.

En effet, les perspectives font état de 6,7 millions d'enfants de 5 à 14 ans en l'an 2008. Cela constituerait une charge considérable pour lui et la société si l'on considère que tous ces enfants là doivent être scolarisés.

#### 2.4 Emploi

.Si la situation de l'emploi en Côte-d'Ivoire s'est caractérisée pendant la période 1970 - 1980 par un rythme de création annuel moyen de 7 % d'emplois modernes (Direction de la Planification, 1986), les effets de la crise économique ont limité ce taux de croissance à partir de 1980. Pendant les cinq premières années de la décennie 1980, l'ensemble des emplois urbains n'a cru que d'environ 2 % par an. Par contre pour la même période, la population disponible pour l'emploi croît quant à elle à un taux annuel de 8,4 %. Il en résulte

selon la même source, un excédent de la main-d'oeuvre urbaine qui passe de 183 000 en 1980 à 277 000 en 1983. Le surplus de la main-d'oeuvre urbaine ira toujours croissant si rien n'est fait pour l'éponger, puisque les prévisions démographiques font apparaître un nombre de plus en plus important des personnes d'âge actif.

.Notre analyse a fait ressortir deux phénomènes contradictoires :

- D'un côté l'accroissement continu de la population ;
- De l'autre la diminution rapide des ressources disponibles.

Face à ce dilemme, les autorités ont mis en place en 1989 un programme d'ajustement structurel soutenu par le fonds Monétaire International avec l'appui financier de la Banque Mondiale. Ce programme a été renforcé au premier trimestre de l'année 1990 compte tenu de la poursuite de la chute continue des cours mondiaux des matières premières. Parallèlement, des transformations politiques sont intervenues avec l'instauration du multipartisme et de la désignation d'un Premier Ministre, garant de la gestion coordonnée des politiques économiques et financières. Dans la foulée, une politique de population est en train d'être mise en place.

### III.ELEMENTS DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIERE DE POPULATION(1)

"La valorisation des Ressources Humaines constitue l'un des volets essentiels de notre programme économique et financier ; elle vise l'objectif fondamental d'amélioration du niveau de vie et du bien-être des populations par une meilleure adéquation quantitative et qualitative entre l'offre et la demande en matière de santé, d'éducation et d'emploi. La stratégie, dans ce domaine sera fondée sur un ensemble cohérent d'action concernant à la fois la demande et l'offre.

Les actions sur la demande visent la maîtrise des phénomènes démographiques pour alléger à long terme, la charge du système éducatif et sanitaire et pour réduire les déséquilibres entre l'offre et la demande d'emploi.

.....  
(1) Extrait de la communication de Monsieur le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie, des Finances, du Commerce et du Plan à la Conférence Internationale sur "Développement et Croissance Démographique Rapide : Regard sur l'Avenir de l'Afrique"; Paris 1991.

En ce qui concerne l'offre des systèmes éducatifs et sanitaire, il s'agira principalement de mieux tirer profit des moyens existants en effectuant une meilleure répartition du personnel et une meilleure allocation des ressources disponibles, en améliorant les ratios coût-efficacité des services.

Au total, le programme de développement des Ressources Humaines vise l'amélioration des conditions sociales des ménages à travers une politique de promotion de l'emploi et d'un accroissement de revenus réels, d'une part, et une politique d'amélioration de l'accès aux services sociaux d'autre part, tout en restant compatible avec les objectifs d'assainissement des finances publiques et d'amélioration de la productivité du travail et la compétitivité de l'économie.

Dans ce contexte, les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre concernent :

(a) La rationalisation des dépenses publiques, en vue de préserver la part des services économiques et sociaux, notamment l'éducation de base et la santé primaire.

(b) La recherche de ressources privées de financement des dépenses d'infrastructures et de services sociaux, notamment le recours à la participation des bénéficiaires aux recouvrement des coûts, et du secteur privé aux dépenses d'investissement. Des mécanismes seraient mis en place pour protéger les groupes les plus vulnérables.

(c) La mise en oeuvre d'une politique de population visant notamment à ralentir le rythme de la croissance démographique, à travers la planification familiale et la maîtrise de l'immigration.

(d) L'amélioration de la capacité de planification et de gestion des secteurs constitutifs des Ressources Humaines pour traduire la volonté de mettre en oeuvre une stratégie globale et intégrée de Valorisation des Ressources Humaines qui établissent les liens clairs et cohérents avec le développement économique. Le renforcement des liens entre la formation et l'emploi permettrait de répondre aux besoins de l'économie tels qu'ils sont reflétés par les signaux du marché du travail et de promouvoir la création d'emplois sur des bases saines.

Parallèlement, le Gouvernement renforcera l'ensemble des mécanismes d'intégration de la femme ivoirienne au processus de développement entamé depuis les années 1977, à travers :

- L'intensification des actions d'alphabétisation fonctionnelle et celles tendant à améliorer le taux de scolarisation des filles ;

- La poursuite des actions spécifiques de formation à la gestion des micro-projets, de vulgarisation des techniques agricoles appropriées, dans la perspective d'accroître leur revenu, et, se faisant, leur rôle dans la sphère économique.

L'ensemble de ces mesures dont la mise en oeuvre nécessitera sans aucun doute de moyens additionnels importants, a fait l'objet en Juin 1991, d'une Table Ronde des Bailleurs de Fonds avec la participation de nos partenaires extérieurs parmi lesquels nous avons eu le plaisir de compter la France, la Banque Mondiale et le FNUAP qui sont associés à la présente conférences'

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Nous avons tenté d'aborder dans les grandes lignes, les problèmes que pose à la Côte-d'Ivoire, la croissance rapide de sa population face à la diminution des ressources.

Il est apparu à la lumière de la situation actuelle et des prévisions pour l'avenir que pendant les 20 premières années de notre indépendance, la relative abondance des ressources à permis à l'Etat de satisfaire sans trop de difficultés, les besoins essentiels de la population. Mais depuis 1980, la crise économique a fait apparaître une inadéquation entre les ressources et la population, surtout que celle-ci n'a jamais été prise en compte de façon sérieuse dans les différents plans de développement économique, social et culturel du pays.

Pour les décennies à venir, la situation pourrait être préoccupante si aucune mesure tendant à rapprocher le taux de croissance démographique du rythme de progression des ressources n'est envisagée. Telle que la situation est décrite, nous constatons qu'il faut trouver des solutions ; mais seul le gouvernement est en mesure de prendre les décisions qui s'imposent. C'est pour quoi nous pensons que la politique économique et de ressources humaines, définie par le gouvernement, devrait être appliquée dans toutes ses dimensions.

## BIBLIOGRAPHIE

Direction de la Planification (1986)

Préparation du plan 1986-1990, résumé des bilans disponible volume II.

Direction de la Planification et des Statistiques Sanitaires

Infrastructures sanitaires par région ; situation du personnel de la santé.

Direction de l'Evaluation, des Statistiques et de l'Informatique (Ministère de l'Education Nationale)

Statistiques Scolaires

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

- Résultats du Recensement Général de la Population de 1975 ;

- Résultats du Recensement Général de la Population de 1988 ;

- Perspectives de population 1975, 1980, 1985 et 1990, novembre 1980 ;

- Perspectives démographiques de la Côte-d'Ivoire 1988-2028, Abidjan, juillet 1991.

Ministère du plan: Plan quinquennal de développement économique social et culturel; 1971-1975, 1976-1980.

ZANOU B., BONFIN, TIAPANI L. (1989)

Population et Développement : communication au Séminaire des parlementaires africains francophones au Sud du Sahara sur le thème : "La suivie de l'Enfant, la population et le développement Abidjan, 11 - 13 1987.

ZANOU B : (1991)

L'orientation des élèves en classe de 6ème un aspect inexploré des migrations scolaires en Côte-d'Ivoire. Communication aux quatrième journées de l'ORSTOM, Paris 11 - 13 septembre 1991.

10 000 000 / 12

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15/44.08.40

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 - PARIS CEDEX 10

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "Fécondité et développement :  
de l'Occident d'hier au Tiers-Monde  
d'aujourd'hui".

PAR Amadou NOUMBISSI  
Institut de Démographie  
(UCL - Belgique)

# Fécondité et développement : de l'Occident d'hier au Tiers-Monde d'aujourd'hui.

Amadou NOUMBISSI  
Institut de Démographie,  
UCL, Belgique.

La relation "causale" entre fécondité et développement a été pendant des décennies la base de la théorie de la transition de la fécondité ou tout simplement la base de la théorie de la transition démographique<sup>1</sup> tenter d'expliquer l'évolution démographique des pays occidentaux, la théorie de fécondité dite "classique" a été très vite généralisée aux pays en développement. Mais, avec le développement de la démographie historique et la diversité des situations dans le tiers monde, cette théorie, qui trouve l'origine de la baisse de fécondité dans les changements des structures socio-économiques, est remise en question depuis une quinzaine d'années dans nombre de publications et de débats parfois houleux.

Pour essayer d'appréhender les contradictions de ces courants de pensées et de mettre en exergue les positions idéologiques qui les sous-tendent, nous tenterons de remonter à l'origine de la théorie désormais classique avant de chercher une formulation qui, dans un cadre analytique, résumera peut-être les points de vue de quelques uns de ses précurseurs. Ensuite, nous essayerons de passer en revue les éléments qui ont permis et favorisé la remise en question de ladite théorie donnant ainsi lieu à de nouvelles propositions et reformulations. Enfin, nous nous demanderons quelle approche empruntée pour comprendre la réalité africaine d'aujourd'hui qui est celle des crises, de la misère et de "l'explosion démographique".

---

<sup>1</sup>- La théorie de la transition démographique a été avant tout une théorie de la transition de fécondité (voir D. Tabutin, 1980).

## La théorie classique de la transition de la fécondité

Le souci de relier la fécondité aux conditions socio-économiques d'une population donnée est probablement aussi vieille que l'histoire de l'humanité. Mais, pour faire bref, nous n'allons remonter que jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle avec les écrits du pasteur anglican Thomas Robert Malthus. Il affirmait dans son "Essai sur le Principe de la Population" (1798) que "le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment plus grand que le pouvoir qu'a la terre de produire la subsistance de l'homme", que la taille d'une population humaine peut être limitée par des freins préventifs (abstinence, célibat vertueux) et positifs (guerre, famine, ...), que les freins préventifs ne peuvent opérer efficacement que s'il y a une menace de misère, étant donné que les meilleures conditions d'existence, la disponibilité alimentaire entraînent une multiplication géométrique de la population. Il marquait ainsi l'ouverture d'un débat. A l'époque même de Malthus (aux lendemains de la révolution française), le débat est déjà houleux entre ceux que le penseur anglais appelle "le clan des théoriciens abstraits" ou les avocats de la perfectibilité de l'homme et le clan de l'avocat de l'ordre établi. Le premier clan a foi en l'intelligence de l'homme capable d'innovations face aux défis du moment et le second, dans lequel se range finalement Malthus, se veut réaliste et trouve sur la route du progrès de grandes difficultés insurmontables qui rendent béat tout optimisme. Le temps a produit les faits et il faut attendre les auteurs comme W. S. Thompson (1929) et A. Landry (1934) pour avoir les bases d'une théorie de la fécondité qui recevra le label "classique". Ces auteurs seront suivis par F. Notestein (1945), K. Davis (1945), Blacker (1947) et par bien d'autres. A partir de l'observation des expériences européennes et à l'opposé de Malthus, ils trouvent qu'il y a une relation inverse entre l'industrialisation et la fécondité: la révolution industrielle a amélioré le niveau de vie et a surtout développé une aspiration générale vers plus de mieux-être qui, à son tour a favorisé la limitation de la progéniture. Il convient de remarquer avec D. Tabutin (1980) que dans la littérature de l'époque, les termes "industrialisation", "progrès", "croissance industrielle", "urbanisation", "développement socio-économique", etc... sont parfois interchangeables et ne sont pas toujours, ni clairement, ni précisément définis. Beaver (1975) fera une synthèse de ces hypothèses et explicitera les facteurs qui interviennent dans la relation causale fécondité-développement.

Le cadre analytique de Beaver (1975).

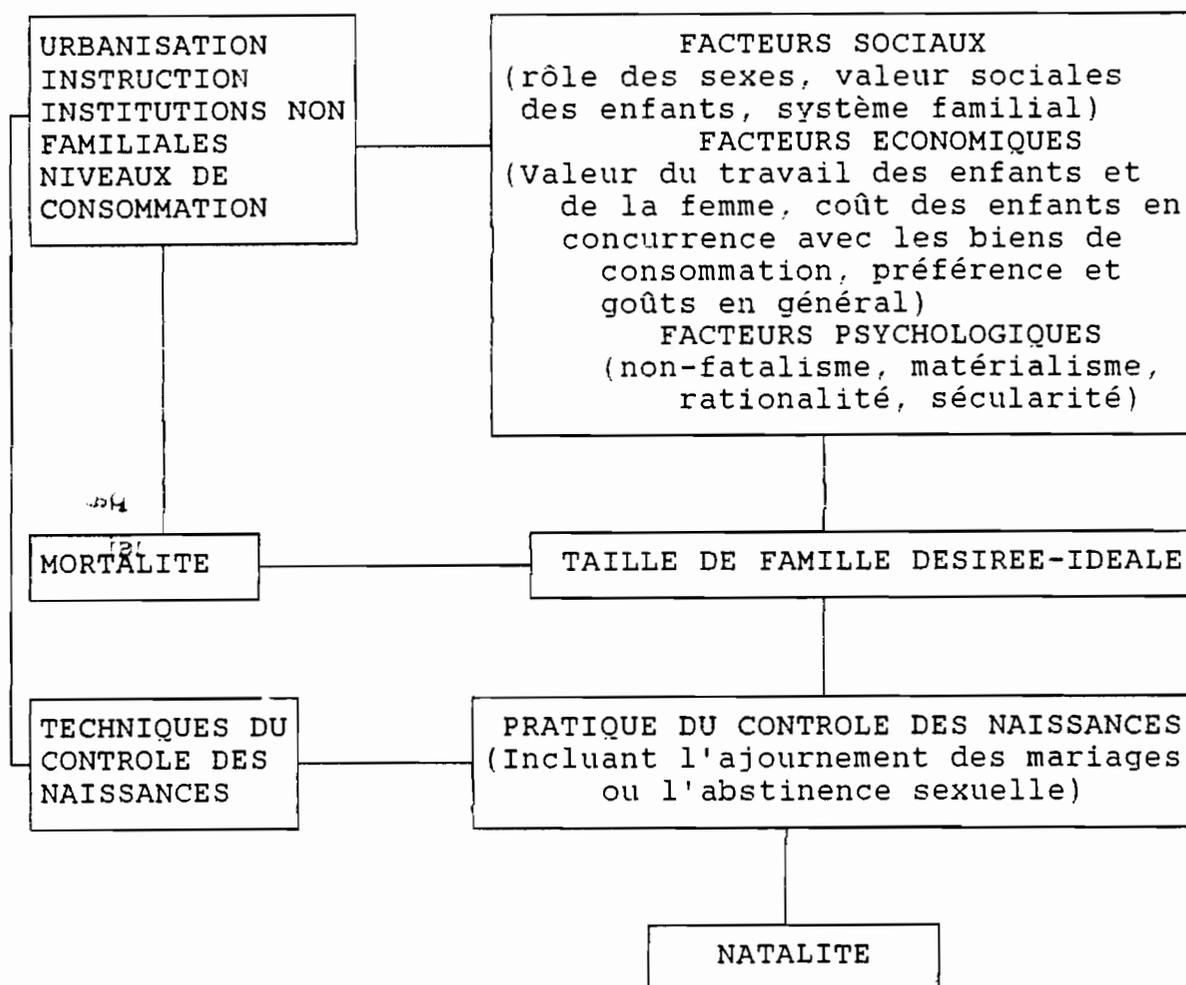
Beaver commence par dessiner le contour du terme "développement socio-économique". S'inspirant du modèle occidental, l'auteur énonce que "le passage d'une société traditionnelle agraire à une société urbaine moderne comprend plusieurs aspects identifiables sur lesquels la plupart des scientifiques sont d'accord. Ainsi urbanisation, augmentation des niveaux de production et de consommation, émergence d'une économie monétarisée, progrès dans l'instruction, importance grandissante des relations sociales et des institutions non familiales, sécularisation croissante sont autant d'aspects du développement. Chacun de ces aspects est en lui-même un phénomène; ils sont en relation entre eux et il apparaît un facteur commun qui rend le terme développement significatif. Une ou plusieurs dimensions de ce processus peut arriver indépendamment, mais finalement tout le reste doit suivre si la société doit changer et cette transformation est facilitée si tous les aspects évoluent plus ou moins ensemble. Si ces hypothèses sont admises, nous pouvons alors parler de développement socio-économique au sens large" (Beaver, 1975).

En se généralisant, l'urbanisation, l'instruction, les institutions non familiales et les niveaux de consommation entraînent des changements de comportement en matière de procréation et ce à travers les éléments suivants:

-les facteurs sociaux: relâchement de la séparation sexuelle des rôles qui pesait sur la femme, évolution du système familial, diminution de la valeur affective et sociale des enfants;

-les facteurs économiques: diminution de l'importance du travail des enfants, coût croissant des enfants qui entrent en compétition avec les biens de consommation et poids économique du travail des femmes en dehors du foyer;

-les facteurs psychologiques: diminution du fatalisme, croissance du matérialisme, de la rationalité et de la laïcisation.



Source: Stephen E. Beaver, Demographic transition Theory Reinterpreted, Lexington Books, 1975, p. 10.

Tous ces facteurs sont intermédiaires entre le "développement socio-économique" (considérée comme variable indépendante) et la "taille désirée ou idéale de la famille". Cette dernière est aussi influencée par le niveau de mortalité qui prévaut dans la société. Le déclin de la fécondité (et ensuite celui de la natalité) est directement provoqué par le développement de la pratique du contrôle des naissances (y compris les pratiques d'abstinence sexuelle ou d'ajournement des mariages), phénomène lui-même lié à la disponibilité des techniques contraceptives.

Le cadre conceptuel ainsi présenté n'est qu'un résumé des principales relations suggérées par les différentes versions successives de la théorie classique de fécondité des années 1950 aux années 1970. Chaque série de variables pouvant être influencée par toutes les autres (avec des effets en retour ou feed-back). La seule implication claire de la théorie est la valeur prédictive selon laquelle le développement socio-économique conduira à une baisse de la natalité, qui se produira après une baisse majeure de la mortalité.

Nous devons préciser ici qu'il s'agit d'une théorie "très évolutionniste" qui s'inscrit dans la lignée des théories de la modernisation, ou de la convergence des sociétés industrielles des années 50. Comme le dit Tabutin (1984) dans une analyse critique de cette vision, "les sociétés allaient se ressembler de plus en plus et le monde devenir de plus en plus homogène; il y aurait en quelque sorte une évolution commune, dans une même direction, d'un point de départ (la tradition) à un point d'arrivée (la modernité), avec une rationalité et une efficacité explicitement ou non de type occidental". Dans cette vision, les variables culturelles sont considérées comme secondaires et chaque société se trouve à une étape particulière, à une certaine phase de la transition.

Bien avant la formalisation de Beaver, les Nations-Unies (1963) avaient déjà quelque peu nuancé la trop grande généralisation de la théorie classique aux pays à revenus faibles. A partir d'une étude sur 125 pays, les auteurs ont confirmé l'hypothèse selon laquelle la fécondité baisse avec le développement socio-économique. Mais, en ce qui concerne les pays pauvres plus particulièrement, "l'amélioration de la situation économique et sociale n'aura une répercussion sensible sur la fécondité que lorsque sera atteint un certain niveau de développement"; la fécondité entrera alors dans une phase de déclin. Ce point de vue est repris par R. Freedman (1979) qui mettra l'accent sur l'importance du développement social (santé, alimentation, réseau de communication) entraînant une amélioration minimale du bien-être social. C'est ce qu'on a appelé "théorie des seuils". Notons que ces auteurs ont aussi rejeté, par la même occasion, l'hypothèse selon laquelle la baisse de la fécondité serait la cause (et non la conséquence) du développement.

C'est probablement cette "vision économiste" qui a conduit certains auteurs et hommes politique à proposer le développement "comme étant la meilleure pilule" face aux adeptes du planning familial et autres "vendeurs" de techniques contraceptives. Ceci a donné lieu à des débats doctrinaux dont la Conférence Mondiale de la Population tenue à Bucarest en 1974 semble avoir été le point culminant. Avant d'évoquer les arguments idéologiques sous jacents, notons que la théorie classique comporte bien des limites déjà soulignées par quelques auteurs.

#### **Quelques limites de la théorie classique.**

Nous ne soulignerons que les deux points les plus faibles de cette théorie: les limites de la méthode d'analyse parfois utilisée et la confrontation même de la théorie avec l'empirie.

Puisqu'elle opère au niveau macro-sociétal, cette théorie ne peut être testée qu'à partir des données agrégées ou collectives. Cette façon de procéder entraîne le risque d'inférence fallacieuse: une relation positive observée au niveau agrégé entre fécondité et instruction par exemple peut ne plus l'être au niveau individuel. Cette critique, sur laquelle nous pouvons nous attarder ici, peut bien être adressée à l'étude des Nations-Unies (1963), qui avait permis de valider la théorie des seuils.

En ce qui concerne la confrontation avec l'empirie, notons que la connaissance de la situation démographique et socio-économique de l'Europe pré-transitionnelle s'est améliorée et est de mieux en mieux prise en compte par les théoriciens de la transition démographique. Parmi les grandes études, "le Projet de Fécondité Européenne de l'Université de Princeton" a notamment permis de remettre en question l'explication de la baisse de la fécondité occidentale. Les auteurs comme Coale (1974), E. Van de Walle (1979) et (1980) ont trouvé que les pays européens connaissaient des situations sociales, économiques et même démographiques extrêmement différentes au moment où la fécondité entrait dans la phase de déclin. Ainsi, la fécondité a commencé à décliner dans la France rurale à partir de 1780, dans la Hongrie rurale et pauvre du début du XIXe siècle, ce avant l'Angleterre déjà très industrialisée à la même époque. Ces exemples suffisent

amplement pour falsifier la théorie classique et dénoncer ainsi l'antériorité des changements des structures socio-économiques sur la baisse de la fécondité. Ils dénoncent également l'antériorité de la baisse de la fécondité sur le décollage économique et industriel. A ce propos, A. Sauvy (1986) remarque que les pays de l'Europe occidentale -au XIXe siècle- "ont connu à peu près la même évolution scientifique, technique, sanitaire, ..." et une forte différence sur le plan de la population. Mais, contrairement à toute attente, au plan économique l'augmentation du niveau de vie a été nettement plus faible dans les pays où la natalité était en baisse: les Anglais, les Allemands, les Hollandais tous à population croissante étaient mieux nourris, mieux instruits et mieux logés que les Français dont la population étaient pourtant quasi stationnaire jusqu'à la deuxième guerre.

A côté de ces exemples européens et historiques, il y a lieu de mentionner l'apparition des situations nouvelles dans les pays dits en développement. Dans le tiers monde aujourd'hui, il existe des situations fort diversifiées. Certains pays économiquement pauvres selon les critères de la Banque Mondiale, comme l'Inde, l'Ile Maurice, le Sri-Lanka, l'Indonésie connaissent depuis quelques années des déclin de fécondité. Il en existe aussi à forte croissance économique qui, avec l'action conjuguée de l'ouverture vers l'occident et l'efficacité du planning familial, ont connu une baisse très rapide de leur fécondité. Il s'agit par exemple de Taïwan, de la Corée du Sud et particulièrement de Hong Kong et de Singapour. Cuba se trouve aujourd'hui parmi les pays à fécondité basse. Signalons en passant que ce dernier pays a adopté une politique de développement particulière basée sur des objectifs sociaux. C'est le lieu de mentionner le cas de certains pays qui connaissent plutôt une stagnation, voire une régression économique en même temps qu'une stagnation de la fécondité. Ceci est en général accompagnée d'une certaine baisse de la mortalité entraînant alors dans ces pays un rythme de croissance de la population jamais égalée dans l'histoire. C'est précisément la situation de l'Afrique où les pays ont presque tous des taux d'accroissements naturels voisins de 3 %; au Kenya par exemple, ce taux était, jusqu'en 1985, de l'ordre de 4 % (O. Frank et G. McNicoll, 1987), il en est de même du Rwanda et de la Côte d'Ivoire. On y enregistre même parfois des légères hausses de la fécondité (le cas du Zaïre où l'enquête EDOZA réalisée en 1985 par l'Institut de Démographie de Louvain-la-Neuve a permis d'observer une certaine augmentation de la fécondité avec une variable sociale comme l'instruction).

Parallèlement à cette explosion démographique, ces pays sont confrontés à une situation économique de plus en plus catastrophique. La multiplication de ces situations particulières a fourni aux chercheurs de nouveaux champs d'investigation leur permettant de produire de nouvelles théories de fécondité.

### **Vers de nouvelles théories qui affrontent ou complètent la théorie classique.**

En vue de compléter ou de réfuter la théorie classique de fécondité, beaucoup de thèses ont été développées. Ces thèses sont tantôt à fondement culturel et/ou anthropologique, tantôt à fondement socio-politique (J. C. Chesnais, 1986). Il ne s'agit pas pour nous de suivre l'évolution de ces différentes thèses à partir de leur origine, mais de tenter d'en faire une synthèse avant de présenter les grands enjeux actuels autour de la question.

Signalons d'abord qu'en 1963, James Leasure soulignait déjà, à partir de l'étude du déclin de la fécondité en Espagne, l'importance des facteurs culturels dans la compréhension des différences dans le début du déclin de la fécondité en Europe. En approfondissant l'analyse, Coale (1974) dira qu'il existe des conditions au démarrage de la baisse :

- la fécondité doit être le fruit d'un choix raisonné: les parents doivent considérer comme acceptable le mode de pensée et de comportement selon lequel l'on doit peser les avantages et les inconvénients avant de décider d'avoir un enfant;
- réduire la fécondité doit être avantageux au niveau individuel compte tenu des conditions sociales et économiques;
- les techniques efficaces de contrôle de naissance doivent être disponibles.

Cette façon de voir n'est pas très loin de la théorie de Caldwell qui puise ces arguments dans des études anthropologiques menées dans certains pays du tiers monde. Ce dernier trouve comme préalable à une baisse durable de la fécondité l'inversion de la direction du flux des richesses et des biens entre les générations qui doit désormais aller des parents vers les enfants. Cet auteur pense que, dans les pays du Sud, cette inversion est provoquée par ce qu'il appelle "occidentalisation" ou le programme "caché" de "la scolarisation à grande échelle" (Caldwell, 1979).

Le débat n'est pas clos et certains auteurs trouvent à l'origine du déclin de la fécondité en Europe, la révolution culturelle et politique (qui est d'ailleurs à l'origine de la révolution industrielle). L'affaiblissement de l'église, la laïcisation, l'émergence des doctrines matérialistes et socialistes, etc.. sont autant de facteurs qui ont favorisé la modification des schémas de nuptialité et des structures familiales et le déclin de la fécondité apparaît alors comme une "partie d'un large processus d'émancipation sociale" ou une partie du changement social ou encore ce que Louis Roussel (1987) appelle la "désinstitutionnalisation". C'est ce qui a probablement amené Ron Lesthaeghe et Chris Wilson (1982) à dire "qu'il faut nuancer l'analyse en termes de facteurs économiques et introduire des variables telles que la religion et la politique".

Les auteurs se réclamant du courant marxiste ne sont pas du reste. On enregistre chez ces derniers une certaine évolution dans leur façon de conceptualiser la relation existant entre fécondité et développement: du courant matérialiste qui énonçait une dépendance univoque et irréversible des phénomènes démographiques aux phénomènes économiques ("chaque mode historique de production possède sa loi spécifique de population" (D. Cordell et V. Piché, 1989)), on en est maintenant à lier la compréhension de changements démographiques aux transformations dans les structures de production. Dans cette dernière approche, on insiste sur la nécessité de concevoir toute intervention démographique dans une vision systémique.

La situation démo-économique de la grande majorité des pays du tiers-monde (absence de développement socio-économique et explosion démographique) fournit plus que jamais des arguments aux courants néo-malthusiens. Postulant qu'une forte croissance de la population entrave tout effort de développement, des organisations internationales et des gouvernements encouragent et implantent des politiques de planification familiale. Il convient de remarquer qu'à l'exception des politiques coercitives (cas de la Chine par exemple), la plupart des programmes bien conçus ont connu des essoufflements et des échecs retentissants.

## Le planning familial comme solution au problème population-développement?

L'engouement pour la baisse de la fécondité dans le Tiers-Monde utilise actuellement ce qu'il convient d'appeler "l'idéologie du planning familial". Pour comprendre les véritables fondements d'une telle idéologie, il nous semble nécessaire de remonter jusqu'à ses origines.

Ayant fait sienne la pensée de Malthus selon laquelle la misère trouve son origine dans le principe de population, certains contemporains et disciples du célèbre pasteur trouvent que les solutions préventives (mariage tardif, célibat vertueux, abstinence, ...) ne sont pas suffisantes pour faire obstacle à la croissance exponentielle de la population. Ils s'engagent dans la diffusion des méthodes contraceptives jugées plus fiables: ainsi naît en Angleterre dans les années 1800, le courant de pensée dit néomalthusien dont l'objectif avoué est la démocratisation des techniques efficaces du "birth control". L'un des premiers militants est Francis Place qui sera relayé dans les campagnes et propagandes destinées aux couches pauvres de la société (les ouvriers) par Jean Sutter. Ces véritables propagandes utilisent alors les meilleurs moyens psychologiques pour convaincre les pauvres -dont la croissance numérique inquiète le plus- que l'amélioration de leur sort et l'élévation de leur niveau de vie passent par la pratique du "birth control".

Cette idéologie gagnera les Etats-Unis en 1833 où elle sera remodelée et prendra des formes insoupçonnées. Très vite des voix de protestation se lèvent et s'organisent pour devenir de véritables oppositions au "birth control" devenu "planning familial". En dépit des réticences de l'église et de l'Etat, ce courant d'idée évolue et s'internationalise. Après la fondation de la ligue pour la régénération humaine en France en 1896 par Paul Robin, Paris abrite en 1900, la première Conférence Internationale Néomalthusienne. Parallèlement, le mouvement s'intensifie et s'enrichit de nouveaux thèmes. Ainsi, Margaret Sanger, devenue chef du mouvement en 1910 introduit "l'émancipation de la femme" comme nouvel argument en faveur du planning familial. Elle fonde en 1914 la revue "The Woman Rebel" suivie de la "Birth Control Review" en 1917. Sous cette pression, les Etats et les Eglises finissent, les uns après les autres, par laisser faire: aux Etats-Unis 1923, les Etats du Connecticut et de New York seront les premiers à légaliser

l'enseignement du "birth control" et la même année, l'église anglicane anglaise prend position en faveur du "birth control". En 1926, la chambre des Lords vote une loi légalisant l'enseignement du "birth control" dans les "Welfare Centers". Quelques années plus tard, des organisations de défense et de diffusion du "birth control" à vocation internationale verront le jour :

- la "family Planning Association" est créée en Angleterre en 1930;
- la "Planned Parenthood Federation" succède à l'"American Birth League";
- l'"International Planned Parenthood Federation" est fondée en 1952 sous la houlette de Margaret Sanger, des suédoises Elise Ottesen et Jensen et de l'indienne Dhavanti Rama Rau.

En moins d'un siècle, l'idéologie du "Birth Control" a gagné tous les pays développés et ses objectifs avoués étaient l'amélioration du bien-être économique des populations pauvres et la libération de la femme. Mais ne perdons pas de vue la hantise de la catastrophe mise en évidence par Malthus, père-fondateur de la doctrine: les pauvres sont de trop et si rien fait pour les limiter, ils viendront perturber la tranquillité du "banquet des riches". Remarquons ici que, dans tous ces pays, malgré la ténacité de ses militants, cette doctrine n'a jamais fait partie intégrante d'une politique étatique ou nationale en matière de population. Elle est restée l'oeuvre des organismes privés aujourd'hui devenus non gouvernementaux. Il en sera différent face à l'émergence du tiers-monde.

La révélation du phénomène de la croissance démographique dans les pays en développement a introduit une nouvelle dimension dans la problématique du planning familial. La question de la croissance démographique est désormais perçue à l'échelle mondiale et les clivages entre pays riches et pays pauvres alimentent la controverse autour du planning familial. La montée en nombre des populations pauvres du tiers-monde face aux populations riches du nord au rythme de croissance de plus en plus faible suscite dans les pays développés des phobies de l'invasion et de la détérioration du niveau de vie. Cette détérioration résulterait d'une trop grande domination numérique, politique et culturelle des populations des pays du Sud<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup>- lire aussi C. Meillassoux, 1990, p. 23)

Pour se faire entendre, les idéologues du planning familial tirent leurs arguments dans la relation qui existerait entre croissance démographique et développement. Leurs principales hypothèses sont qu'une forte croissance de la population :

- entrave les investissements en faveur du développement économique et social;
- occasionne une trop forte pression sur les ressources naturelles disponibles et sur l'environnement, occasionnant à long terme une détérioration des conditions de vie;
- entraîne des problèmes sociaux telle que la montée du chômage.

En marge des arguments économiques, il y a lieu de signaler l'exploitation des "droits de l'homme" pour légitimer la diffusion du planning familial. Les apologues du planning familial l'érigent en droit de l'homme et soutiennent leur position jusque dans les forums internationaux. Des nouveaux éléments sont actuellement ajoutés à la liste des arguments: les préoccupations de santé de la mère et d'équilibre familial sont de plus en plus affichés. Ces nouveaux objectifs permettent de justifier les appellations données aux organismes et filiales opérant dans certains pays: la plupart s'intitulent "associations de bien-être familial" pour éviter les rejets que pourrait provoquer le terme de "planification familiale" (T. Locoh, 1989).

Cette propagande n'est plus laissée à la seule initiative privée. Bien que les organisations privées (celles citées au ci-dessus auxquelles il faut ajouter les fondations Ford et Rockefeller, Milbank Memorial, etc, ...), continuent à oeuvrer pour "leur cause", les organisations multilatérales se mêlent de la partie:

- en 1946, l'O.N.U. crée la Commission de la Population au sein du Conseil Economique et Social;
- en 1967, le FNUAP est créé. Parmi ses missions, figure en première ligne l'assistance aux Etats en matière de Planning Familial.

Dans le Tiers-Monde aujourd'hui, on est assuré qu'un nombre de pays, sous la pression internationale, suivra l'exemple de la Chine, de l'Inde, des Philippines, du Costa-Rica, du Singapour, ... dans l'implantation des politiques de population qui se réduisent à des programmes de planning familial parfois coercitifs et draconiens. Par la déclaration de Kilimandjaro publiée par la Commission Economique pour l'Afrique lors de sa deuxième conférence sur la population en

1984 à Arusha et de Harare (déclarations adoptées en 1986 lors de la conférence panafricaine sur la population et le développement), l'Afrique entre par le haut, conduite par ses plus hauts dirigeants, dans l'ère, mieux la mode de Planning Familial. Désormais, "la politique démographique et planning familial sont synonymes" (D. Cordell et V. Piché, 1989) et sont considérés comme préalables au développement.

### Quelle approche adoptée ?

Tout ce qui précède met en doute l'existence d'une quelconque relation causale, précise et prédictive entre fécondité et développement. En outre, il n'existe aucun argument historique prouvant qu'une croissance généralisée de la population entraîne une régression de niveau de vie. Toutes les mesures de la liaison entre la croissance de la population et la croissance de niveau de vie -à partir des données relatives au passé des pays aujourd'hui développés- conduisent toutes à nier l'existence d'un effet dépressif de la population sur l'économie<sup>3</sup>. Certains auteurs ont plutôt tenté de montrer qu'une population croissante dispose d'une forte proportion de jeunes or la jeunesse est synonyme de dynamisme (A. Sauvy, 1986), garant du progrès. D'autres ont affirmé que la pression démographique favorise l'innovation technologique rendant possible la création de nouvelles ressources (Boserup, 1975-76). Il y a lieu de se demander pourquoi ces hypothèses, qui semblent résister au passé des pays occidentaux, ne se vérifient pas dans le cadre du tiers-monde d'aujourd'hui et en particulier dans le contexte africain.

Le tour des différentes "théories" et hypothèses effectué ci-dessus nous amène à considérer la fécondité comme un phénomène dont l'évolution s'inscrit dans un processus global de changement social, complexe et inextricable. Il nous semble plus intéressant de placer la relation fécondité-développement (ou plus généralement population-développement) dans le cadre du processus de changement social qui conduit l'homme à une meilleure maîtrise de la nature -en tant qu'environnement physique et écologique (sol, sous-sol, climat, végétations, etc...), elle est tantôt vénérée, tantôt hostile- afin de disposer des meilleures

---

<sup>3</sup>- Pour une synthèse de la question lire J. Véron (1989), p 14.

conditions d'existence. Pour sa vie, sa survie et son plein épanouissement, l'homme est condamné dans une lutte perpétuelle d'adaptation et de transformation. Dans cette lutte, la fécondité apparaît tour à tour, au niveau individuel, comme stratégie ou moyen (donc nécessaire) et simple besoin de réalisation<sup>4</sup> pouvant entrer en compétition avec les autres. Dans cette optique, la population cesse d'être un simple paramètre macro-économique que le planificateur ou le "décideur" intègre ou cherche à intégrer dans "ses généreux" objectifs de "développeur"; elle retrouve sa véritable place de moteur même de tout changement. Et on peut penser que, derrière toute révolution industrielle et économique, tout comme derrière tout changement naturel de fécondité, il y a une révolution culturelle, une révolution des mentalités. On trouve là une cause produisant deux effets et l'hypothèse à analyser et à tester devient alors la suivante: l'apparition d'une volonté tenace d'un groupe ou d'une population à maîtriser la nature dans laquelle il vit et d'améliorer par ses propres efforts son bien-être (aussi bien matériel qu'affectif) amène aussi l'homme à maîtriser la procréation lorsque cette dernière cesse d'être un moyen et entre en compétition avec les autres besoins de réalisation sociale. Notons que cette **volonté endogène** d'améliorer les conditions de vie est indispensable à tout progrès (y compris le progrès technique, outil du développement). C'est certainement la non prise en compte de cette volonté endogène (qui se trouve aussi en amont de toute innovation), qui a donné tort au Pasteur Thomas Robert Malthus. Ce dernier prédisait la catastrophe aux pays occidentaux: une augmentation effrénée et incontrôlée de la population entraînant famine et misère plongeant le monde dans un cercle vicieux. Force est de constater que dans cette partie du monde nous assistons plutôt à un phénomène inverse: surproduction alimentaire et industrielle cohabitent avec une implosion démographique (la fécondité est au plus bas niveau et certaines populations ont commencé à vieillir et à décroître, cas de la République Fédérale d'Allemagne avant la réunification).

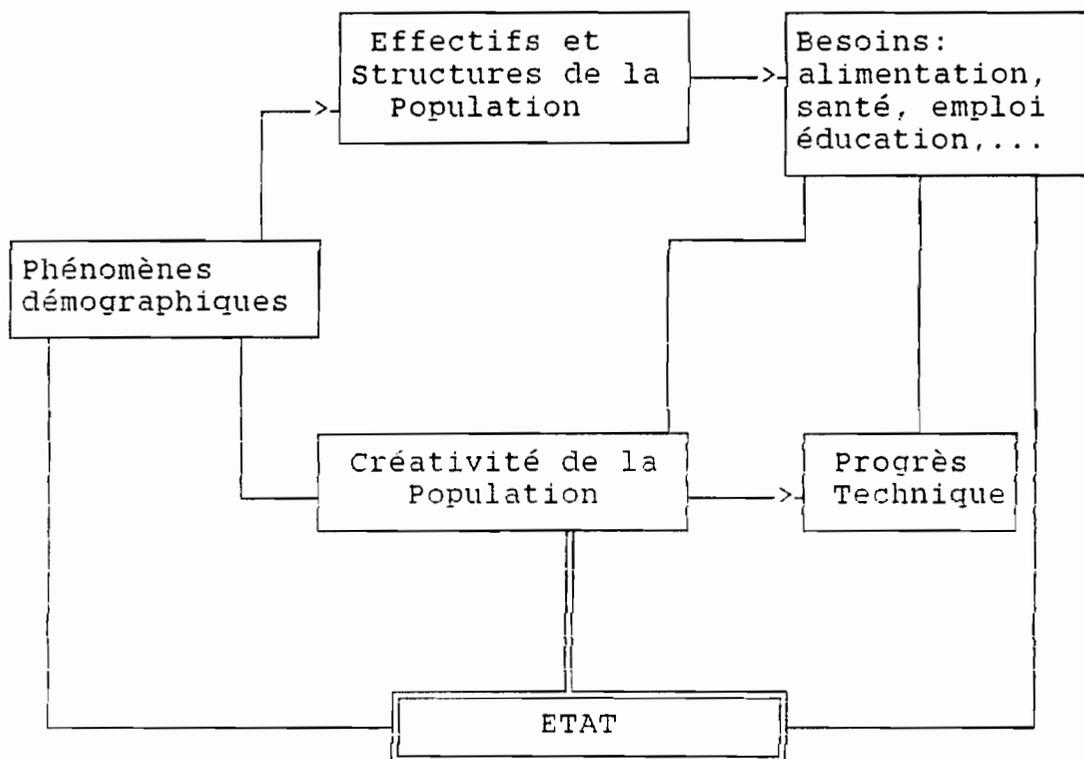
Il s'agit dès lors de sortir du système démo-économique où la population "n'est considérée que sous l'angle de la consommation de richesse et du détournement d'une partie de l'investissement du secteur productif vers le secteur social" (J. Véron, 1989). Car dans cette optique, l'Etat est perçu comme l'exclusif garant des

---

<sup>4</sup>- C'est le sommet de la pyramide des besoins de Maslow.

besoins de la population: il doit fournir les infrastructures sanitaires, éducatives, l'emploi, .... Les choses se compliquent davantage lorsque l'Etat étouffe et inhibe (à travers le programme éducatif mal pensé, par exemple) les initiatives individuelles et la créativité; lorsqu'il produit la pensée collective au lieu de la susciter. Limité dans les moyens et incapable d'établir une adéquation entre les besoins d'une population croissante et les ressources disponibles, le pouvoir public et les institutions spécialisées se résignent à agir sur les phénomènes démographiques et en particulier sur la fécondité (voir schéma 2). C'est ainsi que des énergies de plus en plus importantes sont orientées vers les campagnes de planning familial au détriment des véritables problèmes de développement.

Schéma 2:



En guise de conclusion :

Bien que n'ayant pas fait le tour complet de la question, il nous semble que beaucoup reste à faire si on veut comprendre avec certitude les conditions d'une baisse de la fécondité. En outre, il n'existe aucun fait historique permettant de dire que pour éviter la misère d'une nation, il suffit d'infléchir le rythme de la fécondité. Dans le contexte africain aux prises avec tous les maux et menaces liés parfois à la survie même, il nous semble que les efforts devraient être consentis à la recherche des voies et moyens par lesquels on pourrait susciter et encourager la créativité<sup>5</sup> au sein de la population (au lieu de considérer cette dernière uniquement comme agrégat macro-économique). Il s'agit là d'une mentalité à promouvoir à travers le système éducatif "revu et corrigé" et tout au long du processus de socialisation. Elle apparaît comme le seul moyen qui peut encourager les comportements capables de soutenir un développement endogène à travers la volonté de maîtriser le progrès technique nécessaire à la satisfaction des besoins croissants. En outre, cette mentalité aura des effets sur les phénomènes démographiques (la fécondité en particulier) à travers les nouveaux comportements et surtout grâce à la mutation des valeurs et stratégies: au niveau individuel, la fécondité entrera en compétition avec les nouvelles valeurs et stratégies de réalisation. De part l'espoir dont elle est porteuse, nous pensons qu'il s'agit ici d'une piste à explorer urgemment avant que l'Afrique ne sombre dans une misère totale, en dépit de toutes les campagnes de planning familial et de bien-être familial actuellement en cours.

L'auteur tient à remercier Professeur Dominique TABUTIN de sa lecture critique du document ainsi que Monsieur Simon David YANA et mes collègues de l'Institut de Démographie.

---

<sup>5</sup>- Par créativité, "nous entendons la capacité de penser par soi-même, de réfléchir sur ses problèmes et d'y trouver des solutions en comptant principalement sur ses propres forces au lieu d'imiter mécaniquement l'extérieur" (Lê Thành Khôi, 1984).

## BIBLIOGRAPHIE:

Beaver S. E. (1975), *Demographic transition theory reinterpreted*, Lexington Books, London.

Bergues A. (1960), *La prévention des naissances dans la famille, Ses origines dans les temps modernes*, Travaux et Documents de l'INED, cahier n°35, Paris.

Bondestan L. et Bergstrom S. (1980), *Poverty and population control*, Academic Press, London.

Boserup E. (1975-76), *Environment, Population and Technology in Primitive Societies*, *Population and Development Review*, volume 1-2, pp 21-36.

Brown L. R. (1981), "World food resources and population: the narrowing margin", *Population Bulletin*, vol 36, n°3, pp 3-43.

Caldwell J. C. (1976), "Toward a restatement of demographic theory", *Population and Development Review*, vol. 2, n°3-4.

Caldwell J. C. (1979), "La scolarisation à grande échelle en tant que facteur principal déterminant le début d'un recul durable de la fécondité", in *Dynamisme de la population: fécondité et mortalité en Afrique*, Nations Unies: CEA, Monrovia.

Caldwell J. C. (1981), "The mechanisms of demographic change in historical perspective", *Population Studies*, 35(1).

Coale A. J. (1974), "The demographic transition", in *The population debate: dimensions and perspectives*, vol. 1, part 2.

Chesnais J. C. (1986), *La transition démographique: étapes, formes, implications économiques*, Travaux et documents de l'INED, cahier n°113, PUF, Paris.

Frank O. et McNicoll G. (1987), "An interpretation of fertility and population policy in Kenya", *Population and Development Review*, vol 163, n°2, pp 209-243.

Freedman F. (1979), "Theories of fertility decline: a reappraisal", in P. M. Hauser (ed). *World population and development, Challenge and Prospects*, Syracuse University Press, Syracuse.

Greenhalgh S. (1990), "Toward a political economy of fertility: anthropological contributions", *Population and Development Review*, vol 16 n°1, pp 85-106.

Knodel J. et Van de Walle E. (1979), "Lessons from the past: policy implications of historical fertility studies", *Population and development review*, vol 5, n°2.

Lestaeghe R. et Wilson C. (1982), "Les modes de production, la

laïcisation et le rythme de baisse de la fécondité en Europe de l'ouest de 1870 à 1930", *Population*, n°3.

Lestaeghe R. (1983), "A century of demographic and cultural change in Western Europe: an exploration of underlying dimensions", *Population and Development Review*, vol 9, n°3.

Lestapis S. de S. J. (1958), *La limitation des naissances*, SPES, Paris.

Lê Thành Khôi (1984), "Science et technologie: les choix du développement endogène" in *Stratégies du développement endogène*, Unesco, Paris, pp 29-85.

Locoh T. (1989), *Les politiques de population en matière de fécondité dans les pays francophones: l'exemple du Togo*, les *Dossiers du CEPED*, n° 6, Paris.

Meillassoux, C. (1990), "La leçon de Malthus: le contrôle démographique par la faim", in F. Gendreau et al. (éd), *Les spectres de Malthus: Déséquilibres alimentaires, Déséquilibres démographiques*, EDI-ORSTOM-CEPED, Paris, pp 15-32.

Roussel L., (1987), "Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés", *Population*, 42(3), pp. 429-448.

Sauvy A., (1986), "Les conséquences économiques, sociales et politiques du vieillissement de la population", in *La fécondité dans les pays industrialisés*, Editions du CNRS, Paris, pp. 249-260.

Saxena J. N. (1980), "Family Planning as a human right under the United Nations system", in *Health and Population perspectives and issues*, vol 3, n°1-2, pp 6-17.

Sutter J. (1950), *L'eugénique: problèmes-méthodes-résultats*, *Travaux et Documents de l'INED*, cahier n°11, PUF, Paris.

Tabutin D. (1980), *La théorie de la transition démographique comme théorie de la fécondité*, Working paper n°93, Département de Démographie, Louvain-la-Neuve.

Tabutin D. (1985), "Les limites de la théorie classique de la transition démographique pour l'occident du XIX e siècle et le Tiers-Monde actuel", in *Actes du Congrès International de la Population*, Florence, UIESP, Ordina Editions, vol 4, Liège.

Tabutin D. (1991), "La croissance démographique de l'Afrique, Bilan et perspectives", *Revue Tiers Monde*, t. XXXII, n°125, pp159-173.

Van de Walle E et Knodel (1980), "Europe's fertility transition: new evidence and lessons from today's Developing World", *Population Bulletin*, vol 34, n°6.

Véron J. (1989), Les éléments du débat population développement,  
Les Dossiers du CEPED, n°9, Paris.

10 3000

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 - PARIS CEDEX 10

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15/44.08.40

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "La forte croissance démographique au  
Burundi : Frein ou moteur du  
développement"?

PAR François NKURUNZIZA  
(Université du Burundi)

## INTRODUCTION

Avec une population aussi galopante, sans ressources minières importantes exploitées et avec une situation d'enclavement qui lui coûte chaque année entre 30 et 50 millions de dollars. Le Burundi apparaît comme un pays défavorisé dans la grande course au développement.

Malgré les efforts de développement, surtout ces dernières années, on doit avouer que les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes. La croissance économique est demeurée en effet faible. Le taux de croissance du PIB brut a été par exemple de 2,3 % entre 1980 et 1986. Ce taux est peu significatif comparé au taux de croissance moyen de la population qui a été pendant la même période de 2,6 %.

Comme le dit bien le préambule du Vème plan quinquennal de développement économique et social (1988-1992), la croissance économique réalisée jusqu'à nos jours a été presque entièrement absorbée par une population en constante progression. Loin est donc l'idée aujourd'hui d'une forte population facteur de développement ici. Force est plutôt de constater que ce peuplement dense est un handicap majeur au processus de développement si l'on considère ses incidences sur les conditions de vie des populations.

Après avoir montré le niveau de croissance démographique actuel du Burundi et les raisons d'un tel peuplement. Nous verrons dans un deuxième temps. La relation étroite existant ici entre la population et les principaux secteurs socio-économiques : agriculture, nutrition et santé, travail et emploi, éducation et environnement. Nous terminerons par quelques interrogations à savoir quel niveau de fécondité peut-on prévoir dans le futur et quelles sont les actions

envisagées aujourd'hui pour tenter de résorber la discordance sans cesse croissante entre l'expansion démographique et le développement socio-économique.

## I. LE NIVEAU DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DU BURUNDI

### 1. Un pays aux densités de peuplement exceptionnelles

Depuis la période coloniale, les estimations de population faites sur le Burundi concluaient que la population était trop dense dans ce petit pays.

En effet, les densités relevées à chaque fois apparaissaient comme exceptionnelles en Afrique. Ainsi, la densité était estimée à 78 habitants au km<sup>2</sup> en 1950, 95 et 1960, 115 en 1965, 130 en 1970, 154 habitants au km<sup>2</sup> au recensement de 1979 et serait aujourd'hui de l'ordre de 207 habitants au km<sup>2</sup> d'après les résultats provisoires du recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1990.

Mais ces chiffres de densité n'ont pas de sens en soi. Ce qu'il faut surtout retenir dans le cas précis du Burundi, pays essentiellement agricole, est que la densité de la population par rapport à la surface agricole utilisée, est impressionnante et atteindrait selon les estimations du Département de la Population en 1982, 536 habitants au km<sup>2</sup> pour l'ensemble du pays et serait pour les régions le plus densément peuplées. Le Buyenzi et le Kirimiro, respectivement de 782 et 761 habitants au km<sup>2</sup>. Une densité exceptionnelle donc en Afrique, sauf chez le voisin du Nord, le Rwanda. Comment expliquer une telle situation ?

### 2. Une mortalité en baisse mais une fécondité restée élevée

Ici comme ailleurs en Afrique, la mortalité a progressivement chuté. Cette baisse a été attribuée principale-

ment aux progrès de la médecine moderne. Le taux de mortalité est ainsi passé de 26 % en 1965 à 20,4 % en 1970-71 et à 18 % en 1986 et pourrait baisser jusqu'à 14,2 % entre 2000 et 2005 selon les projections des Nations-Unies. Le taux de natalité lui, reste stationnaire. Il s'est pratiquement maintenu à 47 % de 1965 à 1986. Quant à l'indice synthétique de fécondité, il reste élevé, passant selon les rapport sur le développement dans le monde de la Banque Mondiale, de 6,5 en 1982 à 6,4 en 1985 et à 6,5 en 1986. Et en 1987, il était de 6,8 enfants par femme d'après l'enquête démographique et de santé effectuée par le DHS.

La fécondité du Burundi est donc l'une des plus élevées d'Afrique. Et si elle ne baisse pas, c'est en partie en raison des visions et valeurs pronatalistes des Burundi et du fait également que les programmes de planning familial initiés en 1983 n'ont pas eu jusqu'ici d'impact sur les déterminants de la fécondité. Le taux d'utilisation des contraceptifs modernes était par exemple de seulement 1,6 % en 1986 selon l'enquête démographique et de santé citée plus haut.

Mais outre ces facteurs, d'autres éléments ont concouru à cette forte expansion humaine. On a à juste titre évoqué la relation entre l'altitude, l'organisation politique et sociale du pays dans le passé et la forte concentration humaine. Le relief et les institutions politiques du passé auraient constitué en effet une barrière aux invasions extérieures notamment celles des esclavagistes qui ont ravagé les autres régions d'Afrique. L'altitude en tant que facteur de salubrité aurait contribué également à la formation de fortes densités humaines sur les hauts plateaux. De plus, l'altitude -par le regain de pluviosité qu'elle provoque-, aurait permis des conditions végétales relativement bonnes aux légumineuses, essentiellement le haricot, d'où deux voire trois récoltes annuelles pour le haricot qui fournit ainsi à lui seul environ 45 % des calories disponibles

dans le régime alimentaire burundais, 79 % des protéines, 59 % des lipides, et plus de la moitié des vitamines. Un livre d'Histoire récent sur le Burundi résume bien à notre avis les conditions d'une telle croissance démographique : "toutefois, le succès d'une telle croissance supposait l'absence d'agressions extérieures.

L'étude comparée des populations africaines du 19ème siècle a démontré que les plus dangereuses perturbations résidaient dans les déséquilibres exogènes : la traite d'une part, la diffusion des maladies stérilisantes et abortives d'autre part, ont entraîné des ponctions et réduit, voire annihilé, la fécondité et la croissance naturelle. Jusqu'à la veille de la colonisation, le Burundi ne connut ni l'une, ni l'autre. Le XIXème siècle apparaît donc comme un moment important, favorable à un "infléchissement à la hausse". Le Burundi cumula alors des conditions avantageuses : une situation écologique à l'écart des grandes endémies, une base nutritionnelle en expansion, une fécondité peu perturbée, enfin la stabilité politique, contribuèrent à appuyer et à relancer la croissance contrariée épisodiquement par des aléas climatiques" (Mworoha et alü, 1987).

Cette forte fécondité explique le niveau élevé du taux annuel moyen d'accroissement de la population qui est passé de 1,7 % entre 1948 et 1959 à environ 2,2 % durant la décennie 1970, à plus ou moins 2,6 % par an entre 1979 et 1990. Cela fait un doublement de la population environ tous les 25 ans.

Cette situation démographique se répercute nécessairement sur les différents aspects de la vie socio-économique du pays et ne manque d'entraver le processus de développement en cours. L'impact de cette croissance est surtout visible si l'on analyse chaque secteur.

## II. EXPANSION DEMOGRAPHIQUE ET PRINCIPAUX ASPECTS DU DEVELOPPEMENT : L'IMPOSSIBLE ADEQUATION

### 1. L'agriculture face aux contraintes démographiques : stratégies paysannes et réponse de l'Etat

- a) Une contrainte majeure d'abord : le morcellement excessif des exploitations

De son vivant, le père cède une partie de son exploitation à des fils au moment de leur mariage. A sa mort, la terre est comme tous les biens, partagée entre ses enfants, où à défaut entre ses frères ou ses descendants. A leur tour, ceux-ci partagent les terres entre les membres de leur lignée. Ainsi, les exploitations sont sans cesse divisées de génération en génération. Et comme le nombre d'héritiers est toujours élevé en raison de la forte descendance, on aboutit à un morcellement parfois excessif tel que le soulignait déjà un observateur dans les années 50 : "la multiplication des petits champs, dans des conditions écologiques très différentes, peut parfois sembler résulter de la pression démographique et des partages successoraux" (Lourquin, 1957).

La superficie des exploitations va donc diminuant et elle va continuer à baisser au rythme de l'accroissement démographique. Il y a une vingtaine d'années, un observateur le prédissait : "chaque ménage disposerait actuellement de 1,04 ha de terre pour la culture (fin 1973). Si 70 % des ménages qui se formeront pendant les 18 ans à venir s'occupent d'agriculture, la superficie disponible par ménage tombera à 0,69 ha" (De Saint-Moulin, 1975). Même si les chiffres ne concordent pas toujours, tous les auteurs parlent d'une diminution progressive de la taille des exploitations. Plusieurs sources indiquent ainsi que la taille moyenne d'une exploitation est passée de 2 ha au début du siècle à 1,2 ha en 1971, à environ 0,70 ha aujourd'hui (0,60 ha dans la région la plus peuplée : le Buyenzi) et passera

probablement à 0,33 ha en l'an 2000. L'augmentation de la population réduit donc constamment les dimensions des exploitations, et par conséquent, provoque une diminution des récoltes par habitant.

**b) Un problème de baisse de la production alimentaire par habitant**

L'une des conséquences de l'évolution du ratio homme/terre est la baisse de la production alimentaire par tête. En effet, la production alimentaire par habitant a baissé constamment pendant les deux dernières décennies. On a constaté par exemple que selon les statistiques disponibles, la production vivrière a globalement augmenté de 33 % de 1970 à 1985 et la population de 37 %, ce qui traduit une baisse de la production par tête (CURDES, 1988).

Un rapport de la Banque Mondiale montre que le taux de croissance annuelle de l'agriculture vivrière entre 1978 et 1985 a été négatif certaines années : -6,1 % en 1978, -5 % en 1979, -1,5 % en 1982, -1,5 en 1983, -2,2 % en 1984. Ce n'est que également qu'il a progressé de 1 % alors qu'au même moment, le taux de croissance démographique progressait de 2,6 % à partir de 1979 (Banque Mondiale, 1988). Le résultat est une diminution sensible de la production disponible par habitant. Parmi toutes les cultures vivrière, cest la haricot, aliment de base par excellence, qui aurait progressé le moins avec même une baisse certaines années, par exemple de 1981 à 1984. Situation donc inquiétante.

Au niveau national, l'évolution du ratio homme/terre se traduit évidemment par un déficit alimentaire croissant. Ainsi, on indiquait en 1982, qu'avec le maintien de la fécondité

des années 80 (c'est-à-dire 6,3 enfants par femme, ISF inférieur à celui d'aujourd'hui estimé à 6,8), le Burundi produirait 3,3 millions de tonnes de cultures vivrières en 1995. Ceci représenterait 835.000 tonnes de moins que la quantité nécessaire pour satisfaire les besoins caloriques minimaux (the Futures Group, 1982). Et en 2010, le Burundi disposerait de 4,5 millions de tonnes de cultures vivrières pour la consommation, soit 2,1 millions de tonnes moins que la quantité nécessaire pour satisfaire les besoins de la population (voir graphique n°1). Mais force a été de constater que cette dégradation alimentaire consécutive au problème d'espace cultivable, n'a pas abouti comme certains le prédisaient à un "point de rupture" grave. La raison étant que globalement les populations ont trouvé des adaptations à la nouvelle situation démo-économique.

### c) L'adaptation de la paysannerie et ses limites

L'adaptation du système traditionnel d'exploitation du sol à l'augmentation de la pression de l'homme sur la terre a été déjà soulignée pour le Burundi par plusieurs auteurs.

Si, selon les historiens, le passage d'une agriculture céréalière extensive à une agriculture diversifiée plus intensive daterait au Burundi du 17ème siècle, c'est au 19ème siècle que la rareté relative de l'espace disponible aurait accéléré le processus. Mais c'est surtout pendant la période coloniale qu'apparemment certains facteurs font que l'agriculture burundaise connaît un stade avancé dans la dynamique des systèmes proposés par BOSERUP. "Les années 50 virent le début de l'explosion démographique, consécutive aux progrès de la médecine et aux efforts déployés dans le domaine agricole" (Acquier et alü, 1979). Dès lors, il est indéniable que le "rapport homme-superficie va se modifier de façon progressive et que des techniques nouvelles d'intensification vont apparaître et d'autres s'affirmer" (Ndirmira, 1989). L'intensification fut donc une

réponse à la croissance démographique et elle a fait éviter au pays une rupture majeure de l'équilibre alimentaire. Et comme se présente ce système de cultures ?

Globalement, cette agriculture repose sur des pratiques et sur un véritable savoir agronomique des paysans qui permet le maintien d'une certaine fertilité grâce à la rotation des cultures avec (ou sans) jachère courte et grâce à diverses associations culturales. Des aménagements plus particuliers, comme l'irrigation dans les régions les plus sèches (plaines de l'Imbo à l'Ouest) ou le drainage dans certaines vallées (vallée de la Malagarazi à l'Est) interviennent dans certains cas. Il en va de même des techniques de fumure animale ou végétale (paillis, engrais vert) adaptées aux différentes strates de l'exploitation. Enfin, l'intégration des différentes plantes est une des clés de réussite de cette agriculture. Cela exige la connaissance des variétés, leurs capacités de croissance et de résistance aux sécheresses (tout spécialement pour le haricot), ce qui suppose, selon une expression des agronomes, une "religion du terroir".

Cependant, l'intensification de l'agriculture oblige les cultivateurs à travailler davantage et plus régulièrement. D'autre part, on constate que dans ce système, la productivité marginale de travail agricole est décroissante : quand le paysan intensifie son travail dans son exploitation, chaque heure supplémentaire lui rapporte moins que la précédente. Outre les rendements décroissants, nous verrons plus loin que ces méthodes d'utilisation plus intensives du sol présentent d'autres inconvénients. En marge des solutions adoptées par les paysans, quelle a été l'attitude de l'Etat face à la détérioration alimentaire ?

d) Le recours aux importations agricoles et à l'aide alimentaire

Devant cette situation, le recours aux importations est devenu indispensable et ne fait que s'accroître (voir tableau en annexe). Entre 1974 et 1985 par exemple, les importations des produits alimentaires sont passées de 18.011 à 30.944 tonnes, soit une hausse de 72 % (Banque Mondiale, 1987).

L'aide alimentaire elle, s'élevait en moyenne entre 7.000 et 9.000 tonnes par an au cours des années 80, et est passée à 21.000 tonnes en 1984 en raison des expéditions de secours d'urgence exigées par la sécheresse. En 1989 encore, suite à l'excès de pluie, un appel d'aide alimentaire a été lancé par le Gouvernement à la Communauté Internationale. La situation de déficit alimentaire s'accompagne on s'en doute d'une dégradation nutritionnelle et sanitaire.

e) Une situation nutritionnelle et sanitaire précaire pour finir

Corollairement à ce dernier aspect donc, des problèmes sanitaires et nutritionnels peuvent découler d'une situation démographique incontrôlable. Selon l'Annuaire de statistiques sanitaires mondiales de l'OMS en 1988, après les maladies infectieuses et parasitaires comme première cause de décès au Burundi, viennent les maladies nutritionnelles, la malnutrition protéino-calorique, les anémies carencielles, les avitaminoses, le marasme et le kwashiorkor (déficit en protéines animales). Ce dernier groupe de maladies indiquerait que la situation en matière de nutrition laisse à désirer. Si l'on en croit les données recueillies lors des enquêtes récentes dans trois régions (le Bututsi, l'Imbo et le Buyenzi) citées par le rapport de la Banque Mondiale de 1988 sur le Burundi, 15 à 20 % des hommes et

26 à 30 % des femmes (non enceintes) n'avaient pas un poids suffisant, et étaient considérés comme "maigres" pour leur taille. La situation est peut-être plus grave pour les groupes vulnérables à savoir les nourrissons et les femmes en âge de procréer. Les mêmes enquêtes citées plus haut ont révélé en effet une malnutrition protéocalorique chez les enfants âgés de moins de 5 ans. Toujours selon ces études (qui ont toutefois porté sur 3.000 enfants), la proportion de cas de malnutrition du deuxième et du troisième degré est d'environ 32 % (en utilisant une moyenne pondérée pour tenir compte de la taille des échantillons), contre 30,5 % pour la Sierra Leone, 15,3 % pour le Togo et 21 pour le Zimbabwe. Une autre enquête menée en 1985-86 dans la région de Remera, très densément peuplée (plus de 400 habitants au km<sup>2</sup>), a montré que sur les 59 exploitations agricoles enquêtées, 32,2 % des exploitations n'arrivaient pas à couvrir la moitié de leurs besoins énergétiques ni la moitié de leurs besoins protéiques. En ce concerne les besoins en lipides, l'auteur a constaté qu'aucune exploitation n'arrivait à couvrir la moitié des besoins (Ntungwanayo, 1989). Parmi les facteurs explicatifs de ce bilan alimentaire négatif, l'auteur cite entre autres la faible superficie agricole utilisée, le nombre élevé d'enfants à charge et l'abandon du gros bétail suite à la pression démographique.

Même l'apport journalier de calories par habitant aurait diminué au niveau national en passant de 2.391 calories par habitant et par jour en 1965 à 2.275 en 1973, 2.233 en 1985 et 2.116 en 1987. Les raisons de cette dégradation nutritionnelle -qualitative et quantitative-, sont à notre avis en grande partie d'ordre démographique. Sur le plan qualitatif, on remarque ces dernières années que la situation de déficit de terres a tendance à faire porter une préférence aux cultures plus productives (par exemple les tubercules) que nutritives. Qu'en fait, pour faire face à la pression démographique croissante, les agriculteurs

remplacent les anciennes cultures vivrières par d'autres, à plus fort rendement mais moins nutritives. Sur le plan quantitatif, la couverture énergétique moyenne connaît une régression progressive consécutive à l'élan démographique et de ses corollaires, en particulier la loi des rendements décroissants.

Sur le plan de la santé publique, il devient de plus en plus difficile aussi de satisfaire les besoins médicaux de toute la population. Dans l'état actuel de l'augmentation de la population, les disponibilités en personnels et en infrastructures sanitaires posent un véritable problème. Selon certaines projections (the Futures Group, 1982), on devrait passer de 1.400 personnels de santé en 1980 à 2.100 en 1995 et à 3.300 en l'an 2010 pour ajuster l'offre et la demande en soins de santé. De même, le Burundi aura besoin de 580 centres de santé rurale ou dispensaires en 1995 et 880 en l'an 2010 au lieu de 140 en 1980. Les dépenses annuelles de santé suivraient l'on s'en doute la même progression : de 560 millions de FBU en 1980, elles passeraient à 850 millions en 1995 et à 1,35 milliard en 2010. Mais tout le monde sait que les difficultés financières que connaît le pays font que ce niveau de dépenses ne peut être atteint, d'où alors des craintes pour la dégradation du système sanitaire.

## 2. Travail et Emploi : un écart croissant entre l'offre et la demande

Dans ce pays où plus de 90 % de la population active est employée dans le secteur agricole, l'accroissement démographique rapide et ses corollaires -la pénurie croissante de terres cultivables et la faible productivité marginale évoquée plus haut-, se combinant avec l'insuffisance du nombre d'emplois offerts par le secteur moderne, ont fini par provoquer le chômage et le sous-emploi.

L'écart va donc croissant entre le nombre d'emplois créé chaque année et le nombre de personnes qui arrivent sur le marché du travail. Entre 1979 et 1982 par exemple, la population active du Burundi se serait accrue de 2,7 % par an, ce qui signifiait que quelque 60.000 personnes soient entrées chaque année dans la population active. Durant la même période, 1.400 nouveaux emplois permanents seulement ont été créés annuellement dans le secteur moderne, dont 27 % dans la fonction publique.

Les prévisions établis dans le domaine de l'emploi indiquent que les besoins seront toujours non satisfaits dans les conditions actuelles de fécondité. Ainsi, avec le maintien de la fécondité des années 80 qui correspond plus ou moins à celle d'aujourd'hui, il a été prévu que le nombre d'emplois à créer serait de 78.000 en 1995, mais que seuls 36.000 emplois seraient créés cette année, soit un déficit de 42.000 emplois par an. En l'an 2010, le déficit serait encore plus important car il faudrait créer 138.000 emplois par an alors que seuls 49.000 emplois seraient réellement créés (voir graphique n°2). La forte croissance démographique sera donc l'un des facteurs importants affectant l'emploi futur de la main-d'oeuvre et on peut affirmer sans risque de se tromper que le sous-emploi et le chômage continueront d'être des problèmes pour le Burundi pendant les années à venir. Car, même si aujourd'hui le Burundi entamait une politique musclée d'arrêt de la croissance de la population, le problème persisterait d'ici 10 à 20 ans du fait que ceux qui entreraient dans la vie active d'ici là sont déjà nés aujourd'hui. Et qu'en est-il du secteur de l'éducation maintenant ?

### 3. Les aspects socio-démo-économiques de l'éducation

L'éducation est l'un des secteurs où se sont ces derniers temps manifestés de la façon la plus flagrante les effets de la croissance démographique sur le système socio-économique au Burundi.

L'expansion rapide de la population se traduit en effet par un gonflement de la demande scolaire : maîtres, écoles, infrastructures. L'incapacité du système scolaire de suivre l'évolution de la demande se traduit par une expansion de la charge par unité de classe. Ainsi, chaque classe de l'école primaire comptait en moyenne 55 élèves en 1983-1984 contre 41 en 1969-1970. Malgré les efforts que le pays consent pour la formation des enseignants, le personnel reste insuffisant étant donné l'effectif croissant des élèves. Ainsi, le ratio élèves/maître évolue négativement. En 1983-84, on comptait en moyenne déjà 51 élèves par maître alors qu'en 1978-79, ce chiffre n'était que de 37. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande scolaire ne fait que traduire une dégradation progressive du système éducationnel avec les conséquences sociales qui l'accompagnent : délinquance juvénile, exode rural, etc...

Dans les circonstances actuelles d'une fécondité élevée, on s'en doute que les afférentes à l'éducation vont connaître à coup sûr une augmentation accrue, alors qu'une baisse de la fécondité pourrait ralentir les coûts. Le rapport sur le développement dans le monde de la Banque Mondiale de 1984 illustre bien le rôle de la fécondité et donc de la croissance démographique sur le coût des systèmes scolaires.

Dans le cas précis du Burundi, ce rapport indique que 26 % d'économie en l'an 200 et 56 % d'économie en l'an 2015 pourraient être réalisés par le Gouvernement sur les coûts de l'enseignement primaire en cas de baisse rapide de la fécondité. Le maintien de la fécondité élevée actuelle limitera donc la capacité du Burundi à attendre son objectif à long terme de généralisation de l'enseignement primaire à tous les enfants.

#### 4. Et l'environnement ?

Pour une population essentiellement rurale (le taux d'urbanisation actuellement est d'environ 7 %), l'environnement est perçu essentiellement dans ses rapports directs avec l'agriculture. La forte occupation humaine et la surexploitation des terres qui en a résulté ont donc entraîné sur les paysages agraires, l'érosion des sols, une dégradation progressive de la fertilité des terres, le déboisement, la déforestation et la disparition des pâturages. Ceux-ci auraient notamment diminué en superficie de 9,7 % entre 1979 et 1982 et de 2,78 % entre 1982 et 1987 (CURDES, 1988). Les ressources forestières du Burundi disparaissent donc rapidement face aux défrichement intensifs. D'autre part, les besoins en bois de chauffage et de construction d'une population en perpétuelle augmentation se traduisent par une coupe du bois. Avec le maintien de la fécondité actuelle, il sera difficile de satisfaire les besoins minimaux de la population malgré les programmes actuels de reboisement. Même en plantant en moyenne 6.000 hectares par an de forêts, ce que prévoit le Gouvernement lors du Vème plan quinquennal (1988-1992), les besoins de bois continueront de dépasser les disponibilités. Pour maintenir l'équilibre offre-demande en bois, il faudrait que le Gouvernement, entre 1995 et 2010, reboise au moins 300.000 hectares pour un coût total de 11,6 milliards de FBU (graphique n° 3). Ce que le Gouvernement ne peut pas dans les conditions financières actuelles. Il est donc certain que les niveau de reboisement actuels seront de plus en plus insuffisants pour satisfaire les besoins de la population.

### III. EN PERSPECTIVE ET EN GUISE DE CONCLUSION

En clair, la situation démographique est un véritable "casse-tête" pour l'économie nationale. Et il est difficile de voir le bout du tunnel dans l'état actuel des choses. Car, en

réalité, avec un taux de prévalence actuel d'environ 2 %, aucune tendance à la baisse de la fécondité ne se dégage à l'horizon.

Mais le Gouvernement, conscient du problème, a décidé aujourd'hui de prendre le taureau par les cornes. Déjà en 1983, les autorités avaient clairement pris position pour la planification familiale après avoir reconnu le lien étroit qui existe entre la population et le développement. Plus récemment encore, le Conseil Economique et Social a souligné le rôle néfaste que joue la croissance rapide de la population dans le processus de développement et des recommandations ont été faites pour essayer de résoudre le problème. Il s'est exprimé ainsi en ces termes : "Le capital humain constitue un atout majeur qu'il faut valoriser pour arriver à un démographique, véritable défi qu'il faut lever au plus vite aussi bien par une politique de limitation des naissances que par l'augmentation de la production des biens pouvant satisfaire les besoins matériels de la population, celle-ci constitue une immense force de production qu'il faut bien encadrer, bien canaliser pour mener à bien l'immense chantier de travail pour le développement (Conseil Economique et Social, Synthèse du Rapport sur "Etudes et analyse des problèmes économiques et sociaux", Bujumbura, Novembre 1990). A travers ces lignes, on voit ainsi une volonté délibérée d'aborder le défi de la croissance rapide de la population par le biais du contrôle de la dynamique démographique dont la politique de population sera la pierre angulaire. Outre la maîtrise démographique, transparaît dans ce discours l'idée de planification de ressources, ce qui revient finalement à prendre en compte la population et ses composantes à toutes les étapes de la planification du développement. Le développement par la planification devient donc le leitmotiv du Gouvernement pour essayer de retrouver et de garder une course à la montre si on ne veut voir à terme exploser "la bombe démographique".

## B I B L I O G R A P H I E

ACQUIER, J.L., et alü, Atlas du Burundi, Bordeaux, 1979

## BANQUE MONDIALE :

- Rapport n°6754-BU, Burundi, problèmes de développement et d'ajustement structurel, Washington, 1988, 263 p.
- Rapport sur le développement dans le monde

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, Synthèse du Rpport sur "Etudes et analyse des problèmes économiques et sociaux", Bujumbura, Novembre 1990).

CURDES, Actes du Colloque Population et Développement, Bujumbura 9 - 14 Mai 1988, CURDES, Bujumbura, 3 volumes.

DHS, Enquête démographique et de santé au Burundi 1987, IRD/Westinghouse. Columbia, USA, 1988, 178 p.

LEURQUIN, P., Le niveau de vie des populations rurales au Rwanda Urundi, Louvain, Edit. Naurveloerts, 1960, 351 P.

MINISTERE DU PLAN, Vème plan quinquennal de développement économique et social (1988-1992)

MWOROHA, E., et Alü Histoire du Burundi, des origines à la fin du 19ème siècle, Hatier, Paris, 1987, 272 p.

NATIONS UNIES, World Population Prospects, New York, 1985, 521p.

NDIMIRA, P., Evolution de l'agriculture au Burundi depuis l'ère coloniale jusqu'à nos jours, approche agro-économique et quantitative, ronéo, Université du Burundi, Faculté d'Agronomie, Bujumbura, 1989, 91 P.

NKURUNZIZA, F., Les ajustements du système traditionnel d'exploitation du sol à la croissance démographique du Burundi : possibilité et limites, CIDEP/LOUVAIN-LA-NEUVE, 1990, 91 P.

NTUNGWANAYO, C., Etudes des relations entre la situation nutritionnelle et la structure des exploitations agricoles. Cas de Remera (1985-1986), Mémoire Faculté d'Agronomie, 1989, 123 p.

SAINT-MOULIN (DE), L., "Les migrations dans la zone du peuplement dense de la crête Zaïre-Nil", Actes du 4ème colloque de démographie africaine. Migrations, état-civil, recensements administratifs, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ouagadougou, Janvier 1975.

THE FUTURES GROUP, Les effets des facteurs démographiques sur le développement social et économique, Washington, 1982, 77 p.

---

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15/44.08.40

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 - PARIS CEDEX 10

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "Développement équilibré et géographie  
spatiale au Cameroun : Adaptation et  
divergence".

PAR Dr Joseph Pierre TIMNOU  
Démographe au Centre de Recherche  
Economique et Démographique  
(Yaoundé)

*DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET GEOGRAPHIE SPATIALE AU  
CAMEROUN : ADAPTATION OU DIVERGENCE ?*

**Introduction.**

Dire que les égalités sont rares dans la société n'est qu'une lapalissade, car en général, tout n'est que différence. Cette différence est constructive à bien d'égards. Mais aussi, elle peut engendrer l'inharmonie, et c'est à ce moment qu'elle suscite des inquiétudes. Comment y remédier ? Le contexte camerounais est particulier et divers.

Globalement, le Littoral camerounais s'est surtout vite ouvert aux influences occidentales, tandis que le Nord a longtemps vécu sous la civilisation islamique et les révolutions au sein des divers empires. La présence assez prolongée des Allemands dans le Sud du pays, suivie de la coexistence des régimes français et anglais sur l'ensemble du territoire divisé en deux blocs, ont davantage contribué à donner des perceptions variées des réalités nationales suivant les régions. En somme, laisser les conceptions tribales, claniques, et toutes autres formes d'organisation sociale traditionnelle pour épouser la notion d'Etat et de nation s'est fait sans préparation sérieuse, seuls quelques leaders politiques conscients des enjeux ont pu mener pour leurs propres comptes tous les combats. A l'indépendance, plusieurs inégalités sont perceptibles et les pouvoirs publics ont voulu intégrer dans leur programme politique le pari de réduire, voire de supprimer complètement ces disparités.

Notre objectif est de partir des premières années d'application de cette politique pour dégager les impacts socio-économiques et en particulier l'évolution régionale de la population et de l'économie.

## 1 "Développement équilibré du pays : une réalité politique".

### *1.1 Origine du concept au Cameroun.*

A l'indépendance du Cameroun, il apparaît clairement que certaines régions sont densément peuplées alors que d'autres sont presque inhabitées. A cette époque charnière du début d'un réel développement national, il importe de réduire tous les risques pouvant induire des conflits entre les partenaires économiques. Aussi, compte tenu de la multitude d'ethnies composites du pays, le seul critère de compétence dans la promotion socio-professionnelle semble, aux yeux des dirigeants du moment, comporter un danger dans la mesure où au départ toutes les régions n'ont pas eu la même chance de formation, d'épanouissement, d'accumulation du capital et ne sont pas uniformément riches. Le danger ainsi pressenti consiste en la domination d'une région - plus précisément d'une ethnie - sur les autres. Il est alors apparu opportun d'inclure le paramètre "ethnie" dans toute politique de développement. Cette différenciation, en principe transitoire, existe encore aujourd'hui, aucune procédure n'étant prévue pour sa suppression. D'ores et déjà, des interprétations irrationnelles néfastes au développement peuvent être craintes. Tout d'abord, les critères de quotas appliqués ne revêtent pas toute la transparence nécessaire, d'où la grande part de subjectivité dans les décisions. Par suite, faute de rigueur, une déviation devient inévitable, le favoritisme et la gabegie s'érigeant alors en règles de gestion sociale...

Les domaines d'application de cette politique sont nombreux mais ne sont pas exhaustivement énumérés. Les plus courants sont d'ordre socio-économique : formation, emploi, infrastructures sociales et de communication, population...

Un tel programme, ne donnant pas les détails et les moyens d'application stricte des résolutions, laisse poindre des risques réels de dérapage. Aucune place n'est visiblement réservée à l'effort individuel et collectif dans la communauté. Tout se passe comme si le développement n'était qu'un partage d'un bien déjà acquis. La compétition perd dès lors son sens et bon nombre

de génies peuvent se voir étouffer, au détriment du développement national.

Au niveau des ressources humaines, l'application des résolutions est assez simple et systématique : scolarisation différentielle par région, quota d'admission aux concours officiels et dans certains établissements d'enseignement, etc. Mais au plan économique, un tel équilibre semble être difficile à imposer. En particulier, le secteur moderne n'est pas uniformément réparti sur le territoire national, et les efforts d'aménagement du territoire ne réduisent pas automatiquement les inégalités économiques régionales...

### *1.2 Premières applications.*

Le domaine le plus sensible a été la scolarisation. Former davantage de cadres des régions dites insuffisamment scolarisées est devenu un impératif. Or ces régions sont vastes : le grand Nord, l'est, le Sud pour le Cameroun francophone, le Cameroun anglophone faisant figure à part avec un système scolaire différent. Une première difficulté apparaît. Créer des écoles maternelles et primaires dans tous les établissements humains exige des efforts financiers très importants qui ne sont pas à la portée de l'Etat, sans compter les enseignants à former. L'accent a donc été mis sur les établissements secondaires. Les facilités offertes aux jeunes de ces régions n'allaient pas dans le sens de les rendre compétitifs. En effet, au lieu d'une formation solide dès la base, il a davantage été question de réserver des quotas aux ressortissants de différentes régions, d'où le penchant au laxisme et au moindre effort, et le sacrifice des réelles compétences nationales.

La présence franco-anglaise au Cameroun a plus favorisé la mutation sociale et culturelle que l'expansion économique. Sur le plan scolaire, dont le développement est davantage compatible avec l'urbanisation, le progrès est notoire. De 7 établissements scolaires en 1913, on passe à 73 dans la seule partie française du Cameroun en 1937, puis 110 en 1944, avec des effectifs de plus en plus grands, mais de très inégale répartition sur le terri-

toire national. De plus, l'enseignement vernaculaire est encouragé. Ces écoles sont en général des initiatives confessionnelles auxquelles l'administration apporte plus ou moins son concours<sup>1</sup> ; les visées stratégiques du point de vue de l'évangélisation conduisent à favoriser certaines régions seulement au détriment des zones enclavées ou à habitat clairsemé, ce qui ne peut qu'accentuer les différences déjà existantes.

Cet enseignement s'est surtout développé dans la partie sud du pays, déjà confrontée à un certain brassage culturel, et le niveau d'urbanisation s'en ressent. La présence de l'Islam dans la partie septentrionale du pays ne pouvait manquer de se heurter aux églises chrétiennes, et l'enseignement coranique à cycle court qui s'y est enraciné s'intègre mal aujourd'hui dans le système où dominant le français et l'anglais. De même le retrait des missions de certaines régions enclavées explique leur faible niveau de scolarisation (cas de l'Est par exemple). Ainsi, à l'approche de l'indépendance, pour 1 000 habitants on ne compte que 20 enfants scolarisés dans le Nord contre 175 dans le Littoral, 172 dans le Centre-Sud, 137 dans l'Ouest, et 110 dans l'Est (MARCHAND, 1975). Cette inégalité de niveau de scolarisation va conditionner plusieurs aspects de la politique de l'Etat après l'indépendance.

On tentera notamment de réduire les écarts inter-régionaux et de donner des chances égales à tous les jeunes du pays<sup>2</sup>. Cette

---

<sup>1</sup> / Cf. Timou J.P. dans "L'urbanisation du Cameroun et ses conséquences démographiques"; Thèse, Bordeaux 1990.

<sup>2</sup> / Il s'agit en somme de consacrer plus de crédits à la scolarisation des régions insuffisamment scolarisées (ensemble Nord, Nord-Ouest et Est), de définir des quotas par région pour les concours d'entrée aux différentes catégories de la fonction publique et aux établissements nationaux de formation (la dispense d'âge ou même du niveau requis pour participer à ces examens et concours est parfois donnée). Le dernier texte en date concernant ce dispositif est l'arrêté n°010467/MFP/DC du 4 Octobre 1982 portant application des dispositions du décret n°82/407 du 7 Septembre 1982 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°75/496 du 3 Septembre 1975. Les quotas qui y ressortent sont les suivants: 30% pour le Nord, 19% pour le Centre-Sud, 13% pour l'Ouest, 12% pour le Littoral et de même pour le Nord-Ouest, 8% pour le Sud-Ouest, 4% pour l'Est et 2% pour les anciens militaires toutes origines confondues. Cf. J.P. BIYITI bi ESSAM dans "Cameroun: complots et bruits de bottes" ; Collection POINTS DE VUE, Edition L'HARMATTAN, Paris. Page 89.

politique mérite d'être soulignée dans la mesure où, le facteur scolaire influence certaines variables socio-démographiques.

## 2 Environnement socio-économique : trois décennies de mutation.

La politique régionale de développement s'exprime davantage à travers les procédures d'aménagement du territoire. Nous retiendrons, pour examiner le bilan de cette politique, les actions liées aux infrastructures, à l'urbanisation et à l'économie, domaines dont les caractéristiques sont suffisantes pour donner un certain niveau de développement.

### *2.1 Infrastructures.*

#### *2.1.1 Communication.*

Sortir une région de la léthargie et promouvoir son développement viable nécessite une communication intense avec toutes les autres. On ne peut pas nier qu'un effort certain ait été fait dans ce sens au Cameroun.

Globalement, on a dans les années 60 deux zones d'inégale situation du point de vue de la communication. La première est formée par la partie sud du pays (Littoral, Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest et Centre). Elle dispose d'un réseau assez dense en route, chemin de fer, voies aériennes, même si l'état de fonctionnement n'est pas toujours satisfaisant. La seconde est constituée du grand Nord (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua et Est). Elle semble quelque peu coupée du reste du pays, et en dépit de la voie aérienne - peu dense -, l'échange des biens et personnes avec le Sud connaît de réelles difficultés. A l'intérieur de chaque zone existent des particularités importantes et une distribution inégale des infrastructures routières notamment.

Les limites de ces réseaux sont nombreuses. Les voies aériennes intérieures, très utiles pour un territoire large, ne desservent pas toutes les régions du pays. En 1985, plus d'une

soixantaine d'aérodromes existe au Cameroun. La flotte compte neuf appareils, non compris les petits exploitants privés (avions touristiques). Seuls les aérodromes de classe A, B et C ont un trafic régulier (respectivement 2, 5 et 13). Les autres de classe D ont un trafic irrégulier et réduit, accueillant les petits avions de tourisme.

Quant aux voies maritimes, elles sont plus localisées : des ports maritimes le long de la côte, et un unique port fluvial à Garoua, soumis à de nombreux aléas. Le combinat portuaire Douala/Bonabéri assure la majeure partie du trafic (96 % en 1984).

Le chemin de fer quant à lui participe à la communication et au transport lourd. Un seul itinéraire joue aujourd'hui un rôle appréciable : Douala - Ngaoundéré. Il réduit les difficultés de contact entre le Nord et le Sud du Cameroun, mais le réseau est trop réduit pour constituer un réel instrument de désenclavement régional.

### *2.1.2 Autres infrastructures de développement.*

L'unité territoriale pour l'installation des infrastructures en général est l'arrondissement (le district qui a même disparu dans les derniers découpages administratifs étaient déjà peu considérés). Ce qui semble équitable. Mais en réalité, il y a un problème du fait que ces unités administratives comportent des différences énormes quant à leur taille (considérée du point de vue de la population et de la superficie).

Par ailleurs, la situation géographique est importante. Suivant celle-ci, la région a été plus ou moins favorisée du point de vue du développement au cours du temps. Le traitement équitable appliquée ne peut donc que perpétuer l'écart existant. Il est donc évident que tous les hôpitaux d'arrondissement ne sont pas équivalents, même si l'équipement construit est standard, car la fréquence de son utilisation n'est pas la même partout, et selon l'importance démographique, plus de soins complémentaires sont apportés à d'autres (grandes villes notamment). Il en est de même des autres équipements : scolaires, de loisirs, de

communications diverses, etc. En particulier, l'Etat n'est pas seul à construire le pays. L'effort des particulier est très indispensable, et il ne se déploie que là où certaines conditions sont réunies. Dans l'hôtellerie essentiellement tenue par les privés par exemple, il y a une réelle discrimination régionale dans la création des établissements, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Etablissements hôteliers du Cameroun au 21 Octobre 1985.

Provinces	Nombre villes avec hôtels	Nombre de lits	
		Hôtel avec étoiles	Hôtels sans étoiles
Centre.....	16	733	878
Sud.....	3	81	158
Littoral.....	7	1967	346
Nord.....	2	100	81
Adamaoua.....	1	87	89
Extrême-Nord	5	60	202
Est.....	8	55	286
Ouest.....	11	219	414
Nord-Ouest...	7	204	236
Sud-Ouest....	6	203	322
TOTAL.....	66	3709	3012

*N. B. Les hôtels classés le sont par nombre d'étoiles allant de 1 à 5 étoiles. Les autres hôtels sont ceux ne répondant pas aux critères de classification par étoile et sont alors répartis en groupes (I et II) et en catégories (1 et 2).*

*Source : Documentation de la Délégation Générale au Tourisme, Yaoundé.*

## 2.2 Urbanisation.

L'urbanisation dans le Tiers-Monde est parfois vue comme un phénomène néfaste au bien-être, vision née de la croissance anarchique des villes et surtout de leur faible pouvoir économique entre autres. Cependant, en dépit de tous ces inconvénients et insuffisances, le secteur urbain est porteur d'un certain développement. D'importants projets y voient le jour, et on a rarement de grandes villes sans structures économiques viables, même si les rendements obtenus ne sont pas toujours satisfaisants.

### *2.2.1 Politique urbaine du Cameroun.*

Le développement urbain, d'abord spontané, s'est peu à peu vu orienté vers des objectifs précis d'harmonie dans l'aménagement du territoire. Prenant appui sur le découpage territorial, le développement urbain est programmé selon le rôle administratif joué par chaque centre urbain.

L'essentiel des villes camerounaises est constitué des centres administratifs (Timnou, 1990). Seuls quelques centres connaissent cependant des progrès économiques modernes notoires (industrialisation). Partout ailleurs, les efforts sont portés vers la gestion et la maîtrise urbaine qui restent des préoccupations quotidiennes. En somme, planifier le développement semble ici être une oeuvre difficile comme le montre les écarts et insuffisances dans de nombreux domaines : infrastructures, modernisation, environnement, habitat, etc.

Même au niveau de la réglementation, les textes adéquats ne sont pas encore élaborés et maintes décisions se font au coup par coup. Bref, une politique adaptée au contexte de l'urbanisation au Cameroun est encore à définir.

Dans l'optique actuelle, la recherche des solutions aux problèmes urbains doit également prendre en compte les aspects préventifs, notamment dans les villes moyennes et petites. La programmation des infrastructures diverses par rôle administratif joué par la localité n'est pas suffisante. Les données initiales ne permettent pas d'établir un réel équilibre ; la population et l'économie induisent toujours une différence significative, car le niveau de pression sur les équipements installés en dépend.

### *2.2.2 Un exemple de structure opérationnelle urbaine.*

La Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR) a été créée pour faciliter la maîtrise de l'habitat urbain et rural. Or, entre 1979 et 1985, elle n'a

pu intervenir que dans les villes suivantes: Douala et Edéa dans le Littoral, Yaoundé dans le Centre, Kribi dans le Sud, Limbé et Buéa dans le Sud-Ouest, Maroua dans l'Extrême-Nord, Garoua dans le Nord, Bafoussam dans l'Ouest et Bertoua dans l'Est. D'où deux provinces qui n'ont pas été touchées : Nord-Ouest et Adamaoua. Bien que les problèmes d'habitat soient plus accrus dans les grandes villes comme Douala et Yaoundé, ils existent à des degrés divers dans toutes les autres villes, le parc logement n'étant jamais suffisant ni en quantité, ni en qualité. (Timnou, 1990).

Outre cette structure, de nombreuses autres participent également à l'amélioration de l'habitat. En matière de logement en particulier, on peut citer principalement la Société Immobilière du Cameroun (SIC) qui n'arrive pas à satisfaire les demandes (surtout de point de vue des prix) et le Crédit Foncier (CFC) de plus en plus incapable à supporter les crédits de logement... Leurs champs d'action sont par conséquent très limités et sélectifs au plan régional.

### *2.2.3 Données sur l'état d'urbanisation au Cameroun.*

Les taux d'urbanisation par province sont fortement marqués par le contexte géo-historique du pays. D'après le tableau 2, l'intensité de l'urbanisation décroît du Littoral vers l'intérieur du pays, mais avec la politique d'urbanisation en cours, la croissance urbaine prend de l'ampleur sur toute l'étendue du territoire.

Tableau 2 : Evolution des taux d'urbanisation par province entre 1976 et 1987.

Province	Taux d'urbanisation en %	
	en 1976	en 1987
ADAMAOUA	20,08	36,12
CENTRE	37,62	53,20
EST	20,66	29,60
EXTREME-NORD	9,91	19,79
LITTORAL	75,13	80,89
NORD	20,99	28,26
NORD-OUEST	14,97	22,01
OUEST	22,43	32,24
SUD	17,62	27,89
SUD-OUEST	32,28	30,97
Ensemble	28,51	37,87

Source : RGPH 1976 & 1987.

Le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Ouest n'ont pas un grand rythme d'urbanisation, bien qu'étant des régions fortement peuplées ; c'est l'inverse qui se produit à l'Est. L'extrême-Nord est aujourd'hui la province la moins urbanisée. En dehors de la ville de Maroua, les autres n'ont pas connu de promotion socio-économique importante. La prospérité de Kousséri ces dernières années n'est due qu'au phénomène des réfugiés dans cette région depuis la fin des années 1970. C'est cette situation qui lui a permis d'avoir la plus forte croissance au cours de la dernière décennie (tableau 3). Dans l'ensemble, les populations ici sont moins disposées à émigrer, malgré les efforts faits dans ce sens en vue de faire descendre dans les plaines plus fertiles et en direction des sites de certains projets communautaires les habitants des montagnes...

Tableau 3 : Distribution et rythme d'accroissement de la population urbaine par province.

Provinces	Distribution en %		Variation annuelle	Taux d'accroissement intercensitaire de la popula. urbaine/an (%)
	1976	1987		
ADAMAOUA	4,19	4,50	+ 0,028	6,43
CENTRE	20,59	22,10	+ 0,167	6,43
EST	3,52	3,84	+ 0,029	6,61
EXTR-NORD	6,43	9,24	+ 0,255	9,29
LITTORAL	31,08	27,53	- 0,323	4,59
NORD	4,68	5,92	+ 0,113	8,03
NORD-OUEST	6,81	6,85	+ 0,004	5,81
OUEST	10,80	10,87	+ 0,006	5,80
SUD	2,58	2,62	+ 0,004	5,89
SUD-OUEST	9,32	6,53	- 0,254	2,38
ENSEMBLE	100,00	100,00	0,000	5,74

Source : RGP 1987, résultats provisoires.

La distribution spatiale des villes par taille révèle également une concentration régionale urbaine. En s'intéressant aux villes de plus de 50 000 habitants, l'Est et le Sud n'en comptent aucune. Les autres provinces disposent d'une chacune (tableau 4), à part l'Extrême-Nord, le Littoral et l'Ouest.

Le Nord Cameroun a connu une urbanisation ancienne mais qui a perdu tout son dynamisme au cours de la période coloniale. Aussi, au moment de l'indépendance, c'est pratiquement dans la partie Sud du pays que s'est constitué le grand foyer d'urbanisation moderne du Cameroun. Les plans quinquennaux réservent une très grande partie des investissements au milieu urbain. Dans le Ve plan (1981-1986), 43 % des investissements programmés vont au secteur urbain qui ne regroupe pour cette époque que près de 30 % de la population totale (moyenne pour la période 1981-1986). Certaines villes sont plus favorisées que d'autres, et à l'intérieur des villes toutes les branches d'activité ne jouissent pas des mêmes égards.

Tableau 4 : Nombre de villes selon la taille et la province en 1987.

Prov.	Taille en milliers d'habitants								Total
	5-10	10-20	20-30	30-40	40-50	50-60	60-100	100 & +	
Adam	1	3	0	1	0	0	1	0	6
Cent	5	6	0	2	0	0	0	1	14
Est	3	3	1	0	1	0	0	0	8
Ext-N	9	3	1	0	0	1	0	1	15
Litt.	2	2	1	0	0	2	1	1	9
Nord	4	2	0	1	0	0	0	1	8
Nord-O	3	2	3	1	0	0	0	1	10
Ouest	11	0	2	3	0	1	0	1	18
Sud	1	0	2	1	0	0	0	0	4
Sud-O	0	4	0	2	1	0	1	1	8
Total	39	25	10	11	2	4	3	6	100

Source : RGPH 1987.

### *2.3 Aspects économiques.*

Le code des investissements du Cameroun, grâce à des aménagements fiscaux, encourage la promotion industrielle dans les zones à accès difficile (régions frontalières ou enclavées). Mais dans les faits, ces dispositions n'ont pas permis le développement rapide de telles régions, car les promoteurs économiques ont la plupart de leurs activités aux environs des grandes agglomérations, hormis quelques entrepreneurs forestiers ou miniers. Même dans le secteur rural, toutes les régions ne bénéficient pas des mêmes conditions naturelles.

#### *2.3.1 Les péripéties d'une politique.*

Le projet de constitution des villages n'a pas beaucoup avancé. L'idée était de développer au niveau des villages des structures de promotion socio-économiques pour redynamiser l'ensemble des campagnes et freiner notamment le grand exode rural.

Créer des grandes structures de développement régional s'est avéré être un bon moyen de décollage économique. A cet effet, plusieurs expériences ont vu le jour. Ont ainsi vu le jour entre autres : la Société de Développement du Nkam (SODENKAM), la Mission Nord-Est Bénoué, les zones d'aménagement de Guider et de Doulo Gané (au Nord), l'autorité de développement de la région de Wum dans le Nord-Ouest (WADA), les Zones d'Actions Prioritaires Intégrées (ZAPI), la Société de Développement du Cacao (SODECAO) et la Mission de Développement des Cultures Vivrières (MIDEVIV)...

On peut également citer de nombreux projets à caractère promotionnel telles que : la Cameroon Development Corporation (CDC), la Société Camerounaise des Palmeraies (SOCAPALM), la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM), la Cameroon Sugar Company (CAMSUCO), l'Organisation Camerounaise de la Banane (OCB), la SEMRY, la SODERIM et la Société de Développement de la Haute Vallée du Noun (UNVDA), etc.

Aujourd'hui, la plupart des entreprises ainsi créées sont soit liquidées, soit ne survivent que très difficilement. Il en est de même des nombreux projets nés dans une idéologie de "libéralisme planifié" qui s'est transformée depuis quelques années en "libéralisme communautaire", sans qu'un réel nouveau souffle ne vienne revitaliser la croissance économique nationale.

Le souci de 'camerounisation des cadres' appelle une compétence certaine dans la gestion économique, ce qui est incompatible avec la volonté de discriminer les responsabilités par l'origine ethnique des prétendants. Après trente ans de développement autonome, il est de notoriété que de nombreuses entreprises nationales (publiques et para-publiques), continuent à n'être confiées qu'aux expatriées, ce qui renie un savoir-faire camerounais qui reste à concrétiser. Par suite, on ne peut pas nier que la piètre performance de certaines structures économiques soit imputable à la politique d'utilisation des cadres nationaux, politique qui ne recherche ni efficacité, ni maximisation des rendements...

### 2.3.2 Unités industrielles.

Au niveau économique, les régions qui disposent déjà d'un certain nombre d'infrastructures diverses continuent de prendre de l'envol par rapport aux autres. Cela va de soi, car l'environnement joue beaucoup dans le développement industriel : infrastructures nécessaires, marché de main-d'oeuvre, marché de consommation, facilités diverses (écoulement des produits, procédures administratives et financières, etc.). Le tableau 5 qui illustre quelque peu la distribution des entreprises par grandes régions au Cameroun, révèle une forte concentration de telles activités dans le Littoral (Douala principalement). L'engouement n'est pas grand quant aux initiatives en zones enclavées ou éloignées des grands centres urbains. Dans le monde rural notamment, il y a encore des réticences quant à la mise en oeuvre de grands projets par des particuliers. L'exemple de l'Etat ne s'est pas avéré encourageant.

Tableau 5 : Distribution par province des entreprises économiques du secteur moderne au Cameroun en 1976/1977 (échantillon de 501 entreprises).

Secteurs	Littoral		Centre-Sud		Ailleurs		Tout le Cameroun	
	Nombre absolu	C.a. en %	Nombre absolu	C.a. en %	Nom. abs.	C.a. en %	Nombre absolu	C.a. en %
Primaire	48	166,7	8	8,4	4	24,8	60	100,0
Secondaire	143	180,9	33	14,4	11	4,7	187	100,0
Tertiaire	185	185,9	-	13,0	19	1,0	254	100,0
"commerce"	128	185,6	41	10,6	12	0,7	181	100,0
"Res.Hôtel"	6	180,4	-	-	2	19,6	8	100,0
"Transport"	25	193,7	2	4,7	3	1,6	30	100,0
"Banques & assurances"	4	100,0	-	-	-	-	4	100,0
"Affaires immobilièr"	15	158,7	4	41,3	-	-	19	100,0
"Autres services"	7	177,3	3	10,8	2	11,1	12	100,0
TOTAL	376	182,7	91	13,3	34	4,0	501	100,0

N.B. C.a. désigne le chiffre d'affaires.

Source : Extrait de 'L'urbanisation du Cameroun et ces conséquences démographiques'; Thèse, par Timnou J.P., Bordeaux 1990.

En effet, alors que le pays se dotait progressivement de grandes structures rurales de développement chèrement acquises, on a assisté, impuissant, à leur disparition au moment même où plus d'espoir était en voie d'être fondé sur la promotion du secteur rural pour la relance économique nationale.

Il s'en suit alors que les régions défavorisées qui ont bénéficié de telles structures dans le but de les sortir de la léthargie économique risquent de connaître davantage de difficultés, les projets n'ayant pas suscité un nouveau dynamisme chez les populations et s'étant dégénéré pour la plupart de façon irréversible. Le goût du travail salarial pris par la population est alors susceptible d'accroître l'exode rural.

Tableau 6 : Niveau d'activité par secteur de résidence en 1987.

Rubriques	Taux brut d'activité			Taux spécifique d'activité		
	Urbain	Rural	Total	6 ans & +	15-49 ans	15 ans &
ADAMAOUA	28,3	34,3	32,2	41,5	54,5	54,6
CENTRE	30,7	40,4	34,4	45,2	63,8	63,3
EST	29,2	43,6	39,4	50,5	63,7	63,7
EXTREME-NORD	30,9	48,8	45,3	59,1	70,9	69,7
LITTORAL	31,4	36,0	32,3	56,6	79,5	57,1
NORD	29,6	42,1	38,7	50,8	62,6	62,0
NORD-OUEST	35,1	38,4	37,7	48,4	75,0	73,3
OUEST	25,4	31,3	29,6	38,3	58,6	58,9
SUD	27,3	44,7	39,8	50,5	70,5	69,7
SUD-OUEST	33,3	38,0	36,5	47,0	72,6	71,9
Cameroun	30,5	40,6	36,8	47,5	65,5	64,9

Source : RGPH 1987, résultats provisoires.

Au regard des deux sexes, le niveau d'activité n'est pas fonction du développement de la région. On constate en effet que les régions assez développées tels que Littoral, Centre, Ouest et Sud-Ouest, ont des taux d'activité plutôt faibles (tableau 6). Ceci est sans doute lié au fait que ces régions, en attirant beaucoup de migrants par leur prospérité, ne leur offrent pas en quantité suffisante les emplois. Par ailleurs, de nombreuses femmes urbaines (ces régions étant fortement urbanisées) se considèrent surtout comme simples ménagères (donc inactives),

alors qu'à la campagne, elles sont presque toutes actives. Aussi, l'entrée en activité est plus précoce dans les milieux peu modernisés (les taux spécifiques par groupe d'âges le confirment). Selon les branches d'activités, on aurait également d'importantes variations par région.

### 3 Implications démographiques.

#### 3.1 Evolution spatiale de la population.

Surpeuplement et sous-peuplement constituent deux situations démographiques non désirables au Cameroun. Dans cette optique, on s'attend à ce que la politique mise en oeuvre accentue la croissance des régions peu peuplées.

Tableau 7 : Données spatiales de la population camerounaise.

NOM	Taille de la population			Distribution en %		
	en 1967	en 1976	en 1987	en 1967	en 1976	en 1987
ADAMAOUA	1484456	359445	495185	27,30	4,69	4,72
CENTRE	1103791	1177125	1651600	20,30	15,36	15,74
EST	273876	366562	517198	5,04	4,78	4,93
EXT_NORD		1395194	1855695	0,00	18,21	17,68
LITTORAL	608222	935457	1352833	11,19	12,21	12,89
NORD		479306	832165	0,00	6,25	7,93
NORD_OUES	683579	978030	1237348	12,57	12,76	11,79
OUEST	784083	1035920	1339791	14,42	13,52	12,77
SUD		315297	373798	0,00	4,11	3,56
SUD_OUEST	499611	620709	838042	9,19	8,10	7,99
CAMEROUN	5437618	7663246	10493655	100,00	100,00	100,00

Source : RGPH de 1976 et 1987.

Initialement, sont déclarées comme régions à faible peuplement les zones de plaine (Adamaoua et Nord), les zones de forêt (Sud et Est). Le tableau 7 montre qu'elles ont effectivement des densités faibles.

#### 3.2 Un équilibre démographique difficile à atteindre.

La croissance régionale de la population au Cameroun n'a pas été l'objet de mesures coercitives. Les variations

régionales de croissance démographique dépendent essentiellement de la migration. En effet, les différences observées çà et là dans les niveaux de fécondité et de mortalité sont assez faibles, et même lorsqu'elles paraissent importantes, aucune mesure particulière n'a jusqu'ici été élaborée pour modifier ces écarts (Timnou, 1990). Par contre, la migration joue un rôle de premier plan. Dans les programmes de l'aménagement du territoire, il est surtout mis l'accent sur l'exploitation ~~de~~ des richesses identifiées. Développer et ~~de~~ peupler équitablement le pays deviennent dès lors conditionnés par l'environnement économique du milieu.

En particulier, il n'est pas aisé de dire la part réelle jouée par les différents programmes de développement dans la rétention régionale de la population. Néanmoins, l'impact dans ce sens ne peut être que positif, même si parfois, le passage dans ces projets a permis à certains paysans d'émigrer définitivement<sup>1</sup>.

Tableau 8 : Evolution en densité et taux de croissance de la population.

NOMS	Densité en habitants au km <sup>2</sup>			Taux accroi 1976/87	Aire en %
	1987	1976	1967		
ADAMAOUA	7,99	5,80	23,95	2,96	13,32
CENTRE	23,96	17,07	16,01	3,13	14,81
EST	4,75	3,37	2,52	3,18	23,40
EXT_NORD	54,17	40,73	0,00	2,63	7,36
LITTORAL	66,91	46,26	30,08	3,41	4,34
NORD	12,27	7,07	0,00	5,14	14,57
NORD_OUES	71,52	56,53	39,51	2,16	3,72
OUEST	96,46	79,14	56,45	2,37	3,00
SUD	7,92	6,68	0,00	1,56	10,14
SUD_OUEST	33,64	24,92	20,05	2,77	5,35
CAMEROUN	22,55	16,46	11,68	2,90	100,00

Source : RGPH 1976 & 1987.

<sup>1</sup> / Dans des sociétés telles que la CDC et la SOCAPALM, l'instabilité de la main-d'œuvre est notoire. On remarque que certains ouvriers, après avoir gagné un peu d'argent, se dirigent vers les villes où ils pensent pouvoir améliorer leurs conditions de vie.

Au cours des dernières années, la croissance démographique s'est davantage accélérée dans les régions faiblement peuplées. On note en effet que toutes ces régions ont eu un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale (tableau 8). L'écart demeure cependant grand. Par ailleurs, rien n'indique que cette tendance à la forte croissance va durer longtemps (économie peu prospère et propension à émigrer accrue).

Par suite, le déséquilibre démographique n'est pas prêt à s'estomper. La différence risque de s'aggraver dans la mesure où la plupart des projets de développement régional n'ont pas atteint leurs objectifs. La modernisation des régions densément peuplées se poursuit, et en particulier les villes importantes continuent de croître rapidement, malgré la mauvaise conjoncture économique qui a fait penser que le mouvement de retour à la campagne pourrait s'intensifier avec la perte des emplois urbains et les difficultés supplémentaires de survie au sein d'une économie de marché en péril.

### **Conclusion.**

Les résultats poursuivis n'ont donc pas été atteints. Les seules dispositions légales ne suffisent pas à améliorer l'économie d'une région donnée. C'est pourquoi, en dépit de plus de trente ans d'effort de régionalisation, des écarts régionaux importants dans le développement subsistent. Aucun plan patent d'exploitation de toutes les ressources naturelles n'a été mis en oeuvre. Les rapports entre les villes et les campagnes sont toujours déséquilibrés (la prospérité d'une ville n'entraînant pas celle de son environnement proche). Si la plupart des régions ne sont plus complètement enclavées, l'accès n'est pas toujours aussi facile partout, car les voies routières tracées (en terre surtout), ne sont pas souvent bien entretenues. On a encore à déplorer des régions très peu développées à l'Est et au Sud où certaines populations demeurent marginalisées par leur peu d'intégration à la communauté nationale (les pygmées par exemple). Dans la partie

septentrionale du pays, la menace de la sécheresse rend difficile l'amélioration des conditions de vie des populations. En pays Matakam et dans presque toutes les régions montagneuses du Nord, la vie demeure une rude épreuve dans l'environnement austère des montagnes, la rareté de l'eau et des terres cultivables, la faible diversité des productions agricoles, etc., malgré l'action des pouvoirs publics en vue de réinstaller ces populations dans les zones moins hostiles.

Cependant, même en l'absence des projets viables de développement sous l'égide de l'Etat, certaines autres régions continuent à prospérer grâce non seulement aux conditions naturelles favorables, mais aussi au dynamisme des populations qui améliorent sans cesse la maîtrise de leur environnement (Moungo, Ouest, Centre, etc.).

Les mesures prises dans le cadre de la gestion des ressources humaines apparaissent de plus en plus comme une injustice et un préjudice à la prospérité de la nation. Ne pas reconnaître la compétence et l'efficacité qui ne s'acquièrent qu'au prix de grands efforts ne peut que freiner le développement. Un travail de fond est nécessaire pour améliorer les conditions de vie de tous les Camerounais. Seul le critère de mérite peut mener à l'excellence.

Dans le peuplement régional actuel, quelques tendances sont perceptibles : accroissement moyen dans les zones fortement denses (effet de la migration pour cause de pression démographique), accroissement accélérée de certaines zones à faible peuplement. Les conditions économiques médiocres ne peuvent pas permettre de maintenir un tel niveau d'évolution, et par suite, les densités élevées ne pourront s'observer ici qu'à long terme.

En conséquence, la politique régionale de développement socio-économique du Cameroun doit être revue dans le sens de meilleures performances. Rien ne doit briser le dynamisme d'une partie de la population. Au contraire, tout doit tendre à inculquer le même dynamisme à toutes les composantes de la nation ; ceci vaut pour de nombreux pays africains aux politiques similaires.

## Annexe

Annexe 1 : Nombre d'établissements scolaires privés du secondaire autorisés à fonctionner par province en 1981/82 (et en 1982/83).

Provinces	Types d'enseignement secondaire							
	Général		Econom./commerc.		Industriel/ménag*		Cours du soir	
	1er cycle	2e c.	1er cy.	2e cycle	1er cy.	2e cycle	1er cy.	2e cy.
Centre-Sud	47 (43)	22 (23)	7 (10)	8 (8)	21 (23)	0 (0)	2 (2)	18 (15)
Est	5 (5)	2 (2)	1 (1)	1 (1)	3 (3)	0 (0)	1 (2)	0 (0)
Littoral	16 (14)	13 (14)	12 (14)	14 (13)	10 (11)	2 (2)	8 (10)	13 (14)
Nord	3 (2)	2 (2)	0 (0)	0 (0)	2 (2)	0 (0)	1 (1)	2 (2)
Nord-Ouest	21 (20)	5 (7)	12 (12)	0 (1)	9 (10)	0 (0)	6 (8)	0 (2)
Sud-Ouest	15 (16)	2 (3)	10 (11)	1 (0)	4 (5)	0 (0)	17 (17)	1 (2)
Ouest	26 (27)	12 (14)	8 (10)	2 (2)	6 (7)	0 (1)	4 (2)	4 (4)
Cameroun	133 (128)	58 (65)	50 (58)	26 (25)	55 (61)	2 (3)	39 (42)	38 (39)

\* Enseignement ménager, généralement dispensé aux jeunes filles.

N.B. Les établissements de 2nd cycle comprennent tous ceux qui n'ont que le second cycle et ceux qui ont à la fois les 1er et 2nd cycles. Source : Quotidien national "Cameroun Tribune"; n° 2161 et 2162 d'août 1981, et n° 2476 de septembre 1982.

Annexe 2 : Répartition régionale des unités administratives au Cameroun (données actuelles).

provinces	Dépts	Arrds	Total	Aire en km <sup>2</sup>	Villes ≥10000 hab. en 1987
Centre	8	44	53	68 960	10
Sud	3	20	24	47 240	3
Est	4	19	24	108 000	5
Littoral	4	19	24	20 220	9
Ouest	6	26	33	13 000	7
Nord-Ouest	5	15	21	17 300	7
Sud-Ouest	4	19	24	24 910	8
Adamaoua	5	12	18	62 000	5
Nord	4	11	16	67 850	4
Extrême-Nord	6	30	37	34 260	6
CAMEROUN entier	49	215	274	446 440	64

N.B. La superficie du Cameroun a été évaluée à 465 402 km<sup>2</sup>. Les unités administratives successives sont : départements (dépts), arrondissements (arrds) et districts.

Source : 1) Fichier du ministère de l'administration territoriale ;  
2) Recensement général de la population et de l'habitat de 1987.

## Bibliographie.

- Timnou (J.P.), 1990 "L'urbanisation du Cameroun et ses conséquences démographiques"; Thèse, Bordeaux.
- Marchand (Cl.), 1975 "Scolarisation française au Cameroun", Université Laval, Québec.
- BIYITI bi ESSAM (J.P.) "Cameroun: complots et bruits de bottes" ; Collection POINTS DE VUE, Edition L'HARMATTAN, Paris.
- MINPAT, 1976 Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).
- MINPAT, 1987 Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).

## Sommaire

	Pages
Introduction. . . . .	1
1 "Développement équilibré du pays : une réalité politique". . . . .	2
1.1 Origine du concept au Cameroun. . . . .	2
1.2 Premières applications. . . . .	3
2 Environnement socio-économique : trois décennies de mutation. . . . .	5
2.1 Infrastructures. . . . .	5
2.1.1 Communication. . . . .	5
2.1.2 Autres infrastructures de développement. . . . .	6
2.2 Urbanisation. . . . .	8
2.2.1 Politique urbaine du Cameroun. . . . .	8
2.2.2 Un exemple de structure opérationnelle urbaine. . . . .	9
2.2.3 Données sur l'état d'urbanisation au Cameroun. . . . .	9
2.3 Aspects économiques. . . . .	12
2.3.1 Les péripéties d'une politique. . . . .	12
2.3.2 Unités industrielles. . . . .	13
3 Implications démographiques. . . . .	16
3.1 Evolution spatiale de la population. . . . .	16
3.2 Un équilibre démographique difficile à atteindre. . . . .	17
Conclusion. . . . .	18
Annexe . . . . .	21
Bibliographie. . . . .	22

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 PARIS CEDEX 10

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15./44.08.40

SEMINAIRE INTERNATIONAL  
"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "Démographie et développement dans la  
moyenne vallée du fleuve Sénégal".

PAR Christophe Z. Guilmoto  
(ORSTOM - DAKAR)

communication au Séminaire International ENSEA-ORSTOM:  
"Croissance démographique et stratégie de développement en Afrique"  
(Abidjan, 26-28 novembre 1991)

## DEMOGRAPHIE ET DEVELOPPEMENT DANS LA MOYENNE VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

Christophe Z. GUILMOTO  
ORSTOM, Dakar

28 octobre 1991

La peine qu'éprouvent les observateurs à conceptualiser une démographie africaine dont la fécondité ne semble guère vouloir s'infléchir nous contraint à faire du simple constat -la croissance rapide- la définition d'un système démographique complexe, hétérogène et en transformation. En l'absence de changement significatif des régimes de fécondité, cette croissance rapide ne peut se démarquer régionalement que sous l'action de la mortalité -en zones urbaines- ou des courants migratoires. La vallée du fleuve Sénégal offre sur ce dernier point un champ d'étude remarquable en raison d'un régime démographique spécifique, caractérisé par de très forts courants d'émigration propres à ralentir fortement la progression de la population régionale.

De plus, les facteurs exogènes des systèmes démographiques de l'Afrique sub-saharienne qui sont le plus évoqués dans l'interprétation des tendances démographiques trahissent depuis les années 1980 des signes d'évolution souvent inquiétants (crise de l'économie urbaine et de l'agriculture commerciale, expansion de l'épidémie du SIDA...). Sur ce point, la région du fleuve se démarque des tendances globales puisqu'en dépit des menaces réelles liées aux transformations climatiques, elle connaît aujourd'hui l'amorce d'un formidable développement de son potentiel agricole, qui pourrait à terme entraîner un retournement des tendances démographiques.

L'objet de cette communication est de décrire la démarche d'un démographe opérant dans une recherche plus large consacrée à la dynamique des systèmes de production dans la vallée du Sénégal (la rive sénégalaise

de la moyenne vallée du fleuve) [1]. On s'attachera à présenter le cadre démographique régional et à montrer comment l'approche démographique peut être mis au service d'un projet plus large évaluant l'impact des transformations économiques d'une région à la croisée des chemins.

### Une démographie singulière: la moyenne vallée du fleuve

Le bassin entier du fleuve Sénégal, et notamment les rives mauritaniennes, maliennes et sénégalaises, ont longtemps rassemblé parmi les plus fortes concentrations de population d'Afrique de l'Ouest sahélienne avant que le tissu urbain ne connaisse au XXème siècle une forte progression sous l'influence coloniale. Ces fortes densités, d'autant plus remarquables qu'elles se situaient pour la plupart en zone sahélienne au peuplement épars, constituent encore aujourd'hui une trouée à l'intérieur de zones peu favorables aux activités économiques. Elles s'expliquent bien évidemment par la présence d'un cours d'eau pérenne, au débit certes irrégulier, mais dont les crues annuelles qui recouvrent une zone très large autour du lit mineur du fleuve permettent de mettre en culture de vastes superficies de terres fertiles. A l'agriculture de décrue s'ajoute un grand nombre d'autres activités (halieutiques, pastorales...) qui ont fixé historiquement une population très importante, de structure ethnique et sociale très diversifiée.

Si les échanges de population constituent le phénomène le plus marquant de la démographie de cette partie du Sénégal, leur rôle ne s'apprécierait guère sans un rappel de la situation démographique régionale. La tenue consécutive de deux recensements, en 1976 et en 1988, a permis de mettre fin à une longue période caractérisée par l'extrême fragilité de nos sources démographiques. En effet, avant 1976, les informations disponibles provenaient de diverses enquêtes par échantillon et des décomptes administratifs (enquêtes MISOES), sources bien incomplètes pour établir avec quelque assurance le rythme et les composantes de la croissance des populations. Lors du dernier recensement, les départements

---

[1]. Il s'agit d'un programme ORSTOM/ISRA, comprenant un volet Sciences Humaines (avec un sociologue, deux géographes et deux démographes) en même qu'un volet hydro-pédologique. Ce papier a bénéficié des commentaires critiques d'André Tericollais.

de Podor et de Matam qui nous intéressent regroupaient 370.000 personnes, dont moins de 5% recensées en zones urbaines [2]. Mais les recensements, reprenant en la matière les méthodes des dénombrements administratifs, ont pris en compte les population *de jure*, c'est-à-dire en adjoignant aux résidents présents les "résidents absents" [3]. Si l'enregistrement administratif peut servir de modèle, il est probable que de nombreux résidents fantômes auront indûment trouvé leur place dans les statistiques censitaires en devenant des résidents absents. Ces "absents" sont loin d'être en nombre négligeable: ils représentent 7% de l'ensemble de la région et cette proportion s'élève jusqu'à 11,6% des hommes à Podor, les femmes demeurant peu nombreuses dans la population absente. Cette dernière catégorie mériterait d'être mieux connue en raison de sa ressemblance vraisemblable avec une fraction de la population émigrée, mais elle apparaît très peu dans les tris du recensement actuellement disponibles. Un effet très visible du déficit migratoire lié à l'exode de main d'oeuvre est le rapport de masculinité très déséquilibré, qui s'abaissent à 0,8 parmi les "résidents présents" de Podor et Matam. Ce sont donc au moins 20% de la population masculine, enfants compris, qui résident temporairement ou définitivement hors de sa région d'origine.

Les immigrants, mieux comptabilisés, sont certes moins nombreux; que ce soit par lieu de naissance ou par lieu de résidence antérieure, Dakar et la Mauritanie recouvrent l'immense majorité des origines de ces immigrés. On reconnaît là les effets des liens sociaux entretenus entre le Futa Toro et ces deux régions, liens qui seront évoqués plus bas.

Les chiffres 1976-88 attestent d'une croissance qui reste soutenue. Même si le niveau général de la région de St. Louis (à l'intérieur de laquelle se situe la moyenne vallée du fleuve) se place en deça de la moyenne nationale, son rythme annuel de croissance de 20,3 p. 1000 constitue un des facteurs centraux de l'évolution du paysage socio-économique régional. Nous évoquerons plus bas les contraintes en même temps

---

[2]. Les départements de Podor et de Matam constituent, avec celui de Dagana qui recouvre le Bas Sénégal, la région de Saint-Louis (anciennement région du Fleuve). Les chiffres présentés sont extraits des résultats définitifs régionaux; je remercie Papa Demba Diouf, du Bureau National du Recensement, de me les avoir communiqués. Certains résultats n'ont pas été cités en raison d'éventuelles incertitudes les concernant. Pour une analyse des résultats de 1976, cf. Ba (1987).

[3]. Comme en 1976, le "résident absent" de 1988 est une personne absente depuis moins de 6 mois de sa résidence habituelle d'après la définition du *Manuel de l'agent recenseur* (RIG P.H. de 1988).

que le potentiel productif que ce rythme suggère. Dès à présent, on observera que cette croissance est très inégalement répartie. Peu de villes ont connu un surcroît de croissance, sinon Richard-Toll (département de Dagana): cette dernière, qui avec 3500 habitants n'était pas encore une commune en 1976, en comptait en 1988 près de 30.000, après l'absorption de villages attenants. Mais il s'agit de l'unique ville dont le développement productif, d'ailleurs très lié aux aménagements fluviaux, a été notable durant la période inter-censitaire. Dans les zones rurales, quelques arrondissements enregistrent une croissance sensible, mais la moyenne vallée reste la zone la moins dynamique au sens démographique. Sans rentrer trop dans le détail des différentiels de croissance, on notera que d'après les chiffres actuellement disponibles, le département de Podor a pratiquement stagné en l'espace de 12 ans, avec au moins un arrondissement (Kaskas) ayant perdu de sa population. Un ensemble compact d'arrondissements, de Podor à Thilogne, a progressé annuellement de moins de 1,5%. Le tableau qui suit rassemble ces chiffres; les départements et communes sont classés du delta vers l'amont, c'est-à-dire en allant vers l'est, afin de mieux faire ressortir les différences géographiques.

S'il n'est pas encore possible de tracer avec précision les composantes régionales de la croissance, l'examen des structures par âge donne à penser que les régimes de fécondité et de mortalité ont tout lieu d'être très similaires entre sous-régions. En sorte que la croissance démographique peut servir d'indicateur relativement fiable de l'ampleur des courants migratoires durant la période 1976-88. Dans la région du fleuve, sans l'effet perturbateur d'une structure par âge et sexe déformé par le déficit migratoire, la croissance annuelle devrait être de l'ordre de 30 p.1000 car la très forte fécondité féminine est de nature à compenser l'effet d'une espérance de vie encore inférieure à 50 ans dans les zones rurales. Le bilan migratoire, évalué en ces termes rapides [4], serait donc suffisamment déficitaire pour réduire la croissance de plus de la moitié durant les années quatre-vingt. Il ne fait aucun doute que la partie du fleuve sur laquelle portera notre attention, la zone de Podor, est une des régions les plus affectées du Sénégal par l'émigration. A ce titre, le régime migratoire de la moyenne vallée ne semble plus guidé, en dernière

---

[4]. En l'absence d'état civil fiable, l'examen devra attendre l'estimation indirecte des principaux indicateurs démographiques à partir des distributions par âge définitives de 1988 pour mettre à jour les caractéristiques de la démographie de la vallée

instance, que par l'intensité des échanges de population, alors que les autres composantes de la croissance (natalité et mortalité) en sont reléguées à un rôle secondaire, presque externe par rapport à un système migratoire qui détermine entièrement les évolutions démographiques sous-régionales.

Tableau 1: POPULATION DE LA REGION DE ST-LOUIS, 1976-1988.

	population		croissance annuelle
	1976	1988	
Région de St.Louis	514735	656941	2,03%
Dpt. Dagana	204371	285415	2,78%
Ardt Rao	31363	44061	2,83%
C. Saint-Louis	88665	113917	2,09%
Ardt Ross-Bethio	44470	50123	1,00%
C. Richard Toll	3500	29611	17,8%
Ardt Mbane	26202	32065	1,68%
C. Dagana	10171	15638	3,58%
Dpt Podor	140061	149595	0,55%
Ardt Thile Boubacar	20936	25116	1,52%
C. Podor	6760	7469	0,83%
Ardt Ndioum	45291	47897	0,47%
Ardt Cas-Cas	44902	43688	-0,23%
Ardt Salde	22172	25425	1,14%
Dpt Matam	170303	221931	2,21%
Ardt Thilogne	31405	33309	0,49%
C. Matam	9849	10722	0,71%
Ardt Ourosogui	57743	84950	3,22%
Ardt Kanel	32996	43871	2,37%
Ardt Semme	38310	49079	2,06%

Note: Dpt=département      Ardt=arrondissement      C=commune

Sources: calculé à partir des recensements de 1976 et 1988

#### Migrations anciennes et nouvelles

Sans remonter à l'époque esclavagiste, l'histoire migratoire de la région est assez ancienne car, à l'issue de la disparition de l'économie

coloniale, celle-ci s'est rapidement retrouvée sans autre ressource à exporter que sa population et l'émigration est rapidement devenue partie intégrante de leur régime démographique. En effet, alors que les migrations à l'extérieur des régions représentaient souvent des réponses à des situations de crise circonstancielles, elles sont devenues dans la vallée du Sénégal un élément permanent du système de régulation démographique dès que les courants de départs ont trouvé des points d'ancrage durables dans des zones en déficit périodique de main d'oeuvre.

Dans la partie sénégalaise de la moyenne vallée qui nous intéresse, les migrations furent de nature extrêmement diverses. Celles qui étaient le fait de populations traditionnellement nomades, comme les Peul ou les Maures, s'appuyaient sur le cycle climatique annuelle pour déterminer la géométrie spécifique aux transhumances sahéliennes (entre régions arides durant les saisons humides et les abords de la vallée pendant les saisons chaudes); de nombreuses communautés villageoises oscillaient également, de manière saisonnière, entre *walo* et *jeeri* (respectivement les zones alluviales et dunaires de la vallée). D'autres migrations gardaient également un caractère saisonnier, ou du moins strictement temporaire, n'étant le fait que d'une partie de la main d'oeuvre masculine rendue disponible par le calendrier des activités économiques. Leurs destinations étaient alors également rurales pour la plupart, profitant de la même manière du calendrier particulier de la production dans les zones d'émigration. Qu'ils s'agissent des migrations de pêcheurs vers la Casamance ou de "navétanes" vers le bassin arachidier du Sénégal, la proportion de migrants définitifs demeurait faible et l'impact de ces migrations relevait plus de l'ajustement saisonnier que d'une réponse définitive à une éventuelle pression démographique.

Un nouveau type de migrations devait apparaître plus tardivement, stimulé notamment par le développement et la diversification du réseau urbain. Dakar fut très vite la destination privilégiée des *Halpullar* dont la contribution à l'urbanisation de la région du Cap-Vert fut considérable [5]. Le champ migratoire n'a cessé depuis de s'élargir, car l'importance prise par les migrations internationales est également une caractéristique bien connue de la vallée du fleuve. Les populations *Soninké*, dont l'aire d'implantation s'étend de Matam au Sénégal à Kayes au Mali et au delà, ont été démographiquement déstructurées par l'ampleur des mouvements de départs (vers la France notamment) et représentent un cas extrême de redéploiement

---

[5]. Cf. Diop (1965); Lericollais et Vernières (1975).

démographique sur une échelle transcontinentale. Dans la moyenne vallée sénégalaise, où dominent les populations *Halpullar*, l'orientation des courants migratoires a été plus diversifiée, et la part des destinations sénégalaises et africaines en général plus importante; toutefois, les volumes de population concernés ont atteint également, dans cette partie du Sénégal, une ampleur considérable. En 1960, lors des premières enquêtes chiffrées sur le phénomène, c'est pratiquement un quart de la population des hommes adultes qui est considéré comme migrant, avec 70.000 personnes ayant quitté le Futa Toro [6]. Près de la moitié sont installés dans une agglomération dakaroise dont la croissance s'accélère à la veille de l'indépendance. Le reste des migrants se trouvait alors à St-Louis, la capitale régionale qui n'appartient cependant pas au pays *Halpullar* historique, et dans le centre du pays (Kaolack, thiès, Rufisque). Les gens du Futa installés hors du Sénégal ne constituaient qu'une fraction marginale de la population migrante.

15 ans plus tard, à l'occasion de nouvelles enquêtes menées dans le Futa [7], la population migrante dont la proportion globale semble avoir encore augmenté a vu son champ migratoire s'élargir. Si la France reste peu visitée des *Halpullar*, les pays de l'Afrique de l'ouest manifeste au contraire une attraction remarquable sur les habitants de la vallée. La Mauritanie, au nord, vient en tête car aux mouvements traditionnels entre les rives du fleuve de groupes que les frontières post-coloniales écartèlent, sont venus s'adjoindre les départs de journaliers vers les villes mauritaniennes. Mais quelques autres pays accueillent désormais des effectifs conséquents de *Halpullar*. Une nouvelle enquête, débutée en 1990 dans le cadre de notre projet confirme cette tendance à l'élargissement de l'espace circulatoire des populations de la moyenne vallée [8]. Sur le tableau 1 qui suit ont été rassemblées les destinations d'un ensemble de 3997 émigrants de la vallée (formant environ 10% de la population des ménages interrogés). Il s'agit d'informations recueillies dans les villages d'origine, auprès des familles des intéressés, avec par conséquent tous les risques d'imprécision liés à ce type de collecte. Toutefois, le lieu de

---

[6]. Cf. Boutillier et Cantrelle (1962: 242); DIOP (1965: 51).

[7]. Delaunay (1984); Minvielle (1985); voir aussi le *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, XII, 2, 1975.

[8]. Il s'agit d'un premier échantillon de villages enquêtés par Christian Santoir. Je remercie ce dernier de m'avoir donné accès aux données brutes présentées ici. On gardera à l'esprit qu'il s'agit de résultats provisoires dont le traitement définitif suivra la progression du programme d'enquêtes.

résidence actuelle des migrants compte sans aucun doute parmi les indications les plus fiables que l'on puisse relever.

Tableau 2: DESTINATION DES MIGRANTS DE LA MOYENNE VALLEE, 1990-91

Destination	migrants	proportion
REGION DU FLEUVE	429	10,7%
Richard Toll	177	
St. Louis	113	
petites villes et rural	139	
RESTE DU SENEGAL	1531	38,3%
Dakar	1189	
Casamance	73	
Bassin arachidier et reste du S.	269	
dont Thiès	48	
et Kaolack	65	
PAYS RIVERAINS	262	6,5%
Mauritanie	120	
Gambie	116	
Mali	26	
AUTRES PAYS D'AF. SUB-SAHARIENNE	1075	26,9%
Côte d'Ivoire	487	
Gabon	253	
Cameroun	103	
Congo	100	
Centre-Afrique	42	
Autres pays	90	
AUTRES DESTINATIONS	700	17,5%
France	644	
Autres Europe	20	
USA	13	
Moyen-Orient	23	
TOTAL DES REPONSES EXPLOITABLES	3997	100,0%

sources: enquête Lericollais-Santoir 1990-91 (résultats prov.)

On découvre sur ce tableau que si Dakar compte encore largement pour plus du quart des réponses, les destinations hors du Sénégal correspondent désormais à la moitié des destinations migratoires, avec une part désormais non négligeable pour la France. Hormis parmi les *Soninke*, les migrations internationales tenaient une place bien moindre lors des enquêtes citées de Delaunay et Minvielle. Nous ne commenterons pas ces données ici plus en

détail qui, croisées avec les dates déclarés de départ, fournissent de précieuses indications sur la géométrie changeante des migrations hors du Futa.

### Pourquoi étudier aujourd'hui les migrations?

Depuis 1960, le phénomène migratoire s'est donc régulièrement renforcé, à la fois par l'intensification des départs parmi les jeunes adultes, mais aussi par la diversification des points d'arrivée. Ce développement n'a certes rien d'étonnant, car il reproduit une logique commune à l'histoire migratoire de nombreuses communautés. Mais le cycle migratoire des populations de la vallée n'est pas achevé, tant que persistent les départs et que le risque de fixation définitive au lieu d'arrivée demeure. Il faut examiner quel type de réponse se sont donné les populations du Futa face à ce risque de dépérissement démographique.

Le système pluri-résidentiel, pratiqué par certains, permet aux migrants de garder un statut et une place dans leurs villages d'origine, lesquels seront réactivés lors des retours, qu'il s'agisse de simples passages comme cela est courant à l'occasion d'un premier mariage (intervenant souvent à l'issue de la première migration) ou de retours définitifs après plusieurs années d'exil. Ce système, qui contredit l'approche uni-résidentielle propre à l'étude démographique classique [9], combine simultanément plusieurs espaces d'intervention, permettant aux migrants de mettre à profit leurs avantages comparatifs (en matière monétaire, familiale, psychologique...). La gestion de la famille, dont la part féminine ou enfantine reste souvent dans les villages, est une des meilleures illustrations de ce type de stratégie segmentant les espaces selon leurs fonctions privilégiées.

Néanmoins, la démographie fléchissante du Futa Toro donne à penser que les retours définitifs restent peu nombreux et qu'en fin de compte, toutes les résidences ne sont pas traitées de manière équitable pour suivre l'analogie avec la polygamie. Le mythe du retour, énoncé aussi bien par les migrants encore mal adaptés à leur lieu d'accueil que parmi les villageois aspirant à la recomposition démographique de leurs communautés, masque sans

---

[9]. Sans détailler tous les éléments communs à ces différents phénomènes (notamment les problèmes techniques qui en résultent!), on pourrait dire que la multirésidence est à la monorésidence ce que la polygamie est au mariage occidental.

doute un déséquilibre durable dans la capacité de rétention des régions d'origine et d'immigration.

Si aujourd'hui comme hier la démographie du Futa nous ramène inlassablement à la question migratoire, un changement de perspectives s'impose, car les composantes du système sont en train de se renverser. En premier lieu, c'est le rôle des régions d'accueil dans l'absorption de main d'oeuvre qui a connu de profondes altérations. Les villes sénégalaises, et Dakar au premier chef, subissent depuis plusieurs années les contrecoups de la stagnation conjoncturelle de l'économie nationale. La crise s'est installée dans la capitale et les nouveaux arrivants viennent buter sur les limites de l'économie informelle, alors que le secteur public a connu de forts mouvements de contraction. De la même manière, les migrations internationales sont devenues plus difficiles, en raison de problèmes économiques dans certains autres pays d'Afrique ou tout simplement de restrictions de plus en plus sévères à la circulation de la main d'oeuvre (notamment vers la France).

En second lieu, c'est le Futa Toro lui-même qui a changé. Les années 1970 avaient été caractérisées par l'instauration progressive d'un nouveau régime climatique, de plus en plus aride, et la désertification qui l'accompagnait avait eu de graves conséquences, en particulier dans le domaine de l'économie pastorale et de l'agriculture en zone sèche. A l'inverse, la décennie qui suit marque un renouveau dans le développement du bassin du fleuve, illustrée notamment par l'édification des deux ouvrages, en amont et en aval du Futa, qui sont appelés à réguler le cours du fleuve. Parallèlement, l'irrigation connaît une progression continue et à la suite des premiers aménagements à large échelle (les grands périmètres) apparaissent des projets de moindre ampleur qui s'articulent aux terroirs villageois (les P.I.V.). La maîtrise du fleuve, qui s'ébauche depuis la mise en eau du barrage de Manantali, ne va certes pas sans problème, puisqu'elle signifie à terme la disparition de l'agriculture traditionnelle de décrue (sorgho principalement). Pourtant, les rendements attendus des 300-400.000 ha que le fleuve devrait être en mesure d'irriguer sont largement supérieurs à ceux des terres cultivées en décrue et, sauf dérive écologique, garantissent à terme la viabilité de cette conversion.

En fait, l'optimisme qui régnait à l'origine sur le développement des cultures irriguées a même conduit les observateurs à envisager un scénario imprévu pour la démographie régionale: le déficit démographique dans les années à venir. D'après les simulations de l'étude de l'ENDA,

l'aménagement continu de nouvelles surfaces irrigables va créer un appel de main d'oeuvre auquel la croissance démographique régionale ne pourrait plus répondre dès 1992...[10] Ces résultats sont sans doute discutables en raison de certaines entrées du modèle (taux de croissance, surface requise par exploitant...), mais ils ont pour vertu d'évoquer une question singulière: l'équilibre migratoire va-t-il se renverser avec la mise en valeur de nouvelles terres et le gain de productivité liés à l'irrigation? En somme, nous retrouvons là l'exact inverse des termes de l'équation malthusienne, avec une progression des surfaces cultivées qui dépasserait le croît démographique.

Loin d'envisager l'immigration d'autres Sénégalais vers les zones irriguées, les gens du Futa semblent très circonspects quant aux effets positifs des changements qui ont affecté le système productif régional. Au visiteur, ils préfèrent donner à entendre les difficultés liées à la disparition des crues du fleuve et à la faible taille des terres irriguées actuellement disponibles par famille. Avant de conduire notre propre enquête chiffrée, les signes manifestes d'un retournement de la situation migratoire nous ont semblé loin d'être évidents. Les migrations récentes demeurent importantes et le principal frein serait plutôt la crise économique dans les régions d'accueil que les possibilités nouvelles d'emploi le long du fleuve.

Aborder la question migratoire nécessite en effet une réflexion préalable sur la nature des mécanismes en jeu dans les échanges de population affectant la Vallée. Il ne fait pas de doute que la progression démographique provoquée par la (modeste) baisse de la mortalité, et peut-être l'augmentation de la fécondité des couples, a provoqué dans le passé une situation démographique nouvelle; sans développement local des campagnes ou du réseau urbain, l'émigration hors de la zone vers les zones en développement représentait une réponse presque mécanique à la stagnation du niveau de vie rural. Dans les années récentes, nous avons vu que les paramètres de la migration semblent avoir sensiblement évolué par le découragement progressif des mouvements. Pourtant, il est indiscutable que l'émigration se poursuit, à un rythme même très accentué en certains villages, comme indépendamment des conditions changeantes. Ce phénomène de "découplage" correspond à l'autonomisation graduelle des mécanismes

---

[10]. Nous suivons ici l'argumentation de Engelhard (1986: 94-107), voir également les commentaires de F. H. Ba (1987: 274-6) sur les projections de l'Onus.

conduisant à la migration face aux facteurs structurels incitatifs, qui sont le plus souvent identifiés comme la conséquence de déséquilibres économiques entre régions.

Il est par conséquent difficile d'imaginer que le seul statut économique des familles entre en compte dans la détermination des comportements migratoires. Comme l'exemple voisin des *Soninké* qui ont massivement migré vers la France l'indique, les variables à l'oeuvre vont au delà des caractéristiques socio-économiques des individus ou des ménages pour atteindre les logiques collectives qui sont à l'origine de l'établissement de réseaux.[11] Ces filières migratoires, une fois institutionnalisées, ont pour caractéristique de niveler les obstacles à la migration par l'introduction de relais (sociaux, psychologiques...) à chaque étape de la trajectoire du migrant. Une fois le réseau migratoire installé et renforcé par le maintien des solidarités entre migrants et milieux d'origine, le risque est grand de le voir continuer à fonctionner en l'absence de bénéfice migratoire significatif, sous le simple effet de l'inertie de l'institution.

L'analyse bute ici sur les faiblesses de nos schémas théoriques. Si les liens structurels entre migration et déséquilibre économique font l'unanimité, la nature et le rôle des "variables intermédiaires" propres à moduler l'interaction entre ces deux phénomènes sont mal connus; parler d'effet cumulatif ou de mécanisme de réseau est loin de clore le débat. Plus précisément, l'effet des transformations des systèmes de production sur ces variables intermédiaires, qui est justement censé conditionner l'éventuel "retournement migratoire", reste difficile à saisir.[12]

Pour cette raison, nous devons aborder la question migratoire dans le Futa Toro de manière prospective. Le bilan qui sera fait de l'histoire passée de la migration, par analyse cartographique fine des résultats censitaires ou l'exploitation des trajectoires migratoires, risque fort de dissimuler les mécanismes nouveaux qui se sont mis en place; d'où la nécessité de suivre dans le futur des échantillons de population pour repérer, en temps réel, les modifications de stratégie migratoire.

---

[11]. Le travail de Findley et al. (1988), qui cherche à décrire les facteurs de la migration, fait précisément état des difficultés qu'il y aurait à vouloir définir les traits distinctifs de l'émigrant simplement en termes de profil socio-économique.

[12]. On trouvera quelques considérations méthodologiques sur l'évaluation de l'impact démographique des projets de développement dans United Nations (1988)

De plus, on peut envisager sans difficulté que l'accès à l'irrigation va contribuer à freiner le mécanisme migratoire, mais il n'est pas certain que les premiers à prendre avantage des nouvelles conditions économiques soient ceux que leurs caractéristiques familiales suggèrent. Il faut s'attendre à ce qu'à une échelle collective (lignages, villages, groupes sociaux), les comportements se retournent dans le futur; car c'est sur cette trame socio-géographique que pourront se lire les mouvements démographiques.

travaux cités dans le texte:

- BA, Fama Hanne, 1987. "Migrations et développement dans la vallée du fleuve Sénégal", in JEMAI, Hedi, éd., *Population et développement en Afrique*, CODESRIA, Dakar.
- BOUTILLIER, Jean-Louis, CANTRELLE, Pierre, et al., 1962. *La moyenne vallée du Sénégal*, P.U.F., Paris.
- DELAUNAY, Daniel, 1984. *De la captivité à l'exil: histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Ed. de l'ORSTOM, Paris, 1984.
- DIOP, Abdoulaye B., 1965. *Société toucouleur et migration (Enquête sur la migration toucouleur à Dakar)*, Initiations et études n° XVIII, Dakar, IFAN.
- ENGELHARD, Philippe, éd., 1986. *Enjeux de l'après-barrage. Vallée du Sénégal*, ENDA et Ministère de la Coopération, Dakar.
- FINDLEY, Sally E., OUEDRAOGO, Dieudonné and OUAIDOU, Nassour, 1988. "From Seasonal Migration to International Migration: An Analysis of the Factors Affecting the Choices Made by Families of the Senegal River Valley", in *African Population Conference, Dakar, Vol. 2*, IUSP, Liège, 4.3.39-53.
- LERICOLLAIS, André et Marc VERNIERES, 1975. "L'émigration toucouleur: du fleuve Sénégal à Dakar", *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, XII, 2, 161-177.
- MINVIELLE, Jean-Paul, 1985. *Paysans migrants du Fouta Toro (Vallée du Sénégal)*, Ed. de l'ORSTOM, Paris.
- Sénégal. Direction de la Prévision et de la Statistique, 1989. *Les principaux résultats du recensement de la population et de l'habitat du Sénégal (RGPH 88)*, Dakar.
- United Nations, 1988. *Assessing the Demographic Consequences of Major Development Projects*, proceedings of a United Nations workshop, New York.

PUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

RE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
E LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

OLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE STATISTIQUE  
ET D'ECONOMIE APPLIQUEE  
(E.N.S.E.A.)

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT  
EN COOPERATION (ORSTOM)  
213, RUE LAFAYETTE  
75480 - PARIS CEDEX 10

CENTRE DE PETIT BASSAM  
04 BP 293 - ABIDJAN 04

08 BP 3 ABIDJAN 08  
Tél. : 44.41.15/44.08.40

SEMINAIRE INTERNATIONAL

"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

ABIDJAN, 26 - 27 - 28 NOVEMBRE 1991

SEANCE N° 4 : Relation entre la croissance  
démographique et le développement  
économique et social

COMMUNICATION : "Pression démographique et production  
alimentaire : Cas du Burundi"

PAR Gervais BARAMPANZE  
Démographe  
(Bureau Central de Recensement - Burundi)

Séminaire International ENSEA - ORSTOM  
ABIDJAN 26-28 NOVEMBRE 1991

"CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT  
EN AFRIQUE"

PRESSION DEMOGRAPHIQUE ET PRODUCTION ALIMENTAIRE :  
CAS DU BURUNDI

M. Gervais BARAMPANZE  
Démographe, Bureau Central de  
Recensement  
BURUNDI

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET

D'aucuns tombent d'accord que le rôle de la population dans le développement socio-économique n'est plus à démontrer. Les autorités burundaises ont, depuis plus d'une décennie, pris position en reconnaissant clairement le lien étroit qui existe entre la population et le développement.

S'il est admis que l'agriculture est la base de l'économie burundaise, s'il est évident que malgré ce primat, elle sera incapable de nourrir et d'employer une population dangereusement croissante suite à une organisation morcelée et à une exploitation individualiste et irrationnelle des terres, force est de reconsidérer courageusement les structures de cette économie rurale et d'en entourer la transformation, quoi qu'il en coûte, avant qu'il ne soit trop tard.

Telle est l'inquiétude des décideurs Burundais et cette sonnette d'alarme est tirée au moment opportun car la situation qui prévaut est la suivante.

Avec l'explosion démographique, savanes et forêts furent envahies et déchiquetées en mille parcelles familiales réduisant ainsi gravement les terres disponibles. Les effets de l'érosion sont plus accentués du double fait que la croissance démographique force les paysans à cultiver jusqu'aux pentes à forte déclivité. Or le danger de l'érosion est qu'à mesure que le couvert végétal est emporté, la capacité productive des terres diminue alors que nos besoins alimentaires croissent inexorablement.

Le déboisement par suite de la surpopulation et de la pénurie de bois de chauffage entraîne une perte de quantités énormes de fertilisants naturels.

## I. REPARTITION DE LA POPULATION ET DISPONIBILITES AGRICOLES

L'évolution de la population au cours du temps s'est traduit par une accumulation de fortes densités et une réduction des terres facilement exploitables. La recherche des nouvelles terres a entraîné une colonisation effrénée des terres jusque-là incultes qui nécessitent d'importants investissements que le seul paysan ne peut fournir.

### 1.1. La croissance de la population

ANNEES	EFFECTIFS	DENSITES HAB/KM <sup>2</sup>
1935	1.524.000	59
1940	1.716.000	66
1945	1.523.000	59
1950	1.836.000	71
1955	2.035.000	78
1960	2.234.000	86
1965	3.210.090	124
1970	3.621.000	139
1975	3.934.000	152
1980	4.055.122	156
1985	4.617.226	178
1990	5.356.266	206

- Source :** - République du Burundi, Ministère du Plan, Département des Statistiques (1974) : ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DE 1970/71. Tome 1, Résultats définitifs.  
Paris : Ministère de la Coopération et INSEE.
- République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, Département de la Population (1981) : PROJECTION DE LA POPULATION DU BURUNDI 1980 - 2000  
Bujumbura, CREP.
- République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, Département de la Population (1990) : RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT : RESULTATS PROVISOIRES  
Gitega, BCR.

Le tableau ci-dessus illustre une population nombreuse avec des densités toujours croissantes. Quelle que soit la qualité des données, l'évolution des effectifs globaux confirme une démographie dynamique puisque la population a doublé en moins de 30 ans. Cette évolution est influencée par une natalité élevée alors que la mortalité baisse suite à l'amélioration de l'hygiène et la disparition des grandes endémies.

La relative stabilité de la natalité confirme une tendance à la hausse de l'accroissement naturel.

**TABLEAU 2 : MOUVEMENT NATUREL SELON DIVERSES SOURCES**

INDICE EN %	PERIODE D'OBSERVATION			
	1965	1970	1979	1990
Natalité	46	42	46	46
Mortalité	26	20.4	20.7	17
Naturel	20	21.6	25.3	29

**Source** : - Enquête démographique 1970/71  
 - Enquête post-censitaire 1979  
 - Enquête démographique et de Santé 1987

Cet accroissement naturel engendre un autre problème, celui d'une structure démographique jeune. L'analyse des données des diverses investigations de collecte révèle que les moins de 15 ans représentent plus de 45 % de la population alors que les vieux occupent une infime partie.

**TABLEAU 3 : STRUCTURE DE LA POPULATION BURUNDAISE A DIVERSES EPOQUES**

INDICE EN %	PERIODE D'OBSERVATION			
	1965	1970	1979	1990
0 - 14	47	44	43	46
15 - 64	52	52	53	51
65 et +	1	4	4	3

L'étude du secteur d'activité montre que l'agriculture absorbe la majorité de la population économiquement active : 93 % de la population. Cette situation implique certainement une pression très forte sur les terres disponibles d'autant plus que le Burundi vit essentiellement de l'agriculture.

### 1.2. La contrainte des densités sur les disponibilités agricoles

L'analyse des densités en rapport avec les disponibilités agro-pastorales montre un déséquilibre constant qui s'accompagne d'un morcellement des terres et d'une exigüité des exploitations agricoles. Ce déséquilibre s'explique par 2 facteurs.

#### 1.2.1. Une distribution spatiale influencée par le milieu naturel

La répartition spatiale de la population selon les régions naturelles montre que le fort peuplement de certaines régions interfère avec les conditions climatiques et pédologiques. Le croquis met en évidence 2 grands ensembles :

- Les fortes densités comprises entre 200 et 400 hab/km<sup>2</sup> se situent dans les régions du Centre, du Nord et Nord-Est englobant principalement le Buyenzi, le Kirimiro, le Mumirwa, le Bweru et le Bugesera.  
Toutes les régions ont une altitude variant entre 1500 et 2000 m avec des températures comprises entre 15° et 20°. Sur le plan pédologique, ces régions correspondent également au riche terroir du pays où malgré la forte déclivité et la précarité des instruments aratoires, les précipitations et la fertilité du sol permettent 2 à 3 récoltes par an.  
Dans ces conditions, l'altitude tempère le climat et limite l'expansion des vecteurs de maladies comme la malaria et la maladie du sommeil.
  
- Les faibles densités 200 hab/km<sup>2</sup> se rencontrent dans la ceinture Sud, Sud-Ouest et Sud-Est ainsi que le Centre-Sud englobant ainsi les régions d'Imbo, du Buragane et du Kumoso, une partie du Mugamba, Bututsi et Buyogoma.  
Dans cet ensemble, se dégage un sous-ensemble (Imbo, Buragane et Kumoso) inhospitalier de basse altitude (800 - 1200 m) infesté d'anophèles et de glossives qui bloquent la pratique de l'élevage et l'implantation des hommes.

**TABLEAU 4 : REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION SELON LES  
REGIONS NATURELLES**

REGIONS NATURELLES	SUPERFICIE (ha)	POPULATION TOTALE	DENSITE (N/km <sup>2</sup> )
1. BUGESERA	194.170	391.319	202
2. BURAGANE	115.570	138.972	121
3. BUTUTSI	138.245	232.549	168
4. BUYENZI	207.710	850.100	410
5. BUYOGOMA	423.880	480.498	114
6. BWERU	242.140	557.978	231
7. IMBO	187.490	343.613	184
8. KIRIMIRO	281.290	954.179	340
9. KUMOSO	290.930	215.285	74
10. MUGAMBA	250.390	491.222	197
11. MUMIRWA	257.875	656.059	255
<b>TOTAL</b>	<b>2.589.690</b>	<b>5.291.774</b>	<b>206</b>

Source : Département de la Population, Bureau Central de Recensement : projections de la population (1980-2000).

Grossomodo, cette répartition se résume de manière suivante :

On constate que 65 % de la population vit sur 45 % du territoire national alors que 35 % occupe le reste c'est-à-dire 65 % du territoire. Si on considère seulement la population agricole qui regroupe 93 % de l'effectif total, on remarque qu'environ 70 % vivent dans des régions avec des densités supérieures à 200 hab/km<sup>2</sup>.

### 1.2.2. Insuffisance des disponibilités agro-pastorales

Sur une superficie totale nationale de 2.783.400 ha, 2.286.490 ha sont utilisables pour l'agriculture, l'élevage et les boisements, soit 82 %. Sur cette superficie, 650.450 ha sont encore disponibles soit 28 % seulement. 1,6 millions déjà utilisés se répartissent comme suit :

- Superficies agricoles déjà utilisées : 756.000 ha soit 46 %
- Pâturages : 810.000 ha soit 50 %
- Boisements : 70.000 ha soit 4 %

La répartition par région naturelles laisse voir encore un déséquilibre.

**TABLEAU 5 : SUPERFICIE AGRICOLE TOTALE ET TERRES ENCORE DISPONIBLES POUR L'AGRICULTURE LES PATURAGES ET LES BOISEMENTS (A.P.B.)**

Région	Terres utilisables par A.P.B (1000 ha)	Superficie agricole totale (1000 ha)	Taux d'utilisation du sol (%)	Terres encore disponibles (1000 ha)
BUGESERA	168	131	72	47
BURAGANE	103	43	42	60
BUTUTSI	125	123	98	2
BUYENZI	188	182	97	6
BUYOGOMA	382	215	56	167
BWERU	207	157	76	50
IMBO	168	155	92	13
KIRIMIRO	251	246	94	15
MOSSO	258	86	33	172
MUGAMBA	204	155	76	49
MUMIRWA	232	163	70	69
<b>TOTAL</b>	<b>2.286</b>	<b>1.636</b>	<b>72</b>	<b>650</b>

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'élevage, Direction Générale de la Planification de l'Agriculture et de l'Élevage (1988)

Le taux d'utilisation du sol est en moyenne de 72 % pour l'ensemble du pays avec des variations allant de 33 % dans le MOSSO à 98 % dans le BUTUTSI, région à forte extension de pâturages. Le taux d'utilisation est plus significatif dans le BUYENZI (97 %) et le KIRIMIRO (94 %), région purement agricole.

En réalité les 650.000 ha ne sont pas disponibles car ces terres correspondent pour la plupart à des terres de fertilité inférieure délaissées par les paysans. Ce qui diminue les terres effectivement utilisables pour l'agriculture et l'élevage. Plus parlant encore est la répartition de la superficie par exploitation et par personne.

**TABLEAU 6 : SUPERFICIE AGRICOLE PAR EXPLOITATION ET DENSITE DE POPULATION**

Régions	Densité hab/km <sup>2</sup> )	Superficie par exploitation (ares)	Superficie par personne (ares)	Terres encore disponibles (1000 ares)	Taux d'intensification(%)
1. BUGESERA	202	116	29	47	146
2. BURAGANE	121	99	25	60	149
3. BUTUTSI	168	64	16	2	149
4. BUYENZI	410	70	18	6	147
5. BUYOGOMA	114	100	25	167	150
6. BWERU	231	93	23	50	144
7. IMBO	184	127	32	13	133
8. KIRIMIRO	340	65	16	15	154
9. KUMOSO	74	99	25	172	147
10. MUGAMBA	197	64	16	49	166
11. MUMIRWA	255	77	19	69	143
<b>TOTAL</b>	<b>206</b>	<b>89</b>	<b>22</b>	<b>650</b>	<b>148</b>

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction Générale de la Planification de l'Agriculture et de l'Elevage (1988)

A travers ce tableau, nous constatons que moins d'un hectare peut nourrir un ménage d'au moins 4 personnes. Dans certaines régions trop peuplées comme le KIRIMIRO et BUYENZI, la taille de l'exploitation approche même la 1/2 d'un hectare.

Cette pression se traduit par l'émiettement progressive des parcelles dont la superficie moyenne ne dépasse pas 40 ares pour tout le pays.

Les causes de cette exigüité des parcelles sont à chercher au niveau de :

- la taille du ménage qui détermine aussi la capacité de travail disponible
- la superficie totale disponible par exploitation pour A.P.B
- des terres encore disponibles par exploitation
- le taux d'intensification
- la densité démographique.

L'analyse de corrélation entre ces variables montre que l'exigüité des parcelles dépend en général de l'une ou l'autre variable citée ci-haut.

La taille de l'exploitation est en corrélation assez étroite avec le taux d'intensification ( $r = 0.73$ ). La corrélation est bien entendue négative car une plus petite exploitation oblige le paysan à cultiver sa terre plus intensivement. Une corrélation assez étroite a été également constatée entre la superficie agricole utilisée et la densité démographique. La figure ci-après met en évidence les différents groupements :

Corrélation entre la superficie agricole utilisée par l'exploitation et la densité démographique :

On constate que quelques nuages s'écartent de la tendance générale :

- C'est le cas pour le BUTUTSI (3) et le MUGAMBA (10) : pour ces 2 régions, la réduction de la taille de l'exploitation dépend de la forte occupation de la main-d'oeuvre par l'élevage.
- Un autre groupe est formé par la BURAGANE (2), le BUYOGOMA (5) et le MOSSO (9) : cela s'explique par la faiblesse relative des densités démographiques et la taille des exploitations qui est au-delà de la moyenne nationale.
- Pour les autres régions (1,4,6,7,8 et 11) : la corrélation est forte ( $r=0.86$ ).

Si on s'intéresse maintenant aux terres disponibles, la corrélation linéaire est également étroite avec les densités ( $r=0.88$ ) pour les régions (1,4,6,8,11) qui ont une densité en général supérieure à la moyenne nationale. Cette corrélation diminue (0.62) pour le reste des régions car la densité est inférieure à la moyenne nationale.

Dans tous les cas, la corrélation est toujours négative et cela explique que l'augmentation de la densité démographique observée dans tout le pays va à l'encontre des terres disponibles car ces densités entraînent une diminution des terres disponibles et de la superficie cultivée dans l'année.

Quelques conclusions :

Ces résultats montrent un déséquilibre constant entre les densités, les superficies par exploitation et les terres disponibles.

- Avec un accroissement annuel de l'occupation des terres de 2 % (Direction Générale de la Planification de l'Agriculture et de l'Elevage - 1988), ceci aboutira à l'occupation totale des terres dans moins de 25 ans.

- La superficie des pâturages reste également insuffisante par rapport à l'effectif et à la répartition du cheptel.

- L'insuffisance des terres propices à l'agriculture conduit à la mise en valeur des terres réservées jusqu'ici aux pâturages.

- La couverture forestière estimée à 5 % des terres nationales reste inférieure aux besoins nationaux.

Compte tenu de cette situation, y-a-t-il équilibre entre la population et les ressources disponibles ? y a-t-il état de tension ou la pression sur les ressources disponibles est-elle faible ? En raison de l'importance de l'agriculture dans l'économie burundaise, le déséquilibre existe bel et bien et la pression démographique s'exerce sur les ressources du fait de l'offre limitée des terres fertiles et des techniques agricoles utilisées.

## II. IMPACT DE LA POPULATION SUR LES METHODES ET LA PRODUCTION AGRICOLES

L'organisation de l'occupation et de l'exploitation de l'espace burundais n'est pas seulement le fruit de la pression

démographique, elle est aussi l'oeuvre de toute une civilisation agraire qui a su associer l'agriculture et l'élevage. Cependant la modernisation récente a introduit dans l'espace de nouveaux éléments qui ont perturbé l'harmonie traditionnelle entraînant parfois des déséquilibres dans les systèmes de production agricoles.

## 2.1. Impact des densités sur les méthodes d'exploitation agro-pastorales

Devant l'exiguïté des exploitations et les besoins toujours croissants, le paysan utilise sa terre d'une manière ininterrompue toute l'année. Ce calendrier chargé suppose un travail intensif car le paysan est obligé de cultiver toutes les terres disponibles pour se nourrir.

Au niveau du pays, le rapport superficie cultivée dans l'année à la superficie agricole disponible donne un taux d'utilisation moyen de 148 %. Cette intensification se réalise de 3 manières :

### 2.1.1. La généralisation des récoltes

En général, trois récoltes sont pratiquées et correspondent à trois saisons culturales : 2 sur colline et une autre dans les bas-fonds (les marais).

- La 1ère saison culturale de l'année commence en Septembre et se termine en Janvier. Les principales cultures pour cette saison sont généralement le haricot, le maïs, suivie de la mise en place du bananier, de la patate douce et du manioc. Ces cultures sont lancées au mois d'Octobre-Novembre, le sarclage s'effectue en général un mois après le semis. Dans les régions de haute altitude commence

le semis du maïs et du petit pois. La récolte se fait en Décembre-Janvier.

- La 2ème saison culturale débute en Février : sont semés, bouturés et plantés le haricot, le colocase, le sorgho, le maïs, le petit pois, le manioc, le riz, le blé et la pomme de terre selon la région.
- La 3ème saison se déroule dans des bas-fonds et les marais où l'on cultive au mois de Juillet-Août-Septembre le haricot, la patate douce, le maïs et quelques autres cultures secondaires comme les aubergines et les légumes. Le haricot et le maïs sont récoltés à certaines période de l'année (Décembre-Janvier) alors que les tubercules sont récoltés régulièrement le long de l'année.

Cette généralisation de 3 récoltes ne connaît pas la même ampleur partout et varie selon les densités comme l'association des cultures.

### 2.1.2. L'association des cultures

Soucieux d'assurer sa subsistance le long de l'année, malgré une superficie de l'exploitation limitée, l'agriculteur burundais cultive sa terre en cultures associées.

Au niveau de tout le pays 60 % des terrains sont cultivés en cultures associées. Mais on constate que les régions densément peuplées ont un taux supérieur à 60 %.

Si nous prenons l'exemple des régions les plus peuplées : le BUYENZI et le KIRIMIRO, les associations de deux cultures et plus occupent 81 % des superficies cultivées.

Les principales associations rencontrées sont :

- bananes, tubercules (manioc, patates)
- haricot, tubercules
- haricot, banane, tubercules
- haricot, maïs, tubercules.

Pour les parcelles où 3 cultures sont possibles, 83 % des superficies portent une tubercule et dès qu'on observe 4 cultures, deux au moins de ces cultures sont une tubercule et une légumineuse. Donc les tubercules et les légumineuses sont à la base d'une grande association de cultures.

Dans les régions à densité intermédiaire comme le MUGAMBA et le BUTUTSI, les associations y sont moins prononcées en raison des cultures pures de sorgho et de maïs.

Dans les régions à faible densité, les associations de deux et plus n'occupent que 67 % des superficies cultivées.

Cette association des cultures s'accompagne également d'une occupation rationnelle du sol, mais cette occupation est variable selon les densités :

- Une occupation équilibrée entre les cultures pérennes et saisonnières dans la superficie (le rapport des cultures et voisin de 1) dans les régions du KIRIMIRO et du BUYENZI à forte densité (plus de 300 hab/km<sup>2</sup>).
- Une occupation satisfaisante dans les régions du MUMIRWA, du BWERU et du BUGESERA (rapport légèrement supérieur à 1) où les densités sont supérieures à 200 hab/km<sup>2</sup>.
- Une mauvaise occupation se trouve dans les régions de BURAGANE, du BUYOGOMA et particulièrement dans le BUTUTSI et le MUGAMBA.

Une autre conséquence de cette occupation est la disparition de la jachère. Celle-ci varie de 2 à 10 % des superficies cultivables pour tout le pays et elle a complètement disparu dans les régions très fortement peuplées du KIRIMIRO et du BUYENZI.

Au niveau de l'élevage, les densités de population entraînent la diminution de la superficie réservée aux pâturages.

En effet, la concurrence du point de vue utilisation des sols entre l'agriculture et l'élevage joue en défaveur des pâturages tant quantitativement que qualitativement parce que les pâturages mises en culture sont meilleure que les terres redevenues incultes suite à une surexploitation.

### 2.1.3. Les techniques de lutte anti-érosive et la fertilisation du sol

L'exploitation remarquablement intensive du sol a été rendue possible grâce à des techniques de lutte anti-érosive et de la fertilisation du sol efficaces.

La pente étant très forte et généralisée, la lutte contre l'érosion par les eaux de ruissellement se fait par les aménagements de banquettes implantées de haricot et de petits pois sur les fortes pentes. Contre la violence des précipitations, le sol est protégé par les plantes comme le manioc et la banane et par les cultures pluri-annuelles comme le café.

Au niveau de la fertilisation :

- des déchets domestiques et des ordures ménagères sont épanchés dans les champs autour des cases, d'où leur fertilité particulière ; le fumier du petit et grand bétail est également utilisé ;

- des engrais verts : mauvaises herbes, tiges d'arbustes, fèves de récoltes sont entassées et recouvertes de terres lors du défrichage en servant de soubassement au billon ;
- le compost est utilisé ;
- et dans une moindre mesure les engrais chimiques.

Ces méthodes de fertilisation et de protection du sol sont utilisées en vue d'obtenir une grande production mais nous verrons plus loin que cette production est loin d'être satisfaisante tant en quantité qu'en qualité.

## 2.2. Structure de la production et de la situation alimentaire par rapport à la répartition de la population

### 2.2.1. Structure de la production vivrière

Il n'est pas aisé d'avancer des chiffres de production vivrière dans un pays où l'auto-consommation domine l'économie agricole. Mises à part les cultures de rente, les statistiques concernant la production agricole ne donnent qu'une idée de ce que devait être la production. Lorsqu'on analyse les données d'environ deux décennies, on remarque qu'entre 1970 et 1988, la production vivrière a évolué en dents de scie. Cette situation est due aux conditions climatiques qui fluctuent d'une année à une autre.

L'analyse de répartition de la production des principales cultures vivrières donne une situation déséquilibrée.

Les régions de fortes densités (plus de 200 hab/km<sup>2</sup>): le BUYENZI, le KIRIMIRO, le MUMIRWA, le BWERU et le BUGESERA fournissent 60 % de bananes, 55 % de céréales, 74 % de tubercules et 61 % de légumineuses (tableau 7).

Les régions de faibles densités (inférieures à 200 hab/km<sup>2</sup>) ne contribuent qu'à moins de 25 % de la production des vivres citées plus haut.

La corrélation entre densités et production confirme la structure de la production. Celle-ci est expliquée à 98 % par les densités ( $r=0.978$ ). Une petite observation est à faire ici: quand la densité augmente, certaines cultures comme la banane tendent à baisser. Ceci est dû au fait que la banane étant une culture de cases, le bananier tend à disparaître autour des cases en raison sans doute de l'expansion des superficies réservées à la construction des cases et enclos.

La distribution régionale de la production révèle à son tour que la structure de la production interfère avec la distribution régionale de la population : les régions du BUYENZI, KIRIMIRO, BWERU et MUMIRWA produisent 60 % des produits vivriers sur moins de 34 % de la superficie nationale. La fertilité des sols, la fraîcheur des climats combinés aux modes d'exploitation hautement intensives expliquent cette structure de production.

**TABEAU 7 : REPARTITION DE LA PRODUCTION VIVRIERE SELON LA POPULATION, LA SUPERFICIE ET LA DENSITE PAR REGION**

Régions	Popu- lation %	Super- ficie %	Den- sité hab/ km <sup>2</sup>	% Cumulée Popula.	% Cumulé Super- ficie	% Cumulées		% Cumulées		% Cumulées autres cultu- res
						Bana.	Céréas.	Tuber.	Légumi.	
BUGESERA	7.39	7.50	202	7.39	7.50	11.28	12.53	8.75	7.43	11.34
URAGANE	2.63	4.46	121	10.02	11.96	12.88	14.53	11.84	9.59	14.70
UTUTSI	4.39	5.34	168	14.41	17.30	14.65	19.07	16.20	14.46	21.17
UYENZI	16.06	8.02	410	30.47	25.32	28.39	29.19	27.98	25.08	41.39
UYOGOMA	9.08	16.37	114	39.55	41.69	39.89	43.24	32.01	40.65	54.39
WERU	10.54	9.35	231	50.09	51.04	57.10	59.38	43.28	51.98	65.10
IMBO	6.49	7.24	184	56.58	58.28	67.49	64.56	49.98	56.04	69.21
IRIMIRO	18.03	10.86	340	74.61	69.14	78.95	65.56	73.66	67.61	79.49
BOSSO	4.07	11.23	74	78.68	80.37	83.35	72.55	76.94	72.98	81.84
UGAMBA	9.28	9.67	197	87.96	90.04	85.95	81.48	83.64	84.96	92.76
UMIRWA	12.04	9.96	255	100.00	100.00	100.0	100.00	100.00	100.00	100.00

**Source :** - Données du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Direction Générale de la Planification Agricole et de l'Élevage (1988)

- Calculs de l'auteur.

Les densités peuvent également influencer sur la production. Cela a été constaté par la production toujours croissante dans les régions d'accueil d'immigrants (Sud, Est et Nord-Est). Ainsi, le BUGESERA (au Nord-Est) qui ne produisait qu'environ 15 % de sorgho en 1982 a vu sa production tripler : 46 % en 1990.

Au niveau des rendements, les données disponibles concernent tout le pays et ne permettent pas de faire une ventilation des productions par région naturelle. Cependant, et ceci d'une manière générale, la production a baissé presque pour

toutes les cultures vivrières qui constituent la base de l'alimentation des burundais (tableau 8).

**TABLEAU 8 : COMPARAISON DE LA PRODUCTION VIVRIERE MOYENNE DES 5 DERNIERES ANNEES PAR RAPPORT A L'ANNEE 1988/89**

Cultures	Productions vivrières moyennes 1984 1988 (en tonnes)	Productions vivrières 1988 - 1989 (en tonnes)	Augmentation	
			tonnes	%
<u>Légumineuses</u>				
Haricot	296.200	222.294	73.906	- 25
Petits pois	29.980	22.544	7.436	
<u>Céréales</u>				
Maïs	162.220	138.343	23.877	- 14,7
Riz	21.880	24.513	2.633	- 12,00
Blé	7.940	6.791	1.149	- 14,5
Sorgho	82.451	71.786	10.665	- 12,9
<u>Oléagineux</u>				
Arachide	29.774	22.454	7.320	- 24,5
<u>Tubercules</u>				
Manioc	551.340	698.479	147.139	+ 26,7
Patate douce	591.760	658.505	66.745	+ 11,3
Pomme de terre	41.000	31.658	9.342	- 22,8
Colocace	228.580	285.734	57.154	+ 25
Banane	1.587.320	1.608.051	20.731	+ 1,3

**Source :** République du Burundi, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et l'UNICEF (1989) : Situation agricole du Burundi, P.30.

### 2.2.2. La situation alimentaire

Le régime alimentaire des burundais ne s'améliore pas. L'explication à cette situation peut être axée au niveau de la pression démographique qui contraint le paysan à ne produire que la quantité et dans une moindre mesure aux habitudes alimentaires qui restent, malheureusement, traditionnelles. L'analyse de corrélation entre les densités et la situation nutritionnelle montre une faible corrélation mais négative. Au niveau de tout le pays, la corrélation est de 20 %. Celle-ci augmente légèrement, à peu près 40 %, quand on considère les régions de fortes densités. Elle oscille autour de 20 % également dans les régions de faibles densités. Dans tous les cas, la corrélation est négative et cela montre que si la densité est forte, la situation nutritionnelle se dégrade.

Cela est sans doute lié au régime alimentaire qui évolue très lentement alors que la population croit sans cesse. En effet, l'apport nutritionnel des cultures vivrières est largement dominé par les tubercules (30 %), les légumineuses (29 %), les céréales (20 %) et les bananes (20 %) alors que la production animale est quasi absente (1 %) dans l'alimentation. Lorsque la population s'accroît, le paysan a tendance à produire plus de tubercules et de bananes, cultures qui donnent des rendements élevés sur de petites superficies ; ce faisant, il néglige les plantes protéiques qui pourraient équilibrer sa ration nutritionnelle.

Au niveau des régions, les disparités apparaissent en fonction des densités (tableau 9).

**TABEAU 9 : CONSOMMATION DE CALORIES PAR REGIONS SELON LES DENSITES (1988)**

Régions	Densités habitants au km <sup>2</sup>	Calories par jour	Ecart par rapport au niveau souhaitable en %
BUGESERA	202	3.185	+ 38
BURAGANE	121	2.193	- 4
BUTUTSI	168	1.682	- 26
BUYENZI	410	2.063	- 10
BUYOGOMA	114	2.383	+ 3
BWERU	231	2.594	+ 13
IMBO	184	2.934	+ 27
KIRIMIRO	340	2.055	- 10
MOSSO	74	2.581	+ 12
MUGAMBA	197	1.553	- 32
MUMIRWA	255	1.996	- 13
<b>BURUNDI</b>	<b>206</b>	<b>2.151</b>	<b>- 6</b>

**Source** : République du Burundi, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage 1988.

\* Le niveau souhaité est de 2.295 calories.

Il ressort de ce tableau que :

- A l'exception de l'IMBO (région où les habitudes alimentaires contrastent avec le reste du pays : consommation du poisson, présence de la ville de BUJUMBURA), les régions de densités intermédiaires (200 hab/km<sup>2</sup>) ont un apport calorique de loin supérieur à la moyenne nationale : 2150, exceptée la région du MUMIRWA.
- Les régions de faibles densités (le KUMOSSO, le BURAGANE et le BUYOGOMA) ont également des apports caloriques supérieurs à la moyenne nationale.
- Les régions de fortes densités (KIRIMIRO, BUYENZI et MUMIRWA) sont de loin en dessous de la moyenne nationale.

- Les déficits sont très prononcés dans le MUGAMBA et le BUTUTSI en raison des contraintes écologiques qui limitent la production de certaines cultures. Toutefois, il faut mentionner que l'élevage qui constitue une activité importante dans ces régions reste encore insignifiant dans l'apport nutritionnel.

#### CONCLUSION GENERALE :

La situation actuelle telle qu'elle se présente d'après notre exposé est le fruit de beaucoup de transformations au niveau des habitudes tant culturelles qu'alimentaires. Ces transformations se sont opérées par suite d'une pression démographique. Cette situation est confirmée bel et bien par la thèse de BOSERUP quand elle affirme que l'adoption des techniques à haute intensification apparaît comme une des conséquences de la pression démographique excessive sur les terres. Cette thèse est également confirmée par les conclusions des travaux de l'ISABU (Institut des Sciences Agronomiques du Burundi)\* en termes suivants : Lorsque la pression démographique augmente ou devient plus forte :

1. plus de soins sont apportés aux cultures
2. attitude plus favorable du paysan face aux propositions de la recherche et de la vulgarisation pour l'intensification de l'agriculture.
3. le facteur travail devient plus mobile ; les opportunités de travail en dehors du secteur agricole dans le sens strict sont plus recherchées

---

\* ISABU, Programme de Socio-Economie Rurale (1990) : Population et Production alimentaire : étude de cas des phénomènes de changement observés au niveau des cultures de base suite à la croissance démographique. BUJUMBURA, 26 P.

4. le facteur terre devient plus "mobile" dans le sens où la vente et surtout la location des terres deviennent plus prononcées
5. beaucoup plus d'attention est attribuée à la fertilisation des terres
6. les liens avec le marché deviennent plus importants

REFERENCES

1. E. BOSERUP (1970) Evolution agraire et pression démographique Paris, Flammarion, 218 P.
  2. J. MURARA (1985) Densité de la population et agriculture au Burundi. Contribution à l'étude du concept de pression démographique Yaoundé, IFORD, 45 P.
  3. REPUBLIQUE DU BURUNDI, DEPARTEMENT DE LA POPULATION (1980) Projection de la population du Burundi 1980-2000 Bujumbura, CREP, 18 P.
  4. REPUBLIQUE DU BURUNDI, DEPARTEMENT DE LA POPULATION ET IRD/WESTINGHOUSE (1988) Enquête démographique et de Santé de 1987 Columbia, Mariland USA, 178 P.
  5. REPUBLIQUE DU BURUNDI, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION AGRICOLE ET DE L'ELEVAGE (1989) Situation agricole du Burundi Bujumbura, 32 P.
  6. REPUBLIQUE DU BURUNDI, INSTITUT DES SCIENCES AGRONOMIQUES DU BURUNDI-PROGRAMME DE SOCIO-ECONOMIE RURALE (1990) Population et production alimentaire : étude de cas des phénomènes de changement observés au niveau des cultures de base suite à la croissance démographique. Bujumbura, 26 P.
  7. REPUBLIQUE DU BURUNDI, SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN (1988) Vème Plan quinquennal de Développement économique et Social 1988-1992 Bujumbura, 282 P.
  8. REPUBLIQUE DU BURUNDI, SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN (1983) IVème Plan quinquennal de Développement économique et Social 1983-1987 Bujumbura, 321 P.
-

# **PROGRAMME DE PETITES SUBVENTIONS POUR LA RECHERCHE EN POPULATION, DEVELOPPEMENT ET LES POLITIQUES URBAINES**

## **BILAN DES ETUDES REALISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME**

Par Ibrahima L. DIOP

Cette communication a pour objet de faire le point sur les études effectuées par les lauréats du Programme de Petites Subventions pour la Recherche en Population, Développement et les Politiques Urbaines. Elle comprend deux parties. La première est une synthèse des réflexions entreprises dans le cadre du Programme sur la notion de population et développement. Le bilan des études réalisées est présenté par la suite, dans une deuxième partie.

### **I - PROBLEMATIQUE DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT**

Le débat sur la problématique de la population et du développement est fort d'actualité. D'entrée de jeu, on peut bien se poser la question de savoir pourquoi on s'agite tant autour de ce problème. Répondre à une telle question n'est guère aisé. On en parle surtout en raison du caractère de plus en plus inquiétant manifesté au cours de ces dernières années par l'évolution des deux phénomènes: le sous-développement d'une large partie de l'humanité accompagné d'une démographie galopante. En effet, malgré les efforts déployés par les gouvernements en vue de satisfaire le mieux possible les besoins fondamentaux de leurs populations, la réalité révèle que de larges couches de population du monde en développement vivent de dessous du minimum vital.

L'actualité du débat sur l'équation population-développement tiendrait donc au fait que les difficultés et les insuffisances dont souffre le Tiers-Monde baignent dans une conjoncture démographique caractérisée par une croissance sans précédent. Alors qu'il a fallu à l'humanité des siècles pour atteindre le cap des 250 millions d'âmes, au début de l'ère chrétienne, la population de la planète s'accroît aujourd'hui à une vitesse de plus en plus accélérée. De 1 milliard d'habitants vers 1850, 2 milliards 80 ans plus tard (1930), l'humanité n'a plus mis que 30 ans

pour atteindre, en 1960, le troisième milliard, 15 ans pour franchir le cap du quatrième milliard (1975), et seulement 10 ans pour atteindre 5 milliards en 1987.

L'accroissement de la population du globe est non seulement rapide mais aussi inégale. Avec un quart de la population du monde, le Nord voit la population s'accroître à un rythme très faible de 0,6% par an, pendant que le Sud observe un taux d'accroissement de l'ordre de 2%. A l'échelle des continents, il est vrai qu'avec ses 500 millions d'habitants, soit à peine 11 % de la population du globe, l'Afrique passe pour le continent le moins peuplé. Son taux de croissance annuel moyen de 2,7% ne la propulse pas moins, pour l'heure, au devant de l'actualité dans le monde. L'ampleur de la situation apparaît plus nettement encore lorsqu'on considère l'Afrique au Sud du Sahara qui connaît un taux d'accroissement annuel moyen qui dépasse les 3%.

On a beaucoup spéculé sur les difficultés de l'Afrique subsaharienne dans le concert des nations en développement. Il n'en demeure pas moins que les contre-performances de cette région du monde et l'évolution plus favorable observée ailleurs ne sont pas le fruit du hasard. Malgré nos connaissances limitées dans le domaine des RPD, il est reconnu de nos jours que même si la démographie n'est pas à l'origine des graves problèmes que connaît l'Afrique, la croissance actuelle de sa population exerce une pression énorme sur les ressources et constitue un défi pour les gouvernements confrontés à la nécessité de satisfaire les besoins essentiels des populations (éducation, santé, emploi, alimentation etc...). Toutefois, il n'en est pas moins reconnu que la population jeune des pays africains est un enrichissement, une réserve importante, source de survie et de renouvellement, en bref une ressource que l'on peut rendre productive et valoriser par l'éducation, la santé et l'emploi.

Le débat sur les relations entre la population et le développement (RPD) a, certes, fait couler beaucoup d'encre. Les positions qui s'étaient radicalisées sous l'influence des idéologies dominantes qui divisent le monde, ont atteint leur paroxysme lors de la troisième conférence des Nations-Unies sur la Population, tenue à Bucarest en 1974. Depuis, les uns et les autres ont apporté beaucoup d'eau à leur moulin. Ainsi, à la Conférence de Mexico, il s'est dégagé l'idée dominante qu'il est illusoire d'espérer résoudre les problèmes démographiques sans les intégrer dans ceux du développement économique et social.

Depuis ses origines, ce débat sur les RPD repose sur une problématique qui consiste à comparer la croissance de la population à celle des moyens de subsistance ou des ressources. Cette théorie a vécu ses beaux jours. La notion

d'épargne et de rendement décroissant sur laquelle repose la théorie malthusienne n'est pas heureuse. Les travaux de C. Clark et ceux de Boserup ont prouvé les limites de cette théorie. De plus de nombreuses études ont montré que les relations entre la croissance démographique et la croissance économique n'est ni simple, ni à sens unique.

Comme le dit TABUTIN, de nos jours les chercheurs sont unanimes à reconnaître que dans toute société le culturel, le social et l'économique sont en constantes interrelations dans un environnement donné. En particulier toute société développe son propre système de reproduction qui détermine un certain équilibre entre sa fécondité, sa mortalité et ses migrations et dont résulte la croissance même de sa population. Mais ce système est dynamique. Il s'adapte tant bien que mal aux pressions économiques et sociales, internes ou externes à la société considérée, et il y a une grande diversité de réponses possibles à une nouvelle situation.

La RPD est un thème porteur, plus souvent évoqué avec enthousiasme qui traité avec précision. L'étude des RPD ne doit plus consister seulement à comparer l'accroissement démographique à celui des ressources mais plutôt à analyser le problème fondamental du développement dans ses différentes facettes politique, économique et sociale. Il s'avère dès lors difficile, dans l'état actuel des connaissances théoriques et de la documentation statistique disponible, de déterminer avec précision le rôle spécifique de la population d'une part et, de l'autre, du développement ou encore des deux à la fois dans le processus d'évolution socio-économique.

C'est pourquoi dans le cadre du Programme de Petites Subventions pour la Recherche en Population, Développement et les Politiques Urbaines on a préféré écarter systématiquement toutes les recherches fondées sur d'ambitieux modèles démo-économiques sans base de données et cadre théorique cohérent. Le choix a porté le plus souvent sur des recherches susceptibles d'améliorer la connaissance de certains secteurs-clés pour la planification ou la définition de politique de population. Afin de parvenir à une compréhension plus profonde des interdépendances entre les phénomènes sociaux et les mécanismes subtils du développement, on a cherché à susciter des recherches basées sur une approche intégrée, intersectorielle et pluridisciplinaire.

Seule une telle approche, basée sur des schémas d'interprétation intégrant les éclairages des diverses disciplines, permet de dépasser la simple analyse descriptive pour parvenir à une perspective résolument explicative. Cette approche globale qui considère ensemble la dynamique démographique et les processus de développement, permet de restituer le problème du

développement dans sa totalité. Elle permet aussi de mieux appréhender les problèmes des différents secteurs et d'aboutir à l'intégration nécessaire des actions encore trop souvent entreprises sans aucune concertation. En d'autres termes, cette démarche contribue à mettre en relief la cohérence des phénomènes démographiques et à articuler les différentes parties de l'analyse socio-économique, au lieu de les juxtaposer.

Il s'avère donc que la réflexion sur la problématique des RPD est très avancée. Il y a eu de nets progrès sur le plan du développement des outils de recherche et de la conceptualisation. Mais on est encore loin d'avoir élaboré une ou des théories adaptées au contexte africain; c'est-à-dire des systèmes logiques qui constituent des schémas explicatifs de la réalité démographique. Cette lacune, ainsi que le manque de pluridisciplinarité, a pesé lourdement sur les études réalisées dans le cadre du Programme.

## II - BILAN DES ETUDES

Parmi les 29 recherches réalisées dans le cadre du Programme 12 concernent l'urbanisation et les 17 restantes les problèmes de population. Sur ces dernières, six ont trait à la migration, 4 à la fécondité et les 7 autres aux relations entre les facteurs socio-économiques et la population. Chacune des études fait l'objet d'un chapitre du rapport de synthèse du Programme dont publication est prévue au début de l'année 1992. La liste des recherches classées par thème figure en annexe.

L'analyse de ces différentes études effectuée lors du séminaire final du Programme (octobre 1991) a permis de faire leur économie et de dégager des priorités de recherche dans les différents domaines concernés. Le résumé de cette analyse est présenté dans ce qui suit.

### 2.1 - *Etudes sur l'urbanisation*

Les études analysées concernent toutes les problèmes de la croissance et de la gestion urbaine. Certaines d'entre-elles abordent les problèmes relatifs au comportement de la société face à la croissance urbaine. D'autres analysent les effets de cette dernière par rapport à l'évolution démographique ou économique. Tandis que les recherches restantes étudient divers problèmes liés à l'aménagement urbain ou à la dégradation du site en raison de l'extension de la ville étudiée.

Ces études, bien que de valeurs inégales, sont dans l'ensemble de bonne qualité scientifique, tant sur le plan théorique que pratique. Toutefois, la théorisation présente

encore quelques faiblesses dans les recherches présentées. Par contre les aspects méthodologiques sont bien maîtrisés.

Par ailleurs ces études ont conduit à des résultats importants concernant des problèmes centraux des villes africaines tels que la dégradation de l'environnement, la gestion du système foncier, la santé des populations urbaines par rapport à l'approvisionnement des villes, les effets de la migration sur la croissance urbaine et le problème des marginaux urbains en rapport avec l'identité culturelle des citadins etc...

Ces différentes questions (liées à la croissance, la structure, l'approvisionnement et la société urbaines) constituent des préoccupations majeures dans le processus d'aménagement urbain actuel. En effet, dans le passé elles ont suscité et continuent de susciter un intérêt particulier qui a souvent débouché sur de vigoureuses actions de développement. Toutefois les études réalisées dans le cadre du Programme n'ont pas couvert tous les domaines d'intérêt des politiques urbaines, loin s'en faut.

Cependant, les éclairages qu'elles ont apporté permettent de définir de nouveaux axes de recherche pour approfondir davantage la connaissance dans ce domaine. C'est pourquoi il a été fortement recommandé que, dans l'avenir, la recherche urbaine soit davantage orientée vers les questions suivantes (d'une actualité brûlante mais encore peu explorées):

- 1- l'étude des catégories socio-professionnelles des villes par rapport à la question épineuse des bidonvilles;
- 2- l'étude de l'espace urbain par rapport à la pollution de l'air, de l'eau et la dégradation du cadre urbain;
- 3- et l'étude des formes de dépendance qu'occasionnent les modèles alimentaires urbains en Afrique et leurs conséquences.

Enfin les priorités de recherches dans ce domaine dégagées de cette analyse sont:

- 1) la question de la relation dynamique entre les villes et les campagnes (existence d'un continuum entre villes et campagnes);
- 2) La question de l'assainissement urbain (évacuation ordures, création d'espaces verts, etc);
- 3) les effets des politiques d'ajustement structurel sur les relations villes/campagnes, notamment des effets de la dépréciation du salariat urbain;

4) les problèmes de la crise de l'emploi et des activités économiques urbaines;

5) la question de la gestion des révoltes urbaines et de la marginalisation de certaines couches urbaines;

6) la nécessité d'encourager des études sur l'urbanisation ayant un caractère original et tenant compte du contexte africain en développant une approche méthodologique et des concepts adaptés aux réalités africaines. En bref, la nécessité de développer des théories spécifiques au cas de l'Afrique sub-saharienne;

7) la nécessité de tenir compte des problèmes économiques et sociaux qui, jusqu'à présent, ont été occultés dans l'élaboration des politiques urbaines fondées essentiellement sur les notions de croissance et de gestion.

## **2.2 - Etudes sur la fécondité**

Les études de ce thème reflètent les 3 étapes de la démographie africaine:

1- Certaines de ces études s'apparentent aux enquêtes d'opinion sur échantillons par quotas des années 1960 ;

2- D'autres sont inspirées des études suscitées par le module "Facteurs autres que la contraception affectant la fécondité" de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité, réalisées au cours de la période allant de 1975 à 1985 ;

3- et, enfin, le dernier lot de recherches illustre le retour actuel vers l'étude des déterminants fondamentaux de la fécondité (facteurs culturels, facteurs liés aux structures familiales etc...) .

Ces études ont apporté des données nouvelles et la plupart utilisent des méthodes sophistiquées d'analyse statistique. Ce qui témoigne de la capacité des jeunes chercheurs à maîtriser des instruments statistiques performants.

Par ailleurs elles sont de bonne qualité scientifique, en dépit des insuffisances que comportent certaines d'entre-elles. De plus elles ont couvert une bonne partie du champ d'investigation de la fécondité. Toutefois certains aspects importants sont demeurés inexplorés et ceux qui ont été étudiés méritent d'être approfondis. C'est pourquoi il a été fortement recommandé d'orienter, dans l'avenir, les recherches sur la fécondité de la façon suivante:

1- prendre en compte l'histoire récente des sociétés africaines dans le cadre conceptuel des études sur la fécondité;

2- restituer l'analyse de la fécondité dans le cadre des structures familiales;

3- dans la perspective d'une transition multiforme de la fécondité en Afrique, recourir à des instruments de diagnostic et d'analyse de l'évolution de la fécondité plus adaptés au contexte africain et applicables aux différentes situations;

4- et, en particulier, entreprendre des recherches pour mieux comprendre le peu de succès des programmes de planification familiale en Afrique Sub-saharienne, ainsi que les causes du maintien d'une forte fécondité.

Les discussions sur ces recherches ont conduit aux constats et recommandations suivants:

1- La capacité explicative limitée des enquêtes traditionnelles sur la fécondité telles que conçues présentement et rend nécessaire d'encourager des innovations théoriques et méthodologiques pour une analyse plus précise et plus fine de la fécondité, de son évolution et de ses facteurs.

2- La nécessité donc de faire appel à de nouvelles approches méthodologiques plus axées sur les aspects qualitatifs que quantitatifs (de l'étude de la fécondité) et tenant compte des connaissances accumulées ainsi que de l'évolution future probable de la fécondité (notamment en ayant présent à l'esprit que la transition de la fécondité en Afrique sub-saharienne pourra emprunter des chemins divers...).

3- En particulier, et compte tenu du rôle important de la nuptialité sur le niveau de la fécondité en Afrique, entreprendre des études sur les interrelations de la nuptialité et de la fécondité pour en approfondir davantage la connaissance (mécanisme, facteurs, déterminants).

4- Dans cet ordre d'idée, faire appel à des concepts plus adaptés au contexte africain pour ce qui concerne le phénomène de la nuptialité mais également pour la définition de la notion de besoins en contraception et de satisfaction de ces besoins, ceci de façon à éviter les confusions et les mauvaises interprétations fréquentes dans ce domaine.

5- Encourager l'étude de la contraception en Afrique (le pourquoi de l'abandon des méthodes traditionnelles et du rejet des méthodes modernes).

### **2.3 - Etudes sur la migration**

Les études classées dans ce thème ont abordé les questions-clés suivantes:

- 1- L'origine des migrants et les causes de la migration
- 2- L'insertion des migrants dans la vie urbaine
- 3- La capacité de rétention des migrants par les villes secondaires
- 4- Les migrations rurales-rurales: alternative de l'exode rural?
- 5- Et l'impact des migrations sur le développement des milieux d'origine?

Ces études embrassent plusieurs dimensions importantes du phénomène migratoire, à savoir: les caractéristiques des migrants, le processus de leur insertion et les éléments de politique migratoire. Mais, certains des résultats des études ne constituent en réalité que des hypothèses de recherche en raison de la nature et de la taille des échantillons. Toutefois, la non-représentativité des échantillons, le caractère préliminaire des analyses, et l'unidisciplinarité des recherches ne nuisent en rien à l'intérêt des résultats tirés de ces études.

La discussion de ces études a amené à suggérer les orientations de recherches suivantes:

- 1- les rapports entre les stratégies familiales et les migrations,
- 2- l'éclatement et la multiplication des statuts socio-familiaux dus à la migration,
- 3- la multiplication des migrations et l'apparition de stratégies de migration de courte durée,
- 4- le rôle du secteur informel dans l'insertion urbaine,
- 5- la dynamique de la migration, de la fécondité, de l'accès au sol dans les zones de plantation et d'élevage,
- 6- et l'impact de la migration de retour sur le développement et la dynamique démographique des communautés rurales d'origine.
- 7- la création des villes secondaires et le rééquilibrage de l'armature urbaine
- 8- le rôle, le fonctionnement et l'influence des villes secondaires, et leur impact sur la dynamique migratoire
- 9- le problème de définition de la ville

10- La question de l'émergence des centres ruraux et leur impact sur la migration

11- la nécessité de mener des études comparatives traitant le phénomène de la migration.

12- et la nécessité d'intégrer les aspects anthropologiques et sociologiques dans les études sur la migration.

#### **2.4 - Etudes sur l'impact des facteurs socio-économiques**

Les recherches classées dans ce thème sont axées sur l'étude de l'influence des facteurs de changement (éducation, emploi, croissance économique, etc...) sur l'évolution démographique et vice versa.

En effet parmi les 8 recherches retenues dans ce thème 4 concernent l'éducation, 2 l'emploi en milieu urbain et les 2 restantes la croissance économique. Ces facteurs (éducation, emploi, croissance économique), instruments privilégiés pour la valorisation des ressources humaines, constituent un passage obligé non seulement pour assurer le développement d'un pays mais également, et surtout, pour provoquer les changements de comportement en matière de procréation.

Les études sur l'éducation ont montré le rôle primordial de ce facteur sur la productivité des travailleurs, sur la prise de conscience des problèmes de population, et sur la stabilité sociale. Cependant il est apparu que pour que cette éducation soit efficace on doit recourir à des méthodes d'enseignement adaptées aux besoins et au contexte des sociétés considérées. Quant aux études sur l'emploi elles ont mis en évidence d'une part l'importance du travail pour l'émancipation des femmes et, d'autre part, l'existence d'alternatives pour la création d'emplois en milieu urbain différentes des schémas classiques.

En bref ces études ont passé en revue des problèmes importants de développement ayant des implications directs sur l'évolution démographique. Cependant si certaines de ces études ont adopté une approche analytique en revanche d'autres sont restées par trop descriptives et, dans ces derniers cas les liens entre le phénomène étudié et le changement démographique n'ont pu être mis en évidence. Toutefois ces études ont abouti à des conclusions ayant d'importantes implications programmatiques.

En conclusion le séminaire a insisté sur la nécessité d'élargir et d'approfondir les recherches réalisées par la création de réseaux thématiques sur les sujets étudiés et le recours à des approches méthodologiques plus appropriées,

c'est-à-dire susceptibles de mieux mettre en évidence les interrelations à étudier.

Sur ce point les débats ont conduit aux constats suivants:

1- les aspects méthodologiques de l'étude de l'interaction Population/Développement: le séminaire a abouti au constat qu'en dépit des progrès réalisés dans ce domaine, la connaissance de ce phénomène est encore insuffisante. L'accent a été mis sur la nécessité d'élaborer au préalable des théories plus adaptées à la fois à la spécificité des études démographiques et au contexte de l'Afrique subsaharienne. Seul un cadre théorique adéquat permet d'aboutir à une méthodologie appropriée. D'autres participants ont insisté sur la nécessité de baser les études sur des recherches empiriques afin de pouvoir aboutir à des conclusions pratiques.

2- la nécessité d'évaluer les expériences d'intégration de la variable démographique dans la planification en Afrique a également été largement discutée. Cette évaluation doit permettre non seulement de dresser le bilan des acquis mais également de faire partager les différentes expériences et, par conséquent, de favoriser plus de progrès dans ce domaine.

3- S'agissant des facteurs de changements (éducation, emploi, etc...) l'accent a été mis sur la nécessité de procéder à des études d'évaluation de projet de développement pour mieux en appréhender leur rôle. Certains problèmes sont apparus comme méritant une attention particulière. Il s'agit, entre autres, de l'inadéquation de l'éducation formelle par rapport aux besoins du marché du travail; du rôle des facteurs culturels dont certains aspects négatifs devraient pouvoir être contournés; du manque de productivité de l'agriculture (comme de l'industrie) en Afrique et de l'absence de densification en milieu rural qui empêchent tout développement de ce secteur et engendrent des problèmes de population inextricables; du manque d'articulation entre le secteur formel et le secteur informel et la marginalisation de ce dernier ce qui ne lui permet pas de jouer pleinement son rôle générateur d'emplois, d'où la nécessité d'étudier plus en détail la structure et le fonctionnement du secteur informel, les problèmes internes et externes aux entreprises travaillant dans ce secteur (innovations technologiques, formation du personnel; financement; débouchés; organisation du travail; capacité réelle de création d'emplois et génération de revenus ainsi que leur impact sur les conditions de vie des populations relevant de ce secteur et les changements induits dans les comportements vis-à-vis des questions de population, etc...).

4- La nécessité d'étudier la perception que les différents groupes sociaux ont des problèmes de population et de développement ainsi que les motivations de leur comportement.

5- et l'encouragement des études comparatives dans le domaine de la population et le développement.

Dans l'ensemble, la moisson de ce Programme est impressionnante, tant en ce qui concerne les résultats que la formation à la recherche dispensée. Car il ne faut pas juger cette entreprise uniquement à l'aune des résultats scientifiques "stricto sensu". Il faut aussi considérer le service rendu à la communauté des chercheurs africains en termes de formation et d'intégration dans les structures de recherches internationales. Les lauréats ont trouvé dans le travail qu'ils ont mené, grâce à la subvention du Programme, une occasion de mettre en pratique leurs connaissances, de briser l'isolement qui, souvent, les menace et surtout de pouvoir surmonter, au fur et à mesure de l'avancement de leurs travaux, les blocages d'ordre technique ou pratique qui risquaient de compromettre leurs recherches.

Tous ceux qui travaillent en Afrique connaissent trop bien ces enquêtes non analysées, ces études interrompues faute de moyens financiers ou logistiques et ces chercheurs motivés dont l'enthousiasme et la capacité restent inemployés ou sous-employés, pour ne pas apprécier, à sa juste valeur le travail accompli dans ce Programme.

Les mérites de ce Programme sont d'autant plus importants que sa conception et son orientation répondent bien aux préoccupations de l'heure. Il a adopté une perspective ouverte des questions de population, intégrant les aspects économiques (intérêts pour les migrations, les questions d'urbanisation, d'éducation et d'emploi), culturels (attention aux différentiels ethniques des comportements démographiques, aux aspirations des classes jeunes, importance du statut des femmes) et strictement démographiques. De plus il met l'accent sur la formation à la recherche, dans les pays mêmes, favorisant ainsi le maintien des compétences sur place et le développement de la capacité des institutions nationales. Enfin, de par sa philosophie, le Programme favorise l'intégration régionale et la collaboration entre anglophones et francophones.

La deuxième phase du Programme doit démarrer en janvier 1992, sous l'égide de l'UEPA. Les objectifs sont restés les mêmes et le Programme est ouvert à tous les chercheurs en sciences sociales désirant entreprendre une recherche dans le domaine des études de population et développement.



## LISTE DES COMMUNICATIONS PAR SEANCE

### SEANCE 1 : URBANISATION

**Animateur: IGUE J. O.**

- 1- ADEGBEMBO O. A.                    NIGERIA  
The relationship between urbanization, diet and dental caries.
- 2- CAMARA M.                            MALI  
Pratiques et/ou stratégies de l'Etat et des populations qu'à l'espace urbain et péri-urbain de Bamako.
- 3- DOBINGAR A.                        TCHAD  
Accroissement péri-urbain et intégration au système socio-économique dans une ville du Tiers-Monde: le cas de banlieue ouest de Brazzaville.
- 4- GUINGNIDO G. K.                    BENIN  
Croissance urbaine et population au Bénin
- 5- KLU F.E.                              GHANA  
Urban primacy and its implication for socio-economic development in Liberia: an analysis of urbanization and development.
- 6- LOUEMBE D.                         CONGO  
La dynamique actuelle des érosions et éléments pour la réalisation de la stabilisation et des équilibres du milieu.
- 7- NGUEMBO J.                         CONGO  
Urbanisation et demandes sociales dans une ville du Tiers-Monde: les problèmes socio-sanitaires posés par l'approvisionnement en eau dans les quartiers périphériques de Pointe-Noire.
- 8- OSSEBI H.                            CONGO  
Croissance périphérique et divisions ethnospatiales à Brazzaville: Cas de Mikalou et de Kinsoundi.
- 9- SHETTIMAH K. A.                    NIGERIA  
Urbanization, living conditions and women in the slums of Maiduguri metropolitan: a case study of Bulaburin Ward.
- 10-SY M. M.                            SENEGAL  
Jeu et espace de jeu à Dakar, l'urbanisation a-t-elle changé le jeu?
- 11-TIMERA A.                            SENEGAL  
Bourgs et développement rural

- 3- EKOUEVI K. TOGO  
Family patterns and reproductivity behavior in urban Togo  
life cycle approach.
- 4- MADZOUKA J. CONGO  
La femme congolaise et le contrôle des naissances.

#### SEANCE 4 : MIGRATION

*Animateur: LUTUTALA M.*

- 1- KEITA M. L. GUINEE  
L'influence des villes nouvelles sur les courants  
migratoires vers la capitale: le cas de Kamsar.
- 2- Mme LUMUMBA N. T. A. COTE D'IVOIRE  
Les migrations inter-rurales liées à l'économie  
plantation et leur impact sur la scolarisation primaire  
Côte d'Ivoire.
- 3- LUTUTALA M. ZAIRE  
Les migrations zairoises vers les villes secondaires  
mécanismes de rétention ou relais migratoires.
- 4- NDIAYE M. L. SENEGAL  
La fonction émigrée dans les stratégies de développement  
rural: voie pour le Sénégal.
- 5- NUNGISA Y. B. ZAIRE  
Problématique de l'insertion du migrant au marché du travail  
en milieu urbain: le cas de Kinshasa.
- 6- WADINGA A. NIGERIA  
The study of urban pull factors as catalysts of immigration  
and the perception of migrants in Nigeria: a case study  
Lagos migrants.

#### SEANCE 5 : BILAN ET PERSPECTIVES DU PROGRAMME

*Animateur: DIOP Ibrahima L.*